

Société d'Histoire et d'Archéologie
DAMBACH-LA-VILLE · BARR · OBERNAI

AVERTISSEMENT

À l'attention des auteurs

L'annuaire 1974 étant épuisé, la société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville - Barr - Obernai a souhaité continuer à rendre accessibles ces recherches devenues indisponibles.

En cas de désaccord sur la mise en ligne de ces articles sur notre site Internet, nous demandons aux auteurs ou ayants-droits de prendre le plus rapidement contact avec nous.

★★★★★

Tous droits réservés. La reproduction même partielle des articles n'est autorisée qu'avec l'accord de la

Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai

Secrétariat

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE DAMBACH-LA-VILLE • BARR • OBERNAI



1974



Société d'Histoire et d'Archéologie

DAMBACH-LA-VILLE — BARR — OBERNAI
Siège : Musée de la Folie Marco - 67140 Barr

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
Mgr Médard BARTH, Marienthal

MEMBRES D'HONNEUR :
M. le comte Christian d'ANDLAU-HOMBOURG, Ittenwiller
M. Joseph LEFFTZ, Strasbourg

COMITÉ-DIRECTEUR :

Président	:	M. le docteur Marcel KRIEG, Barr
Vice-Présidents	:	M. Lucien MAURER, Obernai M. Jean GRAMLING, Dambach-la-Ville
Trésorier	:	M. Roland DREYER, Obernai
Secrétaires	:	M. l'abbé André STEHLÉ, Barr Mlle Marie-Anne HICKEL, Barr
Assesseurs-Bibliothécaires	:	M. André GENOUX, Andlau-au-Val M. Pierre LENZ, Obernai

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai a été inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Sélestat le 26 avril 1967 (Vol. VII, Fol. 6).

Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace présidée par M. le Comte Marc d'Andlau.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE DAMBACH-LA-VILLE BARR • OBERNAI

8 1974

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ MUSÉE DE LA FOLIE MARCO 67140 BARR

Ont collaboré à cet Annuaire VII - 1974

Paul ADOLF, licencié ès-lettres, d.e.s., Obernai
Médard BARTH, Dr. h. c., Dr. en théol., Dr. ès-lettres, Bœrsch
Yvette BECK, maître en philosophie, Dambach-la-Ville
Jean BRAUN, agrégé de l'Université, Strasbourg
Hermann BROMMER, Rektor, Merdingen bei Freiburg i. Br.
Paul BRUNET, organiste à la Cathédrale, Angoulême
Joëlle BURNOUF, diplômée d'archéologie, et Centre d'archéologie médiévale, Strasbourg
Danielle FÈVRE, maître-assistante à la Fac. des sciences (Metz),
et Centre d'archéologie médiévale, Strasbourg
Henri GACHOT, docteur ès-sciences, Strasbourg
Marie-Anne HICKEL, licenciée en histoire, d. e. s., Barr
Marcel KRIEG, docteur en médecine, Barr
Pierre KUNTZMANN, professeur au C.E.S., Erstein
Désiré LUTZ, Mittelschulrektor a. D., Freiburg i. Br.
Louis MAGRON, licencié en théol., Saint-Pierre-Bois
Lucien MAURER, lic. en droit, dipl. sciences pol., Obernai
Pie MEYER-SIAT, agrégé et docteur de l'Université, Schiltigheim
Jean MULLER, curé, Rossfeld
Xavier OHRESSER, lic. en théol., en philos. et en histoire, Obernai
Jacques SCHWARTZ, professeur à l'Université, Strasbourg
André STEHLÉ, licencié en théol. et ès-lettres, Barr
Jacques WEBER, ingénieur E.D.F. en retr., Nancy
Paulus A. WEISSENBERGER, O.S.B., Dr. phil., Abtei Neresheim

Illustrations par

Archives du Bas-Rhin. Bibliothèque Nationale et Universitaire. Monuments historiques. François Anderhalt. Charles Laurent Salch (*Strasbourg*) — Photo Berton. Pierre Lenz. Henri Sauter (*Obernai*). — Bibliothèque Nationale. François Rohmer (*Paris*) — Mgr Paul Pouget (*Angoulême*) — Anne Bader (*Barr*) — Jacqueline Œsinger (*Bœrsch*) — Serge Schildknecht (*Erstein*) — Manfred Hermann (*Neufra/Hohenz*). — Photo Herzog (*Munster*) — Verlag Reclam (*Stuttgart*) — Photo Millot (*Villé*) — Collections chanoine Ohresser (*Obernai*).

Clichés par *Clicherie de l'Est,* Strasbourg.

Liminaire

Dans un monde apparemment en mutation, au sein d'une société humaine à la recherche d'un nouvel art de vivre, faut-il se croiser les bras sur les rives du torrent à la fois vivifiant et dévastateur ? Parce qu'il serait agréable de se savoir dégagé de l'effort responsable ? A la suite du penseur-poète Lucrèce « suave mari magno... alterius spectare laborem » ?

Ou bien faut-il, comme d'aucuns s'y sentent portés, faire table rase, dans le mépris ou l'indifférence, des aspirations et résultats du passé ? Et Nietzsche a-t-il tort de dire « Wir brauchen die Historie zum Leben und zur Tat ? »

Certes non, et nous pensons avec Teilhard de Chardin que «nulle chose n'est compréhensible que par son histoire. » Voilà pourquoi notre Société d'Histoire et d'Archéologie, comme ses pareilles, par ses conférences, ses sorties, son annuaire s'applique à scruter le passé, à intéresser nos contemporains à un patrimoine culturel dont l'exploitation exaltante justifie l'exclamation shakespearienne « How beauteous mankind is ! »

Ainsi, le nouvel Annuaire 1974 continuera l'œuvre des éditions antérieures et nous sommes persuadés que la diversité des sujets traités intéressera tous les membres.

Merci de nouveau à tous nos collaborateurs de cette année et puissent leurs contributions servir au renom et au rayonnement de notre Société.

Docteur Marcel KRIEG

Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de DAMBACH-LA-VILLE - BARR - OBERNAI

Exemplaire No [redacted]

CET ANNUAIRE 1974 A ÉTÉ SUBVENTIONNÉ PAR :

200 F La Ville de BARR
La Ville d'OBERNAI

100 F La Ville de BOERSCH
La Ville de DAMBACH

50 F La Ville d'ANDLAU-AU-VAL
La Commune de BISCHOFFSHEIM
La Commune d'EPFIG
La Commune de SAINT-NABOR
La Commune de STOTZHEIM
Syndicat d'init., OBERNAI

40 F La Commune de HEILIGENSTEIN
La Commune de MITTELBERGHEIM

30 F La Commune de SAINT-PIERRE

20 F La Commune de GEISPOLSHEIM
La Commune du HOHWALD
La Commune d'OTTROTT
La Commune de VILLÉ
La Commune de ZELLWILLER

MEMBRES BIENFAITEURS EN 1974

200 F BANQUE Sogénal, Obernai
M. Joseph CHAMPION, Paris
M. Robert HICKEL, Strasbourg
Docteur J.-Paul HUTT, Strasbourg
M. Frédéric RAUCH, Strasbourg
M. Raymond WAYDELICH, Strasb.

150 F CAISSE M.D.P., Obernai

120 F M. Edmond LUCAS, Strasbourg

100 F BANQUE Populaire, Obernai
CAISSE d'Epargne, Barr
M. et Mme R. FUNKE, Obernai
Mme Bertha HINZ, Gœttingen
M. Michel PIMBEL, Turckheim
Docteur Roger SCHAEFFER, Epfig
L'abbé J. TRUTTMANN, Geispolsh.
Dr J.-Paul WAGNER, Strasbourg
Dr Maurice WEMMERT, Merkwiller

90 F Mme Jean DEGERMANN, Barr
Mme Louise GOETZMANN, Barr

85 F Docteur G. RIEFFEL, Fegersheim
Mme G. RIEFFEL, Fegersheim

80 F Maître Aimé GABRIEL, Epfig
M. André KOPP, Strasbourg

75 F M. Jean LASCH, Strasbourg
M. René STENGER, Strasbourg

70 F M. Paul BISEY, Mulhouse
M. And. GISSELBRECHT, Dambach
M. Joseph HEIM, Barr
M. Henri SUFFERT, Sélestat
M. Claude FRITSCH, Sundhouse

60 F M. Jean GILLMANN, Paris
M. Albert HIRTH, Obernai
M. Armand KREMER, Thionville
Mme Maria KREMPP, Rosheim
M. Jules MAAG, Klingenthal
M. Pierre MAURER, Lingolsheim
M. Louis NEIDHARDT, La-Pte-Pierre
M. André RUHLAND, Barr
M. Henri SCHIRARDIN, Sélestat
Maître René THOMAS, Barr
M. Jules WALTER, Nice
Dr Edouard WILHELM, Mulhouse

55 F M. Jean SIEFER, Wasselonne

50 F M. André BADER, Barr
L'abbé Léon BAECHLER, Westhouse
M. Pierre BALTZINGER, Barr
BANQUE Nat. de Paris, Barr
BANQUE Sogénal, Barr
Docteur Léon BENDER, Belfort
Mme Hélène BEYER, Obernai
M. Robert BOEHRINGER, Obernai
M. J.-Paul BRAUMANN, Strasbourg
M. Charles BRICKMANN, Strasbg
M. Edouard BRIGNARD, Nice
L'abbé Paul BRUDER, Mutzig
Docteur Guy BRONNER, Strasbourg
M. André BRUNEAU, Le Vésinet
CAISSE M.D.P., Andlau
CAISSE M.D.P., Barr
CAISSE M.D.P., Dambach
CARRIERES de Saint-Nabor
M. Pierre CONRATH, Munster
M. Armand DAUSSIN, Strasbourg
M. Georges DEGERMANN, Barr
M. Paul DITNER, Barr
Docteur François EISSEN, Barr
M. Camille ERNENWEIN, Obernai
M. Albert FALLER, Itterswiller
M. Arthur FETZER, Stotzheim
Docteur Jean FREI, Obernai
M. Henri GACHOT, Strasbourg
M. Raymond GOERGLER, Strasbg
M. André GOETTLE, Sarreguemines
M. Jean GRAMLING, Dambach
Etabl. GREMMEL, Strasbourg
M. Joseph GRIM, Kingersheim
M. Charles GRIVEAU, Moulins
M. Marcel GROSS, Obernai
M. Fernand GUNTZ, Andlau
M. J.A. HAAS, Barr
M. Pierre HAAS, Duvy
L'abbé Raym. HEINIMANN, Walbg
M. Charles HELMLINGER, Strasbg

M. Charles HIGEL, Strasbourg
L'abbé A. HUGENSCHMITT, Kertzf.
M. Raymond HUTT, Mutzig
Mme Danièle JACOBERGER, Thann
M. Daniel JACOBERGER, Cernay
Mme Claire JAEGER, Strasbourg
M. Michel JAEGER, Rueil
M. Philippe JAEGER, Paris
M. Conrad KARRER, Barr
M. Fernand KELLER, Strasbourg
M. Pierre KIRCHER, Ebersheim
M. Paul KLOETZLEN, Obernai
Docteur Bruno KRIEG, Barr
Docteur Marcel KRIEG, Barr
M. Léon KUEHM, Heiligenstein
Mlle Elisabeth KUGLER, Heiligenst.
Mme Louis KUNZ-DIRIAN, Zurich
Maître Charles LAPP, Obernai
Mme Gilbert LECOMTE, Strasbourg
M. Serge LIPOVSKY, Dambach
M. Roger MEHN, Strasbourg
Maître Vincent MEYER, Strasbourg
L'abbé Jean MULLER, Rossfeld
Mme Dr Paul MULLER, Barr
M. René MULLER, Strasbourg
Docteur Yvan MULLER, Barr
M. Gérard OHRESSER, Strasbourg
Colonel Henri PELLETIER, Paris
M. Auguste REGIN, Obernai
Mme B. REINHARDT-WILLM, Barr
Mlle Josepha SAAS, Strasbourg
Mme M.-Th. SACKENREITER, Strbg
M. Eiichi SAITO, Briis-sur-Forges
M. Guido SCHEIDHAUER, Strasbg
Maître Alfred SCHIRCK, Bischheim
M. Albert SCHMITT, Paris
M. Paul SCHMIDT, Strasbourg
M. Denis SCHMUTZ, Nouméa
M. Charles SCHULER, Strasbourg
M. Charles SEEGMULLER, Strasbg
M. Charles SENGEL, Strasbourg
M. René SEYLLER, Strasbourg
M. Edouard STAHL, Barr
Docteur Materne STEHLÉ, Thann
Dr Evrard STRICKER, Wingen-s.-M.
M. Roger STUBER, Gennevilliers
Mme Sophie STUMPF, Lingolsheim
M. J.-P. TISCHMACHER, Mulhouse
Mlle Josy TRETSCH, Strasbourg
Docteur J.-Paul UNGERER, Erstein
Etabl. VILBAR, Barr
Docteur Emile WAGNER, Barr
M. René WEBER, Obernai
M. Jules WEILL, Molsheim
M. Raymond WERLER, Saverne
M. Marcel ZAEPFFEL, Dambach
M. Charles ZILLER, Strasbourg

ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE

A la date du 1er octobre 1974 notre Société compte 1 081 inscrits, dont 53 nouveaux depuis octobre 1973. Ce sont :

AMIS du Musée, Mutzig
AMIS PTT d'Alsace, Strasbourg
BACHMANN Christine
BERTRAND Mme, Neubois
BLANCK D., Mlle, Obernai
C.M.D.P., Dambach
FOYER DE CHARITE, Ottrott
GLESS R., Strasbourg
HAUBENESTEL J., Rosheim
HIRSCHFELL G., Triembach
HOFFMANN Jean, Strasbourg
JACOBERGER D., Mme, Thann
JARJAT J., Mme, Savigny
JOST R., Triembach
JUNG A., Dr, Strasbourg
JUNGER A., Barr
KLEIN M.-L., Mlle, Niederhausbergen
KREMER A., Thionville
LACAZE C., Mme, Erstein
LACHMANN F., Triembach
LAMBLA R., Obernai
LANG V., Obernai
LOISIRS ET CULTURE, Valff
LOSSMANN J.-P., Belfort
MARISTES Pères, Fouchy
MARTIN Th., Erstein
MARTIN M.-P., Mme, Erstein
MASSENEZ H., Triembach
MEYER A., Andlau
MEYER B., Epfig
MOEBS A., Niedernai
MOURIQUAND R., Mlle, Strasbourg
MUCKENSTURM L., La Vancelle
MULLER Théo,
NOEPPEL G., Mme, Barr
PAULUS P., Triembach
PERLOT Claude, Rieux-en-Csis
SAINT-NABOR, Commune
SCHAEFFER A., Logelbach
SCHEIDECKER, Lutzelhouse
SCHMIDT A., Mlle, Strasbourg
SCHNEIDER M., Mme, Obernai
SCHULER J.-M., Seltz
SCHWARTZ Guy, Valff
SIEBERT C., Mlle, Sélestat
SIFFER J.-L., Neuve-Eglise
STEGER E., Bruxelles
THEOBALD F., Franois
VILLÉ, Commune
WALTER M., Obernai
WILL, Mme, Obernai
WINGERT Ch., Mme, Barr

Pour des raisons de trésorerie on ne publiera plus annuellement la liste complète des membres, mais à intervalles espacés.

La vie de la Société

L'objectif premier de notre activité étant la confection de l'*Annuaire,* nous avons eu la satisfaction de le faire paraître à la date prévue, début novembre. Il a été recensé par le « Courrier des Vosges » (24.11.73) « le Nouvel Alsacien » (20.1.74) « l'Alsace » (20.1.74 et 16.3.74) « das Musikinstrument » (Frankfurt) 2/XIII (Febr. 1974) s. 348 n. 382, et commenté par Mr. C. Schneider à Radio-Strasbourg le 27 décembre 1973.

Pour les *deux conférences* traditionnelles, le comité a fait un choix heureux, tant en ce qui concerne l'intérêt du sujet que le talent des conférenciers. Le 14. 11. 73 la Société avait convié ses membres à une causerie du Dr Schaff, illustrée de nombreuses diapositives : « Aspects de la médecine d'hier et d'aujourd'hui ». Cette excellente conférence a malheureusement été concurrencée par le mariage de la princesse d'Angleterre et n'a pas attiré le public qu'elle eût mérité. La réunion du 14. 3. 74 a eu lieu à Obernai. M. J.-F. Himly, Directeur des Archives du Bas-Rhin, a traité des origines et de l'histoire des noms de famille en Alsace. Il a su satisfaire la curiosité d'un auditoire passionné.

La *visite guidée* (25. 5. 74), favorisée par un temps radieux, attira de nombreux automobilistes sur le chemin quelque peu raboteux menant aux châteaux d'Ottrott. Là-haut, en face du Rathsamhausen et du Lutzelbourg, M. Salch, directeur du Centre d'archéologie médiévale, présenta l'historique des châteaux avant d'en commenter l'architecture, secondé efficacement par Mlle Burnouf. Redescendus en procession, les promeneurs furent accueillis à Saint-Léonard par M. Spindler qui leur raconta, avec la simplicité et la bonne grâce qui le caractérisent, ses souvenirs concernant le cénacle de Saint-Léonard et les débuts des ateliers de marqueterie. Une visite guidée de ces ateliers termina avec bonheur cette excellente journée.

Une *deuxième sortie,* organisée spécialement pour le groupe de travail, eut lieu le 22 juin à Fribourg. Placée sous le patronage du Breisgau-Geschichtsverein, elle a été admirablement préparée par M. Brommer, notre membre et collaborateur : visite de la Place du Marché, de la Cathédrale, de l'Augustinermuseum, réception à l'Hôtel de Ville, promenade au pèlerinage de St. Ottilien, où nous avons retrouvé le souvenir de notre sainte alsacienne, se sont succédés à la satisfaction de tous.

Si ce bilan est positif, il faut cependant relever que des problèmes sérieux se sont posés ; le comité les a discutés dans six séances de travail. La décision de faire paraître en Annuaire hors série l'ouvrage de Monseigneur Barth a entraîné l'organisation de la fabrication, du financement et de la diffusion de ce livre. D'autre part, à plusieurs reprises, le comité a remis en question le principe de l'organisation des conférences : une circulaire étant envoyée à tous les membres, chaque conférence comporte un risque financier. Le public semble moins intéressé. Ce fléchissement est confirmé par le ralentissement du travail du préinventaire et par l'augmentation peu sensible du nombre de nos membres. La Société serait-elle en train de chercher son second souffle ?

Marie-Anne HICKEL

Le pré-inventaire: Barr

Avantagée par son site à flanc de coteau, proche de la forêt, Barr semble bien modestement nantie en richesses architecturales, surtout si on la compare à Obernai ou Dambach. On accuse l'incendie de 1678 *qui fit rage pendant quatre jours, d'avoir détruit la ville entière et fait disparaître les maisons renaissance. A y regarder de près, on constate que le noyau ancien de la ville a conservé bien des vestiges réemployés dans des bâtiments plus tardifs : escaliers à vis tronqués, caves voûtées, pierres à feuilles d'acanthe et marques de tâcheron, portails cintrés et datés. Le clocher roman de l'église Saint-Martin dominant la ville a été remanié et surélevé au XV^e^ siècle ; des masques barbus ont été ajoutés à la série de têtes romanes décorant les consoles. Des têtes, on en trouve ailleurs, depuis le gracieux visage féminin de l'entrée de l'Hôtel de ville jusqu'au guerrier barbu, à boucles d'oreilles, du « Röscheneck », qui tire la langue au masque grimaçant de la maison d'en face. Ce geste incongru est répété par un diable, soutenant, en compagnie d'un ange, un balcon dans une cour de la Rue Neuve.*

Du château de la Kleppernburg *reste un grand pan de mur d'enceinte en pleine ville, si bien camouflé qu'on le prend pour du béton. Le château, reconstruit en* 1640, *a été souvent remanié. Son pignon à volutes est décoré de trois statues dont celle de la justice brandissant la balance et l'épée. Le clocheton avec sa cloche se trouvait avant la Révolution sur la Bürgerstube, l'actuel restaurant de la Patrie. Sous la Place, un souterrain voûté relie le château à la rue des Bouchers, où se trouvait la tonnellerie seigneuriale.*

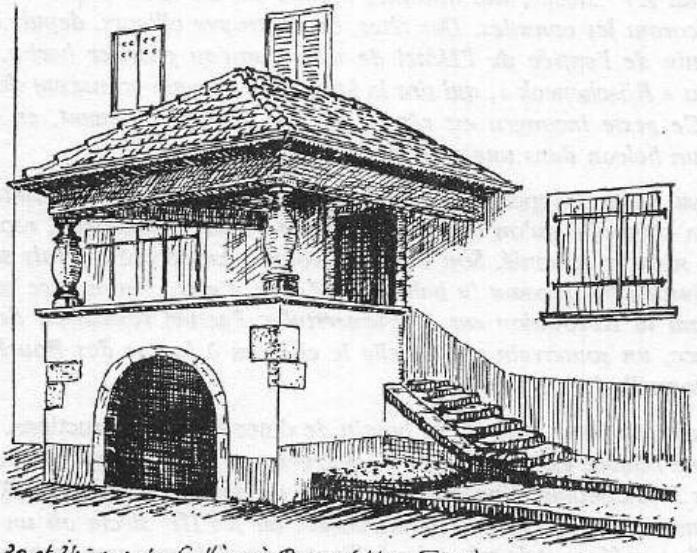
Les Barrois semblent avoir eu le besoin de dater leurs constructions. *La date la plus ancienne relevée est* 1428, *au « Klostergarten », sur une pierre provenant du couvent des Franciscains. Une demi-douzaine de dates remontent au XVI^e^ siècle, une vingtaine au XVII^e^, plus de soixante-dix au XVIII^e^ siècle où un tailleur de pierres habile a créé un style très soigné. Toutes ces richesses sont souvent discrètes, il faut les chercher, entrer dans des cours profondes et étroites comme celle qui, prenant son départ dans la rue des Maréchaux, débouche dans la rue des Cigognes.*

Après l'incendie de 1678 *la* reconstruction *s'est faite par étapes. Sur un communal hors les murs s'est édifiée la Rue Neuve. Dans la localité sur les vestiges des maisons incendiées, on a construit des maisons à colombage. Ce colombage a été plus tard recouvert de crépi, conformément au goût du XIX^e^ siècle. Au cours du XVIII^e^, siècle prospère, une série de demeures cossues ont été élevées, surtout par les administrateurs de la seigneurie. Dès* 1705, *le greffier du baillage Leonhart Breuer a construit une maison entre cour et jardin près du château (maison Salem).*

Au milieu du siècle un autre greffier, Christian Schmidt, édifia la sienne hors les murs, à côté de la belle demeure du bailli Félix Marco. Avec d'autres, ces bâtiments font de l'actuelle rue Sultzer le quartier résidentiel du XVIII^e^ siècle, contrastant avec les rues commerçantes et artisanales du centre-ville où subsistent encore quelques toits de tanneurs.

Six séances de travail ont permis la confection de plus de 120 fiches, dont beaucoup sont complétées par les excellents dessins de Monsieur Sauter, mais le relevé de Barr n'est pas terminé, il faudra encore lui consacrer une séance de la saison prochaine. Une certaine lassitude se fait sentir : les équipes se font moins nombreuses, elles devraient se compléter et se rajeunir.

M.-A. H.



30 et 34 rue du Collège à Barr (Mons. Frey)
anc. maison Dietz, au fond de la cour Mai 1974

Procès de sorcellerie en Moyenne-Alsace au début du XVIIe siècle

par YVETTE BECK

« TEUFEL » (le diable), « Hexe » (la sorcière), « Hexenhochzeit » (sabbat), « Hexerei » (sorcellerie), « Malefitz » (maléfices) . . . Ces expressions évoquent le monde étrange de la sorcellerie. Pour beaucoup d'hommes du XX[e] siècle, ce sont des faits imaginaires ou perdus dans la nuit des temps. Cependant actuellement, un nouvel intérêt pour ces phénomènes se manifeste.

Qui essaie d'approcher ce domaine s'aperçoit qu'au XVII[e] siècle la sorcellerie était une réalité bien concrète, connue de tous, aussi bien en ville qu'à la campagne. De nombreux documents sont parvenus jusqu'à nous, qui nous renseignent sur la manière dont on parlait de la sorcellerie à cette époque. Les documents écrits qui sont conservés sont surtout les comptes-rendus des procès intentés contre les sorcières, ceci depuis le XV[e] jusqu'au XVII[e] siècle. Il existe aussi des ordonnances des autorités au sujet de la sorcellerie. Ce sont donc des pièces officielles. Mais il subsiste aussi des traditions orales, qui elles sont d'origine populaire. Certaines croyances sont encore vivantes de nos jours. Enfin, des bâtiments et des objets témoignent de la réalité de ces procès : les « tours des sorcières » (Hexenturm), à Sélestat par exemple, et des instruments de torture conservés dans des musées ou représentés sur des gravures.

Il faut choisir un lieu et une époque bien précis :

Le *Blutbuch de Molsheim* (Livre du sang) est un manuscrit recueillant les comptes-rendus des procès de sorcières ayant eu lieu dans cette ville entre 1620 et 1631. Le greffier y consignait tout ce qui était dit au cours du procès. La ville de *Sélestat* elle aussi conserve un recueil des procès de sorcières (*Hexenprozesse*) tenus dans la ville à la même époque : de 1629 à 1642. Ces deux importants documents apportent des renseignements précis sur la situation en Moyenne-Alsace. En nous en servant, nous avons essayé de retrouver ce qu'était la sorcellerie et ce que son existence implique dans le domaine des conditions de vie et de la mentalité de nos ancêtres du XVII[e] siècle.

I. - LE TRIBUNAL

1) *AUTORITÉ, LOIS, COMPOSITION DU TRIBUNAL.*

Dans le cas de Molsheim, il s'agit du « kayserliches Malefitzgericht » : le tribunal impérial des maléfices, qui jugeait non seulement des sorcières, mais aussi les criminels les plus dangereux. Il existait de tels tribunaux dans chaque ville libre, et aussi dans chaque chef-lieu du territoire d'un prince. Ce tribunal était compétent pour les affaires les plus graves et avait le pouvoir de condamner à la peine de mort. Le Malefitzgericht de Molsheim dépend directement du prince du territoire : l'évêque de Strasbourg, qui était en 1620 Leopold zu Österreich. Son influence s'étendait sur la ville même de Molsheim, sur Bischofsheim, l'entrée de la vallée de la Bruche : Dingsheim, Gresswiller, Urmath, Haslach, Still, Nessweil, Russ, Hertzbach, Grendelbruch, Heiligenberg ; les villages situés le long de la Mossig : Biblenheim, Bergbietenheim, Avolsheim, Soultz, et de la Bruche entre Molsheim et Strasbourg : Wolxheim, Ergersheim, Dachstein, Ernolsheim, Holtzheim ; deux villages du Bruch de l'Andlau : Hindisheim et Lipsen ; enfin, dans le vignoble, Rosenweiler, Ottenrodt et Sankt-Peter (Saint-Pierre).

Le tribunal est présidé par un représentant de l'évêque, l'Amtmann der Pfleg Schirmeck, alors R. von Newenstein, ou le Schultheiss (écoutète) de Molsheim en l'absence de l'Amtmann. Il est important de souligner qu'il ne s'agit donc pas d'un tribunal ecclésiastique. L'évêque est considéré ici en tant que prince de droit temporel : « Bischof zu Strassburg und Landgrav des Elsass, meines Fürsten und Herren wältlichen Rechten » : Evêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, mon seigneur et maître selon le droit temporel. Il agit en tant que maître d'un territoire, et non en tant que chef de l'Eglise.

Ceci implique que les lois selon lesquelles étaient jugées les accusées étaient celles du « droit impérial », et non celles du droit canonique. Le droit impérial est celui du Saint Empire Romain Germanique. Cependant, on ne se réfère jamais à ce droit seul. On y associe toujours les dix commandements de Dieu et l'Ecriture Sainte. L'homme doit vivre conformément au droit impérial, aux ordonnances de l'Empire romain et aux commandements de Dieu. L'accusé a péché contre Dieu et la constitution. Le commissaire du tribunal de Molsheim est d'ailleurs « doctoriy beeder Rechte » : docteur en les deux droits. Bien qu'il s'agisse d'un tribunal non-ecclésiastique, le religieux est présent et imprègne fortement le juridique. A l'origine, les procès contre les sorcières étaient essentiellement religieux. Nous voyons qu'au XVII[e] siècle, les autorités laïques ont pris la relève de l'inquisition.

Le Malefitzgericht était présidé par un représentant de l'évêque. Il était composé de *15 juges* dont un Stabhalter et deux Statmeister. Ces juges étaient souvent membres du conseil de la ville de Molsheim. Lorsque l'accusée était originaire d'un autre village, on nommait deux personnes de ce village pour être juges au procès. Il est arrivé ainsi que Michel Gerhard de Hindisheim soit juge au procès de sa femme Maria en 1624. (A moins qu'il ne s'agisse d'une homonymie).

Les *jurés* étaient au nombre de six. Nous retrouvons souvent les mêmes au cours des 20 ans de procès.

Le *procureur* a été longtemps Mathis Knoll, *l'avocat* des pauvres pécheurs (des armen Sünder Fürsprech) Joachim Haffner.

A Sélestat, c'est le tribunal de la ville qui jugeait les sorcières. Il n'était compétent que pour la ville même. Mais il est question de sorcières des villages voisins dans les comptes-rendus.

2) *LE DÉROULEMENT DU PROCÈS*

La forme du procès était imposée par un *règlement* « Ordnung und Process eines Kayserlichen Malefitz Rechten » écrit dans l'ancien Blutbuch commencé en 1575 et recopié dans celui de 1620. Il n'y a aucune innovation, on agit selon la coutume : « Wie es in der Statt Moltzheim von altem hero gehalten worden » : comme il a été procédé dans la ville de Molsheim depuis les temps anciens. Il n'y a pas eu création d'une forme de procès particulière pour les sorcières. Elles ont été jugées selon la coutume.

Le règlement prévoit le dialogue entre le procureur et l'avocat dans ses moindres détails. Chacun devait utiliser des formules toutes faites pour accuser et défendre, se référer respectueusement au prince et aux lois civiles et religieuses.

Le procès classique comprenait deux étapes. La première est l'interrogatoire des sorcières par l'avocat et le procureur, et l'audition des témoins. Le résultat était le plus souvent l'aveu des sorcières. Le greffier du tribunal de Sélestat utilisait les formules suivantes pour introduire le compte-rendu des aveux : « Sie hat bey underschiedlich examinationibus und confrontation bekandt wie folgt » : elle a reconnu ce qui suit par différents examens et confrontations, ou encore : « Hat so wol guet als peinlich bekandt » : elle a reconnu de façon agréable ou douloureuse.

Ceci nous donne des indications sur l'atmosphère dans laquelle se déroulaient les interrogatoires. Ils se faisaient selon des formules toutes faites. Il existait des livres contenant la liste des questions à poser aux sorcières et la manière de les traiter. Le plus connu est le « Malleus Maleficarum » édité par deux religieux allemands en 1487. Il est intéressant de noter que ce livre a été imprimé à Strasbourg en premier.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait une grande ressemblance entre les aveux des sorcières jugées par le même tribunal, et même d'un tribunal à l'autre : Molsheim et Sélestat par exemple, et d'une région à l'autre : Alsace, Franche-Comté, Lorraine.

De plus, malgré ce qui était assuré aux jurés, nous retrouvons de nombreuses allusions à la torture. Les instruments que nous voyons dans les musées ont été couramment utilisés. Jacob Helgenstein, le plus méchant des sorciers, a été examiné par la torture : « durch *Termentey* examiniert worden ». Baltzer Spreitzer « cum *tortura* examiniert ». Anna Stattenhartin de Sélestat espérait encore l'aide du diable « im Gefängnis bey der *Folterung* » : en prison lors de la torture. Une autre, attachée à la torture, questionnée, n'avoue rien : « an die Tortur gebunden, befragt ». On menace du bourreau et de la torture : « des Scharfrichters und der Tortur ».

Après la lecture des aveux des sorcières, on passe à l'audition des témoins qui ont prêté serment. Cette preuve de culpabilité apportée par les témoins est tout aussi suspecte que celle issue de la torture. Bien sûr, certains témoins étaient de bonne foi, victimes de la même suggestion que les sorcières. En 1629, une nouvelle loi institue que celui qui dénonce doit apporter la preuve de ce qu'il affirme. Ceci en dit long sur la véracité des témoignages !

La deuxième partie du procès proprement dit est le jugement à partir de ces aveux confirmés par les témoins.

On lit ces aveux aux jurés, et on demande le verdict. Les aveux sont présentés comme « faits librement, sans contrainte ni menace, et sans aucun mal ni martyre » : « Freiwillig, ungezwungen, ungetrungen, ohne alle Pein und Marter ».

Lorsque le verdict est prononcé, le procureur demande la peine de mort, pour servir d'expiation pour l'accusée et d'exemple pour les autres. Si l'accusée n'est pas grâciée, le jugement est exécuté par le bourreau (Nachrichter) de la manière précisée par le tribunal : la cruauté de l'exécution est fonction de l'importance des maléfices commis par les sorcières.

Dans le Blutbuch, toutes les étapes de procès n'apparaissent pas. Le greffier se contente de noter la totalité des aveux de la sorcière (Vergichten). Puis, il donne la composition du tribunal en indiquant les noms des juges et jurés. Il recopie ensuite le jugement. Enfin, lorsque l'exécution a été faite, il en établit le compte-rendu et constate sa conformité avec le verdict.

Dans les comptes-rendus des procès de Sélestat, la partie proprement juridique tient une place beaucoup moins importante. Il n'y est pas question de tribunal. C'est plutôt un recueil des aveux des sorcières.

Quel est le but poursuivi par les autorités en instituant de tels procès ? Il est indiqué dans les formules de jugement : punir la transgression de la loi divine et civile. L'homme doit soumettre le temporel au spirituel. Il s'agit donc d'une défense de la religion et de la morale, d'une tentative de sauvegarde des mœurs. La chasse aux sorcières dépasse le cadre de la poursuite d'une vieille femme « originale ». Les sorcières sont les symboles vivants du mal, l'antithèse du bien. Elles permettent l'introduction du Mal dans le monde : elles sont les instruments de Satan. Ainsi s'explique — selon les juges — l'acharnement avec lequel on poursuivait les sorcières. Tout ce qui sort de l'ordre établi et fait allusion à l'« Autre », quel qu'il soit, est menaçant et doit être supprimé.

II. - ÉTUDE DU CONTENU DES AVEUX DES SORCIÈRES

Ces procès, réglés comme nous l'avons vu de manière très classique, ont en fait un objet extra-ordinaire : les sorcières.

Qu'est-ce qu'une sorcière ? En quoi se distingue-t-elle des personnes ordinaires ? « Hexenprozess » (procès de sorcières), « Malefitz gericht » (tribunal des maléfices), ces mots évoquent une atmosphère bien particulière dans laquelle nous allons pénétrer.

Chaque accusée fait le récit de la manière dont elle est devenue sorcière. Elle

énumère les différentes étapes de sa « carrière ». Selon l'ordre chronologique : sa rencontre avec le diable, le pacte, l'union définitive avec le diable au cours des « noces », les maléfices exercés contre les récoltes, les personnes et les animaux.

1) *DANS QUELLES CIRCONSTANCES UNE FEMME DEVIENT UNE SORCIÈRE.*

Chaque femme explique comment elle est entrée en contact avec le diable : der Teufel, appelé encore « Böser Feindt » (mauvais ennemi) ou « Böser Geist » (esprit mauvais). Ces récits sont très concrets. Nous saisissons par eux ce qu'était la vie de tous les jours des femmes du début du XVII[e] siècle. L'intervention de Satan a toujours lieu pour résoudre un problème posé au cours de la vie quotidienne. Les sorcières sont originaires de toutes les couches de la société représentées à la campagne et dans les petites villes rurales. Nous trouvons côte à côte l'histoire de la femme d'un paysan sans ressources, celle de la gérante d'auberge empoisonnant ses hôtes et celle de la maîtresse de maison bourgeoise séduite par un beau chevalier (Ritter). Les personnes les mieux placées ne sont pas à l'abri. Ainsi à Sélestat, la femme d'un membre du conseil de la ville : Lorentz Hertzogs Frau die Oberschaffnerin.

Le démon apparaît pour apporter une solution aux difficultés insurmontables par des moyens habituels. Ces problèmes peuvent se classer en deux grandes catégories : les difficultés matérielles (travail trop dur ou trop abondant, manque d'argent et de pain), et les difficultés conjugales (mésentente avec le mari, existence d'un amant). Donnons quelques exemples concrets qui mettent en évidence la misère dans laquelle vivaient nos ancêtres lors de ces périodes de guerres incessantes. Cleopha, veuve Welschauss, dont le fils est en 1623 fossoyeur à Dachstein, errait dans une pauvreté extrême avec ses trois petits enfants : « in Ellend mit ihren 3 kleinen Kindern herumbgezogen ». Elle a rencontré Satan, habillé de noir, dans la forêt d'Ernoltzheim. De nombreuses autres femmes n'ont ni pain ni argent, et sont tristes « trostmuetig », même désespérées. Othilia Schalchin de Hindisheim, désespérée, va se suicider entre 11 et 12 heures dans sa maison d'été. D'autres sont sans logis et souffrent du froid. Agnès Brocartin, femme du potier d'Urmatt, n'a ni pain, ni argent pour elle et ses enfants : son mari reste jour et nuit à l'auberge où il boit et mange son argent. La guerre contribue à cette misère : certaines sont prises de peur et de terreur des soldats. De telles explications par la pauvreté se retrouvent très souvent.

Le diable arrive au bon moment pour donner de l'argent à ces désespérées. Pour elles, la seule solution est d'accepter : elles ne peuvent survivre par leurs propres moyens. Mais cette acceptation implique un contrat, donc un service à rendre en échange . . . Et la malheureuse est prise dans l'engrenage.

D'autre fois, on nous présente la femme lors de ses travaux quotidiens. Ce sont le plus souvent des travaux des champs et des vignes, puisque nous nous trouvons dans une région rurale, surtout viticole. Lorsque Satan est venu la trouver, Margaretha Schlettenbach coupait des navets dans son cellier (Trotthaus). Magdalena Hagenawerin de Berckbieten voulait cueillir des fleurs dans la forêt ;

Maria Ottin de Holtzheim cherchait du bois dans la forêt ; une autre coupait du foin pour ses bêtes. Margarethia, femme du violoniste, (Giger) de Biblen, voulait planter des perches (Rebstecken) dans les vignes ; Anna Schneein in Bischofsheim allait au marché à Oberehnheim ; une autre fois, elle coupait de l'herbe (= grasen). C'est lors des travaux les plus durs que le diable intervient le plus utilement : moisson, fenaison, piochage des vignes (Hacken). Il propose son aide à l'homme ou à la femme débordés de travail : « triste à cause des nombreuses peines et travaux ». Ludwig Blintz de Dalenheim travaillait dur à la moisson alors qu'il coupait. Appollinia Wolfin d'Avolsheim portait à manger à ses coupeurs lors de la moisson. Une autre était seule pour faire tout ce travail dans les vignes. Satan s'approche de la femme (le plus souvent dans des endroits isolés), engage la conversation et lui propose son aide, bien sûr non sans intention. Il promet de prendre tout le travail en charge.

Le pacte conclu avec Satan est donc un moyen de résoudre des problèmes réels et concrets. C'est un solution surnaturelle à des difficultés matérielles, une sorte de « deus ex machina ». N'est-il pas le produit du rêve des femmes qui espèrent trouver un moyen de ne plus vivre dans des conditions aussi précaires ?

Souvent aussi, le diable sert de consolateur pour la femme qui ne s'entend pas avec son mari : « Unfridnuss mit ihrem Mann ». Il est parfois l'amant qu'elle a effectivement eu avant son mariage, ou depuis qu'elle est mariée : « le diable sous forme d'un homme, avec lequel elle avait vécu avant ». Ou encore il est l'amant que la femme rêve d'avoir « elle a reconnu en pensée qu'elle aimerait avoir un autre mari ». Une autre a pensé : « si seulement j'avais un jeune mari ! ». Brigitta Steffanin, de Dachstein, voit venir à elle le diable sous forme de l'homme qu'elle désirait. Agnès Evelmanns de Bischosfheim, travaillait au rouet en pensant à celui qu'elle aimait : « als sie gesponnen, in Ehebruechigen Gedanken gesessen ». Le diable arrive à ce moment, réalisant ce qui n'était qu'un rêve. Sous les traits de l'homme auquel elle rêvait, il aborde Agnès dans la « Stube » et la conduit de suite dans la chambre attenante. Mélange de rêve et de réalité. La part de l'un et de l'autre est difficile à faire pour nous. Satan est souvent un militaire en garnison remarqué par la femme, ou un domestique, ou un jeune homme. Plusieurs victimes affirment que le démon a exploité leur goût pour la danse pour les séduire. « Le mauvais s'est mis à siffler, l'a prise par la main, a dansé avec elle ». Il pousse les femmes à s'émanciper : il dit à l'une dont le mari est parti à la guerre de ne pas se désoler : il y a encore d'autres hommes dans le monde. Il donne même des idées de meurtre : il promet à Maria de St-Peter de tordre le cou à son mari (« den Halss umbtraïen »), pour qu'elle en ait un autre.

Assez souvent, le diable se présente sous les traits du mari lui-même ; ainsi la femme se donne à lui en toute confiance. Lorsqu'il s'agit d'un sorcier, Satan lui procure une femme.

Enfin, Satan recrute parfois ses victimes par l'intermédiaire de sorcières chevronnées. Celles-ci affirment connaître quelqu'un qui peut aider la femme en difficulté. Jacob Becken de Dan est devenu meurtrier par un maléfice : on lui a fait boire du vin rouge qui était en fait du sang humain. Aussitôt, il a ressenti l'obligation interne de tuer. A partir de ce moment, il était lié à Satan.

Suzanna Waltherin de Bischenheim a été débauchée par sa propre mère, déjà exécutée comme sorcière avant 1620. Elle lui a présenté un jeune homme dans sa chambre. C'était bien sûr Satan.

Mais les accusées ont-elles réellement vécu cette « aventure » extraordinaire ? Quelle est la part de l'expérience et celle de l'imagination ? Les récits de la rencontre avec Satan prennent souvent l'aspect d'un aveu des pensées les plus secrètes de ces femmes, d'une manifestation de leur inconscient. Quelle femme du peuple du XVII[e] siècle oserait avouer ouvertement qu'elle aimerait changer de mari ? Elle ne laisserait même pas cette pensée devenir claire dans son esprit, et la chasserait, car la morale la rend répréhensible. Or ici, de telles pensées sont proclamées au grand jour, mais de manière indirecte : faire intervenir Satan dans ses récits permet à la femme d'avouer des pensées qu'elle n'aurait jamais exprimées directement. Pour la femme, la seule explication possible de la présence de telles pensées dans son esprit est qu'elles lui aient été suggérées par Satan. Et c'est aussi le diable qui lui a donné les moyens de les réaliser. Le mythe de la sorcellerie permet aux idées et désirs latents de venir au jour. Cette manifestation se fait donc sous la forme imposée par les habitudes de la société. La sorcellerie est en quelque sorte l'expression des désirs inconscients des « sorcières » et leur concrétisation, imaginaire ou réelle.

2) *LE PACTE.*

Dès le début de son récit, l'accusée se présente comme une victime : « Sie hat sich bereden und beschlafen lassen » : elle s'est laissée prendre par la parole et le corps. Dans des circonstances tout à fait naturelles et habituelles, le démon apparaît et établit son emprise sur la femme. Il conduit sa victime où il le veut. La contrainte est plus ou moins ouverte, plus ou moins sensible selon le cas. Satan utilise des moyens détournés pour ne pas effrayer les femmes. En effet, si celles-ci savaient d'emblée qu'elles obéissent au diable, elles refuseraient d'établir le contact avec lui. Il faut que le diable agisse selon la psychologie de chacune. C'est par ruse qu'il conduit la femme à établir un pacte avec lui.

a) *Le démon.*

L'apparence du démon est celle d'un homme ordinaire du XVII[e] siècle. Selon la femme à laquelle il s'adresse, il choisit son aspect : il se fait beau lieutenant de l'armée d'occupation, marchand en voyage, artisan (charpentier, tisserand, tailleur, barbier, beau maçon), cultivateur, viticulteur (Rebman), élégant chevalier, etc . . . Le plus souvent, il est un beau jeune homme.

Il lui arrive de se présenter sous les traits d'un homme vivant réellement dans le village, parfois même du mari : « Ihres Mannes Gestalt ». Ceci n'indique-t-il pas alors que l'accusée essaie de mettre au compte du diable une aventure qui lui est arrivée ? Au lieu d'être accusée de mener « une mauvaise vie », la femme sera alors condamnée pour sorcellerie. Il semble qu'elle n'y gagne pas.

Cependant, les descriptions du démon attribuent souvent à celui-ci certains traits caractéristiques qui sont en fait l'image que se faisaient de lui les gens du XVII[e] siècle : Le diable est vêtu de noir ou de vert. Il porte un chapeau à plumes : « ein

Feder uffm Huett gehabt ». Il s'appelle parfois « Federbusch » (touffe de plumes). Il est très séduisant, souvent à cheval. Les gens se sont toujours imaginé le diable et nous retrouvons cet homme vert à l'allure de chasseur dans de nombreux contes, chansons et gravures populaires.

b) *Le contrat.*

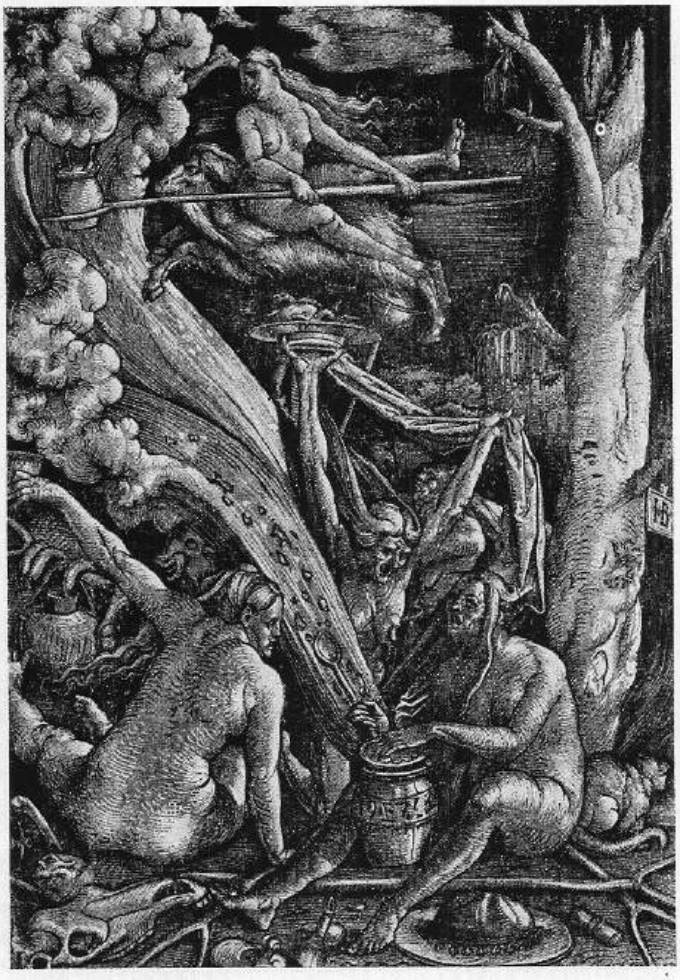
Le pacte est un véritable contrat. Le diable promet son aide matérielle. La femme accepte de se donner à lui corps et âme « mit Leib und Seele ». Si elle le suit, alors elle aura tout ce qu'elle désire. Satan matérialise son offre en donnant de l'argent à sa victime, souvent dès leur première rencontre. En fait, ces pièces (Reichsthaler, Diekenpfennig ou Batzen) se transforment une fois le diable parti, en fumier de cheval, feuilles d'arbres, tessons de poterie ou terre. Ceci aurait pu rendre les femmes méfiantes. En fait, cela ne les empêchait pas d'accueillir le diable favorablement à sa prochaine visite. Schlettenbade, d'Avolsheim, a reproché sa tromperie au démon. Il s'est moqué d'elle.

La femme devait *donner son corps au diable.* Très peu étaient réticentes à cette clause du contrat. C'est plutôt ainsi que le diable les attirait. Mais c'est aussi à cette occasion qu'elles se rendent compte qu'elles ont à faire à un être surnaturel. Si au premier abord, le démon est un homme comme un autre « ihres Meinens natürlicher Mensch », lorsque les femmes le connaissent mieux elles s'aperçoivent qu'il n'est pas un « homme naturel ». Certains indices leur permettent de savoir qui est leur amant. C'est au moment où elles couchent avec le diable qu'elles observent que son comportement n'est pas normal : « sie hat gespürt, dass er der Teufel sey » (elle a senti qu'il était le diable). Il est anormalement froid : « ihn kalter Natur gefunden ». De plus, il a un pied fendu et fourchu, un pied de bouc, parfois de vache, veau ou taureau. Il lui arrive de porter des cornes de bouc (Geisshörnern). Il est parfois lourd comme un gros ours. Les femmes sont effrayées par cette découverte. Mais il est trop tard.

Le diable dit son *nom* à sa victime, et lui en attribue un qui est différent de son nom habituel. Elle sera désignée ainsi dans le milieu des sorcières. Ces noms sont les mêmes à Molsheim et à Sélestat, même dans toute l'Alsace. Dans les régions voisines francophones, Satan portait des noms français. Ici, ils sont alsaciens : Hemmerle, Kedderle, Federle (plume), Kochlöffel (cuiller en bois), Federwischel sont les plus courants pour le diable. Petterle, Baraba, Narrin (folle), Strohwischel pour la sorcière. On trouve des associations de noms qui semblent ironiques : Strohwischel pour elle, Federwischel pour lui.

Qui est l'auteur ? Ce n'est pas l'accusée qui a inventé ces noms. Lui ont-ils été suggérés par les tribunaux, ou par les croyances populaires sur le diable ? Ainsi le diable et la femme deviennent « Buol und Buolin », amant et amante. Ceci est bien sûr un dépassement des interdits moraux des XVI^{e} et XVII^{e} siècles.

Mais en plus, la femme doit *donner son âme au diable.* C'est-à-dire qu'elle doit renier Dieu, la Vierge et les Saints et tout ce qui a trait à la religion chrétienne. Elle ne le fait jamais de gaîté de cœur. Satan représente l'antithèse de la religion. Ils sont incompatibles. Il faut que la sorcière abjure totalement Dieu pour se vouer à Satan. Mais il est difficile de perdre les habitudes d'une vie marquée par la



Extrait de : Hans Baldung Grien, Hexenbilder (Reklams Werk-monographien zur bildenden Kunst Nr. 61) Stuttgart 1961

La sabbat des sorcières 1510 par H. Baldung Grien,
† Strasbourg 1545

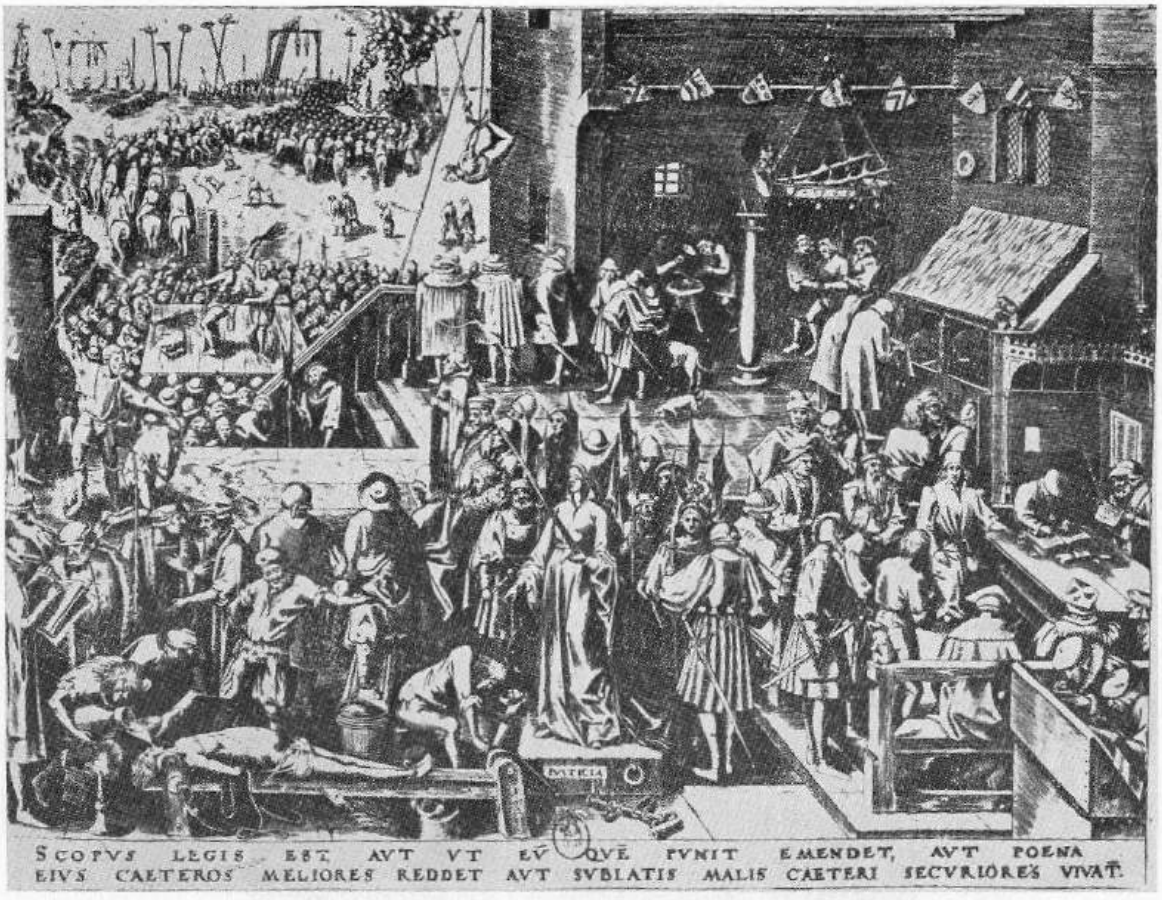


Photo Bibliothèque Nationale, Paris

La justice au XVI[e] siècle d'après Brueghel l'ancien 1559. A droite interrogatoire ; à gauche tortures avec le chevalet, l'eau qu'on force à boire, la chandelle pour brûler les pieds, un poids pour écraser le ventre gonflé d'eau, des verges pour fouetter. Au fond diverses exécutions

religion. Il arrive parfois involontairement à une femme de reprendre un geste ou une expression religieuse. Par exemple, une sorcière emmenée à cheval par huit démons en habits multicolores s'exclame « Jesus, was sind das für wüste Ritter ! » (quels horribles cavaliers !), et aussitôt tombe de cheval et se retrouve par terre. (on pense à un rêve interrompu !). Le seul fait de prononcer le nom de Jésus (habitude bien alsacienne : « O Jé ! ») ou de faire le signe de croix fait fuir Satan. De même, les assemblées démoniaques sont interrompues par la sonnerie des cloches des églises les plus proches. Les symboles religieux sont utilisés comme moyens de lutte contre Satan : l'eau bénite annule les maléfices. Une croix peinte sur la porte protège la maison contre les socières. Cela va même jusqu'à la superstition : des personnes portaient des objets anti-démon nommés « Agnus Dei ».

Certaines sorcières profanent les hosties ou blasphèment. Mais elles sont rares. En général, elles renoncent à Dieu, mais ne luttent pas contre lui directement quand elles n'y sont pas obligées. La religion est trop ancrée en elles par la coutume, elles n'en sont jamais totalement détachées, au grand désespoir de Satan. Si elles craignent encore les objets sacrés, elles n'ont par contre pas peur de s'attaquer aux personnes de leur village. Dans la pratique, être voué à Satan signifie l'aider dans sa lutte contre le Bien. La sorcière, par définition, fait le Mal. Elle vit une contre-morale, une contre-religion. Elle nuit systématiquement aux hommes, aux animaux et à la terre avec ses fruits. Elle est l'instrument du diable, son point de contact concret avec le monde. C'est à travers elle que se réalise le mal. Encore l'influence d'une théologie dualiste appliquée logiquement et naïvement par nos ancêtres.

3) *LES NOCES DE SORCIÈRES : HEXENHOCHZEITEN.*

a) *Les lieux.*

Lorsque le pacte est conclu, la nouvelle recrue de Satan est introduite dans la société bien particulière des sorcières. Ceci lors d'une réunion appelée « Hexenhochzeit », ou encore « Hexendantz » (danse de sorcières) ou « Hexenversammlung » (assemblée de sorcières). La femme, qui jusqu'ici ne connaissait que le diable, s'aperçoit qu'elle fait partie de tout un ensemble de sorcières. Pour chaque région, il existe des lieux de rassemblement privilégiés, un par village. Les noces se tenaient tantôt dans tel village, tantôt dans l'autre, parfois en cercle restreint, parfois en grandes assemblées où toutes les femmes ne se connaissaient pas. Les réunions ont lieu souvent sous un *groupe d'arbres* : Unter den Linden (tilleuls) au bord d'un village : à Bischofsheim, Moltzheim, Griessenheim, Rosenweiler, Mutzig. A Danckolssheim, c'était sous des aulnes et des sapins.

Les hauteurs de la vallée de la Bruche étaient les endroits rêvés pour les sabbats : Montagne de Mutzig, Schneeberg à Still, Preyberg et Breitenberg à Hasslach, Lützelberg, Himmberg à Netzbach, Falkenstein, Hennenberg, Heyberg à Grendelbruch ; Perring à Nessweil : Schleiffen et Hungerberg à Ottenrodt ; Katzberg à Urmath. Les *collines sous-vosgiennes* à vignes et vergers étaient très fréquentées : collines de Molsheim, Dalenheim, Hermolsheim, Danckolsheim, Avelsheim, Bergbietenheim, Scharrachberg, et surtout Bischenberg, Bruderberg et Scherberg à Bischofsheim. Plus en plaine, les collines de Wolxheim, Ergersheim et le Glöckelsberg à Blaesheim.

Dans la plaine, les *prés, marécages et landes* (Heiden) déserts sont propices à ces sombres réunions. Les environs de Hindisheim étaient très fréquentés : uff der gruenen Aue, im Bruech. Un pré s'appelle même « Hexenhonaw ». De même les prés autour de Sélestat et la forêt de l'Ill. Les pâturages communaux avaient l'avantage de mettre les troupeaux, victimes recherchées, à proximité des lieux de rencontre : à Avolsheim (Kuhleger), Altorff (Hart), Lipsheim, Sultz, Still, Hertzbach. Certaines forêts de plaine étaient hantées par les sorcières : Hindisheimer Wald, Schäffoltzheim, Valff, Barr, Bersch, Ernoltzheim.

Les *ponts* sur la Mossig, la Bruche et le Fischbach (Andlau) permettaient de produire du brouillard avec l'eau ou de noyer une victime. Le choix de *cimetières* (Altdorf), *églises et couvents* (Dumpeter, Trauthausen, Sankt Leonhard, Altbronn, abbaye de Molsheim) montre le désir de bravade des sorcières. Autre lieu fréquenté : les *carrières* : carrières de pierre de Mutzig, Rosheim, Bersch, de sable de Bischofsheim, de terre près du Dompeter. Les sorcières avaient l'audace de se réunir dans des bâtiments publics : tuilerie de Still, Laube de Dachstein, Hallenmarkt (marché) de Hindisheim, Gutleuthaus (léproserie), tours (Schmidttor, lindischen Thurn), moulins (Mittel-, Ober-, Bischofsmuehl), restaurants au Bouc, à la Clé dans la ville même de Molsheim. La plupart des lieux-dits existent encore de nos jours.

Les sorcières d'un même village et d'une même région étaient solidaires. Il y avait des luttes d'influence entre les sorcières de régions voisines. Elles se disputaient le droit de répandre leurs maléfices sur certains territoires. Anna Zirchin de Molsheim raconte que les sorcières de la région ont joué les récoltes de l'année aux dés avec leurs collègues du « Welschland » (France). Les alsaciennes ont perdu cette année-là (1630).

Cette familiarité était exploitée par les juges du tribunal. Ils faisaient avouer à une sorcière quelles comparses elles avaient rencontrées lors des festivités, pour engager des poursuites contre elles. Ceci est surtout évident pour les procès de Sélestat, où les femmes de la ville se dénonçaient les unes les autres : « J'ai vu une telle à tel festin » . . .

b) *Comment se déroulent les « noces » ?*

Le greffier du tribunal de Molsheim se contente de signaler les réunions, sans donner de détails sur les événements. Est-ce parce qu'on n'étalait pas ces faits au grand jour lors de l'audience au tribunal ? Ou parce que le greffier ne jugeait pas utile de les écrire ? Par contre, le rédacteur des procès de Sélestat semble prendre plaisir à décrire soigneusement les horreurs de ces noces. Dans les deux types de comptes-rendus, les moments principaux sont les mêmes : repas où l'on boit et mange ; danse et relations érotiques ; fabrication de poudres et travaux diaboliques et production de maléfices.

Sorciers et sorcières arrivent de toutes les directions en utilisant les moyens de transport les plus variés : à cheval sur les bâtons ou des fourches enduits de baume (Salben) diabolique ; dans des voitures tirées par des boucs, des lièvres ou des chats ; sur des boucs, moutons, ânes, chevaux, jeunes chiens, chats, cochons, oies. (L'oie sera d'ailleurs rôtie et mangée au cours du festin). A l'auberge au bœuf de

Sélestat, la vieille aubergiste à l'aigle arrive sur une levrette (Wintspiel) et la vieille Nonnenmacherin sur un cercueil. En partant, elles disaient : « fort in 1000 Teufels Nahmen » (En route, au nom de 1 000 démons).

C'est Satan qui préside les festivités. On mange et on boit beaucoup : « Essen und Zech », orgies et beuveries. Les mets servis sont les mêmes qu'à un festin « naturel » : viandes en tous genres, rôtis, etc... Mais le caractère spécial du repas est toujours marqué : on ne mange ni sel, ni pain, qui sont des symboles religieux. La provenance des vivres est spéciale : on mange des bêtes tuées par un maléfice et enterrées ou jetées à l'eau en attendant le prochain festin. En 1630, sur la montagne de Molsheim, les sorcières ont même fait cuire un enfant vivant dans un chaudron (Kessel). La chair a été mangée par l'assemblée, et le jus a servi pour produire des maléfices. Le vin de ces repas diaboliques est bien sûr du vin d'Alsace, provenant des meilleures caves, celles des abbayes ou des chanoines.

On danse au son des fifres et des violons (Pfeiffer und Geiger), des harpes et des chalumeaux (Schalmeyen). A Bischenheim, les musiciens sont assis sur les tilleuls. On danse à reculons et dos-à-dos. L'atmosphère est des plus érotiques. Le diable tourne les pauvres femmes en dérision. Par exemple, il transforme une vieille femme de Sélestat en chandelier (Liechtstock) en lui plantant une chandelle dans le corps. Puis, il la fait tomber à la renverse, ce qui fait rire l'assemblée. Les couples s'unissent au nom du diable. Celui-ci procure un compagnon à chaque sorcière. Ceci indique qu'il n'y avait pas un seul diable, mais Satan et des acolytes. Ce point n'est pas très explicité dans les textes. Le diable semble attribuer un autre diable à chaque femme, d'où les divers noms de diables. Satan organise les ébats, dispose de chacune à sa guise, tout en traitant les sorcières avec mépris. Ceci se poursuit jusqu'au lever du jour, à la sonnerie des cloches. A Sélestat, il est arrivé qu'un veilleur de nuit placé sur le mur d'enceinte surprenne une telle assemblée.

Mais le seul but de ces réunions n'est pas le festin et la danse. Il s'agit aussi de procéder en commun à des actes maléfiques. Ensemble, les sorcières font cuire différents ingrédients que le diable leur a donnés. Elles utilisent pour cela un grand chaudron : « schwarze und grüne Sachen in Hafen gesotten » (des choses noires et vertes bouillies dans un chaudron). Nous retrouvons les couleurs diaboliques. On donne rarement des précisions sur la nature de ces matières : le diable ne divulguait pas ses secrets. Une fois, c'étaient des graines ramassées dans les champs par des sorcières changées en corbeaux, une autre fois, des os ramassés sur un tas d'ordures. Lorsqu'il a bien mijoté, le contenu du chaudron est renversé selon des règles bien précises. Si la forme n'est pas respectée, le maléfice ne se produit pas. Il faut être tourné dans une certaine direction... C'est à la fin des assemblées que les sorcières répandent les produits ainsi fabriqués sur l'objet choisi : vignes en fleurs, arbres fruitiers, champs. Ces maléfices sont nommés « Wetter » (mauvais temps). Selon la saison, elles s'attaquaient aux vignes, arbres ou cultures dans la phase la plus délicate de leur végétation. Au printemps, elles étaient accusées de provoquer les gelées matinales qui détruisaient les fleurs des arbres ou les jeunes feuilles des vignes. D'autres cueillaient les fleurs et les brûlaient. Ceci nous explique pourquoi les gelées ont souvent lieu le matin, juste avant le lever du jour ! En été, elles font pourrir les raisins par des pluies ou des grêles empoisonnées. Elles

envoyaient aussi des corbeaux picorer les grains dans les champs ou des pigeons manger les pointes des plants de moutarde. En automne, elle noient le paysage sous le brouillard.

Là aussi, c'est Satan qui dirige les opérations. Il fournit les produits de base ou envoie les sorcières se les procurer. Il contrôle la fabrication des poudres (Pulver) et baumes (Salbey). Il commande leur utilisation et désigne les objectifs. Les sorcières ne font qu'exécuter ses ordres. Elles sont ses instruments. Il leur indique où et contre qui exercer leurs maléfices. Les femmes se révoltent parfois contre cette situation : elles refusent de faire du mal à des personnes pauvres ou à des amis innocents. En 1620 à Avolsheim, le diable a ordonné aux sorcières de détruire la récolte de raisins, sur la suggestion d'une femme riche qui avait encore du vin dans sa cave. Les pauvres ont refusé leur accord : cela aurait nui à toutes les familles pauvres. L'assemblée s'est dispersée sans exercer les maléfices. Nous voyons que même les « sorcières » étaient profondément respectueuses de la valeur des produits de la terre et qu'elles ne les détruisaient qu'à contre-cœur. Certaines qui refusent de nuire à des amis exercent le maléfice contre elles-mêmes. Souvent, Satan bat celles qui refusent de lui obéir, ou celles qui arrivent en retard aux assemblées. Il fait payer une taxe pour dispenser la sorcière de sa présence.

4) *LES MALÉFICES.*

Il existe deux types de maléfices : ceux qui sont opérés par l'assemblée au cours des noces et ceux qui sont accomplis à d'autres moments, isolément, par les sorcières.

Dans le deuxième cas aussi, c'est Satan qui indique le mal à faire et donne les produits nécessaires.

Les maléfices exercés collectivement ont pour aire un lieu-dit, un village ou toute une région. Ce sont souvent des endroits proches des lieux de réunion. Les lieux-dits sont toujours indiqués. Les méfaits opérés par une sorcière seule ont pour objet les personnes et animaux de son entourage. Elle nuit à ses amis et voisins, même à sa famille. Elle s'attaque aux personnes elles-mêmes et à leurs biens : bêtes et terres.

C'est cet aspect de la sorcellerie qui touchait le plus directement nos ancêtres du XVII[e] siècle. Dans chaque village se produisaient des faits plus ou moins inhabituels qui étaient qualifiés de sataniques par les habitants. Aussitôt, une femme ayant une réputation de sorcière était soupçonnée, puis accusée d'avoir commis le maléfice. Des faits facilement explicables de nos jours, et même à l'époque dans d'autres niveaux de la société, ne pouvaient être compris par les gens simples. Ils leur trouvaient une origine surnaturelle. Ceci surtout dans le domaine de la médecine et de la météorologie.

Les sorcières avouent avoir nui d'innombrables manières aux personnes elles-mêmes : hommes, femmes et enfants. L'un des moyens le plus utilisés était l'empoisonnement. La sorcière mettait les substances que lui avait données de démon dans les aliments de sa victime : dans la soupe, dans le vin rouge ou blanc, le fromage. Ce poison est une poudre noire, blanche ou verte. D'autre fois, elle met des herbes :

(Teufelskraut), des racines, des plumes, de la suie, de la graisse de porc. Lorsque la sorcière s'adresse à un enfant, les produits sont mis dans des gourmandises : des gâteaux, des pommes ou poires séchées en tranches (Bierenschnitzel), des pommes rôties, des tartines : « ein Bieren schnitzel, das Ihr der Teufel zugestellt, in sein Hendelin geben » (Elle a mis dans sa petite main une tranche de poire séchée que le diable avait mise à sa disposition). Nous retrouvons les pommes offertes par les sorcières dans « Hänsel und Gretel », « Blanche-Neige » et autres contes. Des Messieurs de la Chancellerie de Saverne ont été empoisonnés par Anna Metzger, patronne d'auberge à Sultz : le diable lui avait donné de la poudre à mettre dans le poisson. Le même sort était réservé aux invités d'une noce, à 5 piocheurs, à 2 conducteurs de voitures. De même, à l'auberge au bœuf (Bilexen) de Sélestat, on mangeait du rat à la place de poulet et d'oiseaux rôtis, des souris au lieu d'alouettes, des chats, des serpents. Une sorcière a donné du vin empoisonné à une journalière qui venait travailler chez elle avec son rouet ; d'autres en font boire à leur mari, à des visites, des clients, des domestiques. On mettait aussi du poison dans la bouillie des bébés (Bab), dans la semoule et le lait.

D'autres personnes étaient tuées directement par les sorcières : elle poussait les vieilles personnes dans l'escalier, en paralysait d'autres en les touchant, ou en les frappant avec des baguettes (teufliche Ruetlin) : que de gens avaient la jambe gauche, une épaule, un bras paralysés ! (gelehmet). La sorcière plaçait des baguettes à l'intérieur du corps des victimes. Ceci est une croyance magique au sens propre du terme. Par exemple, elle a mis un « wischwerck » dans le pied d'un domestique « Welsch » (français). Des enfants devenaient aveugles, sourds ou muets par son action. Des personnes enflaient parce qu'elle leur insufflait du poison dans la bouche (aufblasen). Par simple contact, elle arrête le cœur ou paralyse la partie du corps touchée : pied gauche d'une vieille femme, épaule, cuisse, hanche, parties sexuelles des petits garçons, tête, cœur. Untel qui a été paralysé marche aujourd'hui encore avec des béquilles (en 1623). Ceci pour prouver la réalité de ces maléfices. Elle écrase le cœur des petits enfants : « ein Griff umbs Hertzlin geben ». Un autre moyen de paralyser est d'enduire une partie du corps d'un baume satanique ou d'y poser des plantes. Elle égorge même des personnes.

Elle provoque aussi des accidents. Elle fait souffler le vent pour faire tomber un homme monté dans un arbre pour cueillir des fruits. Un autre pousse un homme qui tombe à la renverse sur son « Ruckkorb » (panier à dos). Ou bien elle fait tomber des enfants d'un cheval ou d'une charrette. Elle fait tourbillonner le vent sous la jupe de la fille du « Pastetenbeck » (pâtissier) d'Oberhaslach, ce qui la soulève et la fait tomber dans le puits du couvent (Stift).

La sorcière cherche aussi à provoquer des maladies mentales : elle prend la cervelle de ses victimes, ce qui les rend folles. Il est arrivé qu'un chat mange la cervelle ! Parfois, elle remplace la cervelle par un chiffon. Ou elle gonfle la tête en provoquant une circulation d'eau.

Elle intervient aussi dans le domaine de la sexualité, privant les hommes de leur virilité ou rendant des femmes stériles. Mais ses victimes les plus recherchées sont les femmes qui viennent d'accoucher et les nouveaux-nés non encore baptisés : leur

âme est acquise à Satan. Plusieurs sage-femmes ont été accusées de sorcellerie. Ceci était expliquer les causes par les effets.

Pour commettre ses méfaits incognito, la sorcière se change en chat, en rat, en chien, en corbeau ou en loup. Elle tue un journalier en s'asseyant sur ses genoux sous forme de chat.

Elle provoque aussi des disputes et des crimes. A Trauttenhausen, une sorcière qui était servante chez les religieux observait deux d'entre eux en train de jouer. Pour les induire en tentation, elle a posé un couteau sur la table, selon la suggestion du démon. L'un d'eux l'a saisi et en a transpercé l'autre.

Parfois, c'est une maison entière qui est ensorcelée : il suffit d'enduire le seuil d'une pommade ou d'y poser des herbes (orties).

Une manière indirecte de nuire aux gens était de s'attaquer à leurs animaux domestiques. Les sorcières utilisaient aussi des poudres empoisonnées et des poudres pour tuer les bêtes : vaches, taureaux, veaux, porcs, chevaux, chèvres, moutons. L'élevage avait une grande importance pour les ressources des foyers de notre région, et la perte d'une bête était une catastrophe. D'où le mal commis par les sorcières. Parfois elles empoisonnaient le pâturage communal lui-même (Allmend), nuisant à tout le village. Chaque sorcière avoue le détail des méfaits commis, citant toujours la couleur de l'animal tué : une vache rouge, un taureau noir, un cheval brun . . . Elles étranglaient les bêtes, les battaient avec des baguettes de noisetier, les chevauchaient à mort (ein Kalb zu todt geritten), les noyaient (un âne à Avelsheim), enduisaient les cordes de bavure diabolique, prenaient le lait des vaches, mettaient du poison dans la crèche (Krippe), aveuglaient les chevaux.

Ceci est une synthèse des divers types de méfaits opérés par les sorcières. Elle nous permet de nous faire une idée des diverses maladies qui régnaient à cette époque, et de mettre en évidence l'ignorance totale de nos ancêtres à ce sujet. Leur seul recours contre leurs malheurs était de trouver un auteur et de le poursuivre.

Mais les comptes-rendus nous indiquent dans tous les détails ce que chaque femme avoue avoir fait. Les moins nocives n'ont que des paralysies à leur actif. Mais la plupart reconnaissent au moins un, sinon plusieurs meurtres. Chacune utilise toute la panoplie des moyens mis à sa disposition par Satan. Une vétérane, Margreth Langin de Rosenweiler, a fait quitter la vie à plus de 50 personnes. Elle est incapable de les nommer toutes ! Il arrive même souvent qu'une femme s'attaque à sa propre famille. Il n'est pas rare qu'elle s'accuse d'avoir empoisonné son mari ou tué son plus jeune enfant en lui pressant le cœur. Anna Blinzerin de Dalenheim a tué son frère et aidé à tuer sa mère et son père.

Malgré les apparences, les sorcières ne sont pas toutes dépourvues de cœur : certaines sacrifient leur famille pour épargner des amis. D'autres, ayant paralysé quelqu'un, sont prises de pitié et lui rendent la santé (Ihm wieder geholfen). En avouant, elles insistent toujours sur le fait qu'elles ont agi sous la contrainte de Satan.

Est-ce une manière de décliner leur responsabilité pour des actes réellement commis ? Ou sont-elles les victimes de l'ignorance de leurs contemporains ?

III. - LE JUGEMENT ET L'EXÉCUTION

Après avoir entrevu directement ce monde particulier des sorcières et démons dans leurs activités habituelles, revenons-en au déroulement du procès, et plus spécialement à la manière dont on considérait les accusées.

Les aveux sont faits et ont été lus aux jurés. Après l'intervention des témoins à charge règlementaires et la plaidoirie de l'avocat, le jugement (Urtheil) est demandé. L'avocat considère que la pauvre accusée a déjà assez expié sa faute depuis qu'elle a été arrêtée : elle a été soumise à la haute torture par le bourreau (hochgefoltert), a dû surmonter des liens, des grands maux et douleurs. (Ceci en dit long sur la manière dont on traitait les prisonniers). En fait, cet avis de l'avocat n'est jamais écouté.

Toutes les sorcières dont nous connaissons le procès, aussi bien à Molsheim qu'à Sélestat, ont été condamnées à mort. Voici l'une des formules de condamnation : « L'accusée, par sa sorcellerie variée et ses maléfices a hautement péché contre la loi divine et le droit . . . Pour cela, au nom de l'écriture divine et de la constitution romaine impériale, elle doit expier dans son corps et sa vie, en punition bien méritée pour elle, et en exemple et avertissement pour les autres. »

L'issue du procès allait de soi, et l'on peut avoir des doutes sur « l'objectivité » avec laquelle il était mené. Il y a tout de même des cas de libération de sorcières. Hecker en cite un à Munster. Les procès sont surtout révisés quand la condamnée se rétracte après avoir avoué. Il arrive que l'on remette les paroles des témoins en question, et que l'on fasse preuve d'esprit critique envers les aveux des sorcières. A Munster, en 1601, on s'est rendu compte que les témoignages ne concordaient pas avec les aveux et que certaines choses avouées étaient impossibles ou invérifiables. Mais le plus souvent, on se contente de suivre la routine.

Selon la gravité des maléfices commis, l'exécution se déroulera de manière différente. Le processus est prescrit dans tous ses détails dans le jugement. La manière avait en effet une importance capitale : les exécutions avaient lieu en public, et c'est la présence du public qui leur donnait tout leur sens. Ceci est affirmé dans la formule de condamnation : leur but est certes de punir les coupables, mais aussi de servir d'exemple aux pieuses personnes, pour qu'elles vivent toujours selon le bien : « Dass er den Frommen ein Starck Exempel bringt, dass er immer gut lebe. » Il s'agit d'une mise en scène minutieusement mise au point destinée à maintenir les hommes dans le « droit chemin » en leur faisant horreur du mal. C'est par la peur que l'on faisait respecter les principes moraux et religieux. On peut aller plus loin en disant que l'on choisissait des victimes pour, à travers elles, libérer la société du mal. En fait, c'est la ville entière qui exécutait la sorcière : d'abord, en la dénonçant, ensuite en assistant à son exécution. L'ensemble des « bien-pensants » éliminait ainsi les brebis galeuses, et se donnait bonne conscience.

Le règlement ordonne ainsi le déroulement de l'exécution : — Le bourreau attache les mains de la sorcière derrière son dos, comme à un voleur. Il la conduit en dehors de la ville au lieu d'exécution et la pend au gibet entre ciel et terre, la faisant passer de la vie à la mort. Ces instructions étaient suivies à la lettre. Le plus souvent, les sorcières étaient brûlées : « Zur Esche und Pulver verbrandt ». Les

cendres étaient enterrées. Parfois, on faisait la grâce de décapiter les accusées à l'épée avant de les brûler, ou bien on les étranglait. Mais les sorcières les plus redoutables étaient brûlées vives. Par exemple, la sage-femme Barbara d'Ergersheim a été brûlée vive en 1621 car elle avait commis des meurtres horribles et très regrettables. Sur le chemin entre la prison et le lieu d'exécution (Walstadt), on lui a infligé 3 marques avec des pinces rougies au feu. Même les lieux étaient imposés : Eva Rimmerin de Bergbietenheim, a été marquée au fer rouge une fois sur la place du marché (de Molsheim), et une fois devant la porte de la ville. Elle avait tué 2 enfants, 2 hommes, une femme, du bétail, et provoqué des intempéries. Le meurtrier du prieur de la Chartreuse de Molsheim a été exécuté en 1619 : on lui a coupé la main droite avec une hache au marché. On l'a attaché à un traîneau jusqu'au Walstadt. En route, il a été marqué au fer près de la porte et au Walstadt. Là, on lui a cassé les 4 membres à 4 endroits. Puis on l'a mis sur la roue, et enfin avant qu'il soit tout à fait mort, on l'a exécuté au gibet. Ceci donne une idée de la cruauté des châtiments corporels. Les sorcières étaient effectivement touchées dans leur corps et dans leur vie.

Certaines ont pris le devant et se sont suicidées. Jacob Helgenstein, sorcier de Sélestat, a offert son âme au diable en présence de 2 gardiens de prison, puis s'est suicidé avec la chaîne attachée à son pied. Une vieille femme était trop malade pour être transportée sur les lieux de l'exécution. Elle est morte dans sa cellule.

Mais ces tristes spectacles opéraient-ils l'effet prévu sur les spectateurs ? Peut-être avaient-ils comme résultat d'éveiller chez certains la cruauté latente ? Le ton sur lequel est écrit le « Blutbuch » pourrait donner une indication sur la manière dont étaient considérées les sorcières. Nous y discernons un mépris mêlé de pitié. On dit « die arme Frau », « der arme Suender » : la pauvre femme. On les plaint de s'être données au diable. Nous n'avons pas trouvé de traces de haine féroce, ni de sympathie. Tout ceci a dû créer une atmosphère de haine et de suspicion : l'un devait soupçonner l'autre, soit d'être sorcière, soit de l'avoir accusé. Si l'on ajoute à cela le fait que la région était le lieu de guerres successives, avec tout ce que ceci implique pour les habitants : armées cantonnées, hommes partis, risque de pillage et d'incendie, on se rend compte que les gens du XVII[e] siècle ne pouvaient vivre en paix. Dans le Blutbuch, il est fait allusion non seulement au début de la guerre de 30 ans (Mansfeldischer Krieg), mais aux guerres qui l'ont précédée : « Schweizer Krieg », « Margräfischer Krieg », « Brandenburgischer Krieg ». Ceci a contribué à désorganiser la vie et les habitudes.

Cela a aussi été l'occasion de transgressions réelles des règles. En particulier, la présence des soldats explique les démons tentateurs dont parlent les sorcières. Les autorités essayaient de réagir. La poursuite des sorcières était l'un des moyens de rétablir l'ordre. Mais elle contribuait aussi à attiser les haines entre les particuliers. Le remède amplifie le mal. On devient soupçonneux, on dénonce, on se délecte du spectacle des exécutions, les imaginations travaillent sur le thème des maléfices. Des excès se produisent. Les méfaits les plus naturels sont attribués abusivement aux sorcières. La superstition est encouragée au lieu d'être démystifiée. Le fait même de la sorcellerie était admis comme une évidence.

IV. - INTERPRÉTATION DES PROCÈS DE SORCELLERIE

Au cours de l'étude des procès locaux, nous avons émis certaines interprétations de la sorcellerie qui étaient suggérées par les faits précis considérés. Il est intéressant d'essayer d'en faire le bilan, pour mieux comprendre nos ancêtres du XVII[e] siècle.

Insistons sur le fait qu'il ne s'agit ici que d'indiquer des directions de recherche, et non pas d'apporter des solutions définitives au problème complexe de la sorcellerie.

Bien sûr, les cas de Molsheim et Sélestat ne sont pas isolés. Dans toute l'Alsace, de tels procès ont eu lieu, surtout dans la 2[e] moitié du XVI[e] et la 1[re] moitié du XVII[e] siècle. C'était une véritable épidémie de procès et d'exécutions. Chaque centre de juridiction menait les siens. Ces phénomènes s'étendaient aux régions voisines : Franche-Comté, Lorraine, et même à l'Europe en général, y compris l'Angleterre.

Les procès de sorcellerie peuvent-ils se situer dans le cadre de la lutte générale contre les hérésies sous toutes leurs formes ?

Les premiers procès de sorcelleries étaient organisés par l'Inquisition selon la Bulle d'Innocent VIII en 1484. Au début, les sorcières semblent avoir été assimilées aux hérétiques : elles aussi créent une nouvelle « religion » et une nouvelle morale à côté de celle de la société. Elles mettent le dogme en danger. Mais à Molsheim en 1620 et à Sélestat, les procès étaient menés par les autorités civiles. Il y a eu entre le XIV[e] et le XVII[e] siècle un changement de l'autorité des procès. La société a pris la relève de l'Eglise.

Les persécutions n'ont pas été régulières. Elles ont eu lieu par vagues plus ou moins fortes et durables. Le paroxysme a été atteint entre 1570 et 1630 en Alsace. Les procès ont été interdits à la fin du XVII[e] siècle sous l'influence d'hommes plus éclairés, par exemple des Jésuites de la Contre-Réforme. L'ordonnance d'interdiction de Louis XIV est de 1682.

1) *LA SORCIÈRE, VICTIME DE SON ÉPOQUE.*

Tout au long de l'histoire, il a été question de sorcellerie. Il y a toujours eu des sorcières dans les villages, tacitement admises ou tolérées. Mais à certaines périodes, ces faits ont été mis en évidence par leur persécution même. Ainsi, absence de persécution connue ne veut pas dire absence de sorcières.

Nos questions portent à présent sur le fait même de la sorcellerie. Le premier problème est celui de la réalité de ces phénomènes. Sont-ils le produit de l'imagination des gens des XVI[e] - XVII[e] siècles, ou ont-ils réellement existé ? Les accusées ont-elles réellement assisté à des réunions diaboliques et répandu leurs maléfices ? Croient-elles sincèrement l'avoir fait ? Ou sont-elles conscientes d'inventer tout ceci ?

Le ton des victimes avouant leurs fautes paraît sincère. Mais nous ne les entendons parler que par l'intermédiaire du greffier. Et il est évident que cette spontanéité a été « suggérée » par la torture et les menaces. En tout cas, à aucun

endroit du « Blutbuch » ne perce un accent d'incrédulité, quelle que soit l'invraisemblance des faits avoués.

Parmi les méfaits reconnus par les sorcières, il existait une part d'événements réellement vécus. Il a dû arriver que des femmes rencontrent un bel inconnu et trompent leur mari. D'ailleurs, il semble qu'une assez grande partie des accusées ait de toute façon risqué une condamnation pour «mauvaises mœurs». L'une d'elles dit que le diable lui avait garanti qu'elle serait tout au plus accusée d'adultère, et non de sorcellerie. Il y une grande différence entre les conséquences d'une sévère amende à la peine de mort. Pourquoi alors dire que leur amant était le diable ? Des bêtes et des gens sont tombés malades, ont été paralysés, ont eu des accidents. Pourquoi attribuer cela à Satan par l'intermédiaire d'une sorcière ? Pourquoi rechercher une personne comme cause des intempéries ? Les faits énumérés ont tous ou presque réellement eu lieu. Certain ont même été causés par des personnes. Mais le contexte dans lequel on les place n'a rien d'objectif. Ils sont exposés sous un éclairage spécial qui tend à les rendre surnaturels. Une ambiance extra-ordinaire est créée. C'est justement cette manière de considérer la réalité qui est à expliquer.

En fait, juges, accusateurs et accusées font partie de la même Société et sont unis dans les mêmes croyances. Ils sont pris dans le courant de pensée de leur époque et ne font que traduire dans les faits ce qui leur est suggéré par différents moyens et constitue la mentalité de leur Société. Il s'exerce sur tous une pression globale. Les procès de sorcellerie permettent de mettre en évidence le mécanisme de ces influences réciproques, et de connaître l'atmosphère règnant dans les villes et campagnes alsaciennes aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles.

Il est évident pour tous que Satan peut réellement organiser des réunions auxquelles se rendent des habitantes des villages. (Ceci peut être basé sur le souvenir d'anciennes fêtes « païennes »). Il est admis aussi que l'on puisse agir sur quelqu'un à distance, soit par la pensée (lui souhaiter du mal), soit par l'intermédiaire de produits diaboliques. La mentalité magique était encore vivante au XVII^{e} siècle. Pourtant, au XVI^{e} siècle, l'esprit de la Renaissance s'est étendu dans toute l'Europe. Au XVII^{e} siècle, la science s'est développée selon les lois de la raison. Les penseurs que nous connaissons sont des rationalistes (Descartes). Mais ceci ne concernait qu'une infime partie de la population. L'évolution s'est faite beaucoup plus lentement chez la plupart des gens. Non seulement chez les habitants de la campagne, mais aussi dans les villes. D'ailleurs, même les autorités comme nous l'avons constaté, n'étaient pas beaucoup plus éclairées que leurs sujets.

Le « non-naturel » était présenté dans la vie quotidienne parallèlement au « naturel », aux faits objectifs. En un sens, on faisait la distinction entre les deux : certains objets, personnes ou événements sont qualifiés de « diaboliques » par opposition aux objets ordinaires. Mais en fait, les deux sont étroitement mêlés et l'un intervient dans l'autre. Ce sont les caractéristiques à la fois de la mentalité magique et religieuse. Ce surnaturel s'introduit dans la vie quotidienne. Et les faits de tous les jours sont intégrés naïvement dans la description du non-naturel : Satan est décrit sous la forme d'un contemporain. La peinture de la rencontre entre

Satan et la sorcière, le récit des maléfices sont autant de scènes tirées de la vie que connaissent les accusées. Cet enchevêtrement du réel et du surnaturel explique la possibilité de la croyance à la sorcellerie : cela n'étonnait personne que Satan parle à une voisine ou que celle-ci prenne la cervelle d'un enfant. Il n'y avait pas de nette séparation dans l'esprit des gens entre le réel et l'imaginaire, ni entre le rationnel et l'irrationnel. La croyance à la sorcellerie est une réponse à l'appétit d'ineffable de nos ancêtres. En même temps, ils recherchent l'ineffable dans la religion officielle « positive » et dans les croyances para-religieuses souvent « négatives » comme la sorcellerie.

D'où l'importance à cette époque des auteurs que nous nommons « parallèles » mais qui en fait étaient les plus connus de l'ensemble de la Société : par exemple Jacob Boehme. Ils sont en accord avec la mentalité de leur époque, et il s'établit une interaction entre eux et la population. D'ailleurs, cette mentalité n'est pas encore totalement éteinte de nos jours. Dans certains villages ou dans des fermes retirées, on entend encore parler de sorcières jetant des sorts, paralysant des hommes, donnant des bonbons aux enfants. On sait que telle femme est sorcière : sa mère lui a transmis « Le Livre ». Aussitôt, tous les gestes de cette femme sont interprétés dans l'optique du surnaturel diabolique. Cette référence à des cas contemporains permet de comprendre rétrospectivement la psychologie de nos ancêtres.

Ceci conduit à penser que la sorcière est tout aussi victime que ses victimes : elle subit les conséquences de la mentalité encore primitive de son époque. Elle ne peut pas résister aux accusations de son milieu. D'une part, parce que tous les gens simples du XVII[e] siècle étaient intimement convaincus de la toute-puissance des autorités et des personnes « instruites ». Il ne leur serait pas venu à l'idée de contester ce qu'affirmaient les « savants », procureurs, juges, même si elles savent en elles-mêmes que cela n'a aucune réalité. Ensuite, parce que la sorcière subit la pression de la communauté de son village. Elle se trouve désignée en tant que sorcière par la rumeur publique. Elle finit par être persuadée elle-même qu'elle est vraiment une sorcière et qu'elle a commis tous les maléfices dont on l'accuse. Il s'exerce sur elle de la part des autorités une suggestion extrêmement forte, une pression psychologique. L'accusée n'a pas les moyens de se défendre. Elle est la victime de la Société.

Ceci explique la similitude des aveux des sorcières : leur contenu est dicté à la fois par la rumeur publique et les questionnaires des juges. Mais en accord avec ces croyances populaires et parallèlement à elles, se trouvent les théologiens qui ont, dès le Moyen-Age, fait naître une certaine idée de Satan et l'on propagée dans les milieux populaires.

Et ce dualisme chrétien lui-même n'est-il pas en accord avec les croyances populaires dites « païennes » telles qu'elles ont existé avant et à côté de la religion chrétienne ? Les sorcières ont été victimes de la mentalité ainsi créée par ces interactions. Elles ont subi une double pression : celle de l'influence extérieure de la société et, comme nous l'avons observé à propos de la rencontre avec Satan, celle de leur propre inconscient. L'inconscient se sert des « on-dit » pour s'exprimer.

2) *DÉMYSTIFICATION*

Au XVII[e] siècle, peu de gens ont opéré un examen critique des procès de sorcellerie : tous les acteurs de cette scène étaient pris dans l'esprit de l'époque. Seules quelques rares personnes ont essayé de faire prendre conscience par leurs contemporains de ce qu'ils faisaient. La réflexion critique peut porter sur différents aspects de la sorcellerie.

D'abord les *maléfices*. De nos jours, la quasi-totalité des faits en question s'explique scientifiquement, donc par des moyens naturels. On n'a plus besoin de recourir à la magie pour expliquer qu'une vache est « paralysée », que la gelée matinale détruit les fleurs des vignes ou qu'un nouveau-né meurt. Le développement de la médecine rend l'explication des maladies par la sorcellerie inutile. Nous savons maintenant pourquoi la mortalité infantile était fréquente, et comprenons pourquoi plusieurs sage-femmes ont été accusées de sorcellerie. La météorologie et la physique ont découvert les véritables causes des intempéries.

Nos ancêtres n'avaient d'autre moyen de lutte contre leurs maux que d'en accuser quelqu'un. Est-il possible que personne n'ait pensé à une cause naturelle ?

Un autre point qui porte à réflexion est celui du *comportement de la sorcière*. D'abord, pourquoi y a-t-il eu beaucoup plus de femmes que d'hommes accusées de sorcellerie ? Ceci relève d'une forte misogynie, qui se retrouve d'ailleurs dans les œuvres d'art peu flatteuses pour les sorcières représentées.

Le fait que la sorcière avoue n'est pas une preuve de la réalité de la sorcellerie. Nous avons vu quelles pressions physiques et psychologiques avaient ces aveux pour résultat. De nos jours aussi, nous connaissons de cas où la torture parvient à faire avouer de faits qui n'ont jamais été vécus par l'accusé. La faim, la faiblesse physique peuvent provoquer des hallucinations, des délires que l'on fait passer pour des aveux. Peut-être peut-on parler dans certains cas de développement maladif de l'imagination. Peut-être certaines accusées étaient-elles des malades : épileptiques . . . La médecine, la psychologie et la psychanalyse permettent actuellement d'expliquer le comportement des prétendues sorcières et d'en enlever tout le mystère — ou presque —.

Nous pouvons conclure de ces différents aspects que la sorcellerie n'existait pas en tant que pratique indépendante, tout au moins en Alsace au XVII[e] siècle. Elle était un ensemble de croyances créé par la population en agglomérant des éléments empruntés à des domaines divers : réminiscences d'anciens rites païens, religion, médecine populaire, coutumes. Peut-être certaines personnes étaient-elles portées plus que d'autres à se dire ou à se faire dire sorcières à cause d'une particularité physique, psychologique, de manière de vivre ou même de certaines actions maléfiques effectivement exercées. Mais il semble qu'il n'y ait pas eu de « véritable » sorcière.

Est-il cependant possible de nier totalement les phénomènes non-naturels auxquels la sorcellerie fait allusion ? Le fait même que les hommes parlent de sorcellerie indique qu'ils ressentent l'existence d'un domaine autre que celui de la société, de la pensée et de la religion habituelles. Tout au long de l'histoire, l'intérêt pour l'« Autre » s'est manifesté à côté de la pensée rationnelle, tantôt

étouffé par celle-ci, tantôt plus ouvertement, selon les époques et les milieux. Malgré les répressions, il existe toujours un monde parallèle de personnes ayant des affinités avec le « surnaturel », que ce soit sous un aspect positif ou négatif.

L'intérêt pour la sorcellerie — autant que la sorcellerie elle-même —, s'intègre dans ce monde. Nos ancêtres participaient à cette recherche de l'extra-naturel. Ils aspiraient à une solution surnaturelle de leurs problèmes concrets. La société ne leur apportait aucune aide. Même la religion en décevait certains. Le recours à Satan était alors la seule solution.

Mais nous avons vu que ce recours à Satan était plutôt imaginaire que réel, et que les sorcières étaient aussi victimes que malfaisantes. Les modestes accusées d'Alsace n'étaient que les victimes lointaines d'une répression dont le sens les dépassait. Elles ont été accusées d'avoir pris part concrètement à des événements dont la rumeur publique, participant à l'appétit de surnaturel propre à une grande partie de la société, affirmait l'existence. Elles ont cru ce que leur suggéraient les autorités et la croyance populaire : que les sorcières existaient et qu'elles étaient des sorcières.



Photo BNU, Strasbourg

Sabbat des sorcières dans EMEIS, recueil de sermons de Geiler prononcés en 1508, publiés en 1515

TABLEAU PAR VILLAGES ET ANNÉES DU NOMBRE DES SORCIÈRES CONDAMNÉES A MORT PAR LE TRIBUNAL DE MOLSHEIM

Village	1620	1621	1622	1623	1624	1625	1626	1627	1628	1629	1630	Total
Molsheim ...	6	6	—	3	1	2	—	—	—	—	2	20
Bischoffsheim	2	5	—	2	1	—	—	—	—	—	—	10
Still	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Natzwiller ...	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Grendelbruch	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	3
Russ	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Hersbach ...	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Oberhaslach .	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	5
Niederhaslach	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Haslach	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Urmatt	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Netzenbach .	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Dinsheim ...	1	—	—	—	1	2	—	—	—	—	—	4
Griesheim ...	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Gresswiller .	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Holtzheim ...	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2
Hindisheim ..	—	4	—	1	3	2	—	—	—	—	3	13
Lipsheim	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Altorf	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	2
Avolsheim ...	2	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	5
Biblenheim ..	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Bergbieten ..	—	2	—	1	—	3	—	—	—	—	1	7
Dachstein ...	—	3	—	1	3	—	—	—	—	—	—	7
Ergersheim ..	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Ernolsheim ..	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Wolxheim ...	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Dahlenheim .	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Soultz [I. B.] .	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	2
Heiligenberg .	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Rosenwiller ..	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Saint-Pierre .	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Oberottrott ..	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Total p. année	26	38	—	15	11	14	—	—	—	—	6	110

Châteaux de la forêt d'Obernai

par JEAN BRAUN

I. - LE CHATEAU DE BIRKENFELS

LE château, dit aussi Bergfels, Bergfelderschloss et Birckwaldschloss, fut construit vers 1250 ou 1260 par le chevalier Burckhart der wise (weisse) Beger (Bagarius Albus) issu d'une des plus vieilles familles de *ministériaux* épiscopaux de Strasbourg [1]. L'édification eut lieu sous le Grand Interrègne, au moment où l'évêque de Strasbourg (Henri de Stahleck ou Walter de Géroldseck) était maître du territoire d'Obernai, après la chute des Hohenstaufen [2].

Beger fut cependant confirmé dans son fief en 1289 par Rodolphe de Habsbourg (il ne comprenait cependant aucun territoire autour du castel proprement dit), et reçut le droit de couper du bois dans la « Grande Forêt », moyennant prestation éventuelle de l'aide militaire féodale à la ville et paiement annuel d'une livre de cire au profit de la chapelle de la Vierge du Kapellturm.

Les Beger acquirent plus tard aussi la moitié du Hagelschloss (sur les Erb en 1434, l'autre moitié restant aux Rathsamhausen-Ehnweyer, le château lui-même étant en ruines depuis 1406), le castel de Schwarzenbourg (près Munster), la moitié du village de Hohenburgweiler, ainsi que ceux de Mundolsheim (en copropriété avec les Rathsamhausen), de Mittelhausbergen et de Geispolsheim, où ils possédaient également une résidence forte, comme aussi à Dachstein et à Westhoffen.

Après l'extinction des Beger en 1532, le Birckenfels passe à Conrad Joham de Mundolsheim (la famille reçut en 1773 le titre de baron et s'éteignit en 1820). Il était en ruines depuis la fin du XVI[e] siècle, mais resta en possession des Joham jusqu'à la Révolution, ainsi qu'un fief castral à Obernai. En 1814 Nicolas Wolf, chef d'un groupe de partisans, y avait momentanément établi son « quartier général », après l'extermination, le 4 janvier 1814, d'une patrouille de cosaques à Urmatt. C'est du château qu'il partit pour mettre en déroute un régiment wurtem-

1. KINDLER VON KNOBLOCH, *Das Goldene Buch der Stadt Strassburg*, t. 1 p. 49-50. La famille, citée dès 1119, est parente des Kage et exerçait aussi les fonctions de vidame de l'évêché.

2. J. GYSS, *Histoire*, t. 1, p. 90, 91, 283-287, 407 ; t. 2, p. 82 et 331. FRANCIS RAPP, ouv. cité pour le Kagenfels, p. 82.

bergeois à Rothau avant de rejoindre l'armée napoléonienne. Cet épisode a été romancé par Erckmann-Chatrian dans le « Fou Yégof » [3].

Le Birkenfels était certainement destiné à contrôler la « Hochstrasse » (strata, ancienne route romaine), menant de Sainte-Odile au Champ du Feu et à la haute vallée de la Bruche, voie dont il n'est éloigné que de 375 m à vol d'oiseau. De dimensions modestes, ce n'est que la demeure fortifiée d'un simple chevalier ; cependant c'est un bon exemple de ce type.

Situé à 675 m d'altitude sur un mamelon rocheux constitué par le poudingue de Sainte-Odile (ou conglomérat principal), il est séparé de la crête qui le relie au massif par un fossé sec artificiel.

Un portail d'entrée en arc surbaissé et mouluré, percé dans l'enceinte de la basse-cour (enceinte qui entoure le château proprement dit vers le nord-est), donne accès à celle-ci ; les murs de cette basse-cour, longue de 32 m sur 9 m de largeur moyenne, en pierres de carrière, ont une épaisseur de 1 m 10 environ et portent encore par endroits (vis-à-vis de la porte d'entrée principale) des restes du chemin de ronde, large de 0 m75 et de créneaux. Une meurtrière oblique, évasée à l'intérieur, placée du côté gauche de la porte (vue de l'intérieur) défendait l'entrée. A l'opposé de cette porte d'entrée, se trouvait un portillon allant vers une terrasse située en contrebas (vraisemblablement un jardin). Cette partie ne date que du XV^{e} siècle et était destinée à renforcer la défense [4].

Le château principal a la forme d'un trapèze irrégulier, long de 16 m et large de 6 m 50 à 9 m. L'entrée (côté nord) est constituée par un portail ogival en tiers-point, surélevé par apport à la basse-cour ; il est à un seul battant et on voit encore (en entrant à gauche) les gonds en pierre, et de part et d'autre de la porte les trous rectangulaires destinés à recevoir la poutre horizontale coulissante formant fermeture à l'intérieur. A droite on aperçoit également les trous ayant reçu une serrure en fer, utilisée probablement après usure de la poutre ou pour pouvoir ouvrir et fermer la porte de l'extérieur. Tout en haut, sous le toit, deux grandes consoles, qui autrefois supportaient la bretèche à mâchicoulis défendant l'entrée.

Les murs du corps de logis ont à la base une épaisseur de 1 m 80 à 2 m et font apparaître un appareil à bossage de grès rouge. Ces murs sont conservés jusqu'à la naissance de la toiture. On voit encore les restes du chemin de ronde à plaques de pierre ainsi que des créneaux.

Au rez-de-chaussée les courtines nord et sud du château, les plus longues, portent chacune quatre meurtrières, les autres murs en possèdent une seule ; elles

3. Pierre Appel. *Le Klingenthal.* Colmar, 1957, p. 18.

4. O. Piper, *Burgenkunde,* Francfort et Munich, 3^{e} édition, 1912, réimpression complétée par W. Meyer, 1967, p. 20, 458, 487 et fig. 509, p. 487. — F. Wolff, *Elsässisches Burgenlexikon,* Strasbourg 1908, p. 21-23. — R. Will, *Les châteaux des Vosges,* dans « Les Vosges Alsaciennes ». Strasbourg 1966, p. 130. — M. Herbig, *Die Dreisteinschlösser, Birkenfels und Kagenfels,* Strasbourg 1906. — G.F. Heintz, *Les ruines du château de Birkenfels près du Mont Ste-Odile,* dans *Bulletin d'Information Populaire* », t. 5, 1966, n° 35, p. 7-8 et n° 37, p. 6-7.



Photo Guillet-Lescuyer, Lyon

La Chapelle du Calvaire à Obernai



Musée d'Obernai

La Vierge miraculeuse du Calvaire à Obernai
par Fr. Isnard (1699-1765)

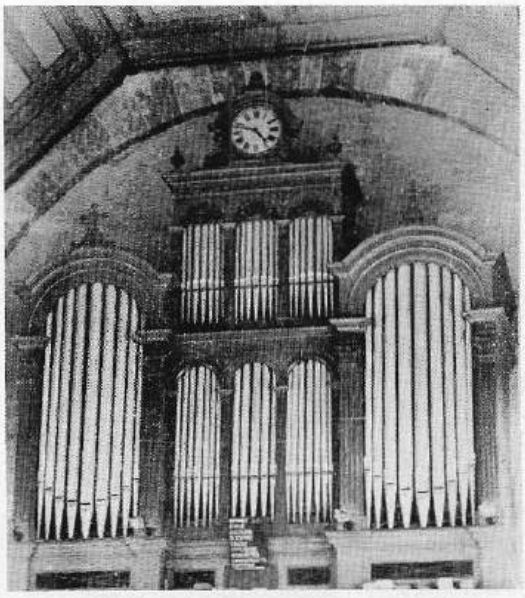


Photo Meyer-Siat, Strasbourg

Steige, orgue et Voit 1872



Photo A. Heller, Bar

Intérieur du Calvaire à Obernai. Fresque moderne
par R. Gall

AUF DER FELSENKANZEL DER HOHENBURG

1. Scene aus dem dramatischen Fragment « Odilia »

Pipin von Heristall : Ich sah die geisterhafte Riesenmauer,
die trutzig sich um seine Schultern legt.
Ich sah den Wachtfels und die Opfersteine,
die Keltengräber und den Säulentempel,
auf dem die Römer einst Rosmerta ehrten,
des Berges Göttin, dann das Römertor,
die Römerstrassen, alles ehrfurchtsvolle
wenn auch verstummte Zeugen einer Zeit,
die Jahr um Jahr ein unruhvolles Leben
auf diese Höhe trug. Zwar steht der Wald
jetzt schweigend um die ödgewordnen Wege,
doch zwischen Stamm und Stein, wohin der Fuss
auch schreitet, schauert noch der Geist der Vorzeit,
als gingen dort geheimnisvolle Schatten um,
zu hüten, was die Götter einst geweiht.
(heiter) Ward euch bei spätem Heimgang niemals bange ?

Eticho : Hab keine Sorge, Pipin ! All die Geister,
die meinen Berg besiedeln, wandeln harmlos,
ganz der Erinnerung hingegeben ; denn
naht man sich ihnen, gleich sind sie verschwunden.
Des Mondes Schattenspiel nur bleibt zurück
und leugnet lächelnd jed Geheimnis ab.

Pipin : Dass euch die Geister hold sind, wundert nicht
Ihr habt mit klugem Sinn das Herz des Berges
und diese Felsenwand mit eurer Burg
gekrönt und beiden so wie einst die Römer
mit ihrem Tempelbau die schuldge Ehre
erwiesen.

Eticho : Ja, das war der eine Grund,
der mir die Felsenwand gewogen machte.
Doch gibt es einen zweiten noch, Pipin,
der keineswegs mir minder wichtig schien.
Schau nur hinab ! Hier schweift das Auge frei
und weit hinaus über mein Land, mein Elsass.
Da liegt es dir zu Füssen und wohin
du schaust, es will dir nichts verbergen.

Pipin : Ja,
hier ist der Ausblick unvergleichbar schön.
Ihr Elsass, Herzog, ist ein Göttergarten
wie ich noch keinen sah, im Norden nicht
und nicht im tiefen Süden. Dort liegt Ehenheim.
Ich sehe ihre Pfalz im Glanz der Sonne,
von riesenhaften Eichen wohl geschützt.
Und weiter draussen leuchten Dörfer auf,
dazwischen Wälder, Wiesen, Ackerfluren,
ein farbenfroher Wechsel und umbrandet
vom goldnen Glast der herbstlich warmen Tage.

Désiré LUTZ

nissen verstanden werden. Weil diese inneren wie äusseren « Vor-ereignisse » der Statuta bisher meist noch unbekannt sind, sind diese selber zwar als wichtige ordensrechtliche wie ordensgeschichtliche Quellen anzusehen. Sie lassen aber noch viele Einzelwünsche hinsichtlich bestimmter Vorkommnisse und darin auftretender Persönlichkeiten offen, weshalb auch ihre allseits richtige Übertragung in die deutsche Sprache als Regest mit manchen Schwierigkeiten verbunden und darum hin und wieder fraglich bleibt.

Immerhin zeigen schon die obigen Statuta, dass in Baumgarten im späten Hochmittelalter ein reges Leben mit seinem Auf und Ab, mit vielen Schwierigkeiten und Nöten, mit manchen inneren Wirrnissen und äusseren wirtschaftlichen Kämpfen herrschte.. Es kann aber auch festgestellt werden, dass Kloster Baumgarten sicherlich zu Beginn des 13. wie gegen Ende des 15. Jahrhunderts von bedeutenden Äbten geleitet wurde. Immer wieder muss gerade in der Geschichte des kurzlebigen Klosters Baumgarten wahrgenommen werden, dass der jeweilige Abt eines Klosters dessen Schicksal nach aussen wie innen ist und bestimmt. Schliesslich ist zu erkennen, dass Kloster Baumgarten gerade noch kurz vor seinem allzu frühen Untergang (durch den elsässischen Bauernkrieg) auch für den Gesamtorden der Zisterzienser eine hohe Bedeutung erlangte. Hierauf soll in einer späteren Studie näher eingegangen werden.

Neresheim, 2. März 1974.



Stadtpatrone und Ortswappen Obernai
aus Schüttenheimer, St. Ottilienleben, 1598

und B. zum gegenseitigen Frieden auffordern. Was und wie sie alles regeln, soll auch durch die Vollmacht des Ordens als geregelt gelten.

27) 1485,67/V 516 f.

Dem GK kam zu Ohren, dass der bisherige Abt von Morimund, Antonius de Boscorotundo, bei vielen Klöstern Abgaben zu Gunsten des Ordens (contributiones Ordinis) gesammelt, darüber aber beim GK keine Rechenschaft abgelegt hat. Das GK befiehlt nun unter Strafe der Exkommunikation allen Äbten, Prioren, Celleraren, Bursnern und anderen Ordensangehörigen, die irgendwie dem genannten Abt von Morimund Beiträge geleistet haben, die darüber von Abt Antonius ausgestellten Quittungen durch eigens für jede Ordensprovinz aufgestellte Kommissäre nach Cîteaux bringen zu lassen, damit das GK über die eingezogenen Gelder genau im Bilde ist. Die vom GK gesandten Kommissäre sollen neue Quittungen ausstellen und sie mit ihrem Siegel versehen. Diese sollen die gleiche Gültigkeit besitzen wie die von Abt Antonius ausgestellten Belege. Die Ausführung dieser Anordnung wird verschiedenen Äbten als Kommissären übertragen. Für die Gegend am Ober- und Niederrhein, Schwaben, Westfalen, Friesland und angrenzende Gegenden werden die Äbte von Altenberg/Diöz. Köln, Marienfried/Diöz. Münster und Baumgarten aufgestellt.

28) 1486,48/V 545

Das GK beauftragt die Äbte von Beaupré und Hauteseille, sich über gewisse Ländereien (terris) zu informieren, die im Berggelände zwischen Lothringen und Alemannien liegen und dem Kloster B. gehören, und darüber dem künftigen GK zu berichten.

29) 1486,50/V 546

Die Äbte von B., Heisterbach und Marienstatt (locus Mariae, Diöz. Köln) erhalten vom GK den Auftrag, das Originaldekret über die Wahl, Installation und Einführung des Mönchs Johann Rudisheim als Abt von Eberbach, Diöz. Mainz, genau zu prüfen, von dem nur ein Transsumpt (hier wohl eine nicht notariell oder sonstwie beglaubigte Abschrift) dem GK vorgelegt worden war. Sollten sie das Dekret als hinreichend, den Mönch Johann Rudisheim aber als geeignet und kanonisch gewählt erkennen, so sollen sie das Dekret approbieren und konfirmieren und so alle Mängel, die etwa bei der Abtswahl vorgekommen sein mögen, beseitigen.

Wir schliessen hiermit den ersten Teil der Statuta der Generalkapitel des Zisterzienserordens für das Männerkloster Baumgarten im Unterelsass ab, auf das wir schon in anderem Zusammenhang im Annuaire des Jahres 1973 verschiedentlich zu sprechen kamen. Dieser erste Teil der Statuta umfasst mit seinen 29 Regesten fast 300 Jahre der monastischen Geschichte der einstigen kleinen Zisterzienserabtei.

Die einzelnen Statuta bezw. ihre Regesten dürfen durchweg nur als meist sehr kurzgefasstes Ergebnis von vorausgehenden langen Beratungen von Mund zu Mund auf den Generalkapiteln, zwischen verschiedenen Äbten und Klöstern, auch von vorausgehendem Briefwechsel oder klösterlichen Visitationen und anderen Ereig-

für das Kloster B. erlassen (factum) hat. B. soll darnach in der gleichen inneren wie äusseren Lage (in eodem modo et statu) verbleiben, wie es der Abt von Neuburg bei seiner letzten Visitation verliess, dh. ohne Abt und Prior und dies wegen der Armut und des Ungenügens aller lebensnotwendigen Dinge (victualium) daselbst. Es sollen sich deshalb die Mönche in B. in den folgenden drei Jahren unter die Disziplin und Führung (ordinatione) des Abtes von Neuburg und seines Beauftragten in geistlichen wie in zeitlichen Dingen stellen. In der Zwischenzeit sollen die Einkünfte und Gebäude des Klosters zurückgewonnen und erneuert werden, so dass nach drei Jahren ein Abt aufgestellt und ein Konvent gebildet werden kann. — Über die traurige wirtschaftliche Lage der Abtei B. in der zweiten Hälfte des 15.Jahrhunderts, die vor allem Abt Johannes aus Schöntal verschuldete, s. L. Pfleger S. 509 ff.

25) 1485,35/ V 505

Den Äbten von Maulbronn und Herrenalb wird durch das GK aufgetragen, sorgfältig Erkundigungen einzuziehen über einen Tausch, den Abt und Konvent von B. mit dem Prior und Konvent der Predigerbrüder (Dominikaner) zu Strassburg eingehen wollen. Er betraf den Zehent, der zur Kirche des hl. Symphorian zu Burner bei Schlettstadt gehörte, die dem Kloster B. inkorporiert war sowie einen Hof (grangia) zu Epsich, der auch dem Kloster B. zugehörte, damals aber von den genannten Dominikanern genützt wurde. Wenn die beiden Äbte von Maulbronn und Herrenalb den geplanten Tausch für das Kloster B., das als « in äusserster Verlassenheit lebend » (extreme ut accepimus desolato) bezeichnet wird, als nützlich und vorteilhaft für seine Restauration erkennen, dann sollen sie im Auftrag des GK diesen Tausch approbieren. Allerdings soll dabei das Eigentumsrecht am Zehent oder gar an der Inkorporation der Kirche von Burner dem Kloster B. nicht entzogen werden, sondern voll und ganz erhalten bleiben. Sobald B. dann zu besserer wirtschaftlicher Situation (ad pinguiorem fortunam) gelangt ist und die Mönche von dort das Geld, welches sie von den Dominikanern für den Hof bereits erhalten haben oder für den Zehent noch erhalten werden, zurückbezahlen können oder zurückbezahlt haben, soll auch der Hof wie der Zehent wieder an sie zurückgegeben werden. In der Zwischenzeit soll den Dominikanern nur der Niessbrauch (ususfructus) am Zehenten überlassen sein.

26) 1485,41/V 507

Das GK gibt den Äbten von Morimund, Villers-Betnach und Werschweiler (Werneri Villerium) bezw. ihren Stellvertretern den Auftrag, die Äbte von Neuburg und B. (Pomerium alias Bongart) zu sich kommen zu lassen. Diese sollen all ihre gegenseitigen Streitpunkte, Klagen und Schwierigkeiten darlegen (a) sowohl betreffs der primitas (Vorrangs) des Klosters Neuburg gegenüber B., wie auch (b) der translationes (Übernahme) einiger Breviere (wohl von B. nach Neuburg) und anderer Güter, die offenbar nach B. gehören, wie endlich (c) betreffs der Zurückhaltung eines (nach B. gehörigen) Zehents und die Veräusserung anderer Güter (dieses letzteren Klosters) durch die Mönche von Neuburg, was gegen die innerhalb des Ordens übliche Form geschehen sein soll. Beide Parteien sollen ihre Streitigkeiten beilegen und die drei erstgenannten Äbte sollen die zwei Klöster in Neuburg

dringenden Gründen verkaufen will und wozu er auch die Erlaubnis des GK nachgesucht hat, dem Kloster B. wirklich nicht sonderlich nützen, ferner ob die Gründe, die den Abt von B. zum Verkauf drängen, wirklich bestehen. Der Abt von Neuburg soll über seine Nachforschungen dem kommenden GK getreulich berichten.

19) 1464,72/V 165

Das GK bestätigt die Wahl des Mönches Johannes von Schöntal, Diöz. Würzburg, zum Abt von B. Seine Installation soll durch den Abt von Neuburg als pater abbas immediatus (dh. Vaterabt) des Klosters B. geschehen. (Hier sei vermerkt, dass in der folgenden Statutennummer 73 vom Jahr 1464 ein Mönch Gaspar vom Kloster Neuburg dort zum neuen Abt erhoben wird. Seine Einführung geschieht durch den Abt von Lützel als pater abbas immediatus des Klosters Neuburg).

20) 1465,41/V 176

Das GK beauftragt die Äbte von Herrenalb, Diöz. Speyer, und Neuburg, den neuen Abt von B. anzuhalten, alle durch seinen Vorgänger ohne Zustimmung seines Vaterabtes (Neuburg) und des GK abgeschlossenen (und damit unerlaubten) Verträge rückgängig zu machen (ad cassandum).

21) 1466,107/V 198

Die Äbte von Altasilva/Hauteseille, Diöz. Nancy und Villers/Betnach, Diöz. Metz, werden vom GK beauftragt, soweit möglich dafür Sorge zu tragen, dass Abt und Konvent von B. jährlich dem Kloster Beaupré zwei Wagen (carucas) mit Wein liefern. Kloster B. hat dieser Schuldigkeit nachzukommen, eventuell unter Androhung von Ordenszensuren.

22) 1468,8/V 224

Der Abt von B. wird durch das GK persönlich zum nächsten GK vorgeladen. Er soll unter Vorlage aller Belege genaue Rechenschaft ablegen hinsichtlich der von ihm in den vergangenen Jahren (im Auftrag des GK aus verschiedenen Klöstern) eingesammelten Geldauflagen (ad deferendum omnes et singulas quittancias et deoneraciones, quas habet de receptione contributionum retroactis annis sibi commissarum).

23) 1472,22/V 303 f.

Das GK gibt dem Abt von Lützel im Gehorsam den Auftrag, sich persönlich nach Kloster B. zu begeben, um dort im Auftrag des Abtes von Cîteaux wie des Gesamtordens seine Hände auf den Weinvorrat (vina) und andere Güter zu legen. Das Kloster B. soll auf diese Weise zur Bezahlung von 115 fl rhein. gezwungen werden, die der Abt von dort dem Orden auf Grund der von diesem geforderten Auflagen schuldet. Der Abt von Lützel soll auch den Abt von Neuburg, der wieder (vgl. Regest n. 19) als « eiusdem monasterii de Pomario pater abbas immediatus » bezeichnet wird, nach B. mitnehmen. Beide sollen vom Abt von B. Rechenschaft über Einnahmen und Ausgaben seit Beginn seiner Regierungszeit unter Strafandrohung verlangen und ihn gleichzeitig antreiben, eine vom Abt von Neuburg entliehene Geldsumme diesem zurückzuzahlen.

24) 1481,14/V 412

Das GK bestätigt die Verordnung (appunctuamentum), wie sie der Abt von Neuburg

erklärt darum beide Äbte als « contumaces », als halsstarrig, zitiert sie abermals persönlich, und zwar unter Androhung ihrer Absetzung, vor den Abt von Cîteaux nach Besançon. Dieser soll dann die Entscheidung fällen in der Streitsache zwischen Abt und Konvent von Beaupré als Kläger auf der einen, und den Äbten von Neuburg und B. als Beklagten auf der anderen Seite. Die Entscheidung soll womöglich am 15. November gefällt werden.

14) 1426,59/IV 309

Das GK überträgt die Vereinigung (unionem) des Klosters Baumgarten mit der Abtei Neuburg den Äbten von Maulbronn (Württemberg) und Lüzel und erteilt ihnen dazu jegliche Vollmacht. Vgl. hierzu L. Pfleger S. 159, der hier in Anm. 2 den Text des Statuts nach Martène a.a.O. im lateinischen Wortlaut bringt. Warum es zu dieser « Vereinigung » der beiden Klöster kommen musste, erfahren wir leider nicht.

15) 1458,47/V 24

Das GK erteilt dem Abt von Morimund den Auftrag, die Äbte und Konvente von Neuburg und B., selbst unter Androhung der Ordenszensuren, dazu zu bringen, dass sie dem Kloster und Abt zu Beaupré ihre Schuldigkeit erfüllen. Diese betrifft 2 Viertel Wein aus dem Elsass (de duobus quartis vini de Alsatia). Diese jährliche Verpflichtung besteht für beide Klöster laut der vom Abt von Cîteaux ausgesprochenen Sentenz.

16) 1460,86/V 66

Das GK verbietet dem Abt von B. ernstlich, dem Mönch Petrus de Haagis (offenbar einem Niederländer) zu erlauben, ausserhalb seines Professklosters sich aufzuhalten, es sei denn, dass er in dem (von ihm selbst gewählten Kloster) regelrechte Profess ablegte. Der Abt von B. soll die dem genannten Mönch erteilte Erlaubnis, wonach er wo immer er will, sich aufhalten könne, zurücknehmen. Der Lebensunterhalt, der bisher für diesen Mönch von Prior und Konvent des Priorats Warmund, Diöz. Utrecht, — dem Petrus de Haagis offenbar seiner Profess nach angehörte — geleistet wurde (nach Baumgarten ?), ist an das Kloster Heisterbach (Rheingau) zu leisten (wo sich offenbar genannter Mönch zeitweilig aufhielt), bis er in sein Professkloster zurückkehrt. Auch dem Prior und Konvent von Warmund wurde der Befehl gegeben, niemand anderem als dem Abt von Heisterbach die genannte Pension zu zahlen.

17) 1461,82/V 89 f.

Der Abt von Lützel erhielt vom GK den Auftrag, das Kloster B. zu visitieren und zu reformieren. Er soll namens des Ordens darüber klaren Aufschluss zu erhalten suchen, warum sich das Kloster B. der Citation nach Cîteaux (de contemptu citationis) widersetzt habe. Je nach Erfordernis der Widersetzlichkeit oder weiterer Vergehen soll der Abt von Lützel den von B. und die sonst Schuldigen in Kraft des Ordens bestrafen (corrigat).

18) 1461,141/V 100

Das GK beauftragt den Abt von Neuburg, sich sorgfältig darüber zu unterrichten, ob die liegenden Güter des Klosters B., die der Abt von dort aus angeblich

Beaupré, Clairvaux (Lothringen), Hauteseille/Lothringen und B. wird einigen wohl als Visitatoren vom GK aufgestellten Äbten zur Begutachtung und Entscheidung anvertraut. Die Klagesache selbst wird nicht näher angedeutet.

14. JAHRHUNDERT

10) 1344,79/III 498

Die Reform des Klosters B., in dem, wie man hört, vieles schrecklich verkommen sein soll (in quo dicuntur plurima execrabiliter deformata), wird durch das GK dem Abt von Morimund in voller Gewalt übertragen (s. oben zum Jahr 1243 = n. 6 unserer Regesten). Er soll sie persönlich vornehmen oder durch einen Stellvertreter vornehmen lassen, und sie durch Bestrafung, Entlassung (schuldiger Mönche) oder auch durch Versetzung (emissionem) oder auf andere Weise zur Durchführung bringen.

11) 1398,32/III 709 f.

Das GK überträgt dem Abt von Altasilva/Hauteseille die Aufgabe, den Abt und Konvent von B. auf alle mögliche Weise, eventuell auch durch Beschlagnahme (captionem) und Verkauf irgendwelcher Gü:ter dieses Klosters, mögen sie liegen wo immer, zu veranlassen, dem Abt von Beaupré und seinem Konvent vier Wagen Wein aus dem Elsass zu bezahlen, was infolge der Wirrnisse in vergangener Zeit unterlassen wurde, obwohl Kloster B. dies dem Abt und Konvent von Beaupré als ewigen jährlichen Zins zu leisten hat. Überdies beauftragt das GK die Äbte von Beaupré und Hauteseille, dass sie den Abt von B. zum Gehorsam dem Orden gegenüber antreiben und zwingen, eventuell sogar « per captionem et detentionem sui proprii corporis », womit wohl eine Beschlagnahme und ein Zurückbehalten der dem Abt zustehenden Klostereinkünfte gemeint ist. Allenfalls können beide Äbte zuvor für die Erledigung ihrer obigen Aufgaben den weltlichen Arm zu Hilfe rufen.

15. JAHRHUNDERT

12) 1422,46/IV 255

Das GK beauftragt die Äbte von Morimund und Lützel/Elsass, Diöz. Basel, die Misshelligkeiten, die zwischen dem Abt von Beaupré auf der einen, den Äbten von Neuburg, Diöz. Strassburg und B. auf der anderen Seite wegen einer jährlichen Weingilt (annuae pensionis vini) entstanden sind, zu einem guten Ende zu führen. Das GK befiehlt zugleich den beiden Äbten von Baumgarten und Neuburg, die streitenden Parteien (Äbte) zu einem bestimmten Zeitpunkt an einem bestimmten Ort zusammenzurufen. Es können auch andere Äbte des Ordens, die die beiden Parteien benennen, zur Beratung beigezogen werden. Nach Anhören der beiderseitigen Klagen, Fragen, Gründe und Gegengründe sollen sie die ganze Streitsache friedlich beilegen. Ist das nicht möglich, sollen sie beide Teile nach Recht und vernünftiger Überlegung zur Anerkennung ihrer richterlichen Entscheidung bewegen.

13) 1423,31/IV 263

Die Äbte von Neuburg (de Novocastro) und B. erschienen trotz persönlicher Citation (personaliter citati) nicht zum GK, obwohl sie mit Grund erwartet waren (sufficienter exspectati). Beide Klöster sandten auch keine Stellvertreter. Das GK

Macherat, Diöz. Trier, dem Zisterzienserorden angegliedert werde. Daraufhin beauftragt das GK die drei Äbte von Betnach/Villerium, Diöz. Metz, Baumgarten, Diöz. Strassburg und Werschweiler, Diöz. Speyer, sich persönlich nach Macherat zu begeben. Sie sollen daselbst das Kloster inspizieren bezw. auf seinen klösterlichen Geist visitieren und die entsprechenden Anordnungen für die Angliederung an den Zisterzienserorden erlassen. In Zukunft soll dann der Abt von Himmerode (a. d. Mosel unweit Wittlich) für dieses Frauenkloster sorgen und es für die Zukunft als Tochterkloster (filia specialis) ansehen.

6) 1243,40/II 266

Es ist die Rede von der « correctio » und « reformatio » der drei Zisterzienserabteien B. (de bono Gardo), Pairis im Elsass und St. Urban (Schweiz). Gemeint ist hiermit eine Visitation, bei der den Äbten und Konventen der drei Klöster eine « correctio », d. h. ein Tadel oder gar eine Strafsentenz des GK ausgesprochen und darüber hinaus eine innere Reform der drei Abteien versucht werden soll. Wem diese Aufgabe anvertraut wird, wird weder in unserem Statut n. 40 noch in einer benachbarten Nummer der Statuten des GK vom Jahr 1243 erwähnt. Aus dem folgenden Regest des Jahres 1244 ergibt sich aber klar, dass diese Aufgabe dem Vaterabt von B., dem Abt von Beaupré, Diöz. Toul, übertragen worden war.

7) 1244,30/II 279 f.

Der Abt von Beaupré besitzt als einziges Tochterkloster (unicam filiam abbatiam) Pomerium ober Baumgarten. Zur Zeit seiner (vorausgegangenen) Visitation (-en) hat er seit langem eine Aufweichung (dissolutionem) — gemeint ist der strengen Observanz — sowohl beim Fleischessen zugelassen (passus est), wobei er selbst oft genug (multoties) seine Autorität dafür einsetzte (in quo . . . auctoritatem praestitit), aber auch andere Dinge gegen die Ordensobservanz (contra formam Ordinis) erlaubte. Er wird für diese seine nachlässige Haltung vom GK schwer bestraft. Er soll nämlich a. 40 Tage lang ausserhalb seiner Abtsstalle (im Chorgestühl) beim gemeinsamen Gebet stehen b. vier Tage hindurch eine leichte Sühne leisten (faciat levem culpam), die aber offenbar seinem Belieben freigestellt ist (etwa Enthaltung von einer Speise, einem Trunk Wein u.a.) c. an zwei Tagen der Strafwoche soll er bei Wasser und Brot fasten. Ausserdem wird dem Abt von Beaupré die Visitation und Reform des Klosters Baumgarten genommen — er gilt somit hinfort nicht mehr als dessen Vaterabt — und dem Abt von Morimund, Diöz. Langres, mit allen Vollmachten übergeben.

8) 1250,61/II 360

Der Abt von B. wurde ob seiner Vergehen (culpis suis exigentibus) durch die vom GK abgesandten äbtlichen Visitatoren (inquisitores) als abgesetzt erklärt. Der Grund seiner Absetzung (in unserem Statut nicht angeführt) wurde dem GK mitgeteilt und von diesem gutgeheissen. Der gleiche Abt wurde bald nachher, offenbar ohne Erlaubnis des GK, erneut zum Abt aufgestellt (durch wen, ist nicht gesagt), worauf ihn das GK abermals seiner Würde entsetzt (deponitur in instanti). Was gegen den Abt vorlag, sagt unser Regest nicht.

9) 1267,77/III 57

Die Klage des Abtes von Metnach (Villers iuxtra Metim) gegen die Äbte von

12. JAHRHUNDERT

1) 1198,45/I 231

Die Äbte von Ebrach, Bildhausen, Heilsbronn (Franken), Zwettl, Wilhering (Österreich), Bongart, Altenberg, Herrenalb samt einer Reihe von Klöstern in Italien und Sizilien waren nicht zum GK nach Cîteaux (Burgund) erschienen. Zur Strafe dürfen die ferngebliebenen Äbte ihre Abtsstalle im Chor nicht betreten (stallum suum non intrent). Auch müssen sie jeden Freitag bei Wasser und Brot fasten, bis sie sich in Cîteaux selbst vorstellen (se repraesentant). Der Abt von Viktring bei Klagenfurt (der offenbar zum GK erschienen war, obwohl sein Kloster fast am weitesten von Burgund entfernt lag) sollte die Art der eben angeführten Bestrafung dem Abt von Ebrach (Steigerwald, östlich von Würzburg) und nach Möglichkeit auch den anderen genannten Äbten in Deutschland und Österreich zu wissen tun ; ob dies persönlich, brieflich oder durch Mittelspersonen zu geschehen hatte, ist im Statut nicht näher gesagt.

13. JAHRHUNDERT

2) 1207,30/I 339

Dem Abt von B. wird von Seite des GK erlaubt, irgend jemand an die Römische Kurie zu senden oder sich selbst dorthin auf die Reise zu begeben (ut ad Curiam mittat vel proficiscatur). Welche Angelegenheit dort verhandelt werden sollte, wird nicht erwähnt. Doch besass damals unser Kloster nach Pfleger (S. 313) einen hervorragenden Abt (Name nicht genannt), dessen Vermittlungsrolle Papst Innozenz III. wiederholt in strittigen kirchlichen Fragen in Anspruch nahm.

3) 1221,56/II 13

Der Abt von B. wird durch das GK ab sofort für abgesetzt erklärt (deponitur in instanti). Ein Grund für die Absetzung wird nicht vermerkt. Das Statut sagt nur, dass über den Abt (offensichtlich ein Nachfolger des 1207 genannten tüchtigen Vorgängers) viel geredet wird, was für die Akten des GK nicht erwähnenswert ist (multa dicuntur, quae non sunt ad praesens recitatione digna). - Pfleger S. 314 Anm. 3 bringt obigen lateinischen Text der Statuten des GK nach E. Martène, Thesaurus novus anecdot.

4) 1225,45/II 44

Text des Statuts auch bei Pfleger S. 314 Anm. 4. - Der inzwischen neu eingesetzte Abt von B. befindet sich in noch schwierigerer Lage als sein Vorgänger. Er scheint schon vor seiner Ernennung (ante promotionem) zum Abt in schlechtem Ruf gestanden zu haben und nachher erst recht (intolerabili laboravit et adhuc laborat infamia). Ihm wurde vom GK befohlen, sich zu seinem Vaterabt nach Beaupré in Lothringen zu begeben, wo er weitere Verordnungen (mandatum) des GK hinsichtlich seiner Person vernehmen sollte. Pfleger macht in diesem Zusammenhang mit Recht darauf aufmerksam, dass in jener Blütezeit des Ordens noch mit grosser Strenge selbst bei Bestrafung kleinerer Fehler oder Vergehen gegen die klösterliche Zucht und Ordnung vorgegangen wurde, wie schon Regest n. 3 zu Genüge erweist.

5) 1238,34/II 191

Der Papst (Gregor IX., 1227-1241) wünscht, dass der Schwesternkonvent von

Kloster Baumgarten in den Statuten der Generalkapitel des Zisterzienserordens 1198-1486

von Paulus Albert WEISSENBERGER

L. Pfleger hat bereits im Jahr 1900 in den Studien und Mitteilungen zur Geschiche des Benediktinerordens (Jahrgang 21, Seite 306-315 und Seite 505-519) auf Grund der ihm zugänglichen Quellen eine anschauliche, kurze, gut fundierte Geschichte der im Unterelsass gelegenen einstigen Zisterzienserabtei Baumgarten oder Pomarium veröffentlicht. Inzwischen hat ein Mitglied des gleichen Ordens von der strengen Observanz, Dom Joseph Maria Canivez aus der Abtei Scourmont/Belgien, in der Bibliothèque de la revue d'histoire ecclésiastique zu Louvain in den Jahren 1933-1941 nicht weniger als acht Bände der « Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786 » veröffentlicht. Dieses Werk ist auch für die Geschichte des Klosters Baumgarten/Pomarium von grosser Bedeutung. Wird doch unsere einstige elsässische Abtei darin an nicht weniger als 51 Stellen genannt.

Die wesentlichen Bestimmungen der Generalkapitel (= GK), die alle in lateinischer Sprache abgefasst sind, werden im folgenden in deutscher Sprache wiedergegeben, während der lateinische Wortlaut nur in wichtigen oder für die Übersetzung schwierigen Fällen beigegeben wird. Dabei werden die unsere Abtei Baumgarten berührenden Punkte der GK soweit notwendig kurz erläutert und nach Möglichkeit in die von L. Pfleger geschriebene Geschichte der Abtei eingeordnet.

Unsere « Regesten », wie wir die einzelnen Texte der GK bezeichnen wollen, weisen in der folgenden deutschen Wiedergabe neben einer durchlaufenden Numerierung jeweils zu Anfang vier Zahlen auf, die den Fundort bei Canivez genau festhalten, so etwa :

1) 1198,45/I 231

d.h. Generalkapitel des Jahres 1198, Statut nr. 45, bei Canivez im ersten Band Seite 231 zu finden. Als Klostername kommt bei Canivez vor : Pomarium, Bongart, de bono Gardo, Bongartum, Bomgarten.

ture était alors encore bien visible. A l'autre bout du même mur se trouve la base d'une tour ronde de pierres de taille, mais de largeur insuffisante pour avoir servi de donjon. Celui-ci n'a pas été retrouvé. Vers le nord-ouest, des pans de mur avec montant de porte.

Au sommet, près de la porte ogivale conservée, se voit une pierre évidée ayant servi de canalisation, dans le fossé une pierre d'évier.

Non loin du château se trouve la ferme, plus tard maison forestière du Willerhof, qui, entre 1940 et 1944, servait de relais à la filière des passeurs pour les prisonniers de guerre français, russes et polonais se dirigeant vers l'intérieur du pays. Le garde forestier M. Kuntz, et sa fille, future Mme Wucher, étaient avec A. Clauss et son fils Marcel, d'Obernai, les chefs de cette filière [4].

3. Ce type est décrit par R. WILL, *les Châteaux des Vosges*, dans « Les Vosges alsaciennes », Strasbourg 1966, p. 97.

4. RÉMY, *La ligne de démarcation*, t. 16, Paris 1969, p. 70-85 (Un « malgré-nous »).

Medard BARTH

GROSSBRÄNDE UND FEUERLÖSCHWESEN DES ELSASS

vom 13.-20. Jahrhundert
mit Blick in den europäischen Raum

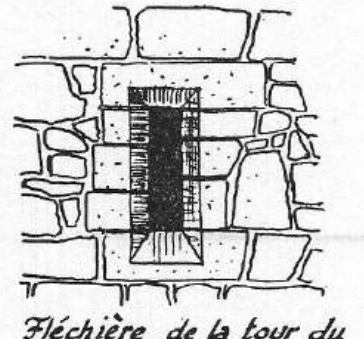
HISTOIRE DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE EN ALSACE

Annuaire hors-série de la Société d'Histoire et d'Archéologie
Dambach-la-Ville, Barr, Obernai

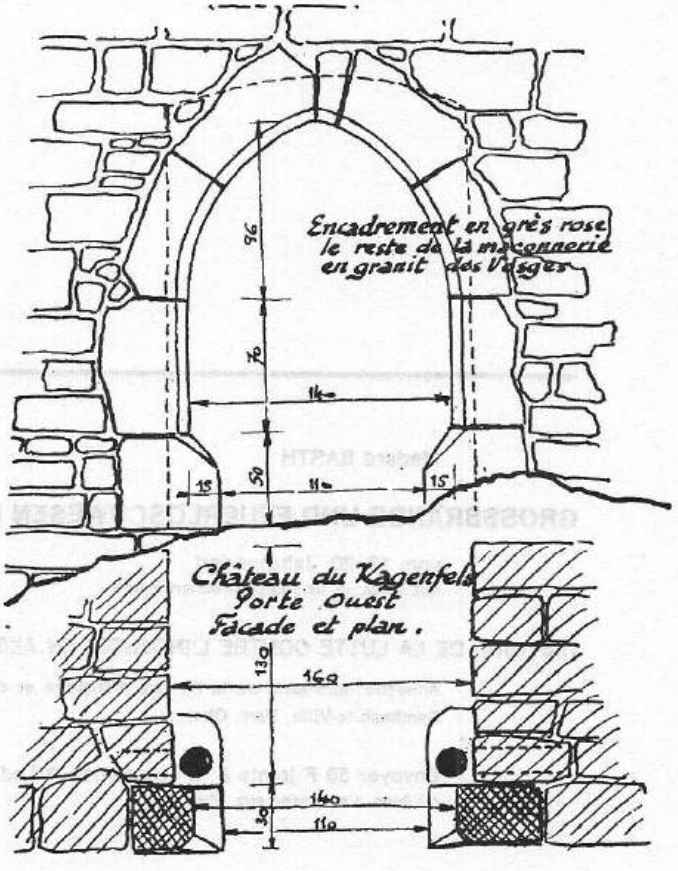
Envoyer 50 F joints à la commande à l'adresse de la Société
ou bien s'adresser aux librairies

Construit sur un rocher de granite (du type dit de Kagenfels) qui lui sert de support, il a pour cette raison une forme irrégulière [3]. Les murs étant presque entièrement écroulés, il est impossible d'en reconstituer le plan exact. Le château était, par ailleurs, de dimensions assez réduites. De l'enceinte-manteau il subsiste, vers le nord-est, une tour quadrangulaire dont l'éperon est tourné vers le côté de l'attaque et dont la base est constituée de pierres à bossages. Jadis voûtée (?) cette tour de flanquement comporte des meurtrières cruciformes ébrasées (et peut-être jadis une fenêtre) ; une porte la faisait certainement communiquer avec le reste du château. Un large fossé-gorge sec et artificiel sépare *d'un côté* le château du plateau contigu, c'est-à-dire du côté de l'assaillant éventuel (nord-est).

Le château proprement dit est situé sur une butte assez élevée et abrupte. L'entrée se faisait au sud : on retrouve sur le sommet une porte ogivale à gonds et trou de fermeture (au-dessus de laquelle on voyait encore en 1906 une petite fenêtre) et à côté une grande fenêtre, à arc surbaissé, privée de son revêtement extérieur de pierres de taille. Toujours suivant les descriptions du début du siècle, une porte conduisait sur le côté opposé à un balcon ; le montant gauche avec trou de ferme-



Fléchière de la tour du fossé - plan et coupe



Août 1970 H. Zaeh

Il en confia la construction et la garde à un de ses *ministeriales* Albrecht von Kage, issu d'une vieille famille strasbourgeoise connue dès 1216 et éteinte en 1462 (elle était apparentée aux Beger et peut-être aussi aux Kageneck).

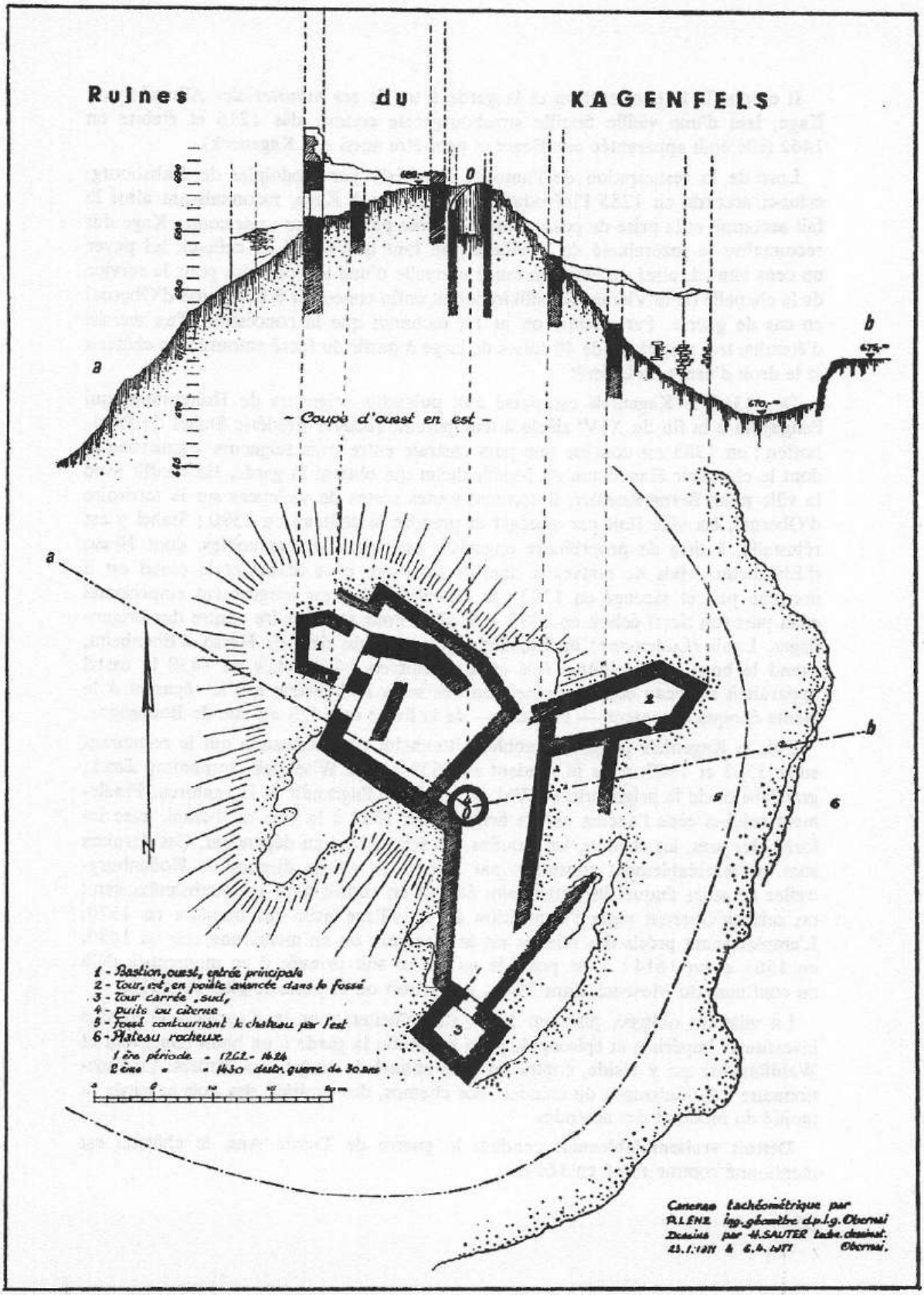
Lors de la restauration de l'autorité impériale par Rodolphe de Habsbourg, celui-ci accorda en 1285 l'inféodation du château à Kage, reconnaissant ainsi le fait accompli et la prise de possession consacrée par le temps ; par contre Kage dut reconnaître la suzeraineté de la ville et, en tant que vassal de celle-ci, lui payer un cens annuel, ainsi qu'une redevance annuelle d'une livre de cire pour le service de la chapelle de la Vierge (Kapellkirche), et enfin concourir à la défense d'Obernai en cas de guerre. Par ailleurs on ne lui reconnut que la concession d'un terrain d'étendue très restreinte, de 40 toises de large à partir du fossé entourant le château et le droit d'usage de la forêt.

Dès 1310 le Kagenfels est passé aux puissants seigneurs de Hohenstein, qui l'engagent à la fin du XIV[e] siècle à leur parent, l'écuyer Frédéric Stahel de Westhoffen ; en 1383 est conclue une paix castrale entre trois seigneurs « ganerben », dont le chevalier Hanemann de Muellenheim qui obtient la garde. En conflit avec la ville pour Bernardswiller, il commet toutes sortes de violences sur le territoire d'Obernai. La ville finit par assiéger et prendre le château en 1390 ; Stahel y est réinstallé, à titre de propriétaire engagiste avec deux autres nobles, dont Hesso d'Ehenheim. Mais de nouveaux conflits s'ouvrent avec Stahel et le castel est à nouveau pris et saccagé en 1393 ; le chevalier félon est longuement emprisonné et sa part (un tiers) échoit en 1399 à la ville. Pour se défendre contre des brigandages, Louis (Ludemann) de Lichtenberg, maître du tiers de Hesso d'Ehenheim, prend le burg une troisième fois et le détruit en 1424. Mais en 1430 le castel apparaît à nouveau comme possession des seuls Hohenstein qui le réparent à la même époque et tentent — en vain — de le livrer en 1475 au duc de Bourgogne.

Puis le Kagenfels passe aux nobles Uttenheim zum Ramstein qui le restaurent entre 1503 et 1507, mais le vendent en 1559 à Luc Wisebock, surnommé Zœck, grand-bailli de la seigneurie du Val de Villé qui l'agrandit et le renforce. Finalement celui-ci cède l'ancien nid de brigands en 1563 à la ville d'Obernai, avec les forêts, les prés, les champs, les moulins, les scieries qui en dépendent. Ces derniers sont vraisemblablement constitués par le ban du village disparu de Hohenburgweiler au sujet duquel les Uttenheim étaient en conflit avec les Rathsamhausen ; on sait qu'Obernai règla l'acquisition de ce village avec ces derniers en 1570. L'emplacement précis des scieries est mal connu ; on en mentionne une en 1430. en 1563 et en 1614 ; il est possible qu'elle se soit trouvée à ce moment-là déjà au confluent du Mosbach dans l'Ehn, à l'endroit où la place le plan de 1812.

La ville fut obligée, jusqu'en 1789, de solliciter pour le Kagenfels la double investiture, impériale et épiscopale ; elle en confie la garde à un bailli (Burgvogt et Waldfœrster) qui y réside, contre un cens annuel de cinq livres deniers. Ce fonctionnaire a la jouissance du château, des champs, des prairies, des bois et garde la moitié du montant des amendes.

Détruit vraisemblablement pendant la guerre de Trente Ans, le château est mentionné comme ruiné en 1664.


Ruines du KAGENFELS
- Coupe d'ouest en est -
a
b
0
1
2
3
4
5
6
N
1 - Bastion, ouest, entrée principale
2 - Tour, est, en poudre avancée dans le fossé
3 - Tour carrée, sud,
4 - puits ou citerne
5 - fossé contournant le château par l'est
6 - Plateau rocheux.
1 ère période - 1212 - 1424
2 ème " - 1430 destr. guerre de 30 ans
Canevas tachéométrique par
P. LENZ Ingg. géomètre d.p.l.g. Obernai
Dessins par H. SAUTER techn. dessinat.
23.1.1911 à C.A. 1911
Obernai.

Il est revêtu à l'extérieur de pierres à bossage, tout comme les courtines sud et ouest du corps de logis. L'intérieur de la tour et de ce dernier, ainsi que l'extérieur des murs est et nord sont exécutés en pierres de taille lisses ; seuls les deux angles du nord sont faits de moellons à bossage. Toutes les pierres sont taillées de façon très régulière. On a émis l'hypothèse que le château a été construit, comme d'autres castels érigés par les évêques, par les artisans de l'Oeuvre Notre-Dame de la cathédrale de Strasbourg (en même temps que la nef de celle-ci). Cependant les signes lapidaires qui pourraient confirmer cette supposition font défaut.

La dégradation du Birckenfels fait des progrès rapides et il faudrait y exécuter des travaux urgents de consolidation.

II. - LE CHATEAU DU KAGENFELS

Ce château est aussi appelé Kagenburg, Hanfmatterschloss, Hohenburgweilerschloss (à cause de la proximité du village disparu de ce nom), Hahnenburg et Falkenschloss (ces deux derniers noms donnés peut-être par des chasseurs), ou enfin Kageneck [1]. Il est situé à 666,9 m d'altitude, sur la petite crête séparant la haute vallée de l'Ehn de son affluent, le Vorbach ; il ne pouvait avoir qu'une valeur stratégique très restreinte et servir uniquement à surveiller le chemin empruntant la vallée de l'Ehn pour accéder à la « Hochstrasse », ancienne route romaine, menant de Sainte-Odile au Champ du Feu et plus loin à la haute vallée de la Bruche. Il pouvait aussi contrôler la « Grande Forêt », fief impérial.

Le Kagenfels a été construit en 1262, pendant la période du Grand Interrègne, par l'évêque Walther de Géroldseck, ou au moins avec son accord, sur le territoire de la Ville qui se trouvait sous son obédience, pour consolider sa domination et prévenir toute tentative de la cité, contre celle-ci. « Chargé d'administrer les biens impériaux en Alsace, l'évêque pouvait considérer de son droit d'y élever des fortifications et de déléguer ce pouvoir à ses vassaux » [2].

1. J. Gyss, *Histoire*, t. 1, p. 90, 95-96, 139-142, 235, 281-283, 405, 407 443-448 ; t. 2, p. 65, 263, 280, 304. — F. Wolff, *Elsässisches Burgenlexikon, Strasbourg* (1908), p. 174-175. — F.X. Kraus, *Kunst und Altertum*, t. 1 (1876), p. 90. — O. Piper, *Burgenkunde*, Munich 1912, p. 20 et 288. — M. Herbig, *Die Dreisteinschlösser, Birkenfels und Kagenfels*, Strasbourg 1906.

Sur les Kage, voir Kindler von Knobloch, *Oberbadisches Geschlechterbuch*, t. 2. Heidelberg 1905, p. 46. La famille exerçait par moments les fonctions de vidames de l'évêché. Elle possédait Innenheim, un fief « castral » à Obernai, des biens à Dachstein et Zellenberg. — Kindler von Knobloch, *Das goldene Buch von Strassburg*, p. 139-130. — Les Uttenheim zum Ramstein sont cités depuis 1220.

2. Francis Rapp. *Le château fort dans la vie médiévale, le château fort et la politique territoriale. Recherches sur les châteaux forts alsaciens*, t. 1, Strasbourg 1968, p. 82. L'auteur émet l'hypothèse suivante concernant le Kagenfels et le Birkenfels : « sans doute est-ce surtout comme repaire et comme refuge (qu'ils) prenaient la plus grande valeur ... L'initiative de leur construction revenait sans doute aux deux ministériels qui voulaient peut-être construire des maisons fortes où ils pourraient éventuellement s'abriter ... L'évêque disposait ainsi de deux points d'appui sûrs, ... bien que les rapports des deux châteaux avec sa politique castrale restent malgré tout lointains » (même référence).

sont hautes et étroites et se trouvent dans des niches profondes et ébrasées, voûtées en arc surbaissé.

Chacun des deux étages supérieurs présente dans le mur est, formant la façade principale, (vers la droite et en regardant de l'intérieur) une large fenêtre rectangulaire géminée, sept (?) ouvertures au premier étage et cinq ouvertures au second. Les lintaux - colonnettes de séparation, plus ou moins hauts (les voûtes sont à arc surbaissé) ont disparu, mais ont été restaurés à l'étage supérieur. Le tout devait être analogue à la grandiose baie de la Wasenbourg. Les niches ne comportent pas de bancs de pierre ; les pierres de taille des voûtes passent d'une seule pièce par toute l'épaisseur du mur.

Deux autres fenêtres à ouvertures rectangulaires géminées (et colonnette médiane) se trouvent au premier étage, une seule — de ce type — au second de la façade principale est. Toutes les fenêtres jumelées *de ce type* des quatre façades sont également voûtées en arc surbaissé et munies de bancs de pierre des deux côtés.

Au second étage de cette même façade on remarque une petite porte rectangulaire menant à une galerie dont on voit encore les corbeaux sur la partie extérieure du mur.

Sur le mur *ouest,* au premier étage, on apercevra aussi une porte rectangulaire, étroite, conduisant à un balcon ; ensuite, à droite de celle-ci, une fenêtre à colonnette et à bancs, dont l'ouverture a été fermée en son temps en petit appareil de mauvaise qualité. Au second étage, à gauche, une autre porte du même type donnait également sur un balcon, dont on voit encore les consoles à l'extérieur. Puis suivent vers la droite, deux fenêtres (celle de gauche avec colonnette restituée) ainsi qu'une petite cheminée, dont sont conservées la console gauche ayant supporté le manteau et une porte rectangulaire étroite conduisant à un cabinet.

Le mur *sud* présente à chaque niveau une fenêtre à colonnette, celui du niveau supérieur avec colonnette ancienne à porte-barre de fermeture des volets.

Enfin dans le mur *nord* nous trouvons une fenêtre à chacun des deux étages. La seconde s'est écroulée.

A gauche de la porte d'entrée (vue de l'intérieur) se trouve la fenêtre de l'escalier, rectangulaire et étroite.

Le donjon, à forme pentagonale allongée, fait corps avec le mur sud du logis seigneurial et présente son éperon vers l'extérieur, comme c'était le cas général ; il n'était accessible que par le grenier du logis. L'intérieur, également pentagonal, mesure 4 m 50 de long sur 2 m 80 de large ; l'épaisseur des murs atteint 2 m 80. La partie inférieure de la tour servait de prison (et non d'oubliette comme on l'a prétendu : les « oubliettes » semblent avoir été en réalité rares dans les châteaux féodaux.) On y voit encore un étroit W.C. ménagé dans l'épaisseur du mur sud-ouest ; le canal d'évacuation de ce lieu d'aisances est la seule ouverture vers l'extérieur [5]. La hauteur du donjon, en ruine, n'est plus que de 7 m 50 environ.

5. La niche a 1,70 m de haut et 1,35 m de profondeur dans le mur, dont un tiers pour le siège. — PIPER, ouvr. cité, p. 487.

Le Calvaire ou «Oelberg» d'Obernai

par XAVIER OHRESSER

LE Calvaire ou Mont des Oliviers (Oelberg) [1] fut érigé en 1517 par un enfant d'Obernai, Sébastien Wylcklin, marchand de draps, gendre de Hans Sigel de Sélestat [2]. Il s'élève au cimetière, sur une plate-forme qui abrite une crypte avec un autel dédié à Notre-Dame des Sept Douleurs.

1. SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE. — *Archives municipales Obernai* GG 37 (liasse de 30 pièces 1517-1746). — *Registre de la Ville d'Obernai* 1692, p. 192 et 193. — HERTZOG L., *Origo Peregrinationis et Historia Miraculorum sub monte Oliveti ; manuscrit de* 1699 *aux* Archives paroissiales Obernai (aujourd'hui introuvable) ; cf. GYSS J.-M. dans *Bulletin des Mon. Historiques,* 2e série, XVII (1894) 16-17 et N. dans *Der Volksfreund* 23.9.1917. — GYSS J.-M., *Histoire de la Ville d'Obernai* II, 57, 310 note. — Du même : Urkundliche Geschichte *der Stadt Oberehnheim,* Strasbourg 1895, 215, 490 avec 2 reproductions. — DE BUSSIERE M. Th., *Culte et Pélerinages de la Très-sainte Vierge en Alsace,* Paris 1862, 190-191. — *Congrès archéologique de France,* Paris 1860, 411. — STRAUB A. dans *Revue cath. d'Alsace* 1867, 507. — WOLTMANN A., dans *Zeitschrift für bildende Kunst,* Leipzig VII (1874) 159. — Du même : *Geschichte der deutschen Kunst im Elsass,* Leipzig 1876, 223. — KRAUS F.-X., *Kunst und Altertum im Unter-Elsass,* Strasbourg 1876, 208. — SCHAEFFER M., *A travers Obernai, Strasbourg* 1887, 70-71 avec une reproduction. — *Stimmen in Elsass-Lothringen,* ill. Sonntagsblatt für den Elsässer 1894, 173. — CLAUSS J., *Hist. topogr. Wœrterbuch des Elsass, Saverne* 1895 et suiv., 794. — GÆSSLER J., *Der Gnadenort der schmerzhaften Mutter Gottes unter dem Oelberg in Oberehnheim,* Rixheim 1904. — *Josephskalender* 1900, 15. — *Die hl. Familie* 16.5.1909. — HINZELIN E., *Légendes et contes de l'Alsace,* Paris 1913, 78-79. — *Der Volksfreund* 16.9.1917 : 18.11.1917 ; 17.2.1918. — *Cæcilia* (Strasbourg) 1921, 38-40 et 52. — LÉVY J., *Die Wallfahrten der Mutter Gottes im Elsass,* 2e éd. Colmar 1929, 375-379. — *Maria-Hilf* 928, 89 avec vue intérieure. — HAUG H., *L'art populaire en France* I (1929) 154. — HANSI (J.-J. Waltz), *Au pied de la Montagne Sainte-Odile,* Paris 1934, 25-26. — LENAUER J. [= J. Lefftz], dans *Neuer Elsässer Kalender* 1926, 27-31 avec croquis de Henri Bacher. — PISOT O., dans *Courrier d'Obernai* 18 et 26 déc. 1937. — Du même : dans *Neuer Elsässer Kalender* 1939, 115-117 avec reproduction de la Crucifixion par R. Gall. — HOTZ W., *Handbuch der Kunstdenkmäler im Elsass und in Lothringen,* Francfort 2e éd. 1970, 167. — HEITZ R., *La sculpture en Alsace des origines à nos jours, Colmar,* Strasbourg et Paris 1949, 83 avec une reproduction de la tête de St Jean. — BRAUN J., *Obernai, guide des curiosités Artistiques et Archéologiques,* 1969, 13. — OHRESSER X., *Obernai, la cité de sainte Odile, son passé, ses monuments,* Lyon 1969, 29-30. — Du même : *Obernai am Fusse des Odilienberges, Obernai* 1969, 6-7 avec dessin de Robert Gall.

2. GÉNY J., *Die Reichsstadt Schlettstadt,* 1900, 37 et 140 note 1 « Windeck verfertigte den Oelberg zu Oberehnheim 1517. Freitag vor Katharinen beklagte er sich, dass ihm Bastian

La popularité du thème se manifeste par le grand nombre de groupes sculptés du Mont des Oliviers en même temps que des Saints Sépulcres au XV[e] siècle [3]. Le plus célèbre de ces Monts des Oliviers, fort nombreux en Alsace : Molsheim, Dusenbach . . ., est celui du croisillon Nord de la Cathédrale de Strasbourg [4].

LE GROUPE DU CALVAIRE D'OBERNAI.

Œuvre du sculpteur Paul Windeck, originaire de Sélestat [5], il se compose de plusieurs statues de grandeur plus qu'humaine. Un écriteau, fixé sur la paroi du rocher, porte le millésime de 1517, date de l'érection du calvaire.

Toutes les statues furent polychromées à la fin du XVII[e] siècle, aux frais du bourgmestre Jean Pimbel (1687-1708) qui versa plus de cent florins (750 frs or) pour cet embellissement [6]. La scène se passe dans un jardin clos, entouré d'un clayonnage ou « plessis », formé d'un entrelacement de branches d'arbres tressées « joli travail en pierres » [7]. Si les statues, un peu colossales, paraissent assez frustes et qu'on ait pu dire que « l'art n'a rien y voir » [8], l'ensemble gagne par la justesse de l'observation et la vérité des sentiments exprimés. « Ces ouvrages », souvent, nous touchent plus directement que tout l'art des virtuoses, parce que malgré tout, l'esprit reste plus fort que la matière [9].

LA VOUTE

Pour protéger le groupe sculpté, une voûte à réseau de nervures, surmontée d'un toit en cuivre et plus tard d'une toiture à pente raide à tuiles plates, fut élevée en 1586 [10]. La voûte est épaulée, aux quatre coins, par des contreforts obliquement exécutés en pierres taillées de grès rouge des Vosges. Elle s'ouvre sur le devant par un grand arc surbaissé et mouluré.

La clef de voûte est ornée des armes de la Ville [11]. Autour d'elle sont disposés, dans les voûtains formés par les nervures, les animaux du Tétramorphe. Ces animaux, d'après les théologiens médiévaux qui les appellent les quatre « sacrements » du Christ, représentent quatre aspects de sa nature humaine et de sa vie terrestre : Naissance, Mort, Résurrection, Ascension [12].

Wylklin, Tochtermann des verstorbenen Hans Sigel, noch etwas von der Arbeit, so er am Oelberg zu Oberehnheim gemacht, schuldig ist. » Missivenbuch 58, Archives Mun. Obernai GG 37. cf. GÆSSLER, loc. cit. 2 n° 1. ROTT H., *Quellen und Forschungen zur Westdeutschen und Schweizerischen Kunstgeschichte im XV. und XVI. Jahrh.* Stuttgart 1896, III, 930-932. Sur Paul Windeck : *Allgem. Lexikon der bildenden Künstler*, t. 36, Leipzig 1947, 50.

3. GÆSSLER, loc. cit. 1.

4. DELAHACHE G., *la Cathédrale de Strasbourg, Paris* 1925, 194-195 ;

5. A en croire le Schlettstadter Ratsbuch, Paul Windeck servit en 1503 dans les armées mercenaires et tenait plus tard de 1527 à 1533 dans sa ville natale l'Auberge au tilleul « Zur Lynden ». cf. ROTT, loc. cit. 931.

6. GÆSSLER, loc. cit. 9.

7. SCHÆFFER, loc. cit. 70-71. 8. Ibid. 78.

9. HEITZ, loc. cit. 83.

10. *Comptes communaux* 1586 ; et GYSS dans *Bull. Mon. Historiques* 1894, 16.

11. OHRESSER X., *Les sceaux et armoiries de la Ville d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* III (1969) 78.

12. RÉAU, *Iconographie de l'Art chrétien*, Paris 1957, II, 44-45.

Sur les phylactères, tenus par des anges, on lit en lettres gothiques ces vers :

O Mensch, betrachte die Todes Schmerzen
Christi Jesu in deinem Herzen.

Les six blasons ou marques de famille, qui cantonnent les armoiries de la Ville, rappellent les noms de bienfaiteurs qui contribuèrent à l'érection de la voûte, mais leur interprétation est sujette à caution.

LES FRESQUES

Les murs supportant sur trois côtés la voûte du calvaire furent couverts de fresques par un peintre de « Dinkelsbühl in Mittelfranken », dont on aimerait connaître le nom [13].

La grande fresque du fonds représente l'arrestation du Christ au Jardin des Oliviers. Au fond et à gauche apparaît la ville de Jérusalem avec son enceinte. On a voulu à tort y reconnaître la silhouette d'Obernai avec son beffroi [14]. La fresque du côté droit présente l'essorillade et la guérison de Malchus.

La fresque d'en-face figure deux femmes en conversation avec le Christ : Marthe et sa sœur Marie-Madeleine. Cette addition, presque insolite, sans rapport direct avec la Passion, a été inspirée au peintre par une fresque de Fra Angelico au couvent florentin de San Marco [15].

Riches et vivantes par des détails pittoresques, ces fresques reflètent peut-être l'influence du grand peintre italien Titien († 1576) [16]. Datant de 1586, époque où le Calvaire fut couvert de cuivre [17], elles furent rafraîchies en 1686 [18]. En 1804 elles furent retouchées (übermalt) en détrempe par un Obernois, Peter Acker, aux frais de la famille Weissenburger qui eût désiré les remplacer par d'autres [19]. Une inscription au bas de la grande fresque du fond rappela leur geste généreux. Les fresques furent encore retouchées en 1937 par le peintre Auguste Dubois de Gresswiller, comme le dit son inscription.

LA CRYPTE

Elle est profonde, éclairée parcimonieusement par deux baies rectangulaires, à ras du sol, fortement ébrasées, munies de verres en cul de bouteille. Elle comporte deux travées recouvertes d'arêtes surbaissées. Quatre marches y mènent. La grille est un ouvrage remarquable de ferronnerie du XVII[e] siècle [20].

La belle Piétà en bois sculpté que la crypte abritait jusqu'à la Révolution était, semble-t-il, de la fin du XVII[e] siècle. Une gravure sur bois de François Isnard (1699-1765) reproduit la Vierge de Piété du Mont des Oliviers d'Obernai. On y

13. *Comptes communaux* 1586.
14. HANSI, loc. cit. II. 429.
15. RÉAU, loc. cit. II. 429.
16. PISOT, *Die Renovierung des Oelberges*, loc. cit. 115.
17. GYSS, loc. cit. 16.
18. PISOT, loc. cit. 115.
19. GYSS, loc. cit. 16-17.
20. SCHÆFFER, loc. cit. 71. — *Congrès Archéol. de France* cité. — STRAUB, dans *Revue cath. d'Alsace* 1867, 507.

reconnaît plusieurs monuments de la ville. Elle est encadrée de filets typographiques et du texte allemand :

« Kindliche Befehlung zu der schmerzhaften Mutter Gottes Maria von ihrer Wunderthäniken Bildnusse unter dem Oelberg zu Ober-Ehnheim » [21]. Il s'agit vraisemblablement de la reproduction d'un tableau d'un auteur inconnu qui ornait la chapelle et qui disparut pendant la Révolution [22].

LA NEF

Ajoutée à la crypte en 1696 elle est de forme rectangulaire, fort simple, ornée aux quatre coins de chaînes d'angle en pierre de taille, ajourée au Nord et au Sud de baies rectangulaires, surmontées d'un arc surbaissé et munies d'un meneau.

A l'extérieur les tympans sont ornés de deux fines arcatures lobées et les baies rectangulaires munies de verres en cul de bouteille.

Deux portes, surmontées d'un auvent formé d'une dalle en grès rose des Vosges et reposant sur deux consoles appliquées au mur, donnent accès à l'intérieur.

Sous l'auvent méridional le linteau porte le millésime 1696. On y lit l'inscription :

Erscheinst Du, mein Christ zu Gottes Mutter Füssen,
Sollst du, dem Engel gleich, Sie mit dem Ave grüssen.

Sous l'auvent de la porte occidentale on lit l'invitation latine :

Praetereundo Cave Ne sileatur Ave
Ne vadis via Nisi dixeris Ave Maria
[Si l'amour de Marie dans ton cœur s'est gravé,
Passant, ne manque pas de Lui dire : Ave.]

LE CLOCHETON

Au point d'intersection de la nef et du calvaire qui abrite la crypte, se dresse un clocheton carré ouvert à tous les vents. Une première cloche offerte par Anne Kœnig, épouse Schillinger de Strasbourg [23] fut confisquée pendant la Révolution et remplacée par une autre, dédiée à Marie et bénite le 2 juillet 1805. Ses deux médaillons figurent le Christ en croix entre sa Mère et saint Jean, le second la Mater Dolorosa. Elle pèse 55,5 kg [24].

GUÉRISONS ET INDULGENCES

Les guérisons miraculeuses furent consignées dans une chronique latine commencée en 1699 par le curé Laurent Hertzog (1699-1714). Quelques attestations se trouvent dans le Registre de la Ville de l'époque [25].

21. HAUG H., *Le musée historique de la Ville d'Obernai*, dans *C.A.H.A. VIII* (1929) 78 n°1. Du même : *Trois artistes méridionaux à Strasbourg*, dans *C.A.H.A.* VI (1927) François Isnard 114-121.
22. HAUG H., L'art populaire en France I (1929) 154.
23. GÆSSLER, loc. cit. 9
24. *Archives paroissiales* Obernai.
25. *Registre de la Ville d'Obernai :* Oelberg, Attestations.

Les premiers miracles concernent : en 1691 un cavalier guéri d'une jambe malade [26] ; en 1692 la nommée Bergmännin Gertrude de Dauendorf, malade épileptique depuis 15 ans et guérie [27] qui revint souvent en pèlerinage et fut inhumée en 1700 à l'ombre du calvaire [28] ; une autre épileptique d'origine suisse fut aussi guérie la même année [29]. En 1722 est attestée la guérison d'un nouveau-né, tenu pour mort, à la suite du pèlerinage à Obernai de son père d'Oermingen [30].

Le bruit de ces guérisons s'étant répandu, les pèlerins devinrent plus nombreux, ce qui rendit nécessaire l'agrandissement mentionné plus haut du sanctuaire en 1696 [31].

Le renom du pèlerinage est aussi à l'origine de faveurs spirituelles et d'indulgences. Le notaire Nicolas Rumpler, père du futur et célèbre chanoine Louis Rumpler, obtint à Rome du Pape Innocent XII (1691-1700) une indulgence plénière pour la fête de l'Immaculée Conception, renouvelée en 1708 par le pape Clément XI à la demande du recteur d'Obernai [32].

De nombreux tableaux et objets ex-voto garnirent la chapelle en signe de gratitude. Nous citerons :

— le grand tableau de la Crucifixion par le bourgmestre Jean André Pimpel (1687-1708)
— une toile du crucifiement du bourgmestre Martin Keyser (1685-1709)
— une descente de croix de l'économe de l'hôpital François Hermann et de son épouse
— un autre ex-voto, plus grand encore, avait été offert par la même famille
— un voile damassé offert par une dame de Molsheim
— des ustensiles liturgiques en argent offerts par des habitants de Molsheim
— des bijoux en or ou argentés offerts par Apolline Rumpler-Dietrich en 1699 [33].

La fréquentation assidue du pélerinage est attestée en 1712 « . . . ein gewisses marienbild, so grosse wunder gethan und noch thun soll, deswegen auch die capell jederzeit voll leut angetroffen wird » [34].

PENDANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION

Le 29 novembre 1793 [35] le fanatique jacobin strasbourgeois Abraham Martin, commissaire municipal d'Obernai, fit dresser à l'entrée du cimetière un bûcher et

26. Miracle rapporté par plusieusr auteurs : Bussière, Gyss, Gæssler, Levy, Volksfreund.
27. GÆSSLER, loc. cit. 6-7. *Registre de la Ville :* Oelberg 192. *Levy*, loc. cit. 377.
28. Ibid. 7.
29. Ibid. 7. *Registre de la Ville* 193. LEVY, loc. cit. 377-378.
30. Fait rapporté par Gæssler, Lévy, Volksfreund et PFLEGER A., *Zur Taufe toter Kinder*, dans *Archiv f. els. Kirchengeschichte* XV (1939) 224.
31. Fait consigné par LEVY, loc. cit. 376 ; *Gyss*, loc. cit. II, 310.
32. GÆSSLER, loc. cit. 11.
33. Tous ces ex-votos dans GÆSSLER, loc. cit. 9 à 12.
34. POLACZECK E., *Das Strassburger Tagebuch des Johann Friedrich von Uffenbach* (1712-1714) dans *Els. Loth. Jahrbuch* I (1922) 109.
35. GYSS, Hist. citée, I. 398. OHRESSER X., *L'ancienne église paroissiale d'Obernai*, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace XIV* (1957) 79-80.

y jeter autels, missels, statues, ex-votos provenant de l'église paroissiale et de la chapelle du Calvaire. Une main calcinée de la statue de la Vierge du Calvaire fut retirée des flammes par le fils de Xavier Doss, guillotiné le 6 décembre à Barr [36]. Conservée sous verre, elle fut d'abord placée sur l'autel [37], puis en 1877 sertie dans un reliquaire et placée dans le crypte, veillée par une lampe du sanctuaire [38].

La piéta incinérée fut remplacée grâce à la générosité des fidèles [39]. En 1848 fut peinte une pieta au-dessus de l'arc triomphal séparant crypte et nef. Elle était signée : Joséphine Stoeber pinxit [40].

En 1894 l'artiste-peintre Charles Spindler, de Saint-Léonard, exécuta à l'entrée de la crypte six petites peintures relatant les sept douleurs de Marie [41].

LA RÉNOVATION EN 1937.

L'artiste-peintre Robert Gall, de Colmar, se vit chargé en 1937 par le recteur Sprauel de la rénovation du décor intérieur de la chapelle.

A cette occasion le reliquaire contenant la main de la statue brûlée en 1793 prit place au mur Nord de la nef ainsi qu'une inscription bilingue, rappelant le forfait [42]. Le long des murs sont conservés les ex-votos du dernier siècle, œuvres sans doute d'un peintre obernois et non dénués d'intérêt historique, ne fût-ce que pour les costumes représentés.

Comme sujet du décor l'artiste a choisi le thème de la Rédemption. A l'entrée de la crypte, sur les parois supportant l'arc triomphal surbaissé, est représentée la chute d'Adam et d'Eve et leur expulsion du paradis.

Sur les murs de la nef de la crypte se déroule en une série de six fresques (trois sur chaque mur) l'événement central de la vie du Christ : d'une part le Christ devant Pilate, la chute du Christ sous la croix, la crucifixion du Christ ; d'autre part les femmes en route vers le tombeau du Christ, le Christ ressuscité et transfiguré, la descente du Christ aux limbes.

Une inscription à l'entrée gauche de la crypte commémore cette heureuse rénovation dont l'exécution s'inspire de l'Hortus Delicarium, familier au talentueux dessinateur et coloriste Robert Gall.

MONUMENTS LAPIDAIRES A L'EXTÉRIEUR

Devant le groupe du Calvaire se dressent, sur un petit socle, les statues de saint Pierre et de saint Paul, patrons de l'église paroissiale. Privées de leurs attributs en fer forgé, elle proviennent sans doute de l'église démolie en 1867.

36. Ibid. 79. Du même : *Trois Héros de la Foi*, Obernai 1949, 48, 49 et 51.
37. De Bussière, loc. cit. 191. Levy, loc. cit. 378.
38. Gæssler, *loc. cit.* 14.
39. De Bussière loc. cit. 191, Levy, loc. cit. 328.
40. Haug H., *Les bois populaires en France* I (1929) 154 ; du même : *Trois artistes méridionaux à Strasbourg*, dans *A.A.H.A.* VI (1927) 113-119.
41. Gæssler, loc. cit. 14.
42. Voir reproduction dans : *Ohresser* X., Trois Héros, loc. cit., 51.

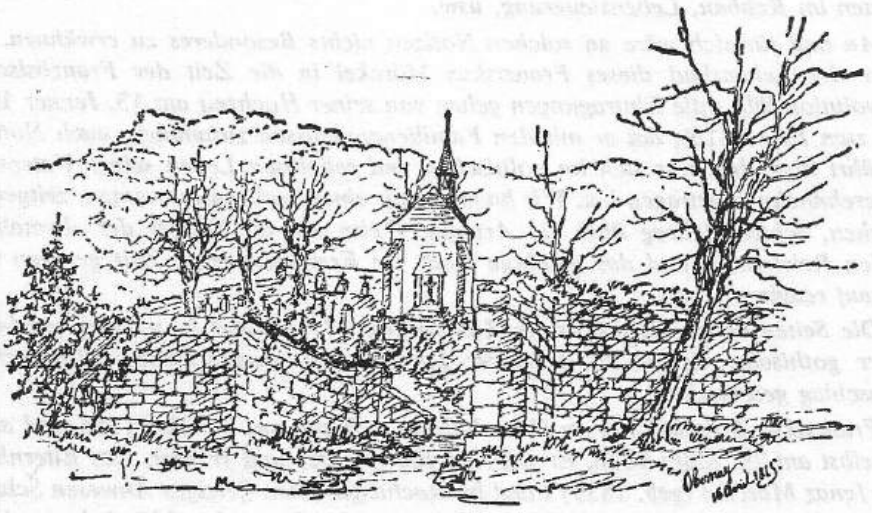
Un monument funéraire, édifié par sa famille et attribué au sculpteur Nicolas de Haguenau [43] rappelle le souvenir de Pierre Heldung, né sans doute à Obernai, économe du Grand Chapitre de Strasbourg, membre de la Société littéraire humaniste [44], mort et enterré à Strasbourg à l'âge de 75 ans en 1561. Le monument, fort dégradé, représente sur une natte tressée un squelette et porte une inscription, illisible aujourd'hui, mais transcrite par le chanoine Gyss. Pierre Heldung avait établi à Obernai une fondation pour doter des fiancées pauvres, le « Peter Heldungszins » dont les archives locales gardent la trace.

Enfin au chevet de la crypte, entre deux contreforts, encadrant une croix sous auvent, se trouvent deux monuments funéraires.

L'un concerne le prêtre Jean Henri Immendorf, chanoine de Neuwiller, dont l'épitaphe rappelle la bienfaisance pour des églises et pour des pauvres d'Obernai. Il décéda à Obernai en 1778.

L'autre est la pierre tombale d'une famille Musser de 1584 : la croix qu'elle portait a été martelée, mais l'épitaphe en allemand est encore lisible.

Tels sont les souvenirs d'ordre religieux, historique, archéologique et artistique qui se rattachent au modeste, mais si vénérable et si populaire sanctuaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs, die Schmerzhafte Mutter Gottes unter dem Oelberg, à Obernai.



43. Straub A., Obernai, l'église paroissiale, loc. cit., 507. Gyss *J.-M.*, Note sur quelques Monuments Funéraires à Obernai, dans *Bull. Mon. Hist.* 2° série, IX (1876) 120-125 avec transcription de l'épitaphe de Pierre Heldung. Hotz, loc. cit. 167. Du même : Zum Zaberner Werk des Bildschnitzers Nicolaus Hagenauer, dans *Bulletin de Saverne* n° 60 (1967-IV) 17 : « von da her ist es naheliegend, dem Nikolaus Hagenauer . . . auch die ziemlich abgetretene Grabplatte eines Stifters am Oelberg zu Oberehnheim zuzuweisen. » Sur Nicolas de Haguenau : *Rott H.*, loc. cit. III. 170.

44. Schmidt Ch., *Hist. litt. de l'Alsace*, t. I, Paris 1879, XVII. Lefftz J., *Die gelehrten und litterarischen Gesellschaften im Elsass vor* 1870, Colmar 1931, 9. Barth M., *Das Weinstädtchen Bœrsch im Mittelalter*, Sélestat 1959, 53, 166 et 174.

Ein Hausbüchlein aus Obernai

Mitgeteilt durch JEAN MULLER

Aus dem Nachlass meines Grossvaters, mütterlicherseits, Ignaz Mörckel (1839-1915) *aus Oberehnheim i. Els., ist unter anderem, ein handgeschriebenes Heftchen erhalten geblieben, das von seinem eigenen Grossvater, Franziskus Mörckel stammt.*

Dieses Heftchen ist ein sogenanntes Hausbüchlein, mit Eintragungen über eigene Familienereignisse (Verehelichung, Geburt und Taufe der Kinder, Todesfälle) sowie Notizen über landwirtschaftliche Begebenheiten wie harte Winter, Missernten im Rebbau, Lebensteuerung, usw.

An und für sich wäre an solchen Notizen nichts Besonderes zu erwähnen. Da aber der Lebenslauf dieses Franziskus Mörckel in die Zeit der Französischen Revolution fällt, (die Eintragungen gehen von seiner Hochzeit am 13. *Jenner* 1783 *bis zum Jahr* 1816), *hat er mit den Familienereignissen zusammen, auch Notizen geführt über das, was sich im politischen und religiösen Leben seiner Vaterstadt Oberehnheim zugetragen hat. Wir haben somit einen recht interessanten, zeitgenössischen, echten Beitrag über die Art und Weise wie die Bürger der ehemaligen freien Reichsstadt und das gläubige Volk die Ereignisse jener Zeit gesehen und darauf reagiert haben.*

Die Seiten dieses Heftchens (in Kleinformat 17/11) *sind in schöner regelmässiger gothischer Schrift in deutscher Sprache mit mundartlichem elsässischem Einschlag geschrieben.*

Franziskus Mörckel war in Oberehnheim geboren am 3. *Okt.* 1758 *und starb daselbst am* 29. *März* 1828. *Er war von Beruf Küfer und Winzer. Das Elternhaus des Ignaz Mörckel (geb.* 1839) *stand im Rochusgässchen (jetziges Anwesen Schmitt Fernand, Autocars). Ob es auch das Wohnhaus des Franziskus Mörckel war, kann ich nicht bestätigen.*

Pfarrer Jean Muller

HAUSBÜCHLEIN DES FRANZISKUS MÖRCKEL

Gelobt sey die allerheiligste Dreyfaltigkeit Gott Vatter Sohn und Heiliger Geist es Haben sich zum Heiligen Sakrament der ehe versprochen der ehr und tugendsamme Jüngling frantz cis cus mörckel mit der Ehr und tugend sammen Jungfrau maria Theresia richert und beitter seyts öeltern Haben uns zum ehestand Helfen begleyten den 13 Jenner 1783.

Und Ist auf die welt geboren worden frantz cis cus Mörckel im Jahr Christi 1784 den 9 mertz abend um 6 uhr. Joseph mörckel ist sein Dauft pfetter und maria margretha richert ist sein Dauft Gettel.

Heit Tato den 18 Herbstmonat 1785 ist mein Zweytes Kund auf die welt geboren worden Zwischen 1 Und 2 uhr vormittag und mit nahmen Laurencus Mörckel und ist sein Dauf pfetter Joseph mörckel und anna Maria Mörckel ist sein dauf Gettel so gebürthig von Bernartsweyler so geschehen im Jahr Christi.

Just Heut Tato den ersten Christmonath 1787 ist mein drittes Kind auf die welt geboren worden Zwischen 4 und 5 uhr vormittag und mitt nahmen maria Theresia Mörckel und ist sein Dauf pfetter Petter wagner und sein Dauf gettel otilia Mörckel, so geschehn ihm Jahr Christi.

Im iahr 1785 den 22 Jenner ist mein Schwyger mutter gestorben mit nahmen elisabetha füng (*Fink*) gewesste ehfrau Phulib richert und ist mit grossem Leyt Zur erden begleytet worden.

Im Jahr 1786 den 24 Heymonath ist meine mutter Gestorben und mit nahmen maria Elisabetta Hügel gewesste ehfrau Lorentz Mörckel und ist mit grossem Leyt Zur erten begleytet worden.

Im Jahr 1783 da wir uns geheyrathet Haben seyn die reben im frühiar ver froren in den Bollen — im 84 iahr seynd die rehben Verfroren dass man die Stöck Hat müssen abhauen und so ein grosser schne gefallen dass mein Vatter 7 schuh hoch aus seynem Hof Hat Lassen Dragen und ein so grumige Köllten gewesen Dass Leyt auf den Strasen und vögel in dem Luft Verfroren seynd. — im iahr 1786 seyn die reben 2 mahl verfroren im winder und im Frühjahr so Dass mann die Stöck Hatt müssen abzühn — im 87 Haben sie die drestlein schier gar gefressen und im 88 Hatt es ortlich weyn geben — im ein Dausend siben Hundert achtzig nein, gibt es gar kein Dropfen wein da seyn die reben in den Botten Ver froren Dass man alle Stöck auf dem Botten Hat müssen abhauen.

Im 1789 den 29 Heumonath Ist ein rewoll erstanden zwischen den Herren und den burgern dass die Burger die Herren Einen nach dem andern Von dem grossen Bis zum Kleinen auf dass rathHaus gefürth und Haben rechnung von Ihnen Begert. Dass sie sich aber nicht Haben wollen ergeben so Hat man Einen nach dem andern Zu dem rathaus Hinunder geschlagen und so erbermlich dragdiert Dass ettliche schier gar auf dem Blatz seyn gebliben.

Nach dissem Hat der bredor und sein Dochter sohn der Lambert Volk Begert und Haben auch erlangt. So sie aber vor die Stadt seynt angekommen so Hatt man Gestürmt dass alle Burger seyn zusammen geloffen und Haben sie nicht Herein gelassen. so der Jeneral aber Bey den Dübütierten angehalten er wollte die rechnung von den Herren anhörren und recht Verschaffen, so Hat man ihnen samt sechs reytter Herein gelassen.

Nach dissen Hatt man einen sendig erwelt samtt 10 mitgliter fuhr um die Statt su verwalten und für den Bürger besser zu Leben zu suchen und die Herren Gar nicht mehr angesehn.

In dissem nemlichen Jahr Hatt dass Viertel weyssen 17 L gultten und der Leyb Brot 16 su und der ohmen weyn 6 L und so viel Diebereyen Dass bald niemand auf den LandStrassen sicher ist gewesen.

Den 19 Christmonath 1789 ist mein viertens Kund auf die welt Gebohren worden Zwischen 1 und 2 uhr des morigen mith nahmen Johan phülipp Mörckel und ist seyn Dauf pfötter Petter wagner und seyn Dauf göttel margaretha richert so geschehn Im Jahr Christi da die neyen constuthicionnen angefangen Haben. — ist gestorben.

Im nemlichen Jahr Hat Man den Sendig abgesetzt und einen Mehr gemacht samt 8 mitgliter und 18 nothablen die zusammen Ein Munsibalithet Bilten und Fangt die nation an Zu regieren und thut ortter geben Dass ein Jeter burger solt nacional garth seyn, so es auch geschehn und Haben wir Hier in oberehnheim 3 Hundert gehabt.

nach diessem Hath die naciohnal versammlung ordeniert dass alle geistlichen Haben sollen schwören dass sie der naciohn, dem gesetz und dem König gedrey zu seyn, welches sie wider sprochen Haben. nach diesem seyn si verdrüben worden und aresdograten genent worden. Hernach seynt die Burger aufruwisch worden und ihre solthatengleytter ausgezogen und die gugarten Hin weg geworfen. nach Diessem seyn sie von Strasburg mith vielen nacionalgarten und vielen andern völiger und Haben canonen mith gebracht und Haben die Statt Bey der nacht umringt, dass am morigen nichts als volk um die Statt Herum gelegen ist und Haben gemeynd man wird Ihnen dass dor nicht aufmachen, so ihr Vorhaben die Statt In den Brand zu stellen gewesen. So man aber die dor aufgemacht Hath so seyn sie HereynKommen wie die Leben und zu sagen Mir musden alle Badrioten seyn wie sie auch, und Haben alle gleych gugarten auf die Huth machen und nocionalbendel an die röck.

nach disem seyn sie in der Statt herum geschwürmt und haben alle waben und atler verschlagen und haben den galgen in die Statt geschleyft und wan sie Haben einen angedroffen der keyn Batrioten Zeychen gehabt, der hat an dem galgen mussen schleyfen bis auf den Blatz und haben Ihn auf den galgen gelegen und seynt Erbermlich mit Ihm Umgangen und in der nacht wo Keyne Lichter vor den fäntzter wahren, haben sie die fäntzter Eingeworfen.

Im Jahr 1791 seynd die reben Im frühiahr Verfroren und im Jahr 1792 seynt die reben Im wunder verfroren dass die Bollen schwarz Gewesen.

Im nemlichen Jahr seynd alle Klöster verstört worden und die glostergeistlichen seynt über den reyn geloffen und wir Haben Hier keyn Tag gewust wann wir Einen geschworener Pfarrher bekommen und unser Herr rägter ist 6 wochen

Lang Gantz allein Hier in oberehnheim gewesen dass man vielmahl In keine Heilige Mäss Hatt können kommen. Auf einmahl Ist wieder order kommen das wider alle geistlichen Haben dörfen kommen aber nicht in Ihren ordergleyder sondern in burger gleyter, Dan Haben wir soviele geystlige Hier bekommen dass man bey 36 zöhlen konte Doch Haben wir allzeit nocional garten Ligen gehabt und alle augenblug Hat man gemeynt Es gibt Ein grosser grüg dan die Ettel leyt und der cardinahl samt viel dausend offenzier so verdriebe seyn worden, Haben sich über dem reyn aufgehalten um Ihre rechten witter zu suchen.

Im Jahr 1792 ist ein Grosser Krüg Erstanden Zwischen der Nation und Oestreich und breyssen und andere Mächten weil sie den König Vom Thron haben verstossen und die Geistliche haben Verdrieben und Endlich weil sie die Religion und die Heiligen Sacramenden haben Vernicht. Sie haben die Geistlichen Verjagt und aufgesucht und wann sie Einen Haben gefunden der nicht Geschworen Hat, so Haben Sie Ihn in die Gefannüs gesetzt und Letzlich gar Umgebracht, Sie haben Vielle dausend und dausend volonter gemacht damit sie Maichtig genug mechten seyn. Kein augenblick sein wir Versichert gewesen wann Sie selbsten uns alle berauben weil wir keine Pateriothen Haben wollen seyn. Sie haben uns dass Künderdaufen Verbotten, kein Geistlicher Hat Sich dörfen sehn lassen dass Man Hat können beichten, die Hochzeitleit Hat Ein glit der Municibaithett zusammen geben.

Endlich anno 1793 Im Jenner Haben sie den König Enthaubt. Hernach seind alle bodentaten aufgestanden Um die alten Rechten Von frangenreich zu suchen, da haben wir balt alle Tag durchzug gehabt und haben der Nacion nicht genug können geben. Sie haben unser Kürchen dings genommen und Nein glocken führ gelt damit Sie den grüg Haben können führen. Und alle Sondag Haben wir Neue Thegreter zugeschigt bekommen Um den Neuen Gesetzen der Nacion zu huldigen bald dieses oder Jenes.

Im Jahr 1793 den 2 Jenner ist im Morigen um Ein uhr mein fünftes Künd auf die welt Gebohren worden mit Nahmen Peter Paul Mörckel und ist sein daufpfetter Peter wagner und sein dauf Göttel Catharina Mörckel die ihn abends um sieben uhr in dass wirtzhaus zur Kannon gedragen hat allwo Ein Geistlicher heimlicherweis ist hin Gekommen und es Ihn beyseyn seinem Vatter und pfetter gedauft hat, und sich in Einen Nacionalgleit Vergleit Hat und danach in Grosser angst gewesen gefangen zu werden welches ihm den dot Verursacht hat worfür ich ihm Ein schönes allmossen geben hab.

Im nemlichen Jahr Haben sie alle Geistliche aufgesuch und in die gefännüs Gesetzt und Viel gar Gilodiert oder Hunger Lassen sterben. Endlich Haben sie allenthalben geschworene geistliche Hin gesetzt Um die gottesdienst zu halden. Sobald wir Einen Geschwornen pfarrer Haben bekommen so hat Ihm kein mensch in die Kirch wollen gehn. Hernach Haben wir Eine fremde Municibalithet und bateriothen bekommen. Die haben Uns gezwungen in die Kirch zu geen und alle Leyt wo weren dem ambt oder Vesper auf den Kirchhoft oder für den oelberg

gangen seyn die hat Man hinweg geiagt und zuletzt gar durch die solthaden Lassen mit den blosse Säbeln Hinweg schlagen. Nach diesem ist Ein rewolucionsgericht aufgericht worden und der Höchste davon war schneyder der Hat alle Krücefützer, alle Heiligegemähler, alle althär in den Kirchen lassen zertrümmeren und verbrennen.

Nach diesem seyn Sie Hierher kommen und haben die Güllioti mit gebracht Und seynt in die Kirch Gangen und haben wüste gesänger gesungen und haben alle grüster und alle Heilige Verspott und veracht und Haben die geschworne geistlichen Von Ihrem priesterthum machen abschwören und gesagt mir brauchen Keine geistliche mehr und es gibt keine Heilige, sie haben uns nur so Sachen Vorgemacht. Nach diesem haben die Leyt alle bücher rosengrentz bültnüssen auf den Kirchhoft missen Tragen Und In das feyer werfen und gedrauen wan ... bücher oder gemahler bey Einem bürger wird funden so wird er gleich güliotiert ; und so seynd dan auch zwey bürger wegen Einem Eintzigen wort witter dass Zertrümern der Kürchen Sachen Gleich gülliodiert worden.

Im Jahr 1794 hat man Konder bucion gefordert so meinem Vatter fünf dausend Liber ist gefordert worden und gleich darnacht haben sie dass silbergelt ...
(*Die nächste Seite des Manuskripts ist leider nicht mehr leserlich.*)

Im Jahr 1796 den 4ten weinmonath ist Mein sechstes Künd auf die welt Gebohren worden zwischen sieben und 8 uhr nachmittag und ist sein dauft nahmen Maria Elisabetha Mörckel und ist sein dauf pfetter Joseph bauro und sein daufgettel Elisabetha Vols.

Im Jahr 1800 ist mein siebendes Kind auf die welt gebohren worden den 16 ten aberill zwischen 1 und Zwei uhr und ist sein nahmen Catharina Mörckel seyn daufpfetter Joseph bauro und sein daufgettel Elisabetha Fols so geschehen im Jahre christi da die geistlichen wieder auf Ihren Blatz gekommenseyn, und ist wieder gestorben im Jahr 1801 den 23 ten may und den 24 may ist es begraben worden.

Heut dato den zweyden wendos im 10 Jahr der Frängischen Rebublich oder 21 ten Hornung Hab ich Frantz Mörckel in georig ohresser Meinen Sohn Frantz Mörckel gegeben für um dass weissgerber Hantwerck zu Lernen und zwey Jahr und Ein Halbes zu Lernen und zu Endigen den Zweyten Frukditor im dreyzehnden Jahr oder 20 ten augstmonath alten stiels.

Im Jahr 1803 ist mein achtes Kind auf die welt Gebohren worden den 9 Hornung zwischen 5 und 6 Uhr mit nahmen Johan Phülip Mörckel und ist sein dauf pfetter Joseph Baüro und sein dauf Gettel Elisabetha Vols so geschehen im Jahre Christi.

Im Jahr 1816 den 22 ten Hornung um 8 uhr abents ist mein Schwervatter gestorben und ist 88 Jahr alt gewesen.

Le «Badhiesel» de Dambach

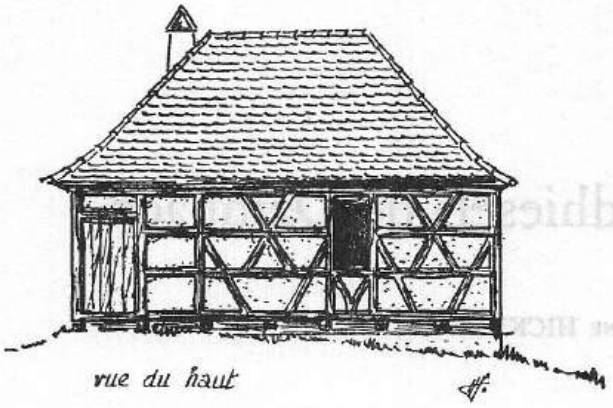
par MARIE-ANNE HICKEL

EN 1974 la municipalité de Dambach-la-Ville a acquis pour la somme symbolique de 1 fr. un bâtiment curieux, appartenant depuis 1796 à la Confrérie St-Sébastien.

Située à une centaine de mètres au nord et en contre-bas de la chapelle St-Sébastien dans le vallon étroit de la Lohmühle, la maison est fort pittoresque : sur un rez-de-chaussée en pierres un étage à colombages avec de belles fenêtres renaissance, surmonté d'un toit à quatre pans. Le tout est dans un état de délabrement désolant : toit crevé, plancher effondré, volets arrachés. La façade regardant vers la plaine [1] est la plus décorée. La porte à encadrement de pierre donnant accès au rez-de-chaussée est ornée au linteau d'une rosace encadrée de deux têtes d'hommes de style renaissance. L'appui de la fenêtre est daté 1683 ; le toit porte une tuile faîtière en forme de cœur.

La partie la plus intéressante du bâtiment est le rez-de-chaussée qui n'occupe pas tout l'espace disponible sous la maison. La porte renaissance donne accès à une pièce rectangulaire de 4 m 50 sur 3 m 80, d'une hauteur de 2 m 20 env. Pas de fenêtres : l'aération se fait au niveau du plafond par les interstices entre les poutres, aujourd'hui bouchés par des planches. Le mur du fond est percé d'une niche arrondie de 1 m 40 de haut sur 0 m 75 de large et 0 m 30 de profondeur. Cette niche contenait autrefois une statue de saint Sébastien. Sur le mur, des traces de fresques l'encadrent : on devine à droite une colonne corinthienne et un entablement. Sur le mur Nord une autre niche presque carrée et moins profonde fait penser plutôt à un placard. Ce mur est occupé en entier par un banc de maçonnerie. La pièce possède aujourd'hui encore un équipement de bains des plus frustes. Dans l'angle SW un puits à margelle de grès monobloc, peu profond et à sec, est la raison d'être du bâtiment. Deux auges de grès, une grande (2 m 05/0 m 75) et une petite (1 m 10/ 0 m 75) étaient destinées à recevoir l'eau du puits. Le premier étage auquel on accède de l'extérieur par quelques marches, comprend une petite entrée, une pièce et un réduit séparés par un conduit de cheminée. Grâce à cette cheminée on chauffait l'eau des bains.

1. Voir croquis de M. Sauter.



rue du haut

Voilà ce qui reste d'un établissement de bains plus original dans son architecture que le Riedbad d'Artolsheim ou le Holtzbad de Westhouse. Le bâtiment est daté 1683. Occupe-t-il l'emplacement d'un établissement plus ancien, comme on l'a cru ? Il semble que non. Le terrier de 1674 [2] ne mentionne pas de maison, mais le puits : *ein Viertzel Baumgarten bey St. Sebastians Bronnen gelegen, ein Viertzel Kirschgarten bey St. Sebastians Bronnen gelegen* (p. 730), *ein halb Acker Reben bey St. Sebastian gelegen . . . neben dem Pfad welcher zu St. Sebastians Bronnen geht* (p. 731). Le plan du finage de 1760 [3] représente le bâtiment avec ses deux accès : le chemin descendant de la chapelle St-Sébastien et celui qui monte depuis la chapelle Notre-Dame.

Le Badhiesel partage le sort de ces deux chapelles au moment de la Révolution. La *Baraque dite Badhaeusel, dont la longueur est de 3 toises, la largeur de 2 toises et la hauteur d'onze pieds* est estimée à 108 frs par les experts Joseph Heinrich et François Xavier Muckensturm qui font l'expertise du lot comprenant aussi les deux chapelles [4]. Ils remarquent *que les Bâtiments cy après désignés sont en partie caducs*. L'ensemble est acheté le 1er frimaire de l'an V (21 nov. 1796) par Xavier Lambla, Commissaire du Directoire du District et revendu par lui avec un profit substantiel le 7 frimaire de l'an V au groupe de citoyens dont est issue la confrérie St-Sébastien. Ceux-ci avaient demandé le 14 mars 1792 déjà qu'on leur loue la chapelle St-Sébastien *avec son enclos et appartenances y compris la maisonnette connue sous le nom de Baadhausel* [5]. La Confrérie en a été propriétaire jusqu'en 1974.

La nouvelle carte géologique publiée en 1970 signale une source minérale carbonatée et un établissement thermal désaffecté. Le commentaire affirme que le puits était profond de 1 m 50 et met la source en relation avec *une zone broyée dans le granite de Dambach-Scherwiller voisine de la faille vosgienne* [6].

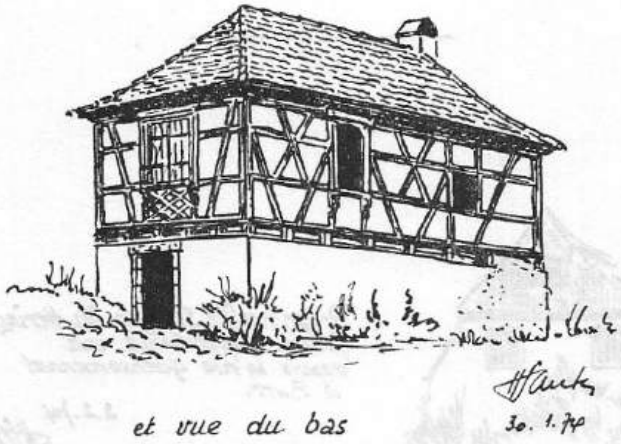
2. *Archives Bas-Rhin*, dépôt communal Dambach.
3. *Archives Bas-Rhin* C 557 (57).
4. *Archives Bas-Rhin* Q 1643.
5. *Archives Bas-Rhin* Q 3991.
6. Carte géologique au 1 : 50 000, feuille de Sélestat XXXVII-17. Serv. géol. national 1970.

L'eau du puits a été analysée dans l'ouvrage de Fritz. Elle ne semble pas avoir de propriétés particulières. Sa température est de 6°5 C pour une température ambiante de 18°. Ce n'est donc pas une source thermale. Elle était réchauffée au 1er étage où l'on finit par installer des baignoires. Les pèlerins qui allaient à la chapelle St-Sébastien venaient prendre des bains. St Sébastien protège de la peste, mais localement il guérit aussi les maux de jambes. Le très beau crucifix devant la chapelle St-Sébastien a été érigé en 1687 par Johann Wis et Magdalena Ernst après guérison d'une jambe malade *von wegen eines besen bein(es)*.

Marie-Anne Render (décédée à Dambach le 25 janvier 1856), épouse de François Etienne Burrus, *restée alitée pendant deux ans après avoir mis au monde Xavier, son troisième enfant en 1805, par suite de douleurs qui lui avaient complètement rétréci une jambe, a été guérie miraculeusement et instantanément à la suite d'une neuvaine faite à la Sainte Vierge dans la chapelle de St-Sébastien hors Dambach, dans laquelle . . . elle a laissé ses béquilles en ex-voto* [7].

Selon Mr. Ch. Dietrich, membre de la Confrérie et de notre Société, les mères amenaient aux bains les enfants aux jambes faibles. Fritz signale que les femmes venaient aussi interroger le puits sur la santé de leurs enfants en posant la chemise du malade sur l'eau : selon que le vêtement flotte ou s'enfonce, l'issue de la maladie est positive ou non 7a.

Les pèlerins venaient surtout des alentours. Le chemin menant d'Ebersheim à Dambach s'appelle Heiligenweg, mais aussi Heilburnweg (Heilbronnweg), la tradition locale explique ce nom par la présence du puits [8]. Fritz signale de nombreux ex-voto au Badhiesel, datés de 1819-1860 et portant l'image de saint Sébastien. Il n'en reste rien. Mr. Dietrich se rappelle y avoir vu des peintures sous



et vue du bas 30. 1. 74

7. Chronique de la famille Burrus, aux *Archives municipales Dambach-la-Ville*. Communication de M. Siegel.

7a. Voir aussi Levy, p. 117.

8. Lorber A., *Chronik des Dorfes Ebersheim*, Sélestat 1968, p. 178.

verre. Les trois silhouettes humaines (l'une en fer et les deux autres en bois) trouvées à la chapelle St-Sébastien, sont aussi des ex-voto.

Depuis quand le « Badhiesel » n'est-il plus utilisé ? Aujourd'hui le puits est à sec, pourtant dans le passé il ne l'a jamais été. Fritz signale que les derniers bains ont été pris vers 1930. D'après Mr. Dietrich, l'eau du puits s'est perdue par suite du tremblement de terre de 1911. D'après une autre version l'origine de l'eau n'est pas une source ou la nappe phréatique ; mais elle viendrait de la montagne par des canalisations maintenant effondrées. Les contradictions de ces témoignages montrent combien le souvenir de ces bains s'est perdu. Le triste état de la maisonnette témoigne bien de l'indifférence générale. La municipalité de Dambach arrivera-t-elle à sauver ce bâtiment qui est l'un des plus curieux dont cette ville, pourtant si riche, peut s'enorgueillir ?

BIBLIOGRAPHIE

- *Der Wanderer im Elsass,* VI (23.9.1893), p. 209.
- Levy J., *Die Wallfahrten der Heiligen im Elsass, Sélestat* 1926.
- Fritz A.M., *L'Alsace hydrominérale autrefois et aujourd'hui.* Thèse médecine, Strasbourg 1933 (avec photo), p. 61-62. Inventaire de toutes les sources réputées médicinales encore existantes ou disparues.
- Deutsch M., Stube, Bütte, Nymphenbad und Schönheitspflästerchen, dans *Chez Soi* (Ed. d'Alsace, Colmar) des 10 et 20 juillet 1951 (n° 20 et 21).
- Bridier J.-J., *Les ressources hydrominérales du Bas-Rhin et leur utilisation dans le cadre du thermalisme social.* Thèse médecine, Strasbourg 1963.
- Haberer, Gall, Siegel et Krieg, *St. Sébastien, Dambach-la-Ville,* Monographie artistique n° 899, éd. Schnell u. Steiner, Munich et Zurich 1968.

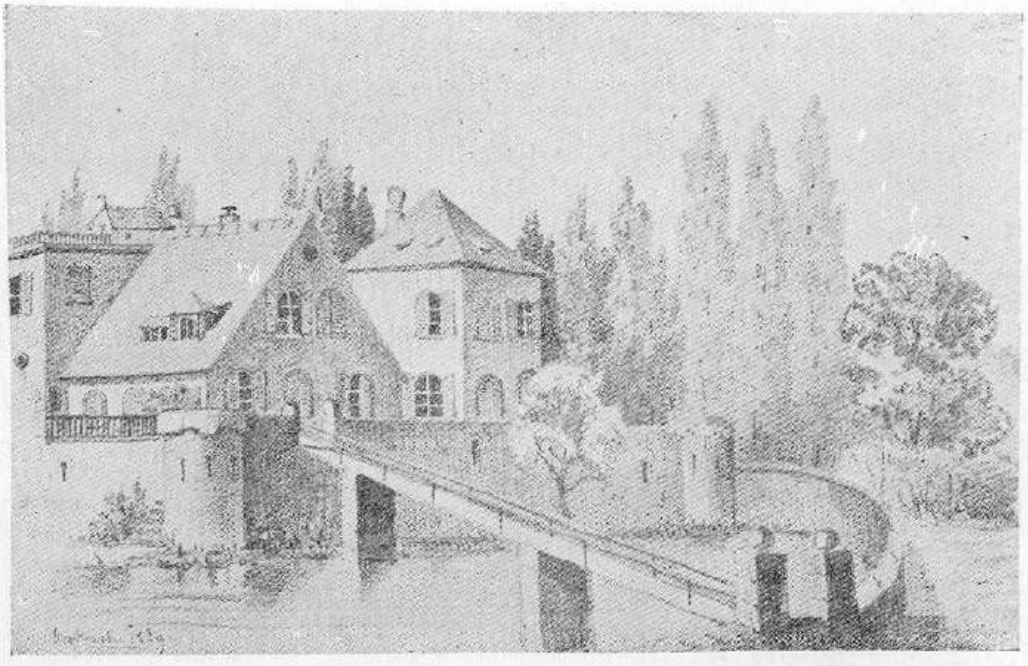


Propr. rue Dr. Sultzer - Mr. Hering
façade dépendance vue
depuis la rue Gaensbroennel
à Barr.
2.2.74



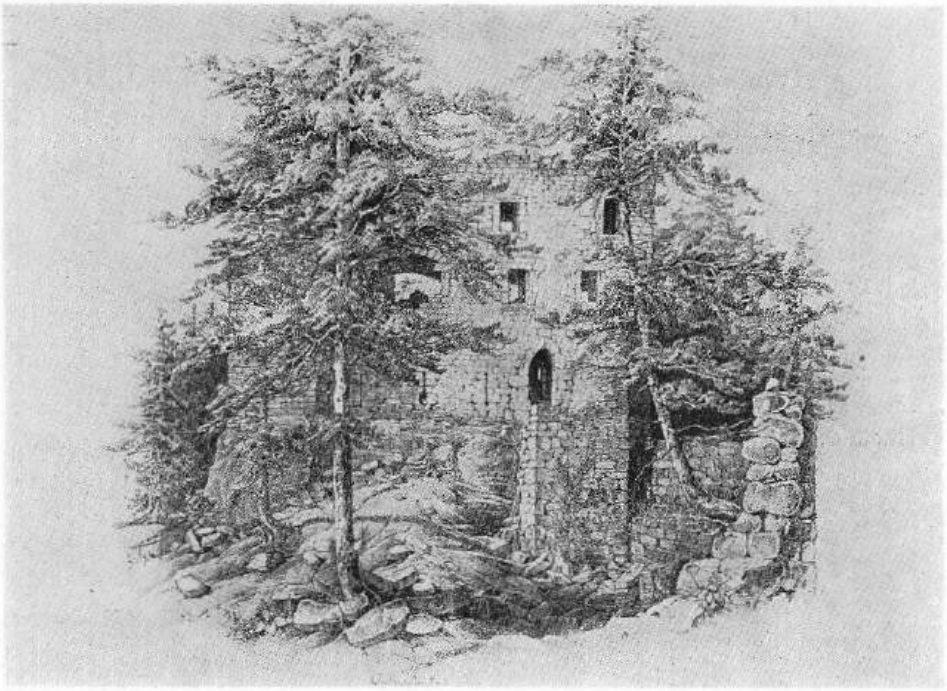
Photo R. Stenger

Le château d'Oberkirch



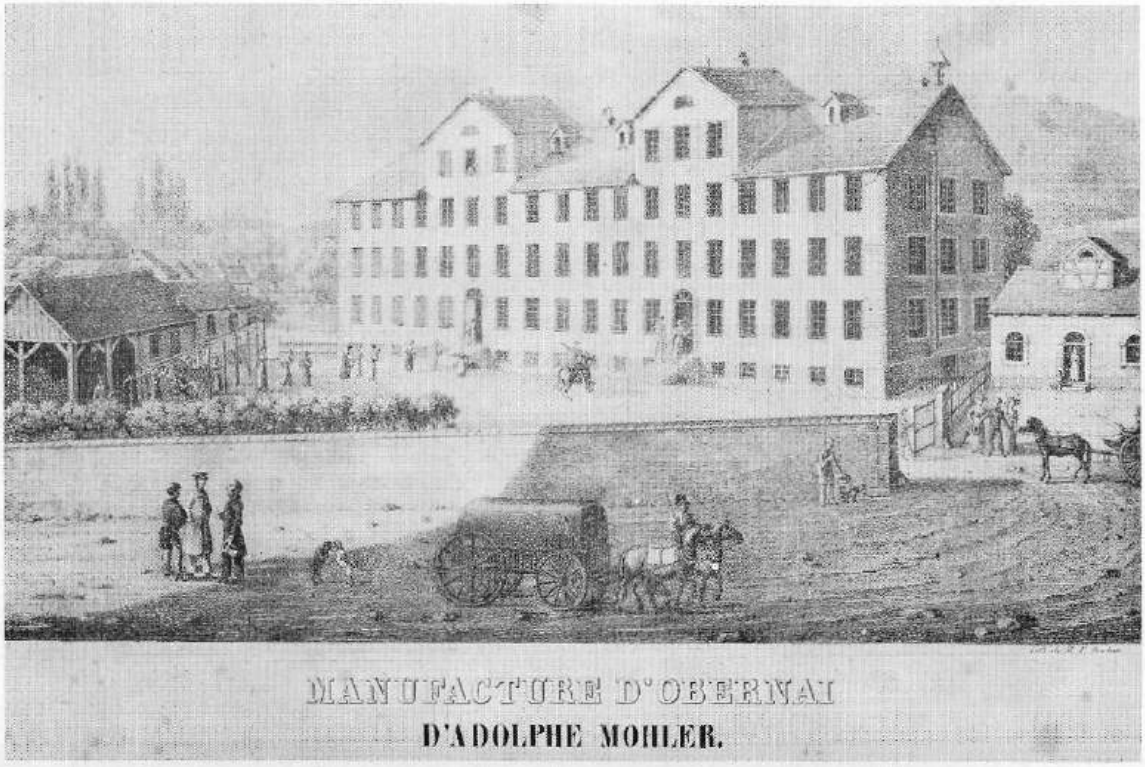
Dessin anonyme

Le château d'Oberkirch en 1829



Arch. Mon. Hist. Bas-Rhin

Birkenfels, gravure d'Atthalin



Petite chronique de Dambach au XVIIe siècle

traduite et annotée par JACQUES WEBER

LES curés qui se sont succédés à la tête de la paroisse de Dambach au cours du XVII[e] siècle ont noté sur leurs registres paroissiaux [1] quelques faits divers qu'il nous a paru intéressant de grouper. Nous complétons cette chronique par la traduction d'un document relatant quelques exploits de la garnison en 1667 [2].

Tous les textes originaux sont rédigés en latin, sauf ceux relatif aux années 1601, 1606 et 1667, qui le sont en allemand.

1) *Au revers de la couverture du plus ancien registre paroissial :*

« — L'an du Seigneur 1601, le 2 août, il y a eu un orage terrible. La foudre « est tombée sur la tour de la Porte d'En-Bas. Georges Fritsch, un gourmet de « céans, et Georges Gnider, fils de Martin G., l'ancien lohnherr, ont été tués. Dieu « veuille faire grâce à leurs âmes. La foudre est également tombée à Kogenheim, « sur l'écurie du Ladthoff et y a mis le feu. »

« — En juillet 1636, la terre a tremblé, principalement à Sélestat. »

« — Le 19 septembre 1640, vers 11 heures, la foudre a incendié la toiture de la Porte Neuve. »

« — Le 15 seytembre 1641, ont été posées au milieu du chœur de l'église, de nouvelles stalles pour les chantres. »

2) *En divers endroits du registre des sépultures :*

— A la place des actes de sépultures de 1607, dont aucun n'a été enregistré, on trouve ces trois mentions successives, de trois écritures différentes :

a) « Ci-dessous sont consignées les sépultures, Paulus Linius étant curé de Dambach depuis le 15 août 1607. »

b) « Paulus a été bien négligent . . . »

1. *Archives du Bas-Rhin.* 3 E 82, 1 et 2.
2. *Archives du Bas-Rhin.* G 260.

c) « Ce Paulus Linius a été exilé à Breitenbach, dans le Val de Villé, au temps « de la Guerre des Suédois. Grièvement blessé par les Suédois, il est mort dans un « village de Champagne en 1633, aux environs de la St-Martin [3]. Signé : Joannes « Mullerus, curé de Dambach, 4e successeur de Paulus Linius. »

— Entre les actes de sépultures des années 1635 et 1636 :

« NB : On dit qu'à Rouffach des gens auraient mangé de la chair humaine. — « En ce temps-là, les vivres furent très coûteuses. Les gens se nourrissaient de « glands, de viande de cheval, d'âne et de chien. Beaucoup sont morts de la peste. « — Cette année sont morts beaucoup d'habitants de Scherwiller, d'Ebersheim, « d'Epfig et de Blienschwiller, venus cohabiter avec nous ; leurs noms ne sont pas « inscrits dans ce livre [4]. »

— En 1642 : « N.B. Balthazar Roulman, prévôt de Dambach, a été décapité « sur la place, en raison de ses nombreux adultères et incestes ; il a été enterré « par les bourreaux dans le cimetière des non baptisés, le 7 mars, qui était le « vendredi après les Cendres ; les concubines, complices de ses adultères, ont été, « les unes exilées, les autres publiquement battues de verges et soumises à une pénitence publique à l'église. »

« — Le 3 juillet 1670, au cours d'une chasse, le révérendissime et illustrissime « seigneur Ferdinand François, comte de Wydt-Isenburg et Runckel, chanoine « capitulaire de l'église métropolitaine et cathédrale de Cologne, grand maître des « chasses du révérendissime et très haut prince et seigneur, François Egon, évêque « de Strasbourg, s'est trouvé séparé de la troupe des chasseurs. C'était dans la « forêt dite de l'Illwald, près du moulin de Stabilt, de l'autre côté de la ville de « Sélestat. Ledit seigneur comte, qui avait été perdu de vue par ses serviteurs, fut « retrouvé mort dans un marécage, trois jours plus tard. J'ai noté ceci, parce que « ce seigneur comte a résidé quelques années dans cette ville et a contribué de ses « deniers à la restauration de notre église, en l'honneur du Sauveur du monde et « de la bienheureuse Vierge. S'il avait vécu plus longtemps, peut-être aurait-il « continué ses bienfaits à la ville et à notre église. Qu'il repose en paix ! N.B. : Il « a été enterré à Châtenois, qui est un fief de ces seigneurs comtes. »

3) *A la fin du 1er registre :*

— Diverses donations à l'église entre 1648 et 1650.

« — Le 9 août 1656, j'ai acheté une monstrance. Pour en acquitter le prix, j'ai « utilisé les 30 florins que Georges Röstel le vieux et Marguerite sa femme avaient « légués par testament à l'église. Après délibération du conseil de fabrique, Michel « Hoff a versé 12 florins. Le surplus, soit 13 florins, a été versé par Michel de « Mühlheim, bourgmestre. »

3. Ce n'est qu'en 1632 que les Suédois s'emparèrent de Dambach (LAGUILLE, *Histoire de la province d'Alsace*, II, p. 104). Cette invasion n'excuse donc pas Paulus Linius d'avoir négligé la tenue des registres paroissiaux pendant les années 1607 et suivantes.

4. Il s'agit ici des conséquences tragiques de la Guerre de Trente Ans. On voit que les habitants des localités voisines non fortifiées étaient venus se réfugier à l'abri des murs de Dambach.

— En 1657 et 1658, autres legs à l'église, dont un de 5 florins par Michel Kleindienst, revenu guéri des bains de Barbel.

— C'est aussi à la fin de ce 1er registre qu'a été notée pour l'année 1618, la répartition des bourgeois de Dambach en 6 « tribus » ou Gesellschaft : Neuthorer, 34 noms — Leugbiller, 39 — Sander, 30 — Bacher, 35 — Lindgässer, 34 — Märckter, 31. Suivent les noms de 6 bourgeois non propriétaires de maisons, et ceux de 63 « Hausgesessene Bürger. »

4) *Au deuxième registre, à la suite des actes de sépulture de* 1674 :

« En ce temps moururent de nombreux soldats de Lunebourg [5], du régiment « du sieur colonel Schmidberg. Ils sont enterrés, les uns dans le bas du cimetière, « les autres dans le haut, à gauche, à l'endroit où l'on descend vers le bas du « cimetière. Nous avons dû enterrer dans le bas de l'église, maître Jean Richard « Noth, fils du colonel Noth, tué en combat, près d'Entzheim [6]. »

5) « Spécification des 10 excès et insolences des soldats de la compagnie du sieur « capitaine von Zuckmanttel, en garnison à Dambach, au détriment des bourgeois « de cette ville. [2] » (en 1667).

« 1) Martin Kern déclare qu'environ 14 jours avant l'automne, le soldat qu'il « logeait, surnommé le Voltigeur (der Luftspringer), est arrivé devant sa porte en « état d'ivresse, vers 10 heures du soir. Lorsque son domestique est allé lui ouvrir, « le soldat l'a poussé de sa dague nue à l'intérieur de la maison. Il l'a entraîné dans « la chambre à coucher en le tenant par le bras, tantôt lui appuyant sa dague sur « la poitrine, tantôt lui donnant des coups dans les reins. Finalement le soldat l'a « forcé, lui Martin Kern, à se relever une 2e fois de son lit et à descendre à la cave « pour lui chercher à boire. Après quoi, il ne s'est déclaré satisfait que sur la « promesse de lui acheter une pipe. »

« Le sieur lieutenant l'a condamné à rester 4 heures sur l'âne [7]. »

5. Rappelons que la victoire de Turckheim, remportée par Turenne sur les Impériaux, est du 5 janvier 1675. LAGUILLE (op. cit. II p. 239) précise que parmi les troupes impériales, « tout le païs depuis Sélestat jusqu'à Strasbourg fut destiné aux troupes (du duc) de Lunebourg. » Le registre des sépultures est particulièrement chargé en 1674 et 1675, notamment à propos de personnes des villages voisins. Comme au temps de la Guerre de Trente Ans, leurs habitants étaient donc venus se réfugier à Dambach, et les épidémies faisaient de nombreuses victimes. Au début de 1675, plusieurs actes de décès de militaires français : Jacques Vilmer, porte-étendard au régiment du colonel Grillon — « Dieu la Man », de la compagnie « Saint San du régiment Quallia », originaire de Normandie — Hector Braneclan, de Giverville en Normandie, ordonnance du sieur major de Lorgère, décédé au presbytère, etc.

6. Le 4 octobre 1674, une bataille meurtrière avait opposé Turenne aux Impériaux, entre Entzheim et Hotzheim. (LAGUILLE op. cit. II p. 237).

7. Jacques Callot a représenté ce supplice sur l'une des gravures de la série des « Grandes Misères de la Guerre » : quatre soudards, les mains liées derrière le dos, sont assis à califourchon sur l'arrête aiguë d'une poutre horizontale de section triangulaire, terminée par une tête d'âne ou de cheval, et juchée sur quatre supports simulant les pattes de l'animal. Alentour, des badauds contemplent les suppliciés.

« 2) Anthoni Fritsch déclare qu'à la même époque, il avait à héberger un soldat « malade que, sur ordre du sieur lieutenant, un autre soldat devait garder en per- « manence. Un soir, vers 8 heures, un soldat welsche nommé La Ferté vint prendre « son tour de garde auprès du malade. Sous ce prétexte, dès son arrivée il a réclamé « à sa femme et à ses filles une mesure de vin. Sur leur refus, il a demandé fort « insolemment où était le père. Il lui fut répondu qu'il dormait déjà dans la « chambre à coucher. Alors le soldat ouvrit brutalement la porte de cette chambre, « se précipita sur Ant. Fritsch qui était au lit et lui signifia qu'il devait aller lui « chercher une mesure de vin, et du meilleur entre tous. Frtisch ayant refusé, le « soldat est devenu furieux et l'a forcé à se lever. Il était à peine debout que le « soldat l'a empoigné par le cou et par la barbe, mais il avait si peu de force que « Fritsch l'a fait sortir de la chambre et poussé dans la maison. Alors La Ferté a « dégainé sa dague pour le blesser, mais Fritsch lui a arraché la dague des mains. « Ils se sont séparés. Le soldat est sorti. Fritsch a barricadé sa porte, et le len- « demain, il est allé rendre la dague au lieutenant. » Le texte n'indique pas quelle sanction fut prise à l'encontre de cet étrange garde-malade.

« 3) Georges Zepffel était à l'auberge de la Couronne [8], au banquet des noces de « sa fille [9]. Pendant son absence, le même La Ferté est entré de force dans sa « chambre avec un camarade. Les enfants de G. Z. sont allés le prévenir à la « Couronne. Il est alors rentré chez lui, mais n'y trouvant pas les deux soldats, il « est revenu à la Couronne. A l'issue du banquet, il revint chez lui, en compagnie « de Nicolas et Jean Blumstein, et cette fois y trouva les deux soldats. Il leur « reprocha cette intrusion. La Ferté s'en excusa, prétextant qu'il avait été entraîné « par son camarade. Mais le jeune palefrenier de Zepffel qui était présent, assura « qu'au contraire, c'est La Ferté qui était entré le premier. Alors le soldat envoya « sa main dans la figure du garçon. Là-dessus, Zepffel le saisit par les cheveux, lui « disant qu'il était un coquin et qu'il sorte de la chambre. Furieux, La Ferté a tiré « sa dague et en a donné un coup dans la culotte de Zepffel, mais sans le blesser. »

« Le sieur lieutenant, informé de ces faits, n'a pris aucune sanction, déclarant « que le paysan et le soldat étaient ivres tous les deux. »

« 4) André Zepffel [10], l'aubergiste au Bouc, s'est vu dérober un pot par le « caporal Jean Nödel. Depuis qu'il s'en est aperçu, il ne l'a plus laisser entrer « chez lui. »

« 5) Au début de l'hébergement de cette garnison, ce même Jean Nödel logeait « chez la veuve de Jean Burrus. Lui et un camarade, ein Schnöster (?), nommé « Keller, lui ont dérobé 43 aunes de toile de chanvre, un mortier, une poêle à « anses, deux plats en métal, deux casseroles et un morceau de cuir gras. De tous

8. Ce Georges Zepffel (1618-1678) était le frère aîné de Mathias Z. (1623-1673), alors aubergiste à la Couronne. Tous deux furent bourgmestres de Dambach.

9. Le registre des mariages de Dambach conserve à la date du 26 septembre 1667, l'acte du mariage d'Ursula Zepfflerin, fille de Georges Z., avec Charles Braun, fils de défunt Michel B., de son vivant bourgeois de Scherwiller [1].

10. André Zepffel († 1675) était un oncle de Georges et de Mathias Z.

« ces objets, certains avaient été cachés dans la maison même, les autres ailleurs. « Le sieur lieutenant les a fait rechercher, tous ont été retrouvés. »

« Les deux coupables ont été punis de 3 jours et 3 nuits d'emprisonnement dans « la tour. »

« 6) Un certain jour, le soldat Noël Richon avait pris la garde à la Porte d'En- « Bas, avec le domestique de Jean-Ulbrich Weissrock. Le soir, après la fermeture « de la porte, les gardes de jour étaient rentrés chez eux. C'est alors que Richon « a entraîné de force à son quartier, ce domestique qui était canonnier au rempart. « Les autres domestiques du bourgeois ont fait connaître cet enlèvement. Les « soldats ont insulté le domestique, puis l'ont relâché et l'ont rendu à Weissrock. »

« Aucune punition n'a sanctionné ce méfait. »

« 7) Deux soldats ont dérobé à Matthias Zeppfel, l'aubergiste à la Couronne, « deux écuelles et un plat. Ils les ont vendus à des bourgeois, puis les ont restitués « à la Couronne. »

« Ces soldats ont été condamnés au port du mousquet, et les bourgeois empri- « sonnés dans la tour. »

« 8) Anthoni Rehm déclare qu'il y a environ 4 semaines, un soldat et son cama- « rade, sortis de l'auberge on état d'ivresse, arrivèrent chez lui. Rehm, qui avait « déjà pris son repas, leur a cependant servi un morceau de pain, un plat de légumes « et de la viande. Mais le soldat s'est fâché, il a jeté le pain sur la table, et ce pain « a rebondi dans les jambes de Rehm. Le soldat a alors tiré sa dague pour la 3e « fois, dans l'intention évidente de le blesser. Avec l'aide de son camarade qui avait « pris le parti de Rehm, ce dernier a vainement tenté de lui prendre sa dague. « Rehm s'est vu contraint d'appeler un carporal à son secours. Sur ces entrefaits, « Martin Haüssler son voisin, alerté par les cris et le tumulte, est accouru. Le soldat « a lancé un grand couteau, dont le manche atteignit le cou de la femme de Rehm, « puis a demandé la paix. Mais, sans qu'on y ait fait attention, il tenait son propre « couteau caché dans sa main. Il en a blessé Martin Haüssler au cou, sans toutefois « mettre sa vie en danger. »

« Le sieur lieutenant a puni le coupable de 3 jours et 3 nuits dans la tour, d'où « il a été libéré par le sieur maître de la gendarmerie à pied. »

« 9) En même temps, un autre soldat qui logeait chez Melchior Rösch et deux « camarades, ivres tous les trois, arrivèrent chez lui. Tenant une lumière à la main, « l'hôte ouvrit la porte. A peine était-elle ouverte, le soldat déguaina sa dague pour « l'en blesser. Mais il en fut empêché par les deux autres. Le fils de Rösch, qui « était déjà au lit, descendit l'escalier pour secourir son père. Le soldat voulut lui « porter un coup, mais tomba sur lui, et un morceau de sa dague resta planté pro- « fondément dans le bois de l'escalier. »

« Le soldat fut également condamné à un séjour dans la tour. »

« 10) Il y a 3 semaines, Maître Jacques Ostertag, juge au tribunal des échevins, « était entré à la Couronne et payait à l'hôte un demi reichsthaler, pour se faire « servir une demi-mesure de vin. Il s'assit pour le boire sur le banc, près de la « porte. Sans qu'ils eussent échangé la moindre parole et sans aucun prétexte, un « soldat welsche qui était attablé dans la salle, mit sa dague à nu, se leva de sa

« place, s'approcha d'Ostertag et lui donna trois coups de dague dans le ventre, « si bien qu'on dut le porter chez lui, en grande inquiétude pour sa vie. Depuis ce « jour, son état s'est amélioré. Le soldat a été enfermé dans la tour. »

A ces dix doléances, annoncées par le titre de cette « spécification », le greffier de Dambach a ajouté deux remarques de son cru :

« 11) Concernant les vivres et la boisson, plusieurs bourgeois ont demandé au « conseil de ville, s'ils devaient gratuitement la nourriture et le service aux soldats « qu'ils logeaient. Il a été reconnu que presque tous avaient reçu gratuitement et « quotidiennement les soldats à leur table, de bon cœur et sans contrainte, en « raison de leur grande pauvreté, et sans qu'il leur en coûta beaucoup. Aucune « plainte n'a été déposée à ce sujet. »

« 12) Quant aux quelques excès et espièglerie des soldats, il est reconnu que le « sieur lieutenant a donné satisfaction à tous par ses ordres judicieux et son zèle. « Il a remédié à tout dans la mesure du possible et a puni quand il le fallait. »

« Dannbach le 9 décembre 1667. »
« Testatur Stattschreiberei alda. »

Nos ancêtres de Dambach pouvaient s'estimer heureux : une spécification analogue, datée du 8 décembre 1667 à Benfeld [2], ne mentionne pas moins de 32 plaintes des bourgeois et 10 de la ville.

FUTILITÉS A HEILIGENSTEIN

Eine eigene Erscheinung zeigt sich in diesem Jahre. Mehrere Mädchen wohlhabender Eltern wurden um die französische Sprache zu lernen, theils nach St Diez, theils nach Ste-Marie-aux-Mines gesandt. Sie kehrten zurück zwar mit wenigem französisch, aber desto mehr ausgerüstet mit neuen Moden. Allmehlich griffen diese Moden um und nach wenigen Wochen sah ich zu meinem grossen Erstaunen Locken, Schmisetten, Garnituren etc., etc. in der Kirche erscheinen. Die Mägde selbst fanden daran ihr Begehren ; kurz sie drohten allgemein zu werden. Ich sprach zwar nicht öffentlich, aber wo ich konnte, dagegen. Im Privatunterricht und in den Examinibus versäumte ich keine Gelegenheit und so gelang es die neuen Moden gewaltig einzuschränken und aus den untern Ständen zu verdrängen. Am Meisten trug aber zu dieser schnellen Reform gewiss der fehlgeschlagene Herbst bei.

Notes du pasteur Th. Kopp en 1821 *(Archives paroissiales - Acta ecclesiastica II) communiquées par M.-A. H.*

L'Ancienne caserne des Alliés (puis tissage), à Obernai

par JEAN BRAUN

A l'emplacement de l'ancienne « lunette » de la Soutte, on construisit en 1814 une vaste caserne pouvant abriter huit cents hommes ; elle devait servir à la garnison autrichienne qui occupait Obernai en vertu du traité de Paris. Edifiée sur l'ordre de l'archiduc Charles, elle se trouvait à l'emplacement du parking du supermarché Migros, rempart Mgr. Caspar.

En 1816, cette garnison était constituée par le régiment d'infanterie « Archiduc Rainer », plus tard par un corps de cavalerie. Les relations avec la population autochtone semblent avoir été bonnes.

Après le départ des troupes alliées en 1818 (l'évacuation anticipée obtenue par le duc de Richelieu au Congrès d'Aix-la-Chapelle), le Préfet du Bas-Rhin, le comte de Bouthillier, envisagea d'y installer la maison-mère des Sœurs de la Divine Providence, avant qu'elles ne se fixent à Ribeauvillé (1819). Le bâtiment fut finalement acquis en 1822 par la Société Jacqueminot, Aubert et Cie de Bar-le-Duc qui y installa une filature, remplacée en 1826 par un tissage de calicot de cent métiers, faisant partie du groupe des « fabriques lithographiées (sic) du Haut-Rhin et du Bas-Rhin » ; le groupe possédait des filiales à Ottrott, Molsheim, Andlau, Châtenois, Erstein, etc . . . Cette date de 1822 marque donc le début de l'industrie moderne à Obernai. Cependant l'établissement cessa toute activité lors d'une crise survenue en 1828.

M. Bouché, un industriel de Bitschwiller, loua alors une partie du bâtiment et y plaça quatre-vingt métiers, tissant des toiles de coton employées pour les indiennes, des calicots et de la percale blanche et en couleurs, d'après des dessins recherchés et de bon goût [1]. Cette manufacture ferma au début de 1832, lors d'une nouvelle crise, due à la situation politique, la crainte de la guerre, la concurrence

1. Ces données fort précieuses, sont extraites de l'introduction, rédigée en français, vers 1830, d'une « Geschichte der Stadt Oberehnheim bis zur Zeit der französischen Staatsumwälzung » (en réalité jusque vers 1680), compilation par ailleurs sans grand intérêt. Le manuscrit original — inédit — est conservé à la bibliothèque du Collège de Zillisheim. Nous avons consulté la copie déposée à la Bibliothèque de Sélestat (man. 424). Voir M. BARTH. *Aus einer handgeschriebenen Geschichte von Oberehnheim, um 1800,* dans *Annuaire de Dambach-la-*

étrangère, la rareté des capitaux, à l'épidémie de choléra aussi. Elle fut réouverte en mars 1833 par un fabricant du Haut-Rhin, dont le nom n'est pas connu, avec cent métiers, mais cette entreprise ne semble pas avoir travaillé longtemps.

En 1836 Adolphe Mohler (1805-1881), fils d'un fabricant originaire de Saint-Hippolyte et qui avait créé une manufacture à Sainte-Marie-aux-Mines en 1809, reprit la « fabrique », dont c'est la seconde naissance [2]. Très vite celle-ci prit un grand essor, malgré la stagnation de 1836 à 1844 et une nouvelle crise de 1846 à 1848. Bien qu'en 1840 encore les trois-quarts des métiers se soient trouvés à domicile et que l'usine elle-même fût simplement surveillée par un contremaître, elle devint assez rapidement la quatrième du département pour le chiffre des ouvriers (140 en 1839, 479 en 1850 [3]. Obernai fournissait au début, en grande partie, l'usine de Sainte-Marie, qui confectionnait les articles dits de « Sainte-Marie » (vogue des « ginghams » depuis 1825).

Notre manufacture fonctionnait au début grâce à l'énergie hydraulique fournie par l'Ehn (ancien moulin Britsch), mais la chute ne put pas toujours être utilisée au maximum, par suite de l'irrégularité des eaux, occasionnée par les tensions des

Ville, Barr, Obernai, t. 3 (1969), p. 112-116. L'auteur est vraisemblablement MODESTE GYSS, originaire d'Obernai, curé de Saint-Jean à Strasbourg — *Annuaire du Bas-Rhin* 1839, p. 73-79. — *Archives Départementales du Bas-Rhin, liasses* S 920, S 366, XI M 132, 13 M 10 ; 13 M 12: 13 M 13, 5 M 158 et 5 M 169. — PAUL LEUILLOT, *L'Alsace au début du XIX^e siècle*, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, 6^e Section, t. 1, Paris 1959, p. 408-409, 411, 413 ; t. 3, p. 99 — FÉLIX PONTEIL, *L'opposition politique à Strasbourg sous la Monarchie de juillet*, Thèse Lettres Paris 1922, p. 841 et 856. — MARIE-MADELEINE KAHAN-RABECQ, *La classe ouvrière en Alsace pendant la Monarchie de juillet*, t. 1 1939, p. 16, 137, 289, 317. — CHARLES GRAD, *Etudes statistiques sur l'industrie en Alsace*, t. 1 Colmar, Strasbourg, Paris, 1879 p. 237. — J. F. AUFSCHLAGER, *Description de l'Alsace*, t. 2 1826, p. 329 — (la création du tissage Jacqueminot est datée par erreur de 1826) . . .

2. Date précise déterminée par le document S 1624 des Archives Départementales du Bas-Rhin.

3. Vers 1835, selon les données du manuscrit cité, et en 1840 selon le plan d'alignement de de la ville, Jean Gross exploitait un autre tissage, à l'emplacement des n^os 10 et 11 du rempart Mgr Caspar. A la même époque des fabriques similaires existaient encore dans l'ancienne cour de Hohenbourg (plus tard maison Darlon) et dans l'ancienne église des Capucins. En 1852 une « filature » de laine occupe six ouvriers.

On note également, toujours à la même période, l'existence de nombreux métiers répartis à travers la ville, et fabriquant des cotonnades blanches et colorées. Ces différents ateliers pouvaient alors occuper au total près de 400 ouvriers ou ouvrières. En 1824, un fabricant, nommé Richert, faisait travailler plus de 600 personnes à domicile à Obernai et ses environs sur des métiers produisant des étoffes de coton blanches et de couleur, « ce qui est infiniment préférable sous le rapport de la morale et de la tranquillité publique », comme l'affirme un rapport du Sous-Préfet de Sélestat, daté de 1835.

Enfin il convient de mentionner, au XIX^e siècle, l'industrie des bonnets et des chaussons (bas) de laine, tricotés à domicile par des ouvriers qui recevaient les filés passés au foulon, dans des fabriques de Wasselonne et de Barr (8 à Barr en 1852), puis dirigés de nouveau dans les villes et villages où ils étaient garnis (fourrés) par les femmes et les enfants. Toute cette activité, (400 ouvriers vers 1835) avait pratiquement disparu en 1914. Voir ETIENNE JUILLARD, *La vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace*, Thèse, Lettres, Publications de l'Institut de Hautes Etudes Alsaciennes, t. 9, Paris-Strasbourg 1953, p. 287-288. — LOUIS STROH, *Les petites industries rurales en Alsace*, Agen 1914.

réservoirs de Klingenthal (usines Coulaux, Oesinger, etc.) ; le volume des eaux resta souvent faible par suite des sécheresses et des infiltrations dans le fond des réservoirs susnommés et pendant les périodes de congélation de l'Ehn en hiver. En particulier la teinturerie dut la plupart du temps travailler la nuit. Ce fait retarda l'installation d'une turbine hydaulique (prévue dès 1841). Les roues hydrauliques, faisant marcher les machines, étaient mues par le courant d'un canal d'amenée qui prenait naissance sur l'Ehn dans le parc du château d'Oberkirch et coulait parallèlement (au sud), à la rivière ; ce canal était rejoint, un peu avant l'entrée de l'usine Mohler, par le canal des Moulins (Rossbach) qui avait traversé le faubourg. Le canal de fuite se jetait à nouveau dans l'Ehn, à un barrage entre la fabrique et l'hôpital, pour se continuer tout de suite par un nouveau canal des moulins qui passait par la place de l'Etoile, derrière la Halle aux Blés, etc.

En 1866, une grosse machine à vapeur fut montée, composée de deux chaudières de forme cylindrique, munies chacune de trois bouilleurs d'une capacité de 972 m^3, timbrées à 5,5 atmosphères, et servant de générateurs à deux machines accouplées de 20 CV chacune. Cette installation, fournie par la firme André Kœchlin à Mulhouse, fut placée dans un local spécial à 5 mètres à l'ouest du bâtiment principal ; une haute cheminée le surmontait.

Le tissage de cotonnades en couleurs et la teinturerie produisent surtout des couvertures, des calicots, de la percale blanche et en couleurs, des cravates, des châles, des articles de nouveautés, des étoffes d'ameublement, le tout exporté jusqu'aux Etats-Unis, au Mexique, aux Indes. Les filés provenaient surtout de Nicolas Schlumberger, de Guebwiller, également de la région lilloise, voire d'Angleterre.

En 1852 la production se montait à 90 000 m : 3 000 pièces de cotonnades à 1 F le m., 6 000 pièces de mouchoirs et de madras à 75 c la pièce, 12 000 châles à 2-3 F la pièce, 300 tapis. La vente totale s'élevait à 167 000 F de l'époque. Quant au coton brut, il venait d'Egypte, de la Louisiane, de Georgie. Plus tard on y fabriqua des cotonnades, des tapis, des sentiers, des couvertures, des nappes, des rideaux, des articles en lin et en chanvre, etc.

Mohler associa bientôt son frère (avant 1840), plus tard son fils Emile (1831-1891) à son entreprise et créa dès 1836 une Caisse d'Assurance Mutuelle (de secours et de prévoyance) pour ses ouvriers, œuvre de bienfaisance remarquable pour l'époque (la caisse de secours publique de la ville ne vit le jour qu'en 1840). Mohler était aussi un grand propriétaire foncier : les rues des Moulins, du Gazon, des Maçons, plusieurs maisons du rempart de la « fabrique » (Mgr. Caspar aujourd'hui) dont le n° 6 lui appartenaient.

L'entreprise fut durement frappée par l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne en 1871 et par la concurrence de Roubaix et de la Saxe ; elle ne comptait plus en 1879 que 200 métiers à tisser avec 280 ouvriers, à la fin du XIX^e siècle que deux cents ouvriers avec 120 métiers à tisser, et ceci malgré la modernisation de l'usine (installation en 1894 d'une nouvelle machine à vapeur de 60 CV, livrée par la firme Lanz de Mannheim [4].

4. *Oberehnheimer Anzeiger*, 1er août 1894. Pour l'annexe de Bernardswiller, voir le numéro du 6 décembre 1893.

Devant la concurrence d'outre-Rhin, les héritiers de A. Mohler, la Société Mohler, A. Devin et Cie, (Devin était directeur de l'usine depuis 1893) durent demander la liquidation judiciaire le 20 septembre 1900 : le tissage (avec une annexe à Bernardswiller comptant soixante tisserands à la main) fut vendu pour 110 000 Marks à la firme Stehlin-Scheurer, de Cernay et s'appela dorénavant « Oberehnheimer Weberei, A.G. [5], à laquelle succéda après 1918 la Société Alsacienne de Tissage (anciennement Baudry, Stehelin et Hergelin) [6].

Celle-ci céda à son tour la «fabrique» à la Société Alfred Wallach, de Mulhouse.

Dans le cadre d'une importante opération de modernisation en 1955/1956 l'usine fut complètement rééquipée : on installa 256 métiers automatiques, dont 96 métiers larges (de 1,40 m). Elle formait un petit complexe avec les autres usines d'Andlau et d'Eloyes (Vosges) ; celle d'Obernai faisait la préparation, l'encollage, la finition, Andlau le tissage pur. On fabriquait surtout des tissus écrus en coton et fibranne (avec mélange de fils synthétiques) classiques et unis. La gamme des écrus devint plus étendue et incluait des tissus de fantaisie, en abandonnant certains types anciens, comme les calicots.

Après une baisse de la conjoncture en 1958, où le nombre des ouvriers était descendu au chiffre de 150, on occupait de nouveau 170 personnes en 1960. Une grande partie de la production était exportée, mais après l'indépendance des pays d'outre-mer, ceux-ci se mirent à transformer eux-mêmes leur coton.

La « fabrique » cessa son activité dans le cadre d'une concentration de la production de la société, le 30 juin 1968 : elle ne comptait plus à cette date que 80 ouvriers (et 160 métiers à tisser). Cependant la manufacture du XIX[e] siècle avait été considérablement agrandie par de nouveaux bâtiments entre le faubourg et l'Ehn peu avant et peu après la seconde guerre mondiale.

Tout le complexe fut acheté par les Etablissements Zægel et Held en 1968. La même année la firme Triumph International y installa une partie de son entreprise. en attendant la fin de la construction de sa nouvelle usine de la zone industrielle, terminée en 1970. Une autre aile, transformée et agrandie, devint en septembre 1969 un supermarché faisant partie de la chaîne Migros.

Quant à l'ancienne caserne, elle fut démolie en mai-juin 1969 et son emplacement sert aujourd'hui de parking au supermarché.

La « fabrique » avait été édifiée en 1814 par l'architecte strasbourgeois Ch. Frueh dans un style vaguement néo-classique en vogue, au début du siècle dernier. Un balcon, placé au milieu de la façade, était supporté par des colonnes Renaissance provenant probablement de l'agrandissement (1616-1618) de l'ancienne église paroissiale. La forme générale du bâtiment est typique de l'époque, où l'on construit en hauteur.

Un aimable parc s'étend derrière l'ancienne caserne, et jusqu'à la rue de l'Altau,

5. Même journal, 14 juillet 1900.
6. *Courrier d'Obernai,* 18 avril 1925.
7. La firme Wallach fut absorbée par Texunion. Il a malheureusement été impossible de consulter les archives de cette dernière maison, concernant la fabrique d'Obernai.

parc qui s'est rétréci avec la construction de nouveaux ateliers après 1945. Jusqu'en 1928 il était parcouru par une petite déviation de l'Ehn, venue du parc de Hell, déviation qui formait un étang, jadis étang de retenue pour la première usine hydraulique (il servit à un moment donné, comme bassin de natation). A côté (vers l'est) de l'étang s'élevait un petit mamelon artificiel surmonté d'un pavillon hexagonal précédé d'un escalier de trois marches. L'auteur de ces lignes, qui habitait entre 1912 et 1920 une maison située en face de l'entrée de l'usine, se souvient avoir joué en ces lieux enchanteurs dans son enfance, en compagnie de la fille du directeur de l'époque . . .

Ruisseau, étang, monticule et pavillon ont disparu. Ainsi vont les choses . . .

LES ORGUES D'EPFIG

Ayant consacré, dans Stiehr, *9 pages (p. 128 sqq.) à l'orgue actuel d'Epfig, nous pensions avoir à peu près épuisé le sujet : il n'en est rien, car Epfig possédait déjà un orgue dans l'église antérieure, un orgue dont on ne sait ni la provenance ni la destinée, rien, somme toute, sinon qu'il datait d'avant 1760 (nous n'avons pas retrouvé les comptes antérieurs) — et qu'il était joué par Gerber, l'admirable maître d'école nommé à Rœschwoog le 20. 12. 1791* (Stiehr, *p. 64-65*).

Comptes patrimoniaux 1763 :

— à Jean Jacques Dietsch, tanneur de Barr, pour une peau de cuir à la réparation des soufflets aux orgues . . . 1 livre

— à Jean George Michel, menuisier, pour réparation aux soufflets des orgues et aux bancs de l'église . . . 10 livres.

Id. 1767 : Pour avoir livré une peau au maître d'école pour réparer les soufflets des orgues . . . 19 sols

Id. 1772 : à François Henry Diebold, chamoiseur à Barr, pour 2 peaux pour la réparation des soufflets des orgues . . . 2 livres 6 sols

Id. 1775 : à Jean Jacques Dietz pour une peau à réparer les orgues . . . 1 livre 8 sols

Id. 1777 : — Pour la colle et craye nécessaires pour les orgues . . . 12 sols
— à Jean George Michel, menuisier, pour avoir réparé les orgues et autres ouvrages . . . 42 livres 10 sols
— Pour 2 peaux au soufflet des orgues . . . 3 livres

Id. 1785 : à George Michel, menuisier, pour réparation aux orgues . . . 30 livres

Id. 1786 : Pour une peau de mouton pour réparer les soufflets des orgues . . . 1 livre 10 sols

Id. 1787 : idem . . . 1 livre 4 sols.

P. MEYER-SIAT

Le château d'Oberkirch à Obernai

par JEAN BRAUN

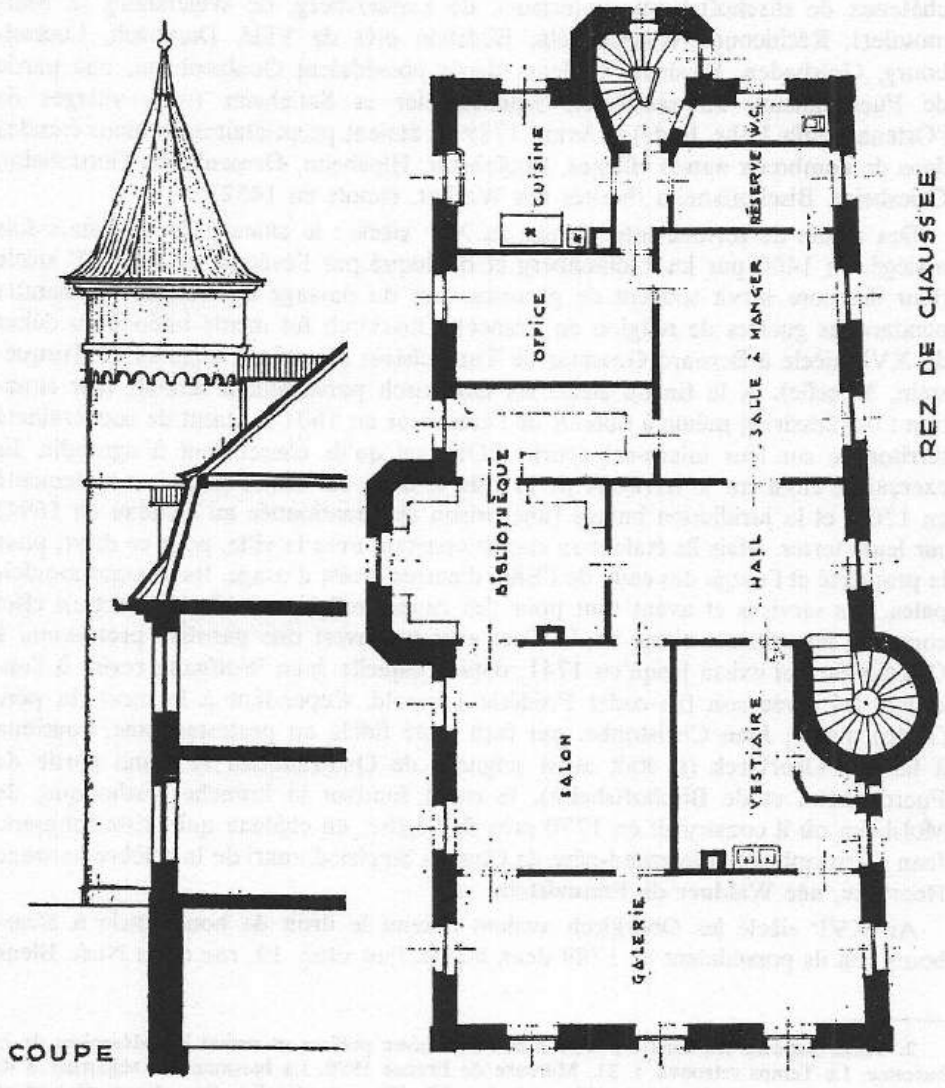
LE château est ainsi appelé d'après la famille noble du même nom, une des plus anciennes d'Alsace : elle est mentionnée depuis 1135 [1] ; elle-même portait son nom de l'église dite supérieure, ecclesia superior, Obere Kirche qui était en réalité l'église paroissiale St-Jean-Baptiste du village d'Oberlinden, qui disparut en tant que communauté indépendante dès le XII[e] siècle, et en tant qu'agglomération au XV[e]. Les seigneurs exerçaient d'ailleurs le droit de patronage de la paroisse. La ruine de l'église, on le sait, existe toujours.

La famille survécut — seule — à toutes les autres lignées aristocratiques d'Obernai qui, soit s'éteignirent, soit quittèrent la ville. Elle était alliée aux Knobloch, Berer, Ruost, Fleckenstein, Ramstein, Landsberg, Sturm de Sturmeck, Waldner de Freundstein, Berckheim, Schenk d'Ehenheim, Buch, Bock, Hattstatt, Rathsamhausen, Muellenheim, Wurmser de Vendenheim, Favier, Ichtratzheim, Dettlingen, etc.

Les représentants de cette race s'illustrèrent dans les tournois et les joutes, exercèrent de hautes fonctions, celles de prévôt impérial à Obernai, de fonctionnaires épiscopaux (à Saverne, p. ex.), de chanoines (à Bâle), d'abbesses (à Hohenbourg et Andlau), d'officiers, de Stettmeister à Strasbourg. La plus célèbre du nom est *Henriette* Louise, épouse de Charles *Siegfried* d'Oberkirch, née Waldner de Freundstein, auteur des Mémoires bien connus sur son temps et en particulier sur ses séjours à Paris et à la cour de Versailles en 1782, 1784 et 1786, pendant les dernières années de la « douceur de vivre » d'avant la Révolution. La baronne (1754-1803) était l'amie d'enfance de la grande-duchesse Marie Feodorowna, (plus tard impératrice de Russie, épouse du tsar Paul I[er], née princesse Dorothée de Wurtemberg-Montbéliard), de Gœthe aussi, qui lui dédia « Claudine

1. KINDLER VON KNOBLOCH, *Badisches Urkundenbuch*, t. 3 Heidelberg 1919, p. 255-256. Tableaux généalogiques, p. 252-254.

KINDLER VON KNOBLOCH, *Das goldene Buch der Stadt Strassburg*, Vienne 1880, t. 2, p. 255-256. — ERNEST LEHR, *L'Alsace noble, Strasbourg* 1870, t. 2, p. 393-398. — J. GYSS, *Histoire*, t. 1, p. 309, 310, 312, 371, 429-435, t. 2, p. 79, 162, 327-331. — FERDINAND DOLLINGER, *Oberkirch* (Châteaux d'Alsace, *Revue Alsacienne Illustrée*, 1909). — Das Geschlecht der Oberkirch-de Hell, *Courrier des Vosges* des 1[er], 4 et 10 octobre 1947. — Le château d'Oberkirch, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, édition locale, 25 septembre 1968.



Château d'Oberkirch - de Hell à Obernai. Etat antérieur à 1950

von Villa Bella », un « Singspiel » (comédie musicale) en 1776, de Wieland, de Lenz [2].

Les Oberkirch tenaient à différentes époques en fief (ou étaient châtelains) des châteaux de Bischoffsheim, (inférieur), de Kaysersberg, de Weiersburg (à Marmoutier), Réchicourt, Wasigenstein, Bildstein près de Villé, Dambach, Luetzelbourg, Guirbaden. Plusieurs de leurs lignes possédaient Quatzenheim, une partie de Fuerdenheim, Allmansweier, Nonnenweier et Smieheim (trois villages de l'Ortenau, près Lahr, Bade) [3]. Avant 1789 ils étaient propriétaires de biens étendus dans de nombreux autres villages, Boofzheim, Hipsheim, Drusenheim, Gottesheim, Griesheim, Bischoffsheim (hérités des Waffler, éteints en 1452) [4].

Des revers de fortune intervinrent au XV[e] siècle : le château fut plusieurs fois assiégé, en 1400 par les Lichtenberg et débloqué par l'évêque, et au XVI[e] siècle (leur demeure servit souvent de garnison lors du passage de troupes allemandes pendant les guerres de religion en France). Oberkirch fut même inféodé au début du XVI[e] siècle à Bernard Gossmar de Turckelstein (d'après le château de Turquestein, Moselle). A la fin du siècle les Oberkirch parvinrent à rétablir leur situation ; ils réussirent même à obtenir de l'empereur en 1601 le statut de souveraineté territoriale sur leur micro-seigneurie d'Obernai qu'ils cherchaient à agrandir. Ils exerçaient aussi sur le territoire de la ville le droit de chasse (limité et réglementé en 1769) et la juridiction banale (une prison est mentionnée au château en 1694) sur leurs terres. Mais ils étaient en conflit constant avec la ville, pour ce droit, pour la propriété et l'usage des eaux de l'Ehn, d'autres droits d'usage, les charges municipales, des services et avant tout pour des causes religieuses : ils s'étaient en effet convertis au protestantisme en 1570 et avaient ouvert une paroisse protestante à Oberlinden qui exista jusqu'en 1741, date à laquelle Jean Wolfgang revint à l'ancienne foi, avec son fils cadet Frédéric Léopold. Cependant à la mort du père (1746), l'aîné, Jean Christophe, qui était resté fidèle au protestantisme, continua à habiter Oberkirch (il était aussi seigneur de Quatzenheim et d'une partie de Fuerdenheim et de Bischoffsheim), le cadet fondant la branche, catholique, de Molsheim où il construisit en 1770 près de l'église, un château qui existe toujours. Jean Christophe était le grand-père de Charles Siegfried, mari de la célèbre baronne Henriette, née Waldner de Freundstein.

Au XVI[e] siècle les Oberkirch avaient obtenu le droit de bourgeoisie à Strasbourg, où ils possédaient en 1789 deux hôtels, l'un situé, 19, rue de la Nuée Bleue

2. Mme Suzanne Burkard a publié à nouveau (avec préface et notes) les Mémoires de la baronne, Le Temps retrouvé, t. 21, Mercure de France 1970. La baronne dut séjourner à de nombreuses reprises à Oberkirch. Elle parle (p. 498-499) en particulier d'un séjour effectué en 1789 et, longuement, du château et des environs. Nous n'avons pu retrouver la tombe de la baronne d'Oberkirch.

3. Comme une cinquantaine d'autre familles de l'aristocratie alsacienne, les Oberkirch avaient acquis (quelquefois par mariage) des biens dans le St-Empire pour jouir des privilèges et de la nationalité allemande. (ROLAND MARX, *La Révolution et les classes sociales en Basse-Alsace, structures agraires et vente des biens nationaux*, Thèse Lettres, Strasbourg 1969, Ronéo, p. 60). Les mariages des deux côtés du Rhin ont toujours été fréquents dans les familles nobles.

4. R. MARX, ouvr. cité, p. 59, 60, 62, 175, 583.

(après 1870 Grand Hôtel de l'Europe, aujourd'hui Dernières Nouvelles ; c'est là que décéda en 1803 la baronne Henriette Louise) appartenant à la branche aînée d'Oberkirch-Quatzenheim, et un autre, 6, rue de la Lanterne, propriété de la branche cadette de Molsheim [5].

La ligne aînée n'émigra pas pendant la Révolution et réussit à sauver ses biens et « Charles Siegfried Oberkirch, cultivateur » (sic) put même garder en 1795 une partie des biens de son frère Auguste *Samson* (une autre partie, 7,46 ha situés en majeure partie dans le nord de la commune et à Finhey fut vendue en 1799) qui s'était retiré à Nonnenweier (Bade). La branche cadette de Molsheim émigra également en Bade, Bavière et Autriche où son dernier représentant masculin, Louis Adam, capitaine autrichien, mourut en 1882. La branche aînée, protestante, s'éteignit dans les mâles avec le capitaine français Edouard, décédé à Ribeauvillé en 1867 : c'était le dernier des fils — tous restés célibataires — de Samson [6].

Charles Siegfried et son épouse, *Henriette* Waldner de Freundstein, ne laissaient qu'une fille, *Marie* Philippine, Frédérique, Dorothée (1777-1827) qui épousa en 1798 le comte *Louis*, Simon de Bernard de Montbrison, officier du génie, plus tard premier recteur de l'Académie de Strasbourg (1808-1818) et Président du Conseil Général du Bas-Rhin [7]. Leurs filles, Henriette-Charlotte *Isaure* (en 1832, décédée la même année), puis *Aline* Anne Elisabeth (en 1835) se marièrent successivement avec le fils du chevalier François de Hell, grand-bailli de Landser avant 1789 (et membre de l'Assemblée Provinciale de 1787 [8], le contre-amiral Anne *Chrétien* Louis de Hell (1783-1864), gouverneur de la Réunion de 1837 à 1842 (il donna aussi les Comores et Nossi-Bé en 1840 à la France ; les localités de Hell-Bourg à la Réunion et de Hell-Ville à Nossi-Bé, ainsi qu'une rue à Tananarive perpétuent son souvenir.) L'amiral devint plus tard député et conseiller général du Bas-Rhin.

Les héritières du château, Henriette (1843-1902) et Isaure (1838-1906), demeurées célibataires, transmirent leurs biens à leur frère aîné, *Charles* Joseph Chrétien de Hell (1831-1909), ministre plénipotentiaire, qui avait épousé Izabel, fille du chevalier d'Aranjo, ministre plénipotentiaire du Brésil à Berlin [9]. Leur fils, *Robert* Gaston de Hell (1872-1945), conseiller général, époux de Henriette Lucie Marie, Renée de Bernard de Montbrison (1871-1945) fut le dernier à habiter le château.

5. Adolphe Seyboth, *Strasbourg historique et pittoresque*, Strasbourg 1894, p. 64 et 411.

6. La famille, comme plusieurs autres de l'ancienne « noblesse immédiate » (Berckheim, Landsberg, Rathsamshausen, etc.) s'était vu confirmer le titre de baron en 1773.

7. Famille originaire de Bourgogne, puis établie dans le Vivarais et remontant au XIV[e] siècle. Lehr, ouv. cité, t. 2, p. 350-355.

8. Famille originaire de Francfort-sur-le-Main et du Vieux-Limbourg, et établie en Alsace depuis le XVI[e] siècle. Lehr, *l'Alsace noble*, t. 2, p. 243-247.

9. Les représentants masculins des Oberkirch ayant disparu en 1868, respectivement en 1882, les Hell furent autorisés, selon la loi, par le Tribunal de Nancy en 1913 et par décision du Conseil d'Etat du 10.9.1913, à ajouter à leur nom celui d'Oberkirch, avec le titre de baron et selon l'usage, les armoiries de ces derniers : de sable (noir) à un lion d'argent, couronné d'or, lampassé (muni d'une langue) et armé d'or. Après 1918 les Hell d'Oberkirch résidaient aussi à Paris, 6, rue du Jasmin.

Deux fils, Conrad (1896-1947) et Christian (1901-1930) décédèrent prématurément. Bernard de Hell, dernier baron d'Oberkirch (1904-1970), ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, qui avait épousé le 2 décembre 1964 Mlle Anne Moisson Mareschal de Monteclain, n'a pas laissé de descendants.

Bernard de Hell et sa sœur Marguerite Marie Izabel, qui épousa en 1929 le comte Louis de l'Orne d'Alincourt, ingénieur, vendirent le château et le domaine en 1947 à la ville d'Obernai. Cependant les enfants de Mme de l'Orne d'Alincourt, Robert-Edmond, Christian, Louis-Simon (une fille, Isaure, est décédée) continuent la noble lignée des Oberkirch-Montbrison-Hell.

Depuis 1967 la belle demeure est devenue maison familiale de vacances du centre des Loisirs de l'Est. Le parc, aujourd'hui parc municipal, sert aussi de cadre à un centre équestre, à un terrain de camping-caravaning, à une piscine olympique, à un mini-golf . . .

Pendant la guerre de 1914-1918, le château, considéré comme bien ennemi, abrita le Q.G. de la X[e] Armée allemande (dont faisait partie le baron von Maltzahn, grand seigneur silésien, gendre de Hindenburg, avril-juillet 1915), puis celui du duc Ulrich de Wurtemberg, commandant un corps d'armée (janvier-mars 1918) ; le dernier roi de Wurtemberg, Guillaume II, qui est venu passer en revue les deux divisions du C.A., offre le 29 janvier un grand dîner au château (le Q.G. de l'armée qu'il commandait se trouvait au château Kling à Molsheim).

Le 17 novembre 1918 les dernières troupes allemandes quittent Obernai.

Le même soir, à 21 h, la Sûreté française arrive à Oberkirch pour régler l'évacuation des forces ennemies. Le 18 novembre, à 16 h, entre à Obernai, venant de Bischoffsheim, le 13[e] Escadron des Hussards, précédant le général Gouraud, commandant la IV[e] Armée, qui y établit son Q.G. le jour suivant. Le 20 novembre Fritz Kieffer, président du Comité d'accueil des troupes et autorités françaises à Strasbourg, vint trouver à Oberkirch le général, entouré de son chef d'Etat-Major, le colonel Prételat, de Georges Maringer, premier Haut Commissaire de la République en Alsace-Lorraine, (beau-père de Jules Jeanneney, alors sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, chargé des affaires d'Alsace-Lorraine et homme de confiance de Clémenceau), de Jacques Fonlupt-Espéraber (futur secrétaire général du Commissariat Général, secrétaire général du Bas-Rhin et Préfet du Haut-Rhin en 1945). Il demanda à Gouraud d'avancer l'entrée des troupes françaises dans la capitale alsacienne, afin d'éviter le pillage et l'anarchie [10].

En juillet 1940 le domaine fut systématiquement pillé et saccagé par l'occupant [11]. De 1940 à 1944 les SS y avaient établi un centre de formation (Reichsschule) du corps des auxiliaires féminines des transmissions (Nachrichtenhelferinnen

10. Charles Spindler, *l'Alsace pendant la Guerre*, Strasbourg 1925, p. 198, 249, 541, 550, 722-723, 731. — Jacques Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, Strasbourg 1968, p. 96 et 111. — Fritz Kieffer, *L'entrée des Français à Strasbourg*, dans *La Vie en Alsace*, 1930, p. 246-247.

11. Suzanne Burkhard, ouvr. cité, p. 24. Les meubles purent être en grande partie retrouvés par la famille en 1945. Les archives se trouvent aux Archives Municipales d'Obernai.

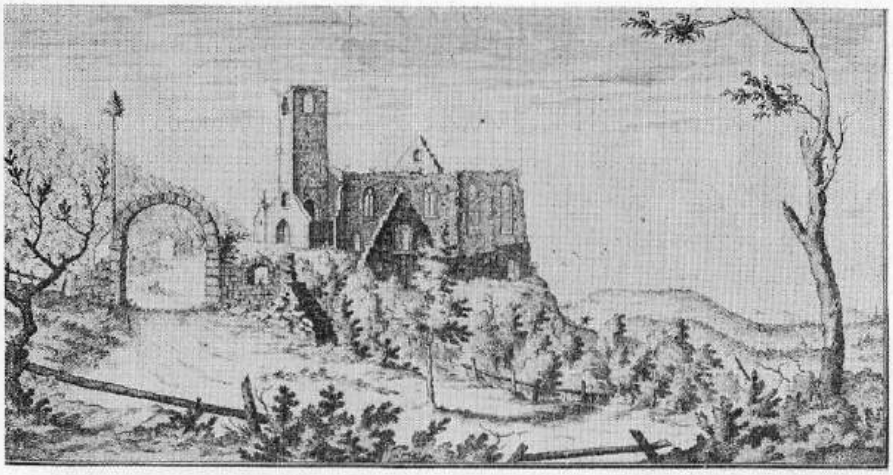


Photo Grelot, Strasbourg

Truttenhausen d'après Silbermann 1781

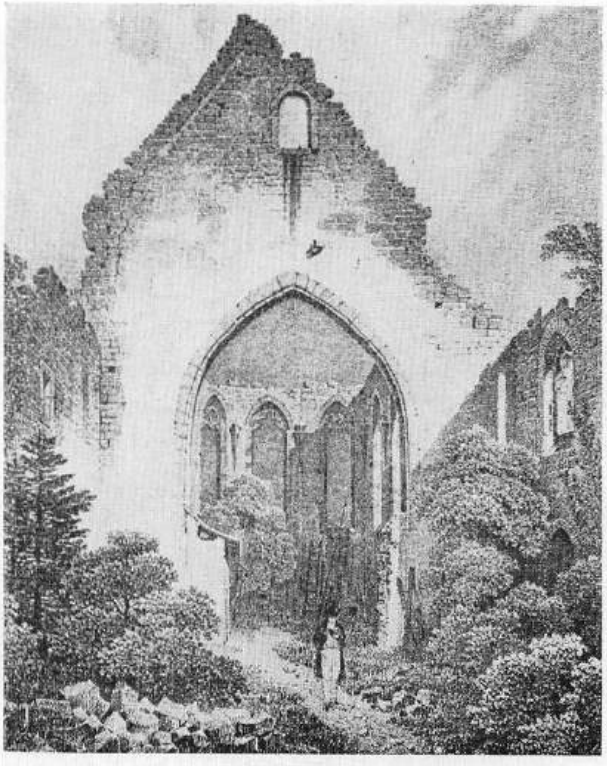
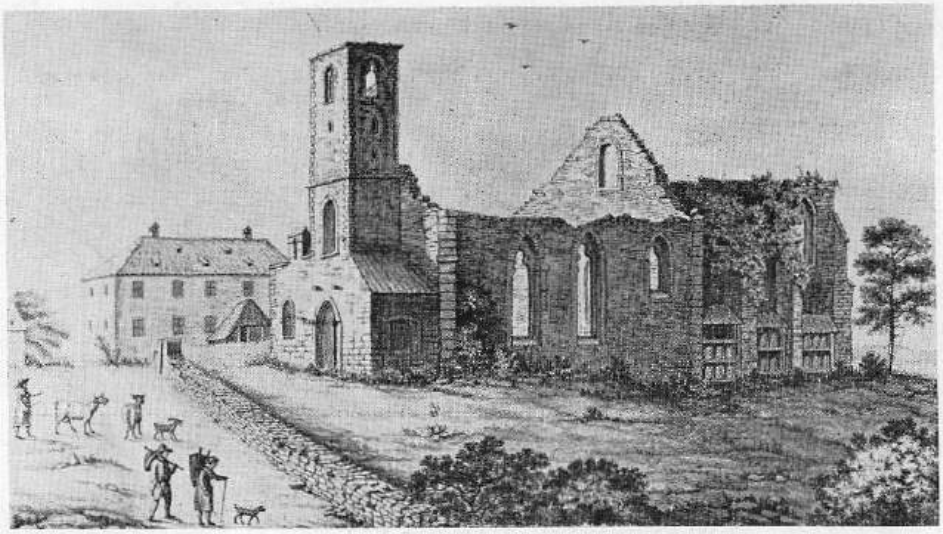


Photo Grelot, Strasbourg

Truttenhausen d'après Rothmuller 1839



Arch. Mon. Hist. Bas-Rhin

Truttenhausen d'après Pfeffinger 1812

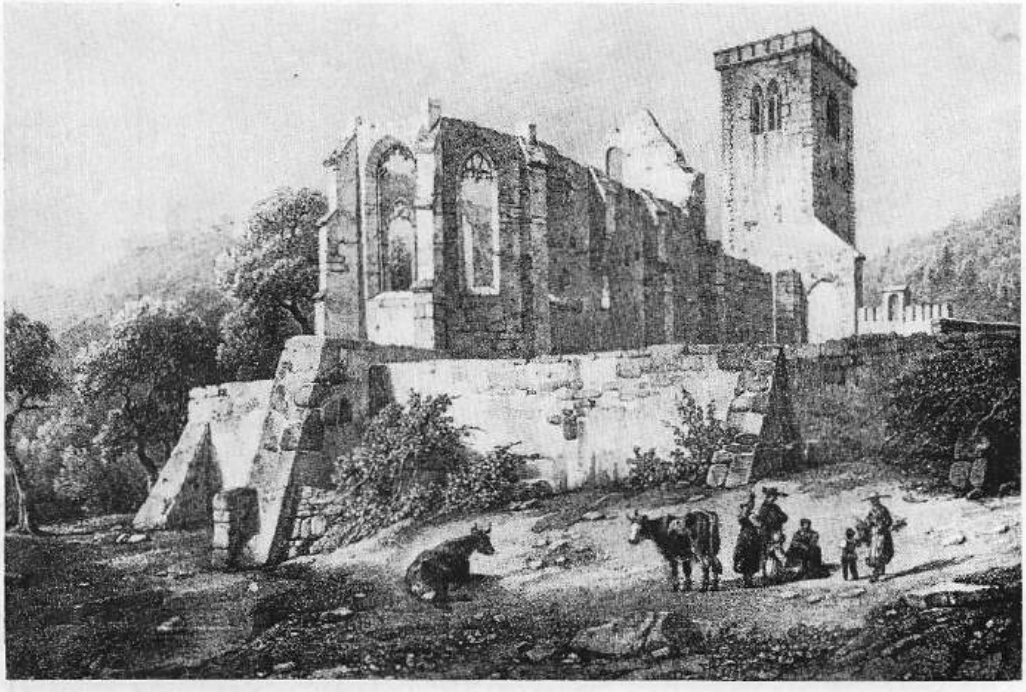


Photo Grelot, Strasbourg

Truttenhausen d'après Schweighaeuser 1828

SS, Nachrichtenmædel ou Blitzmædel, *vulgo* souris grises) et de nombreuses baraques envahirent le parc [12]. L'une d'elle abrita des peintres après 1945.

Du château fort médiéval, détruit et brûlé pendant la guerre de Trente Ans en 1636 par les troupes suédoises du duc Bernard de Saxe-Weimar et les forces françaises du maréchal de la Force, en même temps que le hameau «d'Oberkirchheim», subsistent les douves, les murs d'escarpe et de contrescarpe, ainsi que les bases de plusieurs tours (deux d'angle, demi-rondes vers le sud, une d'angle, demi-ronde vers le nord-est, quatre carrées, une au nord-ouest, une au nord, deux sur le front ouest : les dernières encadraient vraisemblablement la porte d'entrée). La partie supérieure des trois tours demi-rondes est en léger encorbellement : celui-ci est

12. Les officiers SS inspectaient régulièrement cette école, comme aussi celle, homologue, de Cernay. Le 21 juin 1944, peu de temps après le débarquement allié en Normandie, le SS Obergruppenführer (général) Gottlob Berger, Chef du SS Hauptamt et adjoint direct de Himmler écrivait au *Reichsführer SS* Heinrich Himmler, « Les Alsaciens sont... un peuple de cochons (sic). Ils croient déjà au retour des Français et des Anglais, et pour cette raison ils étaient ces jours-ci, alors que les représailles ont commencé (il s'agit du bombardement de Londres par les V1, « l'arme secrète », depuis la nuit du 12 au 13 juin) particulièrement hostiles et haineux... Je crois que nous devons en déporter la moitié, n'importe où. Staline les recevra certainement. » Le lendemain, 22 juin, un rapport du SS Standartenfuehrer (colonel) Dr. R. Brandt proposait à Berger une campagne — encouragée par Himmler — au cours de laquelle des conférences devaient être faites aux élèves auxiliaires SS d'Obernai sur les dangers du tabac, dont l'usage entraînerait à la longue la stérilité et la formation de rides... Les commandants de ce centre étaient en 1944 le Standartenführer Rudolf Dilcher, puis l'Obersturmbannführer (lieutenant-colonel) Prechter. Le premier fit l'objet d'une enquête (dont on ne connait pas les suites) pour avoir conservé dans son bureau l'ouvrage intitulé « Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie » de Sigmund Freud, paru à Vienne en 1905, qui comme toutes les œuvres de Freud, étaient interdites sous le III[e] Reich (d'après une lettre personnelle de Himmler du 25 juin 1944 au SS Obergruppenführer Ernst Sachs, chef du Service des Transmissions.) Textes n° 323, 324 et 325, p. 338 du livre de HELMUT HEIBER, *Reichsführer ! Briefe an und von Himmler*, Deutscher Taschenbuchverlag N° 639, 1970. Cité par *Courrier des Vosges* du 11 avril 1970.

Les baraquements des femmes stagiaires, dortoirs, réfectoire, ateliers de TSF et de radiogonométrie, infirmerie avec clinique d'accouchement, magasins, avaient été installés par des détenus politiques et de droit commun des camps du Struhof et de Schirmeck, ainsi que par des prisonniers russes logés dans les anciennes écuries entourées de barbelés électrifiés et surveillées par des miradors et des chiens policiers.

Les stagiaires, sélectionnées pour leur physique « aryen » (blondes, bien bâties, sportives) étaient habillées d'un uniforme bleu-gris, rappelant celui de la *Luftwaffe*. Ces auxiliaires étaient formées à l'usage du morse, de la radiogonométrie, de la détection des émissions clandestines, des tables d'écoute téléphoniques, au décryptement des messages chiffrés, etc... Certaines furent affectées au Grand Quartier Général d'Hitler.

Himmler vint en personne inspecter le camp au printemps de l'année 1943 et logea au 161 de la rue Gouraud, proche du château, dans la villa du Dr. Amé, expulsé en 1940. Il y dansa devant un trumeau (camouflé) qui représentait le premier chant de la Marseillaise à Strasbourg...

Selon l'annexe I (note du résistant Marcel Clauss sur la vie à Obernai pendant l'occupation et le SS Ausbildungs-Nachrichten Lager (sic), p. 307-311, dans l'ouvrage du *Col. Rémy* (Gilbert Renault), La ligne de démarcation, t. 16, Paris 1969 ; entre les pages 96 et 97 figurent deux photographies représentant Himmler en visite à Obernai et une *Blitzmædel* (une troisième photographie montre une manifestation nazie devant la Halle aux Blés d'Obernai).

supporté par des arcs, la voûte intérieure de l'étage inférieur est en forme de coupole.

On ne connaît pas l'aspect exact du château du XVII[e] siècle, édifié postérieurement à la guerre de Trente Ans. On sait seulement que c'était une habitation sans grâce, composée d'un rez-de-chaussée coiffé d'un grand toit (dans lequel quelques chambres avaient été aménagées) flanqué à l'ouest d'un pavillon à deux étages; l'ensemble manquait d'allure et de confort. Louis de Montbrison ajouta (vers 1810) au corps de logis un second pavillon à l'est en pendant au premier et édifia un théâtre champêtre sur une petite butte dans un coin retiré du parc (il a disparu). Dans le parc également se trouvait une glacière (vers le petit canal, au pied du château) qui servait encore au début du siècle.

La « Villa Montbrison » est représentée sur deux dessins anonymes de 1829 qui correspondent à la description qui nous est conservée. Au théâtre champêtre on joua — entre autres — en 1817 la tragédie Alzire de Voltaire et quelques scènes de l'Avare de Plaute et de celui de Molière.

Cette villa, assez austère, fut détruite en 1842 par l'amiral de Hell qui fit construire de 1843 à 1846 le château actuel dans un style Louis XV très sobre avec des éléments néo-classiques (grand balcon de la façade sud). La porte d'entrée ancienne, aux armes des Oberkirch, qui donne accès au château par un pont qui enjambe le fossé ouest, existe encore. Une longue terrasse fut établie à l'est, au midi et à l'ouest de la maison, sur une voûte jetée au-dessus du fossé.

Vers 1860 on y ajoute une tourelle d'escalier (en vis) vers la cour. Une belle terrasse circulaire court sur la plate-forme du château féodal.

Le château comporte en tout vingt-sept pièces. L'intérieur ne recèle malheureusement plus rien de remarquable, ni boiseries, ni mobiliers, ni sculptures. Avant 1939 on y voyait, entre autres, des meubles remarquables, dont un petit *bonheur du jour,* le bureau de travail en bois des îles de la baronne d'Oberkirch (offert en 1772 par la jeune princesse de Wurtemberg, la future tsarine ?) deux vases de Niderviller, cadeau également de Marie Feodorowna en 1783, aujourd'hui en possession de la comtesse de l'Orne d'Alincourt (une paire de vases analogues sont conservés au musée Camondo à Paris). Le tiroir à secret du bureau cachait pendant la Révolution les feuillets jaunis d'une émouvante lettre de Marie-Antoinette, datée de 1783, et adressée à la princesse douairière de Wurtemberg-Montbéliard et concernant Mme d'Oberkirch (découverte en 1893). Ce meuble et la lettre sont aujourd'hui la propriété de Madame la baronne de Hell d'Oberkirch, née de Monteclain.

Madame de l'Orne d'Alincourt conserve aussi les portraits de famille suivants :
— baron et baronne de Waldner de Freundstein, née de Berckheim-Ribeauvillé.
— baronne d'Oberkirch, née Waldner, l'auteur des Mémoires, filles des précédents,
— comte et comtesse Louis-Simon de Bernard de Montbrison, née Marie d'Oberkirch,
— Isaure de Bernard de Montbrison (miniature de Guérin),
— Aline de Hell, née de Bernard de Montbrison, épouse de l'amiral,
— Henri Charles Armand de Bernard de Montbrison, peinture à l'huile, par la
— sœur du modèle, Isaure de Bernard de Montbrison,

— Miniature de M. et Mme Louis Simon de Bernard de Montbrison.

Dans le parc se trouve une petite chapelle néo-gothique de 1911 à laquelle est apposé un bénitier ancien rapporté. Dans le parc (où se devinent encore les emplacements de deux moulins sur le canal de dérivation de l'Ehn, on voit des arbres assez remarquables, plantés au XIX[e] siècle.)

A l'emplacement de l'ancien presbytère de l'église d'Oberlinden, en bordure de la route d'Ottrott et tout près de celle-ci, presbytère qui existait encore en 1829, fut construit à la fin du XIX[e] siècle un pavillon à colombages de douze pièces, de style « alsacien », le Peterhof, habité alors par Robert de Hell du vivant de son père Charles de Hell (avant 1909) pendant la saison d'été. Il a disparu [13].

Autour du château s'étendaient au XVIII[e] siècle encore 69 arpents de terre (environ 20 ha), plus 17 de prairies et 10 de vignes [14], domaine (« cense ») géré par un fermier en 1812. En 1920 le parc, les champs, prés, vergers et potagers couvraient encore 16,20 ha, relevant d'une ferme qui fait partie aujourd'hui du centre hippique. Nous savons qu'après la Révolution déjà, les Oberkirch-Montbrison, pour relever leur fortune compromise par les événements, avaient dû vendre de vastes biens fonciers, en particulier à Drusenheim et Gottesheim. Cependant ils font encore partie en 1799 des vingt familles « riches » de l'aristocratie foncière nobiliaire astreintes à l'emprunt forcé de 100 millions décidé par le Directoire ; à ce moment-là ils venaient en tête des gros propriétaires, tout de suite après les Dietrich qui étaient les plus fortunés. En 1807 les Montbrison sont parmi les 600 plus forts contribuables, en 1824 parmi les onze grandes familles de l'aristocratie foncière qui figurent sur la liste des électeurs. Ils semblent avoir géré habilement les biens qui leur restaient, car on trouve le nom de Louis de Montbrison parmi les membres de la « Société Libre d'Agriculture et d'Economie intérieure du Bas-Rhin », fondée en floréal de l'an VIII. Quant au bailli de Hell, il avait prôné, dès 1788, le partage des communaux, à l'instar de l'Angleterre, afin d'agrandir les micro-exploitations paysannes de la plaine [15].

De génération en génération, au cours d'un millénaire d'histoire, le château et son domaine étaient passés entre les mains de trois familles, Oberkirch, Montbrison, Hell, chacune héritant du sang de la précédente. Sa vie, son histoire sont intimement liées à la vie, à l'histoire de la cité (et de son territoire). Un respect profond nous saisit à évoquer l'ombre de tous ceux qui vécurent en ce site délicieux et grandiose à la fois, des figures souvent belliqueuses, toujours très humaines ou réfléchies qui, pieusement, se transmirent un fief qui est aujourd'hui au mains de la ville [16].

13. HANSI (J.-J. Waltz), *Au pied de la montagne Ste-Odile*, Paris, 1934, p. 23-30.

14. Les Oberkirch percevaient encore à Obernai des rentes de 150 mesures (75 hl) de vin et une rente annuelle de 10 livres deniers à prélever sur la Ville, reste du fief dit Burglehen relevant de l'ancien château impérial.

15. R. MARX ; ouvr. cité, p. 159, 583, 584, 586, 587 et 615. Nous avons également consulté sur les biens des Oberkirch les liasses Q 2353, 3699, 4570 et 5256 (biens nationaux) des *Archives Départementales du Bas-Rhin*.

16. L'auteur remercie Madame la comtesse Louis de l'Orne d'Alincourt, née Izabel de Hell d'Oberkirch, qui par lettre du 27 avril 1971 a mis à sa disposition un texte résumant une notice, écrite en septembre 1908 par Charles de Hell, et a bien voulu lui préciser un certain nombre de renseignements.

Le Prieuré de Truttenhausen

Aperçu historique

par XAVIER OHRESSER

LA FONDATION

LA célèbre abbesse de Hohenbourg, Herrade de Landsberg (1167-1193), fonda entre 1180 et 1181, au pied du Mont Sainte-Odile, dans un site des plus pittoresques au lieu-dit Truttenhausen — « Drudenhausen » — en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Nicolas un monastère de chanoines réguliers de l'Ordre des Augustins [1].

Le nom proviendrait d'un ancien sanctuaire druidique ; mais, en réalité, le terme signifie la Maison de Dieu : « Trut » désigne en vieil allemand Dieu, « Truttmann » veut dire homme de Dieu [2].

A l'époque de la fondation, le terrain où s'élèvera le prieuré, appartenait à quelques nobles, vassaux de l'abbaye de Hohenbourg. L'abbesse Herrade de Landsberg en fit l'acquisition, en partie avec des deniers de l'abbaye de Hohenbourg, en partie avec des ressources qui provenaient de son patrimoine familial. Le sire Gunther ou Gauthier de Vigenhege, ministeriel de l'abbaye de Hohenbourg, dont certains historiens ont fait, à tort, un frère de l'abbesse Herrade, contribua également par ses largesses à l'acquisition du terrain et passe, à juste titre, pour le co-fondateur du prieuré [3].

La fondation comprenait une chapelle consacrée à la Sainte Vierge, une église dédiée à saint Nicolas, un hospice pour les pèlerins et un hôpital pour les malades [4].

La fondatrice confia la direction du couvent, en qualité de prévôt, à Volcmar qu'elle avait tiré avec douze chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin du monastère de Marbach pour y vivre selon la règle de saint Augustin [5]. Pour

1. Voir la bibliographie et les sources en appendice.

2. GYSS, *Odilienberg* 321. Plusieurs interprétations du mot « Truttenhausen ». a) « *Maison de Dieu* ». HERZOG, *Chronik* III, 23. MUNDEL, *Die Vogesen*, 2e éd. Str. 1881, 152. b) « *Maison de la Fille* ». NOE, *Elsass-Lothr.* 50. FORRER, *Odilienberg* 28, n° 1. « *Trud* » dans le nom Gertrude. c) « *Maisons des Druides* ». REDSLOB, *Sentiers*. Peu probable : STEHLÉ A., dans *Courrier des Vosges*. 71 Année (1974) n° 1.

3. GYSS, *Histoire* I, 49. Du même *Odilienberg* 50. KREBS, *Jahrzeitbuch* 23, n° 2.

4. GYSS, *Histoire* I, 49. *Pfeffinger* 91.

5. GYSS, *Histoire* I, 49. Du même *Odilienberg* 50.

l'entretien, elle leur assigna deux mesures de vin, deux marcs d'argent, monnaie de Strasbourg, vingt-huit rézaux de froment d'hiver, quatorze rézaux d'orges — maldros —, une prébende à Niedernai et à Rosheim, la dîme d'une terre à Sundhouse et à Eguisheim, trente-deux arpents de terre, deux arpents de prés et deux arpents de vigne avec une maison dans le finage de Goxwiller, quatorze arpents de terre et une maison à Bergheim, sept arpents de vignes à Heiligenstein [6].

En échange de ces biens le prévôt du couvent devait établir deux de ses religieux à Hohenbourg à titre de prébendiers pour le service des autels. Le Prieur du couvent, lui-même, était tenu, sauf empêchement péremptoire, d'y célébrer la grand'messe à certaines fêtes. Il devait, en outre, dire la première messe les jours de Sainte-Odile (13 décembre), de la consécration de sa chapelle (20 octobre) et de Noël, jours où la grand'messe était chantée par l'abbé d'Etival [7].

PROTECTIONS ET PROSPÉRITÉ

Par les soins de l'abbesse Herrade de Landsberg, la fondation de Truttenhausen obtint l'approbation des plus hautes autorités ecclésiastiques et civiles.

Le jour même où les travaux de construction furent commencés, le 14 des calendes du mois de mai 1181 — 18 avril —, le duc d'Alsace, Frédéric V de Hohenstaufen, second fils de l'empereur Frédéric Ier Barberousse, signa en sa qualité d'avoué de l'abbaye de Hohenbourg, une charte de confirmation où figurent, en qualité de témoins des personnages illustres : Henri, roi des Romains, fils aîné de l'empereur ; les évêques de Besançon, de Worms, de Bâle et de Strasbourg ; Hermann, marquis de Vérone ; Berthold, comte de Neuenbourg ; Egelof d'Urselingen ; Wernher, marschalk de Strasbourg et Rodolphe d'Andlau [8].

L'évêque de Strasbourg, Henri Ier de Hasenbourg (1180/81-1190), approuva à son tour en 1181 cette fondation et bénit, au cours de la même année, les bâtiments du Couvent [9].

En 1185, le pape Luce III (1181-1185) confirma par une bulle, délivrée à Vérone le 12 avril 1185, la fondation [10], et en 1245 le pape Innocent IV (1242-1254) prit le monastère de Truttenhausen sous sa protection et lui confirma tous ses biens et privilèges [11].

Le Couvent de Truttenhausen prospéra à vue d'œil et présentera la même alternance de grandeur et de misère que les deux abbayes sœurs de Hohenbourg et de Niedermunster.

En 1191, un certain Conrad de Landsberg fit au couvent don de quarante

6. Schœpflin, *Als. Dipl.* I, 282-284. Wurdtwein, *Subs. dipl.* P. X, 107 et 131. Gyss, *Odilienberg* 51, 226.

7. Gyss, *Histoire* I, 49. Pour le service religieux à Hohenbourg, voir Burg, *Duché d'Alsace*, 56 et Barth, *Odilia* I, 81.

8. AD, G 28 (2). Schœpflin, *Als. Dipl.* I, 282-283. Gyss, *Histoire* I, 50.

9. Wentzke P., *Regesten der Bischöfe von Strassburg*, Innsbruck 1908, I, 2. Teil 349 n° 605.

10. AD, G. 28 (1). Barth, *Handbuch* 1587. Schœpflin, *Als. Dipl.* I, 282-284.

11. Schœpflin, *Als. Dipl.* I, 390-391.

marcs d'argent [12]. De plus comme le monastère se trouvait à l'étroit à l'intérieur de ses possessions, il acheta en 1292 à la ville d'Obernai une partie du domaine de l'Urlosholtz, contigu à ses possessions. La vente eut lieu le jeudi avant la Saint-Pierre et Saint-Paul — le 26 juin — de l'année 1292 [13] « La Communauté des bourgeois d'Obernai, convoquée au son des cloches, déclara, après bon conseil et consentement exprimé par la jonction des mains, vendre, dans l'intérêt de la communauté, au prévôt Henri et au couvent de Truttenhausen, au prix de trente-six livres deniers strasbourgeois — six mille francs-or environ — son Allmende, située près du chemin qui de Truttenhausen conduit à Heiligenstein, depuis la rivière dite Apfelbach jusqu'au grand chemin qui d'Obernai mène à Truttenhausen » [14]. Douze chevaliers, quinze écuyers et un grand nombre de bourgeois, dont la liste est fermée par le Heimburger Walther, furent témoins de cet acte de vente [15].

Cette vente ne tarda pas, dans la suite, à donner lieu à de nombreuses contestations entre la ville d'Obernai et le couvent de Truttenhausen pour fixer les limites exactes du domaine [16].

Entre-temps, le Couvent ne cessait de prospérer et, de fait, d'après la bulle pontificale, délivrée le 5 mai 1245 à Lyon par le Pape Innocent IV, possédait à cette date des cours, des vignes, des terres labourables, des prés à Obernai, Ingmarsheim, Niedernai, Meistratzheim, Valff, Burgheim, Goxwiller, Heiligenstein, Barr, Mittelbergheim, Gertwiller, Eichhoffen et Burnegereut = Burnegerute (?) [17]. Sous le prévôt Henri II (1281-1304), le chevalier Gunther ou Gauthier de Landsberg et sa femme Adelhaïde de Dann ou Thann construisirent en 1288 une chapelle en l'honneur de Sainte Marguerite et de Marie-Madeleine [18]. L'existence de ce sanctuaire est attestée par un titre de 1419 [19]. En outre, elle est citée dans une charte de 1457 [20]. De plus, l'érection de deux autels, dont l'un fut élevé en l'honneur de la sainte Vierge et dont l'autre à la Très Sainte Trinité, est mentionnée par une charte de 1486 [21].

TRACTATIONS AVEC OBERNAI

a. Une transaction, conclue le 3 des Ides d'avril — 11 avril — de l'année 1312, mit fin, sous le prévôt Sigfried ou Sigefroi (1304-1317) aux contestations issues de la vente de l'Almende, faite en 1292, sous le prévôt Henri II, par la ville d'Obernai.

En vertu de cet acte, la ville d'Obernai céda au couvent de Truttenhausen « par

12. Schœpflin, *Als. Ill.* II, 308-309. Gyss, *Odilienberg* 225.
13. Gyss, *Histoire* I, 100
14. Gyss, *Histoire* I, 100
15. Gyss, *Histoire* I, 100. Du même *Odilienberg* 240.
16. Gyss, *Histoire* I, 146. Du même *Odilienberg* 241.
17. Schœpflin, *Als. Dipl.* I, 390, Bulle du Pape Innocent IV.
18. Herzog, *Chronik* 22. Pfeffinger 102.
19. Krebs, *Jahrzeitbuch* 3.
20. Kayser, *Königs Sigimunds Einkünfte*, dans *Z.G.O.R.* 56 (1902) 108.
21. Krebs, *Jahrzeitbuch* 10, 13.

donation pure et simple et pour l'amour de Dieu, les forêts, bois, broussailles, pâturages et autres biens situés entre les limites de l'Almende du couvent qui faisaient le sujet de la contestation » [22].

De plus, pour raffermir les liens d'amitié et de bon voisinage entre la ville et le couvent, les patriciens de la ville d'Obernai avec le consentement exprès de toute la communauté bourgeoise accordèrent au prévôt et aux religieux ainsi qu'à leurs successeurs le droit de bourgeoisie [23].

En échange, les religieux s'engagèrent à fournir deux hommes armés pour le contingent de troupes que la ville réunira, le cas échéant, par ordre de son seigneur temporel — l'empereur — et, en cas d'une attaque de la ville, le couvent sera tenu d'envoyer quatre hommes pour sa défense et de les entretenir à ses frais pendant toute la durée des hostilités [24].

En revanche, les religieux étaient exempts de toutes les charges et de tous les services qui incombaient aux bourgeois et conservaient la pleine jouissance de leur immunité ecclésiastique [25].

Par une autre disposition de cette charte, la ville d'Obernai céda au couvent de Truttenhausen, en dehors du droit de pâturage pour ses troupeaux, un terrain de quarante arpents situé le long de la rivière dite « Apfelbach » du côté du sentier qui conduit au village — « villa » — dit Halde [26], à condition toutefois que le couvent n'y plantât pas de vignes et payât pour la possession de ce terrain un cens annuel d'une livre de cire à l'église paroissiale d'Obernai [27].

En reconnaissance de tous ces avantages, le couvent fit à la ville d'Obernai don d'une somme de quatre-vingt marcs d'argent applicable à l'extinction des dettes de la ville et de ses autres nécessités [28].

b. Une nouvelle cession de terrain faite par la ville d'Obernai au couvent de Truttenhausen. — Une trentaine d'années plus tard, la veille de l'Annonciation de l'année 1336 — le 24 mars — le Heimburger Jean Rebmann et le Conseil de la ville, représenté par sept chevaliers et deux écuyers, vendirent, sous le prévôt Jean II (1335-1360) au couvent de Truttenhausen une Almende — bien communal — qui était contiguë au domaine du monastère, pour la somme de 150 livres deniers strasbourgeois — 16 000 francs-or —, somme que la ville employa au paiement de ses dettes [29].

Comme le couvent voulait défricher ce terrain qui n'était qu'une lande inculte : « quaedam terrae novales, rubi et boschi », il demanda, à cet effet, à la ville d'être dispensé de payer la dîme, concession qui lui fut accordée du consentement

22. Gyss, *Histoire* I, 147. Du même *Odilienberg* 241.
23. Gyss, *Histoire* I, 147. Du même *Odilienberg* 241.
24. Gyss, *Histoire* I, 149. 25. Gyss, *Histoire* I, 147.
26. Humm A., *Villages et hameaux disparus, Strasbourg* 1971, 114 (107). Gyss, *Histoire* I, 147, n° 1.
27. Gyss, *Histoire* I, 147.
28. Gyss, *Histoire* I, 147. Du même Odilienberg 241.
29. Gyss, *Histoire* I, 148

de l'abbesse Elisabeth de Hohenbourg (1299-1301 ?) et du comte Albert de Hohenberg, recteur de l'église paroissiale d'Obernai et chanoine de Strasbourg [30]. Cette concession fut confirmée en 1340 par l'évêque de Strasbourg Berthold II de Bucheck (1328-1358). C'est également sous l'administration du prévôt Jean II que le monastère de Truttenhausen s'enrichit d'une partie du ban de Heiligenstein [31].

Ajoutons qu'en 1366, le successeur du prévôt Jean II, Oswald de Berwartstein qui mourut en 1366 comme dernier rejeton de sa famille, fit enterrer dans la Chapelle Sainte-Marguerite sa sœur Elisabeth [32].

c. Nouvelles difficultés du Couvent de Truttenhausen avec la ville d'Obernai. — Au cours des âges d'autres conflits ne tardèrent pas à s'élever entre le couvent de Truttenhausen et la ville d'Obernai ; ils portaient sur divers droits d'octroi exigés par la ville, puis sur les hommes armés que le couvent devait fournir en cas d'expédition de guerre, ensuite sur la délimitation des terrains récemment cédés par la ville et enfin sur les droits de forêt et de paturage dont le couvent devait jouir en vertu du droit de bourgeoisie accordé à ses religieux [33]

Ces querelles juridiques furent vidées en 1345 par une nouvelle transaction conclue entre le prévôt Jean II (1335-1360) de Truttenhausen et l'écoutète Heintz-Metziger et le Heimburger Jean Rebmann.

Les limites du terrain litigeux furent définitivement fixées. Le Couvent reçut le droit de forêts à l'instar des bourgeois indigènes ou domiciliés dans la ville et la jouissance du droit de pâturage dans des limites déterminées. Il fut exempt de tous les droits d'octroi et du service militaire ; mais, en retour, le couvent s'engagea à payer annuellement à la ville une contribution de dix livres deniers strasbourgeois — 1 100 francs-or —. Pour caution, le Couvent engagea à la ville sa cour située à Obernai dans la « Kalbsgasse » [34] et tous ses biens répandus dans le finage de la ville. De plus, il paya immédiatement à la ville, en guise d'indemnité, pour les redevances arriérées qu'elle réclamait, une somme de 30 livres deniers strasbourgeois, 3 300 francs-or [35].

En échange, la ville garantit au couvent son immunité ecclésiastique et s'engagea, à son tour, à lui prêter secours et assistance en toutes choses comme à ses propres bourgeois [35].

Mais, trois ans plus tard, en 1348, la ville d'Obernai, toujours à court de ressources, vendit cette rente perpétuelle de dix livres deniers strasbourgeois due

30. Gyss, *Histoire* I, 148.

31. Schœpflin, *Als. Dipl.* II, 170. Grandidier, *Inédites* II, 297. Stœber A., *Alsatia* (1858-1867), Mulhouse, p. 292-295.

32. Herzog, *Chronik* 22. Pfeffinger 102.

33. Gyss, *Histoire* I, 147.

34. Parmi les rues connues d'Obernai : Kapellgasse, Lückersgässchen, Kesselgasse, Pilgrimgasse, Judengässlein, Bösenfleischgasse, plus tard Manselergasse, l'actuelle Schulgasse, figurent des noms dont la localisation est imprécise : Blenckengasse, Quiringasse, Lampertgasse, Schillingsgasse, Kœnigesgasse et enfin Kalbsgasse où se trouvait la cour de Truttenhausen. D'après d'autres chartes elle se trouvait dans la Märzgasse.

35. Gyss, *Histoire* I, 149.

par le prieuré de Truttenhausen au couvent des Religieuses Repenties — « Reuerinnen » — de Strasbourg dans le but avoué de se libérer des dettes dont elle était accablée [36].

L'acte fut passé devant la Cour Episcopale de Strasbourg au nom de l'écoutète Heintze Metziger, du tribun Nicolas Steinmetze, des Conseillers, des Chefs des tribus et de toute la Communauté de la ville d'Obernai [37].

Par cette vente, de nouveaux conflits ne tarderont pas à naître entre la ville et le couvent de Truttenhausen. Le Couvent de Truttenhausen obtint en 1360 par lettres datées de Nuremberg et signées par l'empereur Charles IV de Luxembourg (1347-1378) le droit de pâturage pour ses troupeaux dans les diverses localités relevant du domaine impérial de Barr, qui comprenait, en dehors de Barr même, les villages de Heiligenstein, Bergheim, Gertwiller, Goxwiller, Burgheim supérieur et inférieur [38].

L'empereur plaça ce privilège sous la sauvegarde de l'évêque de Strasbourg, du landvogt ou grand bailli d'Alsace et de la ville d'Obernai, « chargés de maintenir ledit monastère dans la possession de ce droit, en punissant par des peines adaptées au délit ceux qui y porteraient atteinte » [39].

Cette faveur impériale était de nature à contribuer à la prospérité du couvent de Truttenhausen. Et, de fait, de 1181 jusqu'en 1365, époque de la première invasion des Grandes Compagnies Anglaises, le couvent de Truttenhausen s'éleva sous ses onze premiers prévôts, à un haut degré de prospérité par la vie exemplaire de ses religieux et la sage administration de ses biens. Pour preuve, on peut citer le geste du prévôt Jean II Rudinger (1335-1360) et de son frère, également prêtre, qui contribuèrent à la fondation d'une prébende attachée à l'autel Sainte-Catherine dans l'église de Bernardswiller et destinée à l'entretien d'un chapelain chargé d'y célébrer chaque jour la sainte messe [40].

DOUBLE DÉVASTATION

Le Couvent de Truttenhausen fut entièrement dévasté en 1365 par les Compagnies Anglaises sous la prévoté du Père Oswald de Berwartstein (1360-1366) [41]. Pour se procurer les moyens pécuniaires destinés au relèvement des ruines, les prévôts de Truttenhausen devaient se montrer plus exigeants à l'endroit des localités où il possédaient le droit de pâturage. Le procès qui en résulta, fut long ; il finit par être porté devant le landvogt ou grand-bailli, l'Electeur Frédéric le Victorieux (1449-1470) à Heidelberg [42]. Par sentence rendue, les communes devaient restituer ce qu'elles avaient pris au couvent. En 1468, le Unter-Landvogt, Jean de Dhaun (1451-1471) — Hans Wildgraf zu Dhaun — fut chargé de régler le différend,

36. Gyss, *Histoire* I, 149. 37. Gyss, *Histoire* I, 149.
38. Gyss, *Histoire* I, 150.
39. Schœpflin, *Als. Dipl.* II, 235. Gyss, *Histoire* I, 150.
40. Gyss, *Histoire* I, 196. Ohresser X., *Une ancienne église filiale d'Obernai, Bernardswiller*, dans *Annuaire D.B.O.* V (1971) 98-99.
41. Herzog, *Chronik* III, 22. Pfeffinger 97. Gyss, *Histoire* I, 150.
42. Pfeffinger 97.

querelle juridique qui se termina le 5 novembre 1468, selon toute vraisemblance, en faveur du couvent de Truttenhausen [43].

Nouveaux conflits avec la ville d'Obernai. — Au commencement du XV[e] siècle, de graves conflits surgirent de nouveau entre le couvent de Truttenhausen et la ville d'Obernai. Peu soucieux de leur droit de bourgeoisie à Obernai, les prévôts cherchaient à se libérer de la rente de 10 livres den. strasbourgeois dûs annuellement à la ville.

Or, la ville d'Obernai avait vendu, on l'a vu plus haut, cette rente aux Religieuses Repenties de Strasbourg. D'autres difficultés s'y ajoutaient encore. De querelle lasse, la ville d'Obernai s'adressa à la Cour Pontificale de Rome. Par une bulle datée de Rome, le pape Martin V (1417-1431) chargea le 28 septembre 1425 le trésorier de l'Eglise Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg d'examiner l'affaire, de procéder à l'audition des témoins et de régler le différend entre les deux parties [44].

Cependant, à partir de l'année 1435, le Couvent ne s'acquitta plus de la rente qu'il devait à la ville et la ville d'Obernai se vit réduite en 1441 à citer le prévôt de Truttenhausen, Nicolas Weissenburger, devant le Concile qui tenait ses assises à Bâle [45].

Par trois sentences successives dans les années 1441, 1442 et 1443, en première, seconde et troisième instance, le prévôt de Truttenhausen, Nicolas Weissenburger, fut condamné à payer à la ville d'Obernai la rente de dix livres deniers strasbourgeois avec neuf années d'arrérages. Mais le couvent ne s'exécuta point. Obernai se vit finalement réduit à recourir aux moyens extrêmes : en 1445, la ville s'empara de la cour que le couvent possédait à l'intérieur de ses murs dans la « Kalbsgasse » et de tous les biens qu'il détenait dans son finage [46].

Mais cette confiscation devait attirer sur la ville d'Obernai le courroux de l'évêque de Strasbourg, Rupert des Comtes Palatins (1439-1478). L'évêque somma la ville de se justifier. Le Magistrat de la ville comparut à plusieurs reprises devant l'évêque et ses conseillers tant à Molsheim et à Dachstein qu'à Saverne, mais il ne relâcha pas les mesures qu'il avait été amené à prendre contre le couvent, d'autant moins que le Concile de Bâle avait reconnu son bon droit [47].

Mais fort de l'appui de l'évêque, le prévôt de Truttenhausen, Nicolas Weissenburger (1444-1454) persista dans son opposition et, en dépit des sentences canoniques dont fut frappé le couvent par le Concile de Bâle, il se refusa à payer la rente [48]. Du reste, le prévôt Nicolas Weissenburger paraît avoir été un homme de caractère opiniâtre et violent. On peut citer une anecdote qui s'est passé en 1445 en plein marché à Barr. Le prévôt y rencontra le notaire impérial, Jean Kageneck, qui avait défendu avec plein succès, en sa qualité de procureur de la ville, la cause d'Obernai et il l'attaqua à couteau tiré. Il se fit condamner pour cette voie de fait par la justice de Barr pour avoir porté atteinte à la franchise du marché libre [49].

43. Pfeffinger 97-98. Schœpflin, *Als. Dipl.* II, 403.
44. Gyss, *Histoire* I, 289.
45. Gyss, *Histoire* I, 289.
46. Gyss, *Histoire* I, 289.
47. Gyss, *Histoire* I, 289.
48. Gyss, *Histoire* I, 289.
49. Gyss, *Histoire* I, 290.

En 1444, l'invasion des Armagnacs fit diversion. Pendant la seconde invasion des Armagnacs sous les ordres du Dauphin de France, le futur roi Louis XI, le bourg de Barr fut attaqué et la seigneurie tout entière obligée de se racheter du pillage. Le jour de la Saint-Michel 1444, la ville de Rosheim fut occupée par le sire Philippe de Jaloignes, s'intitulant maréchal de France. Après la reddition de Rosheim, les Armagnacs obtinrent l'occupation du château de Bischofsheim et, six jours après, celle de la petite ville de Niedernai et de son château. Pendant cette occupation de l'Alsace moyenne par les Armagnacs, le couvent de Truttenhausen fut complètement détruit [50]. D'autres calamités, surtout la mauvaise gestion des biens du couvent, finirent par forcer le prieur Nicolas Weissenburger à s'arranger à l'amiable avec la ville d'Obernai. Une transaction fut conclue le 25 juillet 1446 par l'intermédiaire du Comte Frédéric de Linange et de Dagsbourg [51].

Le couvent s'engagea à payer désormais régulièrement la rente de dix livres deniers strasbourgeois à la ville d'Obernai ; de son côté, la ville consentit à restituer au couvent la cour qu'elle avait confisquée. Mais elle renonça à l'acquittement des arrérages de la rente comme aussi au payement des frais du procès. Il fut stipulé en plus, que les religieux continuaient de jouir du droit de bourgeoisie à Obernai [52].

Par bulle datée de Bâle, le Concile chargea le 4 des ides de septembre — 10 septembre — 1446 le prévôt de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg de prendre les informations nécessaires pour approuver cette transaction au nom du Concile et de garantir son exécution « par la confirmation de l'Eglise Universelle » [53].

Et, de fait, le prévôt de Saint-Pierre-le-Vieux, Jacques d'Epfich, commissaire du Concile, ratifia le 8 janvier 1447, la convention par un acte daté de Strasbourg [54].

ESSOR SPIRITUEL ET LITTÉRAIRE

Peu de temps après, la prévôté de Truttenhausen subit une réforme profonde, qui s'imposait par le relâchement de la discipline et la décadence matérielle.

Le prévôt de la communauté, Nicolas Weissenburger, dut se résigner à échanger son titre de prévôt contre celui de prieur, et, et, à partir de cette époque, le couvent de Truttenhause ne fut plus qu'un simple prieuré [55].

Son successeur, Nicolas Zorn de Schillersdorf, alla plus loin encore ; il résigna en 1454 ses fonction de prieur et remit, par l'intermédiaire de Jean d'Uttenheim, fondé de pouvoir de l'officialité de Strasbourg, le couvent à l'évêque de Strasbourg, Rupert des Comtes Palatins (1439-1478) [56].

L'évêque entreprit la réforme du couvent, soumit le prieuré à la Congrégation de Windesheim, célèbre abbaye du diocèse d'Utrecht. Il fixa à Truttenhausen, la même année, des religieux venus de Bödekken, en Westphalie, diocèse de Pader-

50. Herzog, *Chronik* III, 22.
51. Gyss, *Histoire* I, 290
52. Gyss, *Histoire* I, 290.
53. Gyss, *Histoire* I, 290.
54. Gyss, *Histoire* I, 291
55. Herzog, *Chronik* III, 22. Gyss, *Odilienberg* 67.
56. Gyss, *Odilienberg* 67.

born, sous la direction du prieur Jean IV Thulmann ou Thielmann, homme de grand mérite [57].

Cette réforme est relatée par quelques vieux auteurs [58]. L'installation de ces nouveaux religieux se fit avec l'assentiment formel de la ville d'Obernai et des nobles de Landsberg, qui étaient les avoués du couvent. La ville s'entendait avec les religieux au sujet des droits d'octroi et de péage. Il fut convenu que la transaction, conclue autrefois entre le prévôt Nicolas Weissenburger et la ville, resterait en vigueur [59]. En vertu de cet accord, la ville ne devait percevoir les droits que des acheteurs et ne rien réclamer au couvent de tout ce qu'il avait à vendre [60].

L'introduction des réformes à Truttenhause et son incorporation à la Congrégation de Windesheim servaient la littérature hagiographique de l'Alsace. Le prieur Arnold Holt, qui dirigeait à cette époque le couvent de Bödekken, s'occupait activement de l'enrichissement de la bibliothèque de son couvent. Il poussa les religieux à recueillir les récits et les légendes des saints dans une immense œuvre hagiographique dont subsistent encore de nos jours, groupés par mois, les volumes de janvier, avril, mai et septembre. Il fit également établir un petit recueil des légendes des saints. Ces deux recueils hagiographiques contiennent des récits et des légendes de saints du diocèse de Strasbourg.

Ils nous ont conservé la « Vita » de sainte Attale, première abbesse de Saint-Etienne de Strasbourg, dans sa forme primitive [61].

De plus, par l'établissement d'un nouveau livre d'anniversaire ou obituaire que les religieux nous ont laissé pour la période de 1460 à 1490 et qui est d'un haut intérêt pour l'histoire de Truttenhausen et pour l'étude généalogique des familles d'Alsace, ils ont ajouté leur contribution à l'histoire du pays [62]. Enfin un « Missale Argentinensis » conservé au « British Museum » à Londres et datant de 1467, présente pour le culte des saints locaux un vif intérêt [63]. C'est avec le manuscrit de l'évêque Juste d'Urgel en Catalogne sur le Cantique des Cantiques de Salomon un des plus précieux livres que la bibliothèque de Truttenhousen ait contenu [64].

C'est sous le prieurat de Jean IV Thilmann, d'origine westphalienne, que la reconstruction de Truttenhouse fut commencée. Le chœur de l'église fut terminé en 1468, tandis que le clocher ne vit son achèvement qu'en 1490, comme le rappelle l'inscription placée au-dessus de la porte [65].

57. GYSS, *Histoire* I, 291, n° 2. Détails dans BRUSCHIUS 554 ; WIMPFELING, *Catalogus ep. arg.* 54 ; TRITHEMIUS I, 181, HERZOG, *Chronik* III, 22 et IV, 81.

58. GYSS, *Histoire* I, 291, n° 2. D'après un titre des Archives d'Obernai les nouveaux religieux vinrent de Kustgarten ?

59. GYSS, *Histoire* I, 291.

60. GYSS, *Histoire* I, 291.

61. MORETUS H., *De magno legendario Bodencensi*, dans *Analecta Bollandiana* 27 (1908) 261 ff. Ce recueil, rédigé sous l'impulsion du prieur de Bödekken, Arnold Holt, a péri lors de bombardements en 1944. SCHATTEN E., *Kloster Bödekken und seine Reformtätigeit im 15. Jahrh.*, Munster 1918, 42, 62 ff, 70 ff. BARTH M., *Die Legende und Verehrung der hl. Attala*, dans *AEKG* II (1927) 103-104.

62. KREBS, *Jahrzeitbuch* 23-29.

63. BARTH, *Handbuch* 1589.

64. PFEFFINGER 102. WENTZKE, ouvr. cité, I, 2e partie 214 n° 6.

65. PFEFFINGER 99.

D'après une lettre réversale, délivrée à la ville d'Obernai par le prieur Jean V d'Eschau (1501-1507), les frais de construction furent couverts par des quêtes [66] : la ville d'Obernai fournit gratuitement et pour l'amour de Dieu le bois de construction nécessaire, tiré de sa forêt d'Urlesberg, située tout près du couvent [67], sans que pour cela le couvent puisse jamais faire valoir un droit quelconque sur cette forêt. Le frère Conrad de Francfort, économe, et tout le couvent de Truttenhouse l'attestent [68]. Mais le couvent ne devait pas longtemps jouir de la prospérité retrouvée.

FIN DU PRIEURÉ

En 1525, pendant la révolte des paysans qui se ressemblèrent aux environs du Mont Sainte-Odile, à Saint-Léonard, Bernardswiller, Heiligenstein, le couvent de Truttenhausen courut de nouveaux périls [69].

Dans une grande réunion qui eut lieu au cimetière de Barr, le jour de Pâques 1525 — le 16 avril — et le lendemain, les chefs des paysans insurgés, réunis dans une auberge, décidèrent d'envahir le soir même, au son de l'Angélus, le couvent de Truttenhouse [70].

Avertis à temps, les religieux réussirent à s'échapper et les bâtiments de Truttenhausen devinrent le quartier général de cette bande de paysans révoltés, la plus considérable de la contrée après celle qui occupait l'abbaye d'Altorf [71]. Tous ces tragiques événements se sont passés sous le priorat de Jean VI de Sanspach (1520-1529) [72].

De Truttenhausen, les insurgés menaçaient, sous la conduite de leur chef Louis Ziegler, la ville d'Obernai et exigèrent d'elle la restitution de tous les biens que les religieux ou religieuses des différents couvents avaient réussi à mettre en sécurité à l'intérieur de ses murs, sous menace de prendre d'assaut la ville et de passer au fil de l'épée toute sa population [73].

Mais après les victoires remportées au cours de l'année 1525 à Saverne, à Lupstein et à Scherwiller sur les bandes des paysans, le calme revint dans la région et Obernai fut libéré de son affreux cauchemar [74]. Mais le couvent de Truttenhausen fut complètement ruiné [75].

A peine les ruines du couvent avaient-elles été relevées qu'un incendie éclata fortuitement en 1555 près de la cuisine dans la salle des bains et se communiqua à l'ensemble des bâtiments, ravageant le cloître et l'église [76]. Les religieux furent réduits à abandonner le couvent sous le prieur Antoine de Cologne, élu en 1529 et ne devaient plus jamais y revenir [77].

66. Gyss, *Histoire* I, 292
67. Gyss, *Odilienberg* 67-68.
68. Gyss, *Histoire* I, 292, n° 1.
69. Gyss, *Histoire* I, 349, 352. Du même *Odilienberg* 73.
70. Gyss, *Histoire* I, 352.
71. Gyss, *Histoire* I, 352.
72. Pfeffinger 99.
73. Gyss, *Histoire* I, 353-356.
74. Gyss, *Histoire*, 359-361.
75. Gyss, *Odilienberg* 74.
76. Gyss, *Histoire* I, 411. Du même *Odilienberg* 76.
77. Gyss *Histoire* I, 411

Du reste, au dernier quart du XVI[e] siècle, de 1564 à 1591, en Alsace les populations rurales eurent à souffrir du passage de nombreuses troupes étrangères, surtout navarraises, effectué à l'occasion des Guerres de Religion en France.

Les troupes navarraises finirent par quitter la région et gagnèrent la France. La défaite que le duc de Guise leur infligea aux environs de Paris, passa, en Alsace pour un juste châtiment des méfaits qu'elles y avaient opérés [78].

Au début de l'année 1588, un corps d'armée lorrain, composé de 3 000 cavaliers allemands, se jeta sur l'Alsace pour y attendre le paiement de sa solde. Ces troupes qui se cantonnaient d'abord dans les villages de la Seigneurie de Barr, finirent par s'installer dans les ruines du Couvent de Truttenhausen ; mais ils devaient bientôt quitter les lieux pour se diriger vers la Haute Alsace [79]. Le départ imprévu de ses troupes préserva l'église dévastée et désertée de Truttenhausen dont la toiture était en ruine, son clocher et la chapelle latérale, de leur destruction totale [80].

PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS DU DOMAINE

En dépit des procès intentés par les religieux de Marbach qui se considéraient comme les héritiers naturels du couvent et de ses biens, les nobles de Landsberg surent s'en approprier la possession par le Traité de Westphalie [81].

D'après le rapport officiel adressé en 1688 par la ville d'Obernai à l'intendant Jacques de la Grange (1673-1698), le Couvent de Truttenhausen était démoli ; son église où se célébrait ,il y a encore une quinzaine d'années, des messes pour les fondateurs, tombait en ruine et les nobles de Lansberg jouissaient des revenus attachés à cet ancien couvent [82].

Des conflits opposaient les sires de Landsberg à la ville d'Obernai ; ils portaient entrent autres choses sur la possession du domaine de Truttenhausen dont les Landsberg ont su garder la propriété en dépit des procès que leur avaient intentés les religieux de Marbach qui se considéraient comme la congrégation-mère de Truttenhausen [83].

En leur qualité de propriétaires de ce domaine situé dans le finage d'Obernai, les nobles de Landsberg revendiquaient le droit de chasse et de pâturage dans cette partie du territoire de la ville [84].

L'affaire fut portée entre 1738 et 1745 devant le Conseil Souverain d'Alsace. Par un arrêt les Landsberg obtinrent le droit de pâturage jusqu'à la rivière dite Apfelbach, mais furent déboutés dans leur prétention au droit de chasse [85].

En 1749, le baron Samson-Frédéric de Landsberg vendit tout le domaine de Truttenhausen au Grand-Chapitre de Strasbourg [86].

78. Gyss, *Histoire* I, 371.
79. Herzog, *Chronik* III, 23. Gyss, *Odilienberg* 322. Pfeffinger 100.
80. Pfeffinger 100.
81. Pfeffinger 100. Gyss, *Histoire* II, 322. Laguille I, 203.
82. Gyss, *Histoire* II, 312
83. Gyss, *Histoire* II, 322.
84. Gyss, *Histoire* II, 322.
85. Gyss, *Histoire* II, 322.
86. Gyss, *Histoire* II, 322. Du même *Odilienberg* 322. Silbermann 116. Pfeffinger 101.

A cette occasion, les Landsberg remboursèrent à la ville d'Obernai la rente de dix livres deniers strasbourgeois qu'elle avait à prélever sur le couvent. Le contrat de vente assigna au domaine de Truttenhausen « un ban et finage avec haute, moyenne et basse justice, puis des cens et des rentes, conjointement avec les droits de chasse, de pâturage etc. » Aussi la ville d'Obernai ne tardait-elle pas d'être engagée dans de nouveaux conflits au sujet de ces droits avec le Grand-Chapitre [87].

Le Grand-Chapitre de Strasbourg fit construire en 1750 sur les ruines du couvent une maison d'habitation et une métairie [88]. En 1763, une nouvelle chapelle fut établie à gauche du vieux clocher et on fit transporter dans cette chapelle le monument funéraire d'un Landsberg, daté de 1492. Le monument reproduisait les écussons des Landsberg et des Rathsamhausen [89].

Le Grand-Chapitre se servit des pierres de Truttenhausen pour élever au milieu des vignes la cour dîmière sur le « Bühel » dans la vallée de Barr. Cette cour portait le nom de « Cour de la Croix » et le domaine, celui de la Croix : c'est que ce domaine faisait jadis partie de la prébende de l'Autel de la célèbre Croix de Niedermunster et avait passé avec les possessions de l'abbaye de Niedermunster au Grand-Chapitre de Strasbourg [90].

En 1766, les Landsberg rachetèrent le domaine de Truttenhausen et de nouveaux conflits les engagèrent avec la ville d'Obernai. Ils conservèrent le domaine jusqu'à la Révolution [91].

Enfin en 1800, les Landsberg vendirent le domaine de Truttenhausen à la famille des barons de Turckheim qui en sont restés les propriétaires jusqu'à nos jours et en ont fait une résidence des plus agréables [92].

87. Gyss, *Histoire* II, 323.
88. Pfeffinger 101.
89. Silbermann 116. Pfeffinger 101. Gyss, *Odilienberg* 322.
90. Pfeffinger 101. Gyss, *Odilienberg* 322.
91. Pfeffinger 101. Gyss, *Odilienberg* 323.
92. Pfeffinger 101. Gyss, *Odilienberg* 323.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives du Bas-Rhin : la Prévôté de Truttenhausen

18 J 13	G 1671 (1-4) [1454-1680]	H 1367 (2) [1638]
E 1066 (2) [1749]	G 2928 (8) [1477]	H 1493 (6) [1358]
G 28 (1-2a) [1181-1185]	G 3305 [1756-1768]	Hôpital G 28 (2) [1185]
G 154 [1513-1536]	G 3435 [1750]	

Bibliothèque Humaniste Sélestat

Cartulaire du Couvent de Truttenhausen du XIII[e] au XV[e] siècle, *mscrit* 453.

Archives municipales Obernai DD 90-97 [1313-1722]

TRITHEMIUS J., *Opera historica : Catalogus virorum ill.*, Francfort 1460 (Truttenhausen P. I, 181). GEBWILER H., *Historie von St. Otilie*, Strasbourg 1521. SPECKLIN D., *Collectanée*, publ. p. R. Reuss, Strasbourg 1890 (Tr. 60 n° 800, fol. 71a). BRUSCHIUS G., *Chronologia Monasteriorum Germ., Francfort* 1551 et 1682 (Tr. 552). HERTZOG B., *Elsass-Chronik*, Strasbourg 1592 (Tr. III. 23 et IV. 81). SCHUTTENHEIMER J., *St. Ottilien*, Strasb. 1597 (Tr. 75). RUYR J., de, *Recherches des sainctes antiquités de la Vosge*, Epinal 1634 (Tr. IV. 14). BUCELIN G., *Germania sacra*, Ulm et Francfort 1655-1678 (Tr. 87). ICHTERSHEIM F.R., *Topographia*, Ratisbonne 1710 (Tr. I. 43). PELTRE H., *La vie de sainte Odile*, Strasbourg 1719 (Tr. 173). KEYSLER J.G., *Antiquitates septentrionales et celticae*, Hanovre 1720 (Tr. 69). LAGUILLE L., *Histoire de la Province d'Alsace, Strasbourg* 1725 (Tr. I, 86, 203). ALBRECHT D., *History von Hohenburg oder St. Odilien-Berg*, Sélestat 1751 (Tr. 302-309). SCHŒPFLIN D., *Alsatia Illustrata*, Colmar 1761 (Tr. II, 208, 404, 451). SILBERMANN J.A., *Beschreibung von Hohenburg*, Strasbourg 1781 (Tr. 115-119, pl. XVII). WOOG F.J., *Elsässische Schaubühne oder Historische Beschreibung der Landgrafschaft Elsass*, Strasbourg 1784 (Tr. 224).]REBER[, *Truttenhausen*, Markirch 1806. PFEFFINGER J., *Hohenburg oder Odilienberg*, Strasbourg 1812 (Tr. 91-109 avec gravure). IMLIN E.F., *Vosges Ruines*, Strasbourg 1821 (Tr. 20-21 avec gravure). *Annuaire du Bas-Rhin* 1824, 3[e] partie, chap. II, 295. SCHWEIGHÆUSER et GOLBÉRY, *Antiquités de l'Alsace*, Mulhouse 1828 (Tr. II, 41, pl. 10 ROTHMULLER, *Vues pittoresques*, Colmar 1839 (Tr. pl. 6) STROBEL A.W., *Vaterländische Geschichte des Elsass*, Strasbourg 1844 (Tr. I, 425-428 ; II, 456-457 ; III, 435). SCHUTTENHEIMER J., *St. Odilien*, Fribourg en Br. 1598 (Tr. 75). [SCHIR N.], *Le guide des Pèlerins au Mont Sainte-Odile*, Strasbourg 1856 (Tr. 131-141). SPACH L., *Lettre sur les Archives départementales du Bas-Rhin*, Strasbourg 1862 (Tr. 171-173). GRANDIDIER-LIBLIN, *Œuvres inédites*, t. III, Colmar 1865 (Tr. 18, 34, 133, 152, 251). GRANDIDIER-INGOLD, *Nouvelles œuvres inédites*, t. IV, Colmar 1899 (Tr. 29-30 Liste des Prieurs). GYSS J.M., *Histoire de la Ville d'Obernai*, Strasbourg 1866 (Tr. I, 49, 84, 100, 128, 147, 196, 288, 249, 352, 355, 371, 411 ; II, 312, 322, 331). GYSS J.M., *Der Odilienberg*, Rixheim 1874 (Tr. 39, 58, 66, 72, 224, 236, 240, 245, 251. *Bulletin des Monuments Historiques*, 2° S., VIII (1871). (Tr. 140, 168) ; X (1878). NOE H., *Elsass-Lothringen : Naturschönheiten und Lebensbilder*, Glogau 1872 (Tr. 50). SCHRICKER A., *Der Odilienberg und seine Umgebung aus dem Vogesenführer*, Strasbourg 1874 (Tr. 9, 16). KRAUS F.X., *Kunst und Altertum im Unter-Elsass*, Strasbourg 1876 (Tr. 582). MEYSTER A., *Die Hohenstaufen im Elsass*, Strasbourg 1890 (Tr. 49). R.A., *Truttenhausen*, dans *Le Passe-Temps* III (1892) 435, avec vue tirée de Silbermann. MUENDEL C., *Die Vogesen*, Strasbourg 1881, 5[e] éd. (Tr. 152). FORRER R., *Der Odilienberg*, Strasbourg 1899 (Tr. 28). WAGNER E., *Ruines des Vosges*, Strasbourg 1900 (Tr. 144 avec pl.). *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, Strasbourg 1901-1903, 3° Partie (Tr. 1124). WAGNER E., *Ruines des Vosges*, 2 vol., Paris 1910 (Tr. I, 366, grav.). SCHATTEN E., *Kloster Bödekken und seine Reformtätigkeit im 15. Jahrh., Münster i. W.* 1918 (42, 62, 70 ff). *Der Odilienberg, ein Führer für Pilger und Touristen*, Rixheim 1930 (Tr. 18). UMBRICHT Ch., *Le Mont Sainte-Odile et ses promenades*, Rixheim 1932 (Tr. 181, vue de la ruine). HANSI, *Au pied de la Montagne Sainte-Odile*, Paris 1934 (Tr. 46 avec vignette). BRACKMANN A., *Germania Pontificia*, III. 3, Berlin 1935 (Tr. 36). BARTH M., *Die hl. Odilia*, 2 vol., Strasbourg 1938 (Tr. I. 81), KREBS M., *Das Jahrzeitbuch des Chorherrenstifts Truttenhausen im Elsass*, dans *Z.G.O.R.*, N.F. 55 (1942), 1-29. REDSLOB R., *Sur les sentiers des Vosges*, Wœrth 1956 (Tr. 118). BURG A.M., *Le duché d'Alsace au temps de sainte Odile*, Wœrth 1959 (Tr. 56). BARTH M., *Handbuch der els. Kirchen im M.-A.*, Strasbourg 1960-1963 (Tr. 1587-1589). G.A., *Ein verlorener Juwel ; Truttenhausen*, dans *Le Nouvel Alsacien* (Strasbourg) 27. 2. 1971 avec prises de vues. SCHWEIGHÆUSER, *Explication du Plan topographique de l'enceinte antique appelée Mur Païen*, Strasbourg 1825 (Tr. 6, 23, 47).

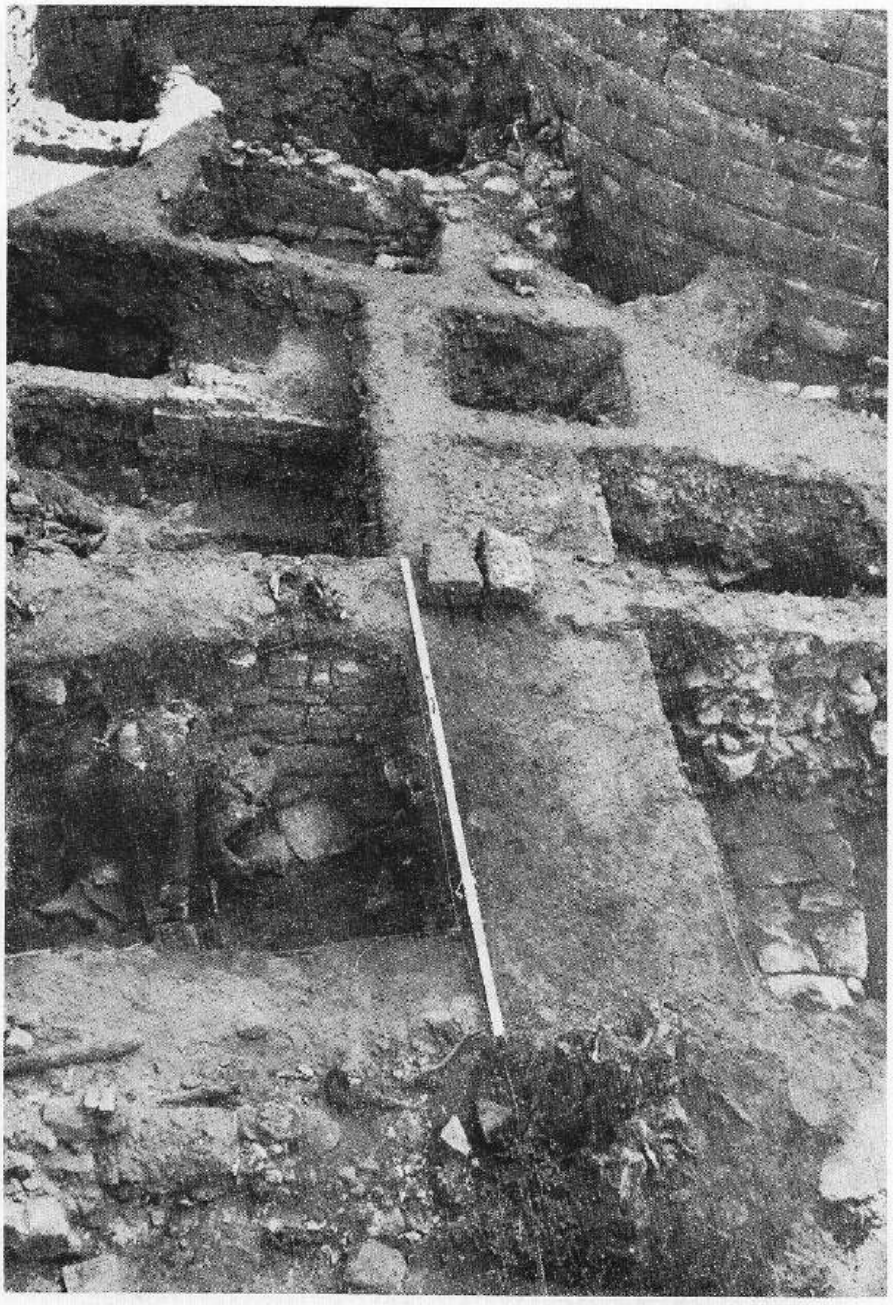
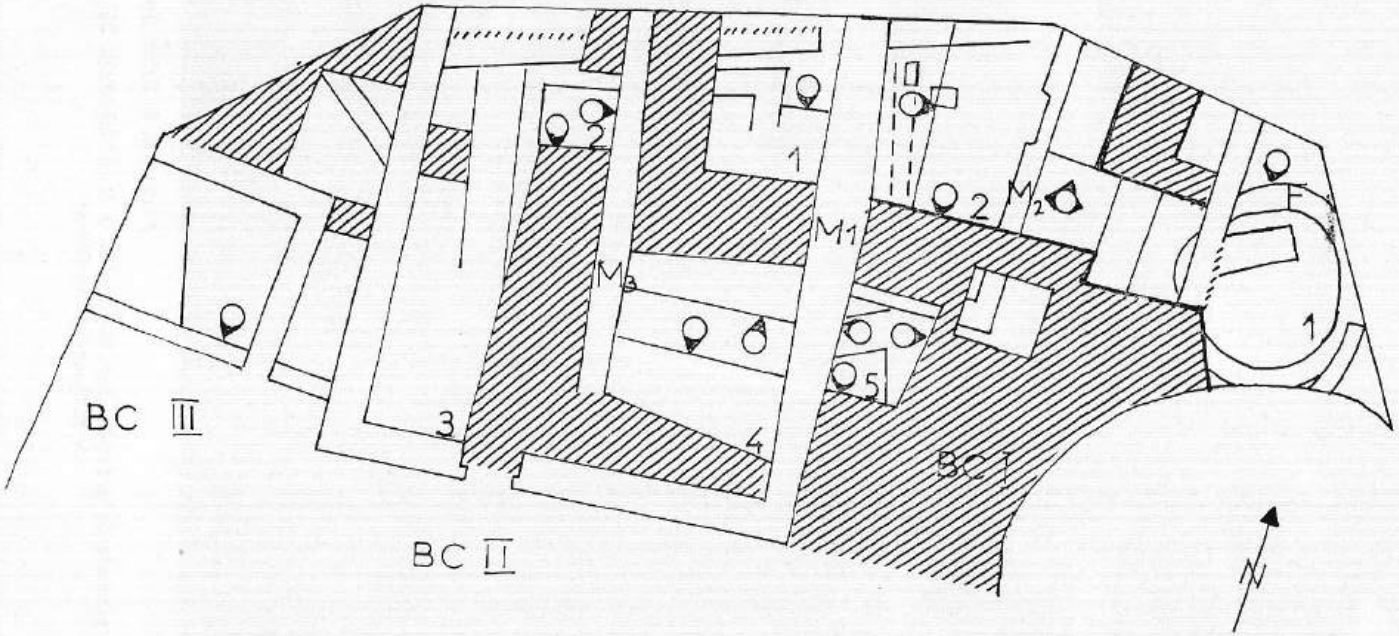


Photo Ch. L. Salch, Strasbourg

Vue générale de la fouille dans la zone BC I et partiellement BC II
de Rathsamhausen-Ottrott



Plan du carroyage
Localisation des coupes stratigraphiques

Traces d'occupations des XIe et XIIe siècles au château de Rathsamhausen-Ottrott

par DANIELLE FÈVRE et JOELLE BURNOUF

DEPUIS 1967, l'Association « Chantiers d'Etudes Médiévales » (Opération « Taupe ») a pris en charge la sauvegarde, l'entretien et l'étude des châteaux d'Ottrott [1]. Ces travaux se réalisent sous forme de chantiers internationaux de volontaires. Les propriétaires, MM. Scheidecker de Lutzelhouse, ont confié le site en bail à l'Association. De la sorte, les interventions peuvent s'ordonner selon un programme à long terme. Depuis 1969, le *Centre d'Archéologie Médiévale de Strasbourg* assume la direction scientifique des fouilles archéologiques. Les résultats obtenus permettent, malgré les lacunes, d'éclairer l'histoire et l'évolution architecturale du monument, plus particulièrement du Rathsamhausen [2].

L'histoire du site est mal connue, car les documents écrits sont extrêmement rares. La stratigraphie a apporté des renseignements nouveaux sur l'évolution du monument, les différents aménagements du site, la vie matérielle des chevaliers qui y ont vécu. La fouille a permis en particulier de mettre au jour les traces d'une occupation antérieure aux années 1200, date des constructions les plus anciennes actuellement visibles au Rathsamhausen. Certes quelques remplois, repérés dans le « palas » notamment, permettaient de soupçonner l'existence de bâtiments antérieurs. Mais ces indications incertaines ne faisaient connaître ni la nature ni l'ancienneté de l'habitat.

1. *LA FOUILLE*

Le résultat que nous présentons ici est encore tout à fait partiel. Il ne concerne que les zones que nous avons appelées BC I et BC II (voir H-T), au nord-est du Rathsamhausen, près du « donjon » rond. Il a été obtenu lors des campagnes de 1970 et 1971.

La fouille a rencontré plusieurs difficultés. D'une part, les constructions postérieures à la première occupation du site ont très souvent perturbé les couches laissées par les époques précédentes. D'autre part, un peu partout dans le site, d'énormes fosses ont été creusées au XVIII[e] siècle par les habitants du Rathsam-

hausen-Hof [3] et au XIX[e] siècle par l'architecte Salomon [4]. Ces perturbations descendent assez profondément dans le sol : 1 m, 2 m parfois. Elles atteignent le rocher là où les couches archéologiques sont peu épaisses et nous privent alors de précieux renseignements. La stratigraphie n'a donc pu être établie que dans les parties intactes restantes et se trouve interrompue quand apparaît une fosse. Il se posait ainsi tout de suite des problèmes de concordance des couches situées de part et d'autre des zones bouleversées. Ce problème aurait pu être résolu assez facilement si une deuxième difficulté n'était venue compliquer les données : la surface très irrégulière du socle rocheux a entraîné une occupation inégale de la plate-forme, surtout dans les périodes anciennes. Les parties les plus planes ont été occupées de préférence et de la façon la plus dense. La stratigraphie change en fonction de cette occupation et les mêmes couches n'apparaissent pas sur toutes les coupes. Comment alors, disposant de coupes différentes et impossibles à joindre à cause des perturbations postérieures arriver à mettre en rapport les différents vestiges antérieurs à 1200 ? Seule une étude approfondie des niveaux du rocher, de la succession des couches, de leur nature, du matériel (principalement la céramique) qu'elles contenaient a permis d'établir avec précision, l'évolution du site. Cela explique le temps important qui s'écoule souvent entre le moment où le renseignement archéologique brut est recueilli et le moment où il est prêt à la publication.

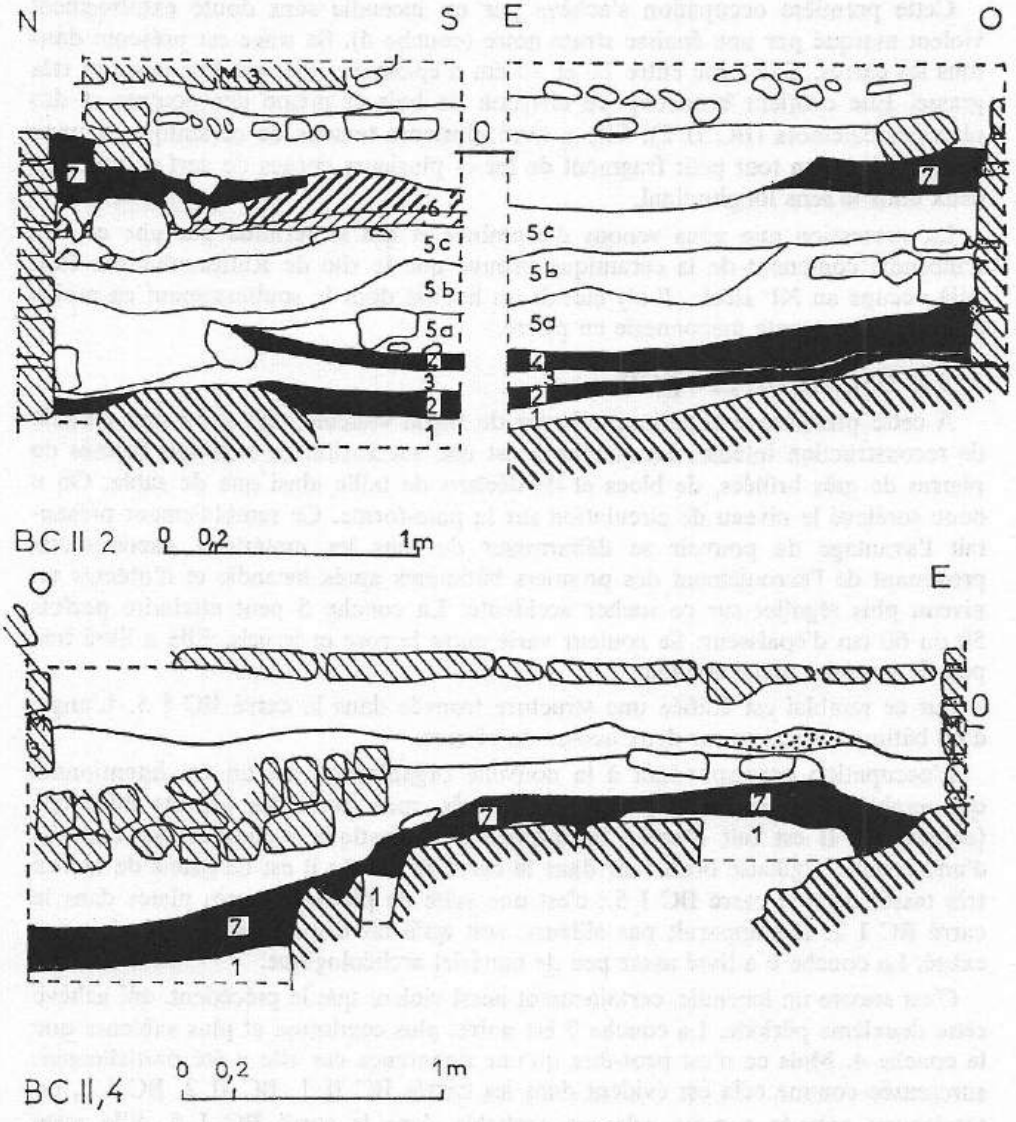
2. *LA PREMIÈRE ÉPOQUE*

La première couche laissée par l'occupation correspondant au premier mur (BC II 1, BC II 2) ou bien là où les anfractuosités sont très importantes (BC II 4), est une couche stérile de sable très blanc à grains moyens (couche 1). On est en présence d'un remblai intentionnel déversé sur les parties les plus difficiles à aménager (les plus profondes ou les plus accidentées) correspondant au premier aménagement médiéval du site. Aucune trace d'occupation antérieure n'a été retrouvée.

La couche 1 est suivie d'une couche noire, sableuse, également stérile. Il ne s'agit en fait que de la partie supérieure du remblai lors de la construction par le piétinement des ouvriers (couche 2).

Deux murs appartiennent à cette première période : l'un orienté est-ouest dont les parements sont d'énormes blocs de grès (au nord des carrés BC II 2, BC II 1, BC I 2), et un autre qui lui est perpendiculaire assemblé en « opus spicatum » [5] (dans le carré BC II 2). Le parement du premier mur a une épaisseur d'environ 0,75 m, le blocage 1 mètre au moins (la suite du mur se trouve sous l'enceinte « gothique »). Ce mur a donc une épaisseur totale d'au moins 2,50 m.

1. Commune d'Ottrott, canton de Rosheim, arr. de Molsheim, Bas-Rhin.
2. Voir les cahiers *Chantiers d'Etudes Médiévales*, n° 7 (1970), et n° 9 (1971).
3. Actuellement maison-forestière. Il est daté de 1732.
4. Lors des travaux de consolidation vers 1898.
5. En réalité le terme est un peu impropre puisque l'appareil très grossier ne présente pas une belle « arête de poisson ». Mais les pierres maçonnées de champ sur des lits de mortier évoquent malgré tout ce genre de construction.



COUPE EST-OUEST, PROFIL NORD

La première couche laissée par l'occupation correspondante au premier mur est la couche 3. On la trouve dans les carrés où la roche native très basse a été remblayée (sauf dans le BC II 4), mais aussi à même le rocher là où il est plus élevé (dans les BC I 2, BC I 5). C'est un sable de grès rose sali, prenant parfois un aspect grisâtre. Dans le carré BC I 2, où elle est la plus épaisse, elle ressemble plutôt à un remblai dans sa partie inférieure ; elle contient à sa base de gros débris de grès mêlés d'éclats. Elle n'a pas livré de matériel archéologique.

Cette première occupation s'achève par un incendie sans doute extrêmement violent marqué par une épaisse strate noire (couche 4). Sa trace est présente dans tous les carrés. Elle varie entre 10 et 20 cm d'épaisseur. Elle est très noire et très grasse. Elle contient beaucoup de charbon de bois et même des poutres et des planches calcinées (BC II 2). Elle a livré plusieurs tessons de céramique romane du XI[e] siècle, un tout petit fragment de fer et plusieurs cornes de cerf coupées en deux dans le sens longitudinal.

La succession que nous venons d'examiner et qui se termine par une couche d'incendie contenant de la céramique prouve que le site de Rathsamhausen était déjà occupé au XI[e] siècle. Il s'y élevait un habitat dont le soubassement au moins était une importante maçonnerie en pierre.

3. *LA DEUXIÈME ÉPOQUE*

A cette première occupation, achevée de façon violente, fait suite une période de reconstruction intense. La couche 5 est une succession de remblais formés de pierres de grès brûlées, de blocs et de déchets de taille ainsi que de sable. On a donc surélevé le niveau de circulation sur la pate-forme. Ce remblaiement présentait l'avantage de pouvoir se débarrasser de tous les matériaux encombrants provenant de l'écroulement des premiers bâtiments après incendie et d'obtenir un niveau plus régulier sur ce rocher accidenté. La couche 5 peut atteindre parfois 50 ou 60 cm d'épaisseur. Sa couleur varie entre le rose et le gris. Elle a livré très peu de matériel archéologique.

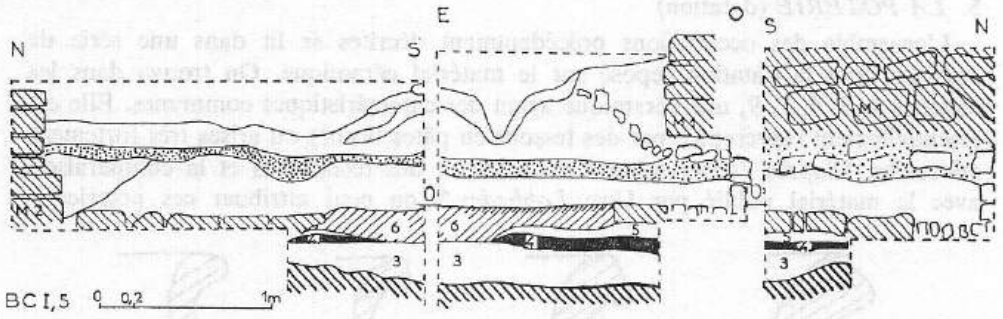
Sur ce remblai est édifiée une structure trouvée dans le carré BC I 5. L'angle d'un bâtiment subsiste sur deux assises de pierres.

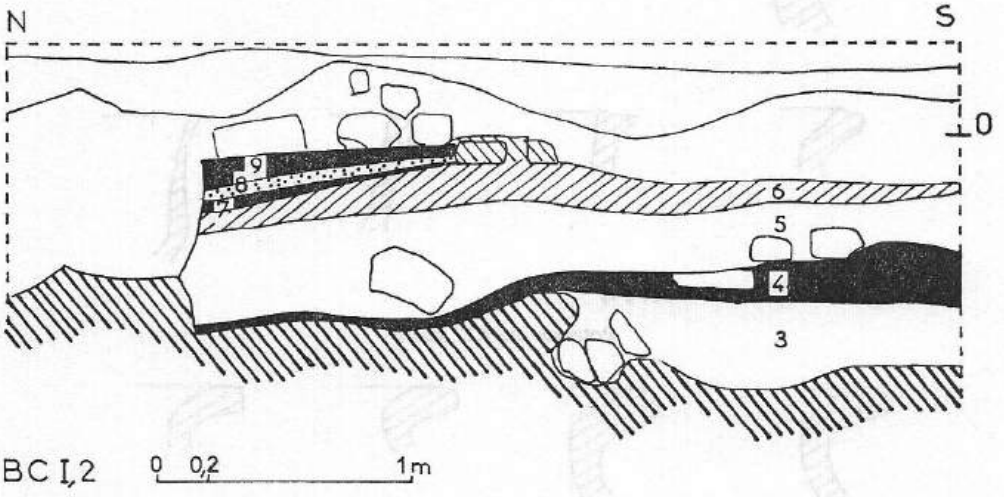
L'occupation correspondant à la nouvelle organisation est un sol intentionnel qui semble se dessiner dans différents carrés, mais sous des aspects différents (couche 6). Il est fait d'argile brun-foncé très plastique recouvert par endroits d'une couche argileuse brun-clair dans le carré BC II 2 ; il est de galets de quartz très tassés dans le carré BC I 5 ; c'est une suite de pierres de grès plates dans le carré BC I 2. Il n'apparaît pas ailleurs, soit qu'il ait disparu, soit qu'il n'ait pas existé. La couche 6 a livré assez peu de matériel archéologique.

C'est encore un incendie, certainement aussi violent que le précédent, qui achève cette deuxième période. La couche 7 est noire, plus cendreuse et plus sableuse que la couche 4. Mais ce n'est peut-être qu'une apparence car elle a été partiellement surcreusée comme cela est évident dans les carrés BC II 1, BC II 2, BC I 2, ou totalement enlevée comme cela est probable dans le carré BC I 5. Elle reste cependant intacte dans le carré BC II 4. C'est la couche la plus riche en matériel archéologique ; elle a livré de nombreux fragments de poterie et un pot au profil complet dans les carrés BC II 2 et BC II 4. Les céramiques permettent de dater l'incendie de la fin du XII[e] siècle.

4. *LA TROISIÈME ÉPOQUE*

On constate de nouveaux remaniements à la suite de ce deuxième incendie. Ils sont semblables dans les carrés BC II 1 et BC I 2 : des constructions de modeste apparence sont fondées sur la couche 8 qui est une aire de mortier dans ces deux





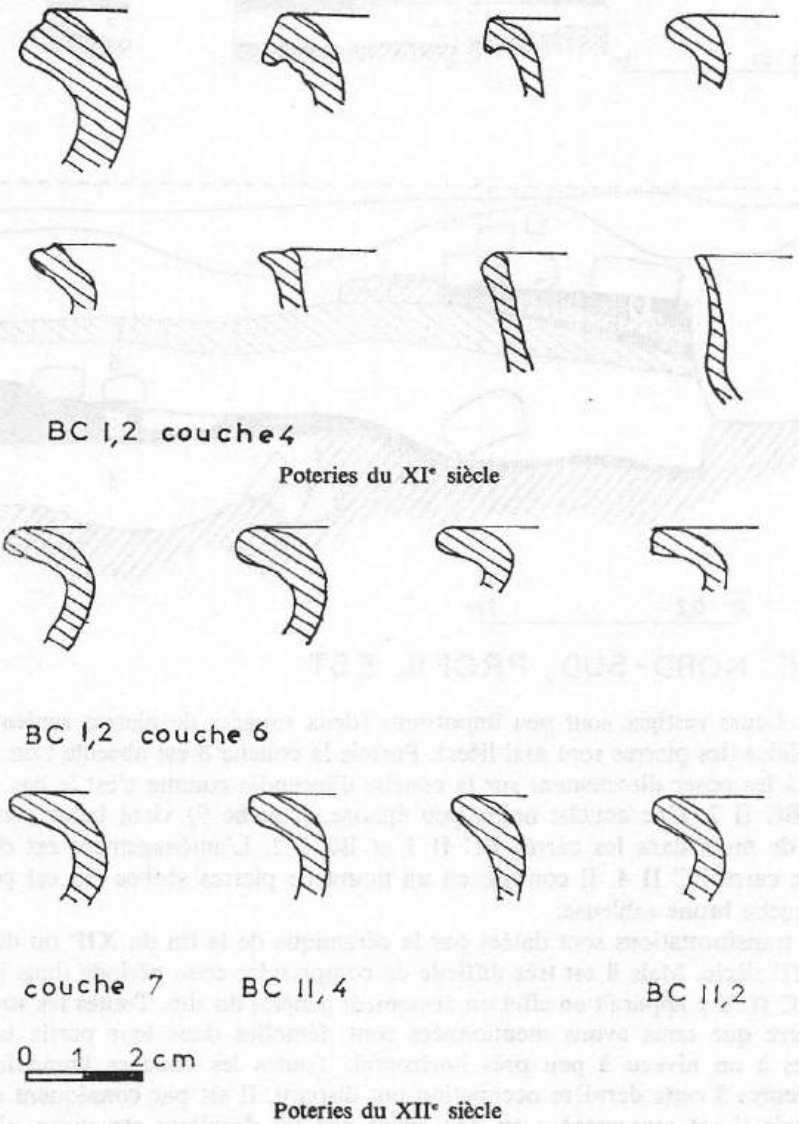
COUPE NORD-SUD, PROFIL EST

carrés. Leurs vestiges sont peu importants (deux rangées de pierres seulement) et peu solides (les pierres sont mal liées). Parfois la couche 8 est absente ; on n'a pas hésité à les poser directement sur la couche d'incendie comme c'est le cas dans le carré BC II 2. Une couche noire, peu épaisse, (couche 9) vient buter contre ces restes de murs dans les carrés BC II 1 et BC I 2. L'aménagement est différent dans le carré BC II 4. Il consiste en un muret de pierres sèches qui est posé sur une couche brune sableuse.

Ces transformations sont datées par la céramique de la fin du XII[e] ou du début du XIII[e] siècle. Mais il est très difficile de comprendre cette période dans la BC I et la BC II. Il y apparaît en effet un arasement général du site. Toutes les structures en pierre que nous avons mentionnées sont démolies dans leur partie haute et arrêtées à un niveau à peu près horizontal. Toutes les couches immédiatement postérieures à cette dernière occupation ont disparu. Il est par conséquent difficile de savoir si cet arasement a eu lieu avant que les dernières structures aient été bâties ou s'il leur est immédiatement postérieur.

5. *LA POTERIE* (datation)

L'ensemble des occupations précédemment décrites se lit dans une série de couches dont la datation repose sur le matériel céramique. On trouve dans les couches 4, 5, 6, 7, 9, une céramique ayant des caractéristiques communes. Elle est essentiellement représentée par des tessons en pâtes brunes ou grises très fortement micassées. D'après l'observation des formes et des techniques et la comparaison avec le matériel publié par Uwe *Lobbedey*[6], on peut attribuer ces poteries à



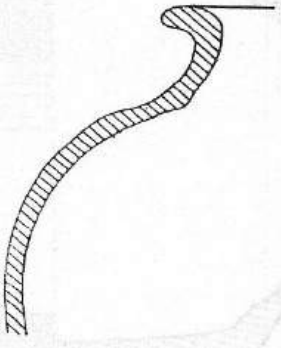
6. LOBBEDEY (Uwe), *Untersuchungen Mittelalterlicher Keramik*, Berlin 1968.

l'*Horizont C et D* (entre 1020 et 1260 environ). On distingue deux périodes principales. Les tessons de la couche 9 (le niveau supérieur) sont de l'*Horizont D*, et assez vraisemblablement D 1 (entre 1150 et 1220 environ) si on les compare avec les matériaux de Hoh-Egisheim [7]. Ceux de la couche 4 peuvent plus sûrement être attribués à l'*Horizont C* (entre 1020 et 1150 environ). Les tessons des couches 5, 6, 7 doivent être attribués sans autres précisions indistinctement aux *Horizont C - D*.

Les tessons de la couche 4 appartenant à l'*Horizont C* (entre 1020 et 1150 environ) sont en pâte extérieurement de couleur rouge, brun-orangé et jaune-gris ocré. La surface est assez lisse, le dégraissant grossier, la cuisson moyen-dur. Il faut signaler spécialement un petit récipient en un matériau tout à fait particulier. Sa pâte homogène très fine est cuite très-dur ; la surface est lustrée.

Les poteries des couches 5, 6, 7 appartenant à l'*Horizont C - D1* (entre 1020 et 1220 environ) sont en pâte rouge ou ocre-brun ; le dégraissant est moyen ou grossier ; de nombreuses paillettes de mica sont en additif à l'argile ; l'aspect extérieur est rugueux mais la surface du col et du bord est lissée ; la cuisson est tendre.

Les poteries de la couche 9, appartenant à l'*Horizont D1* (entre 1150 et 1220 environ) ressemblent à celles des couches immédiatement précédentes. La pâte est fréquemment plus rouge, la surface extérieure est un peu plus lisse, la cuisson est tendre ou moyen-dur.



BC I, 2 couche 9

0 1 2cm

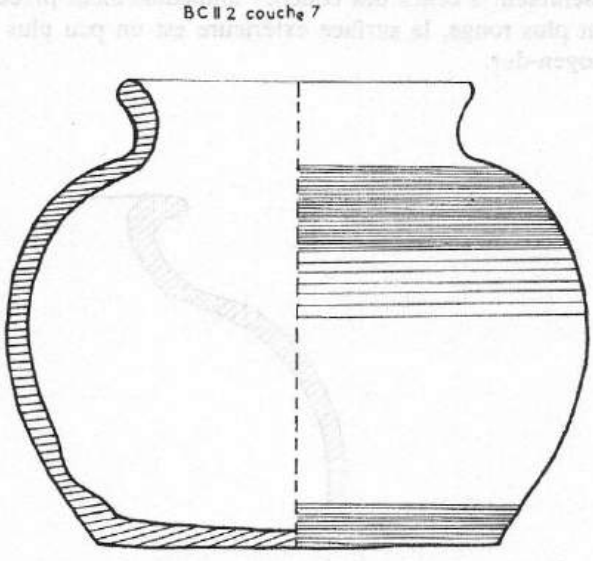
7. Voir cahier *Chantiers d'Etudes Médiévales* (Opération Taupe), n°2 (1966), p. 14 et p. 23.

7. *RÉSUMÉ*

Les fouilles des zones BC I et BC II ont permis de connaître l'existence et la chronologie des premières occupations médiévales sur la plate-forme rocheuse du Rathsamhausen. Les constructions les plus anciennes consistent en un mur épais d'au moins 2,50 mètres orienté est - ouest et un assez gros mur de refend en « opus spicatum » perpendiculaire au précédent. De ces constructions, établies immédiatement sur le rocher, il n'est encore possible de préciser ni la dimension ni la nature exacte. Mais on sait qu'elles ont été incendiées à la fin du XI[e] ou au début du XII[e] siècle.

Après cette destruction par le feu, le niveau d'occupation de la plate-forme a été surélevé. Le remblai contient de la céramique du XI[e] et du XII[e] siècle. Cela indique que les travaux ont eu lieu au cours du XII[e] siècle. Un nouvel incendie à la fin du XII[e] siècle précède l'arasement général dans la zone étudiée.

Aux environs des années 1200, l'occupation de la plate-forme est entièrement modifiée pour laisser place à un édifice d'un plan nouveau [8].



8. Salch (Charles-Laurent), *Le château de Rathsamhausen-Ottrott, architecture et histoire* (Chantiers d'Etudes Médiévales, n°12), Colmar — Strasbourg 1974.

Aus dem Kunstschaffen des 18. Jahrhunderts im Elsass

von HERMANN BROMMER

I. — Das Pfarrhaus in Meistratzheim

ZU den kaum beachteten Besonderheiten der Barockarchitektur im Elsass zählt das Pfarrhaus der Gemeinde Meistratzheim. Obwohl in der Literatur bereits Hinweise auf seine Baugeschichte zu finden sind [1], verdient das Bauwerk doch wegen der kunstgeschichtlichen Stellung und wegen seines Architekten eine zusammenfassende Würdigung.

BAUGESCHICHTE

Die Deutschordenskommende Andlau besass während des 18. Jahrhunderts Zehntrechte und Kollatur in der Pfarrei Meistratzheim [2]. Aus diesen Rechtsverhältnissen ergab sich für die Zehntherrschaft unter anderem die Pflicht, das Pfarrhaus baulich zu unterhalten. Damit erklärt sich von selbst, warum der Andlauer Hauskomtur Johann Baptist Ferdinand Sebastian Freiherr von Eptingen (1752-1756) [3] mitsamt Verwalter federführend war, als man sich 1756 aus nicht bekannten Gründen entschloss, der Gemeinde Meistratzheim ein neues Pfarrhaus errichten zu lassen. Offensichtlich hatte der 1660 gebaute alte Pfarrhof den Ansprüchen nicht mehr genügt.

Ohne Genehmigung durch den Kommandeur der Deutschordens-Ballei Elsass-Burgund, Landkomtur Philipp Joseph Anton Eusebius Graf von Froberg

1. a) HEINZ LEITERMANN, *Die barocke Bautätigkeit des Deutschritterordens im Elsass — Elsass-Lothringisches Jahrbuch*, XIII. Band/1934 — Universität Frankfurt — S. 206; b) JOSEPH FŒSSER, *Meistratzheim — Eine Lokalchronik — Sostralih Strassburg*/1939, Seite 167-168.

2. MEDARD BARTH, *Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter*, Strasbourg/1960, S. 818.

3. Ein prächtig gemaltes Porträt dieses Deutschordenskomturs hängt im Treppenhaus des Archivs der alten Diözese Basel (Archives de l'ancien Evêché de Bâle) zu Pruntrut (Porrentruy), Hôtel de Gléresse. Es trägt folgende Aufschrift « Jean-Baptiste Ferdinand-Sébastien Baron d'Eptingue, Bailli de l'Ordre Teutonique, Colonel du Régiment du Prince évêque de Bâle au service de la France (1714-1783) ».

(Montjoie), der im Schloss Altshausen bei Ravensburg (Südwürttemberg) residierte, durften die einzelnen Häuser der Ordensprovinz aber keine Baumassnahmen durchführen. Sie hatten sich einer Regelung unterzuordnen, die dem Wunsch entsprang, nicht nur die sparsame Haushaltführung der einzelnen Niederlassungen zu überwachen, sondern auch die Bauvorhaben einem einheitlichen Gestaltungswillen zu unterwerfen. So lesen wir denn erstmals am 5. Februar 1756 in den Konferenzprotokollen der Landkommende Altshausen : « Herrn Schaffner zu Andlau solle der Akkord wegen dem Pfarrhofbau zu Meistratzheim zu seiner Notiz überschickt werden » [4]. Das Neubauunternehmen konnte beginnen, die Materialzufuhren wurden unverzüglich aufgenommen. Zwei Notizen des Althausener Konferenzprotokolls vom 23. Juni 1756 berichten weiter : « H. Schaffner zu Andlau sub dato den 5. April gibt gehorsam. Bericht, dass zu dem Pfarrhof zu Meistratzheim annoch 10 bis 12 Klafter Stein nötig, fragt an, ob er solche herschaffen dürfe. » Und weiter « H. Schaffner zu Andlau sub dato 28. Mai berichtet ein, dass die Materialia zu dem Pfarrhofbau zu Meistratzheim würkl. auf dem Platz liegen, mithin der Anfang zu dem Bau gemacht werden könne. — Gut. Würdet durch H. Baumeister die behörige Verfügung geschehen. » Den Rohbau brachten die Bauleute, wie das Konferenzprotokoll vom 14. November 1756 ausweist, noch vor dem Wintereinbruch unter Dach : « Item gibt er ferner Nachricht, dass dem Ziegler wegen vorgewesten Sturmwind und dadurch ruinierter Dächer verboten worden, Ziegel an auswärtige Ort abzugeben, dahero war er (Schaffner zu Andlau) bemüssiget worden, anderwärts um einen hohen Preis Ziegel einzukaufen, damit der neue Pfarrhof durch den Winter nicht unbedecket bleibe. » 1757 dürfte der Innenausbau des Meistratzheimer Pfarrhauses vollendet worden sein. Darauf deutet ein Eintrag in den Archivalien der Kommende Andlau hin. Denn als im Frühjahr 1758 der Hochmeister des Deutschritterordens, Erzbischof Clemens August zu Köln, die Verwirtschaftung der grossen Einnahmen des Andlauer Ordenshauses überprüfen liess, schrieb Landkomtur Christian Moritz Eugen Franz Graf zu Kœnigsegg (1758-1774) nach Befragung des neuen Andlauer Komturs Alexander Joseph Carl Thaddaeus Freiherr Stürtzel von und zu Buchheim (1757-1782) am 28. Juli 1758 an seinen Ordensoberen neben anderem zurück : « nicht weniger hat auch die erbawung des Pfarrhoffs zu Meistersheimb 3490 fl erfordert, welches dan die ursach ist, dasz der geltt recesz zu Andlau nicht grosz sein kann » [5]. Zum Abschluss des Pfarrhausneubaues in eine Beziehung setzen müssen wir auch die Jahreszahl 1758, die heute noch am Schlusstein der nebenangebauten Scheuer abgelesen werden kann.

DER ARCHITEKT

Wer die Pläne für Meistratzheims neues Pfarrhaus entwarf und die Akkorde

4. Franz Acker (Basel), *Johann Kaspar Bagnato, ein Deutschordensbaumeister des 18. Jahrhunderts* — Dissertation der Technischen Hochschule Stuttgart 1919/1925, S. 110-111 (Preussische Staatsbibliothek Berlin MS 24/9784). — Diese Anmerkung gilt auch für die anderen Zitate aus den Altshausener Konferenzprotokollen.

5. F. Staat, *Livre d'Or de la Commanderie d'Andlau*/1937 — Aus Aktenbestand Ech. Württemberg, IV, 24.

mit den ausführenden Handwerkern schloss, ist kein Geheimnis geblieben. Schon 1925 reihte Dr. Franz Acker, Basel, in seiner bahnbrechenden Doktorarbeit das Meistratzheimer Gebäude in die Werkliste des Deutschordensbaudirektors *Johann Kaspar Bagnato* ein. Daran gibt es in der Tat nichts zu zweifeln, weil zum einen der Umstand, dass die Andlauer Deutschherren baupflichtig waren, und zum andern die typischen Eigenheiten des Hauses für den Architekten Bagnato sprechen. Der Baumeister, der 1756 von der Landkommende Altshausen angewiesen wurde, die « behörige Verfügung » zum Baubeginn zu geben, konnte niemand anders als der seit 1729 für das gesamte Bauwesen der Ballei Elsass-Burgund verpflichtete Johann Kaspar Bagnato gewesen sein.

Am 13. September 1696 als dritter Sohn des Paulus Bengnatus und der Anna Maria Stickelmayerin zu Landau in der Pfalz geboren [6], entstammte der kleine Johann Kaspar einer Bauhandwerkerfamilie, die schon mehrere Jahre in Landau ansässig gewesen ist. Ein vorhergehender Taufeintrag des Jahres 1690 nennt uns als Herkunftsland des Vaters die « Lombardia Helvetica », die schweizerische Lombardei. « Damit kann nur der südlich des Luganersees gelegene Teil des heutigen Kantons Tessin (Schweiz), das Mendrisiotto, gemeint sein. » (F. Acker) Angesichts solcher Feststellungen sollte der aus der älteren Literatur stammende Fehler, von « Giovanni Gaspare Bagnato aus Como » zu sprechen, nicht mehr wiederholt werden, denn der Baumeister wurde weder in Como geboren, noch gehörte Como jemals zur Schweiz (wenn es auch nicht weit von der Heimat des Vaters Paul Bengnatus entfernt lag). Wir gehen nicht fehl, wenn wir den ältesten in der Reihe der Bagnatos unter die unzähligen Bauleute einordnen, die im Jahr 1688 begannen, Landau nach den Plänen Vaubans in eine moderne französische Festung umzuwandeln. Franz Acker bezeichnete Paulus Bengnatus als « Maurer », Wohleb nennt ihn « Bauwerkmeister ».

Wo der junge Johann Kaspar Bagnato aufwuchs, bei wem er seine Architektenausbildung absolvierte und wie er in seinen oberschwäbischen Lebensbereich geriet, ist nicht bekannt. Charakteristische Stileigenheiten seiner Profan- und Kirchenbauten zeigen sowohl französische Beeinflussung als auch Elemente, die auf einen möglichen Zusammenhang mit dem süddeutschen Architekten Johann Georg Fischer hindeuten [7]. Aus solchen Feststellungen Rückschlüsse auf den Werdegang unseres Baumeisters zu ziehen, scheint — bei aller Vorsicht — nicht unerlaubt zu sein. Am 22. August 1729 unterschrieb er den Anstellungsvertrag, der ihn als

6) a) *Taufregister* des Katholischen Pfarramtes Landau/Pfalz, Band C ; b) *Stadtarchiv Landau*, Landauer Monatshefte 4/1962 ; c) Franz Acker, *Johann Kaspar Bagnato und dessen Sohn Franz Anton Bagnato.* — Manuskript/1965, Kap. I (beim Alemannischen Institut Freiburg) ; d) Joseph L. Wohleb, *Das Lebenswerk der Deutschordensbaumeister Johann Kaspar Bagnato und Franz Anton Bagnato — Zeitschrift für Württembergische Landesgeschichte*, XI. Jahrgang/1952, S. 209 mit Anmerkung 3. Wohleb gibt abweichend den 13. Juni 1696 als Geburtsdatum J.K. Bagnatos an.

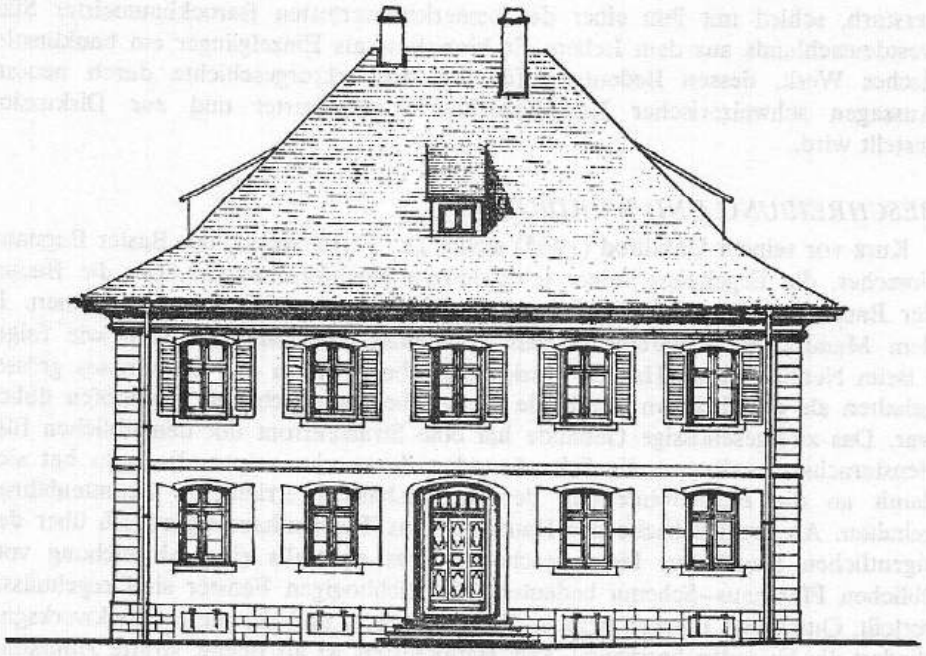
7. Hans Martin Gubler, *Der Vorarlberger Barockbaumeister Peter Thumb* (1681-1766) — Ein Beitrag zur Geschichte der süddeutschen Barockarchitektur — Jan Thorbecke Nachf. Verlag Sigmaringen/1972, S. 168-172 (Abschnitt über J.K. Bagnato).

8. Pfarrer Fœsser nannte irrigerweise « Altershausen in der Pfalz » als Dienstsitz Bagnatos.

Baumeister an die Landkommende des Deutschritterordens in Altshausen (Südwürttemberg) fesselte [8]. Dass er die Kautionsbriefe für sich und seine Frau mit « Ich Hanns Caspahr Bagnato von Landau aus Elsass gebürtig » einleitete, gab der Forschung die Möglichkeit, seine Herkunft festzustellen. Andererseits lässt die Tatsache, dass er bereits mit der Ravensburgerin Maria Anna Walser verheiratet war, auf einen vorausgegangenen Aufenthalt im schwäbischen Oberland schliessen. Er musste sich dort einen Ruf als Architekt erworben haben, sonst hätte ihn Statthalter Franz Ignatius Freiherr von Reinach wohl kaum für die Planung und Ausführung des anspruchsvollen Schlossneubaues in Altshausen verpflichtet. Leider verhinderten finanzielle Schwierigkeiten, dass dieses Schlossprojekt über das Anfangsstadium hinaus gedieh. Bei völliger Durchführung hätte Altshausen sonst eine der eindrucksvollsten Schlossanlagen Südwestdeutschlands erhalten. Gerade auf dem Gebiet des Profanbaues nahm denn Johann Kaspar Bagnato während des zweiten Viertels des 18. Jahrhunderts in seinem Tätigkeitsgebiet, das sich über das Elsass, die Schweiz, Vorderösterreich und Oberschwaben erstreckte, eine dominierende Rolle ein. Mit seinen Kirchenbauten verstand er es ausserdem, erfolgreich in die Vorherrschaft der Vorarlberger Barockbaumeister einzubrechen. Um Johann Kaspar Bagnatos Bedeutung für die Barockbaukunst des beschriebenen Gebietes zu unterstreichen, möchte ich nur einige Hauptwerke aus der umfangreichen Liste seiner Arbeiten herausgreifen, die stellvertretend für das gesamte Bauschaffen des Meisters genannt seien

1729-1753 Plan und Teilausführung des Schlossneubaues in Altshausen.
1732-1746 Deutschordensschloss mit Kapelle auf der Insel Mainau (Bodensee).
1735-1745 Palais der Deutschordenskommende Rixheim (Oberelsass).
1741 Entwurf für neues Deutschordenspalais in Andlau. Davon wurden die Kapelle und das Trotthaus (heute Küche) ausgeführt.
1742-1751 Schloss der Grafen von Froberg (Montjoie) in Hirsingen (Oberelsass) ; zerstört.
1744-1754 Deutschordenskommende Hitzkirch (Schweiz).
1746 Kornhaus der Abtei St. Gallen in Rorschach (Bodensee).
1747 Rathaus in Bischofszell (Thurgau).
Um 1748/50 Hôtel de Gléresse in Porrentruy (Jura bernois).
1738-1741 Pfarrkirche in Merdingen bei Freiburg.
1748-1751 Stiftskirche in Lindau (Bodensee).
1750 Entwurf für Stiftskirche in St. Gallen (Schweiz).

Ebenso interessant wäre eine Zusammenstellung der Auftraggeber, die Johann Kaspar Bagnato ihr Vertrauen schenkten. Darin müssten neben den Komtureien der Deutschordensballei Elsass-Burgund die Klöster Obermarchtal, St. Blasien, St. Gallen und Salem, die Fürstbischöfe von Konstanz und Basel, der Johanniterorden, die adligen Damenstifte in Lindau, Buchau und Säckingen, der Fürst von Fürstenberg und die Grafen von Froberg, die Städte Bischofszell und Delémont erscheinen. Aus allem folgt, dass unser Baumeister eine hohe Wertschätzung genoss. Nicht ohne Grund bemerkt das Kammerprotokoll der Konstanzer Kurie am 7. Januar 1741 : « Er ist ein Mann von gutem Credit. » Und Joseph Anton Feuchtmayer, der berühmte Bildhauer vom Bodensee, schlug 1752 dem Abt von Salem für den



PRESBYTERE (PFARRHAUS) de MEISTRATZHEIM
(avant restauration de 1968)

15 Dec. 1978

Turmbau der Klosterkirche vor : « Zum besten würd sein, wann dieser Turm einem recht erfahrnen Meister akkordiert würde, und wär keiner anständiger als der Paniato » [9]. Zu seiner Architektentätigkeit kam hinzu, dass er die entworfenen Gebäude oft durch eigene Bautrupps ausführen liess, ein Verfahren, bei dem Kollisionen mit Konkurrenten unvermeidlich waren. So wissen wir von der Abwehrreaktion der elsässischen Bauhandwerkerbruderschaft, die 1747 mit Hilfe von Statuten ihre professionnellen Vorrechte zu verteidigen suchte : « L'application de l'article 8 qui défendait aux étrangers « de rien entreprendre en la province », fut notamment requise par la confrérie contre le célèbre architecte de l'Ordre Teutonique, Caspar Bagnato. Pour avoir entrepris la construction du prieuré de St-Morand, celui-ci fut condamné, en 1751, par le Conseil Souverain, à une amende de 100 livres, ainsi qu'à la confiscation de ses matériaux et outils » [10]. Als Johann Caspar Bagnato am 15. Juni 1757 anlässlich einer Dienstreise auf der Insel Mainau

9. Paul Zinsmaier, *Neue Beiträge aus Salemer Archivalien zu Joseph Anton Feuchtmayer — Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, NF. 59/1950, S. 176.

10. Roger Lehni, *Aspects de l'art baroque en Alsace* — Saisons d'Alsace, n.s. nro 32, automne 1969, p. 477.

verstarb, schied mit ihm einer der bemerkenswertesten Barockbaumeister Südwestdeutschlands aus dem Leben. Er hinterliess als Einzelgänger ein baukünstlerisches Werk, dessen Bedeutung für die Architekturgeschichte durch neueste Aussagen schweizerischer Kunsthistoriker [11] aufgewertet und zur Diskussion gestellt wird.

BESCHREIBUNG UND WÜRDIGUNG

Kurz vor seinem Unfalltod (1965) stellte Dr. Franz Acker, der Basler Bagnato-Forscher, die Ergebnisse seiner lebenslangen Nachforschungen über die Bauten der Baumeister Bagnato für das Alemannische Institut Freiburg zusammen. In dem Manuskript beschreibt er den Pfarrhausbau in Meistratzheim wie folgt: « Beim Neubau dieses Hauses wurden die Abmessungen des Grundrisses grösser gehalten als dies bei den durch die Deutschherren errichteten Pfarrhöfen üblich war. Das zweigeschossige Gebäude hat eine Strassenfront mit den üblichen fünf Fensterachsen, während die Seitenfassaden deren vier zeigen. Bagnato hat sich damit an die Fenstereinteilung der in Altshausen errichteten Beamtenhäuser gehalten. An der Rückseite des Hauses ist das Treppenhaus wesentlich über den eigentlichen Hauskubus hinausgeschoben, was ebenfalls eine Abweichung vom üblichen Pfarrhaus--Schema bedeutet. Die stichbogigen Fenster sind regelmässig verteilt. Quadrierte Lisenen betonen die Hausecken, und ein glatter Stockwerksgurt gliedert die Fassaden horizontal. Das Hauptgesims ist als flache, straffe Hohlkehle ausgebildet. Das kurzfirstige Walmdach zeigt sich mit Biberschwanzziegeln eingedeckt. Der in der Mittelachse liegende Haupteingang ist in eine mit einer elliptischen Tonne überwölbten Nische etwas zurückgelegt. Ein neuzeitliches in Blech ausgeführtes Vordach wirkt störend. Am breiten Mittelgang liegen Wohn- und Wirtschaftsräume. An seinem Ende führt eine bequeme Podesttreppe ins Obergeschoss. Behäbig wirken die aus starken Bohlen hergestellten Geländerbaluster. Der profilierte Handlauf wird von einem einfachen viereckigen Antrittspfosten aufgenommen. Wenn wir bedenken, dass in diesem Pfarrhaus einige Räume für durchreisende Deutschordensherren reserviert waren, die vom Ortspfarrer nicht benützt werden durften, so wird dessen Grösse verständlich » [12].

Um die baugeschichtliche Stellung des Meistratzheimer Pfarrhauses im Oeuvre Johann Kaspar Bagnatos erkennen zu können, ist es notwendig, dass wir Vergleiche zu stilistisch ähnlich geprägten Bauten des Meisters ziehen. Das ist möglich, weil er eine kleine Gruppe von Gebäuden nach den selben Grundsätzen entworfen und ausgeführt hat. Vorbild dafür waren die schlichten Beamtenhäuser der Landkommende Altshausen, die dort an der Aulendorfer Landstrasse stehen, über fast quadratischem Grundriss errichtet wurden und durch ihre geschlossene kubische Form auffallen. Über zwei Stockwerke stülpte Bagnato ein hohes, allseits gleich geneigtes Walmdach mit charakteristisch kurzem First. Glatte Ecklisenen stützen das als straffe Hohlkehle ausgebildete Hauptgesims. Ein Gurt umschliesst die

11. Paul-Henry Boerlin, Dorothee Billerbeck, Hans-Martin Gubler.
12. Vergleiche Anmerkung (6 c).

Häuser in Fussbodenhöhe des Obergeschosses, dadurch deren Baumasse horizontal gliedernd. Wappendekorationen vervollständigen das in wirkungsvollen gelbroten Farben gehaltene Äussere des Haustyps.

Neben demjenigen von Meistratzheim sind gleich vier Pfarrhäuser Johann Kaspar Bagnatos [13] in die vorgenannte Gruppe einzuordnen :

1. *Eckwersheim* (Bas-Rhin). Die Deutschordenskommende Strassburg (durch den Komtur von Andlau verwaltet) liess als Dezimator der protestantischen Gemeinde Eckwersheim 1743 ein Pfarrhaus bauen, kleiner als gewöhnlich, weil keine durchreisende Deutschherren als Gäste zu erwarten waren. Der einfache Putzbau zeigt auf allen Seiten drei Fensterachsen unter gleichgeneigtem Walmdach mit kurzem First. Dem einfachen Grundriss entsprechend, setzt die Treppe ins Obergeschoss gleich neben der Haustüre an. Das Treppengeländer zeigt Baluster, die aus Dielen ausgesägt wurden, und einen quadratischen Pfosten als Anfänger.

2. *Oberhausen* (Südbaden). Im Auftrag der Deutschordenskommende Freiburg errichtete J.K. Bagnato 1750 über rechteckigem Grundriss ein zweigeschossiges Gebäude mit ringsum laufendem Stockwerksgurt, dem ein Halbstock als Lagerraum für Zehntfrüchte aufgesetzt wurde. Mit straff gezogener Hohlkehle leitet das Hauptgesims zu dem kurzfirstigen Walmdach über. Die Eingangstüre wurde in eine flache, von einem über Eck gestellten Pilasterpaar flankierte Portalnische zurückgelegt.

3. *Illerrieden* (Oberschwaben). Die Landkommende Altshausen erteilte 1753 den Auftrag zum Pfarrhausbau in Illerrieden. Dem zweigeschossigen Gebäude mit fünf Fensterachsen auf der Längs- und drei Achsen auf den Schmalseiten wurde das hohe Walmdach mit straffer Hohlkehle aufgesetzt. An der Hinterfront steht ein kleiner Anbau. Eine zweiläufige Treppe mit massivem Brüstungsgeländer gibt der Vorderansicht einen besonderen Akzent.

4. *Merdingen* (Südbaden). Zeitlich unmittelbar vor Meistratzheim entstand 1754 im Auftrag der Deutschordenskommende Freiburg das stattliche Pfarrhaus der Breisgau-Gemeinde Merdingen. Mit fünf Fensterachsen auf der Vorderfront und vier Fensterachsen an der etwas schmaleren Strassenseite ist von den Proportionen her eine direkte Parallele zu Meistratzheim gegeben Die in eine Nische zurückgelegte Eingangstüre sitzt in einem einfach umrahmten Portal mit aufstukkierter prächtiger Wappendekoration [14]. Auch hier wölbt sich die straffe Hohlkehle des Hauptgesimses unter das einheitlich hohe Walmdach mit dem typischen kurzen First. Rote, quadrierte Ecklisenen beleben zusammen mit den Klappläden der Fenster die gelb geputzten Wandflächen. Obwohl die ursprüngliche Bausubstanz bei einem Umbau in den Jahren 1964/65 beeinträchtigt wurde, bietet das von Bagnato

13. Franz Acker, wie Anmerkung (6 c).

14. Wappen des Landkomturs Philipp Anton Graf von Froberg (Montjoie) und des Freiburger Hauskomturs Wilhelm Jakob Eusebius Freiherr von Breitenlandenberg. Genau die gleiche Wappenkombination ist an Kapelle und Trotthaus des Deutschordenshauses in Andlau (Centre Mertian) zu sehen. Ueber die Kirche von Merdingen, auch von Bagnato : Hermann Brommer, *Merdingen* (Sammlung Schnell, Kunstführer Nr. 1003, München und Zürich 1974.

in allem streng symmetrisch angelegte Merdinger Pfarrhaus heute noch ein eindrucksvolles Bild.

Zusammenfassend darf ich feststellen, dass Meistratzheim ein beachtenswertes, typisches Landpfarrhaus Johann Kaspar Bagnatos besitzt, dessen Eindruck allerdings sehr durch den Verlust der ursprünglichen Fassadengestaltung gemindert wird. Wie wichtig die Wiedergewinnung der gelb-roten Farbfassung sowie der aufgemalten, quadrierten Ecklisenen und des Stockwerksgurtes bei einer denkmalpflegerischen Behandlung des Pfarrhauses wäre, liesse sich vergleichsweise auch an reicher gestalteten Profanbauten Johann Kaspar Bagnatos wie den Rathäusern in Bischofszell/Thurgau und Delémont sowie dem Hôtel de Gléresse in Porrentruy aufzeigen.

II. — Barockmadonna in Obernai

SEIT dem Sommer 1973 schmückt eine barocke Muttergottesstatue die neuen Räume des Stadtarchivs Obernai im Kappellturm [1]. Durch die Aufstellung der Figur [2] kam ein Kunstwerk wieder zu Ehren, das seit Jahren im Speicher des ehemaligen Stadtmuseums unzugänglich abgestellt gewesen ist. M. Maurer, M. Schmid und der Stadtverwaltung Obernai ist für die Aktion zur Rettung der Statue, um die es interessante künstlerische Zusammenhänge gibt, sehr zu danken.

Auf welche Weise die barocke Madonna nach Obernai gelangte, konnte mir bisher niemand sagen. Manche meinen, dass sie der Ende des 16. Jahrhunderts gegründeten und während des 18. Jahrhunderts sehr rührigen Marienbruderschaft der Stadt [3] als Prozessionstragfigur gedient habe. Eine solche Überlegung schliesst sich allerdings von selber aus, wenn man die Statue genauer untersucht. Sowohl Grösse und Gewicht als auch die Tatsache, dass die Skulptur von der Rückseite her ausgehöhlt und vom Bildhauer nicht wieder geschlossen worden ist, lassen einzig und allein deren Verwendung als Altarfigur erkennen. Damit wird aber die bohrende Frage nicht beantwortet, welchem Marienaltar die Barockmadonna als Hauptfigur gedient haben könne. Nach Auskunft von Chanoine X. Ohresser war sie seit Menschengedenken nicht in der Pfarrkirche oder einer Kapelle aufbewahrt worden ; sie gehörte nicht zum Kunstbesitz der Pfarrei. Pfarrdekan Dr. Pflieger, Obernai, hielt dafür, dass die Muttergottesfigur schon früh aus der Kirche des alten Kapuzinerklosters in den Bestand des städtischen Museums übergewechselt sei. Hans Haug habe sie bei der Beschreibung des Museumsinventars nur nicht besonders gewürdigt [4]. 1956 sei die Statue bei der marianischen Ausstellung in Obernai letztmals öffentlich zu sehen gewesen. Der Meinung von Herrn Dekan Dr. Pflieger kann nicht widersprochen werden, obwohl so nicht zu entscheiden ist,

1. *Courrier des Vosges,* Obernai. - Samedi 25 août 1973: «Une Oeuvre d'Art à l'Honneur».
2. 142 cm hoch, 60 cm breit, 35 cm tief. Holz, rückseitig ausgehöhlt, farbig gefasst (Rotes Kleid, blauer Mantelumhang, weisser Kragen, rotgoldene Krone).
3. J. M. Gyss, *Histoire de la Ville d'Obernai,* Strasbourg/1866, tome II, p. 310-311.
4. Hans Haug, *Le Musée historique de la Ville d'Obernai* — Guide du Visiteur — Strasbourg/1930, p. 29 : « Dans la même salle sont exposées plusieurs autres statues, des Vierges..., dont la provenance n'est plus exactement connue. »



Photo Manfred Hermann, Neufra (Hohenzollern)

Madonnenstatue (1720/21) des Colmarer Bildhauers Anton Ketterer (I) aus dem ehemaligen Muttergottesaltar der Liebfrauenkirche zu Rouffach



Photo Berton, Obernai

Die barocke Madonnenstatue von Obernai

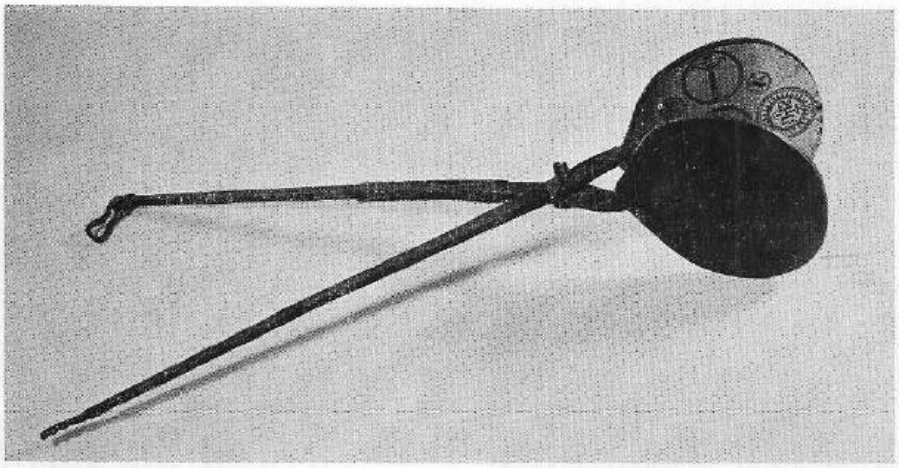


Photo Millot, Villé

Fers à hosties au presbytère de Saint-Pierre-Bois

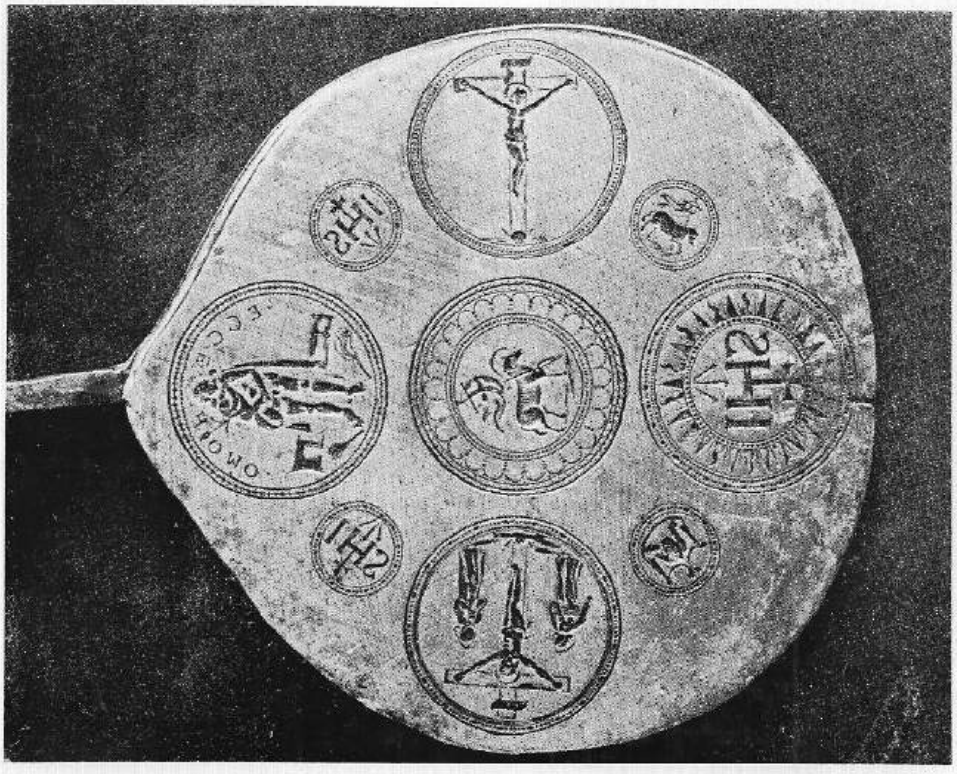


Photo Millot, Villé

Détail des fers à hosties de Saint-Pierre-Bois

ob die Madonna schon im 18. Jahrhundert in Obernai stand oder erst zu Beginn des 19. Jahrhunderts auf unbekannte Weise an ihren Platz kam [5]. Denn wer an den Leonhardus-Altar der Kollegiatstiftskirche St. Leonhard bei Bœrsch, der in der 1803 erworbenen ehemaligen Kapuzinerkirche von Obernai aufgestellt wurde [6], oder an die wunderschönen, 1793 für die Pfarrkirche aufgekauften Altäre aus Molsheim [7] denkt, wird um die Tatsache nicht herumkommen, dass nach den stürmischen Ereignissen der Revolution allerhand Kunstgut aus ursprünglich anderen Zusammenhängen heraus nach Obernai geholt worden ist. Zusammenfassend kann vorerst von der historischen Seite her nichts über die Herkunft der im musealen Besitz der Stadt vorhandenen Barockfigur ausgesagt werden. Hoffen wir jedoch, dass sich das Stadtarchiv bald der lokalen Forschung öffnet und auch über solche kunstgeschichtlich interessierende Probleme Hinweise gesucht werden dürfen.

Um mit der Beurteilung der Statue weiterzukommen, bleibt mir im Moment nur die Möglichkeit der Stilkritik. Bei näherer Betrachtung ergeben sich nämlich in Komposition und Ausarbeitung der « Madonna von Obernai » verblüffende Übereinstimmungen mit einigen im Oberelsass vorhandenen Muttergottesfiguren des Colmarer Bildhauers Anton Ketterer (I). Um das aufzeigen zu können, muss ich für Beschreibung und Vergleich drei Parallelbeispiele heranziehen, und zwar die Madonnen von Rouffach (1720/21), Lautenbach (1718) und Niederentzen (1719/25), über die ich schon vor zwei Jahren im Annuaire de Colmar berichtete [8]. Diesen reiht sich die Statue von Obernai in allem an. Nebeneinander gestellt, wird an den vier Muttergottesfiguren deren statische Haltung sichtbar, die lediglich durch das vorschwingende Spielbein aufgelockert wird. Mit der linken Hand halten die Marien jeweils das nackte Jesuskind in ihrer Armbeuge, dabei mit aufgespreizten Fingern (Mittel- und Ringfinger sind gekoppelt) das linke Füsschen gegen ihre Brust drückend. Das rechte Bein des Kindes hängt dahinter nach unten durch. Während sich in Rouffach und Lautenbach der Jesusknabe mit dem Oberkörper nach aussen dreht, um den Rosenkranz zu spenden (Rosenkranzbruderschaftsaltäre), umfasst er in Obernai liebevoll den Hals der Mutter. Das Beispiel von Niederentzen zeigt hingegen eine zwischen die eben genannten Haltungen einzuordnende Variation, und zwar ein Jesuskind, das sich zur Mutter nach innen

5. ARCHANGELUS SIEFFERT, *Zur Geschichte des Kapuzinerklosters Oberehnheim — Archiv für elsässische Kirchengeschichte* XVI/1943, S. 299 — Das Kloster ging 1792 unter. Die Altäre 1793 verbrannt.

6. MEDARD BARTH, *Das Kollegiatstift Sankt-Leonhard* — Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Elsass — *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, 4. Jahrgang/1929, S. 352 mit Fussnote 1.

7. MEDARD BARTH *Matthias Faller* (1707-1791) *und seine Altäre* (1770) *in Molsheim bezw. in Obernai und Bernardvillé — Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai* 5/1971, p. 27-35 ; HANS HAUG, *Le Musée historique de la Ville d'Obernai* — Guide du visiteur — Strasbourg/1930, p. 25/26 avec reproduction nro 18.

8. HERMANN BROMMER, *Colmarer Bildhauer des XVIII. Jahrhunderts*, Kap. I Anton Ketterer (I) — *Annuaire de la Société historique et littéraire de Colmar*, XXII/1972, p. 33-52 mit Abbildungstafeln IV, V und IX.

dreht, aber die Ärmchen nach aussen schwingen lässt. Übereinstimmend ist allen wiederum die Haartracht mit im Ansatz kräftig modellierten Ringellocken, die sich wie ein Kranz um die Kinderköpfchen legen. Gleiches ist auch von der Haarbehandlung der vier Marienfiguren zu schreiben. Von einem Scheitel in der Mitte geteilt, von Locken über der Stirn gerahmt, wird die Haarfülle seitlich der Schläfen dick nach hinten gezogen und läuft in zopfartigen, lockigen Strähnen über den Schultern aus. Lächelnder Mund, schmales Kinn und freie Halspartie kehren bei allen wieder. Auffallend sind die über dem Obergewand schalartig aufgelegten, reich gefältelten und vorne in der Mitte zusammengerafften Kragen der Madonnen, die genau so bestimmend wirken wie aufwendige Drapierung und Faltenspiel des Kleides und Mantelumhanges. Durch einen Gürtel gefasst, stauen sich die senkrecht ziehende Falten der Brustpartie in der Mitte des Oberkörpers zu einem den Gürtel etwas überlappenden wellenförmigen Spiel, wobei sich an der Oberehnheimer Figur fast genau das Faltenmuster von Rouffach wiederholt. Geradezu typisch sind für die vier Statuen die scharfgratigen, in schlingernder Bewegung nach unten gezogenen Falten des Kleidunterteiles, die neben dem vorgestellten Spielbein herlaufen und sich am Boden leicht glockenförmig öffnen. Der Schuh des Spielbeines ragt stets über den Rand der flachen, runden Standplatte hinaus. Eine stilistisch passende Faltengebung kerbt auch die jeweils in breiter Bahn diagonal von unten nach oben um die Figuren gezogenen Mantelumhänge, deren obere Säume an den rechten Hüftseiten schüsselartig auskippen.

Nach der stilistischen Untersuchung muss zusammenfassend geurteilt werden, dass die Barockmadonna von Obernai wie ihre Schwesterfiguren in Rouffach, Lautenbach und Niederentzen in das erste Viertel des 18. Jahrhunderts zu datieren und dem Werk des Colmarer Meisters Anton Ketterer (I) zuzuschreiben ist. Zumal sich in der genannten Zeit Beziehungen Ketterers nach Obernai nicht nachweisen lassen, möchte ich auch auf Auftraggeber ausserhalb des Städtchens schliessen. Die Bildhauer Brehsler [9], J. Schweitzer [10] und ein Ungenannter aus Strassburg, die während der Zwanzigerjahre des 18. Jahrhunderts für oder in Obernai arbeiteten [11], scheiden aus stilistischen Gründen als Meister der Barockmadonna aus.

Einige Angaben über den Künstler [12] der Oberehnheimer Muttergottesfigur sollen meine Ausführungen abschliessen. Anton Ketterer (I) erblickte am 25.

9. Beschäftigt mit Arbeiten am Ölberg. Mit ihm ist vermutlich jener Lehrjunge Jean Bressler identisch, der am 5. Juli 1711 seine Bildhauerlehre bei dem Meister Franz Hauser in Sélestat begann. Siehe bei HERMANN BROMMER, *Schlettstadter Bildhauer des* 18. *Jahrhunderts*, Kap. I - Publication de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat 1974.

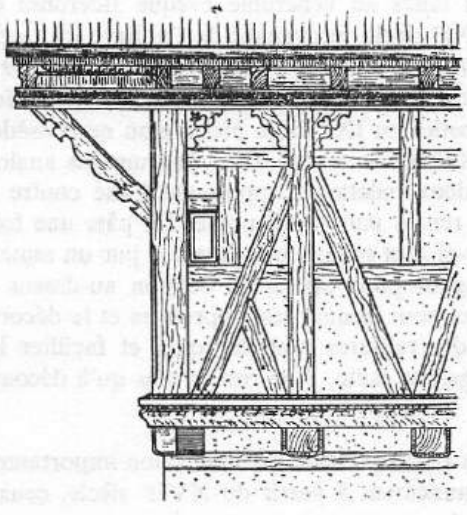
10. « Bildhauer J. Schweitzer von Oberehnheim » schuf 1727 für die Kirche des Kollegiatstiftes St. Leonhard bei Bœrsch eine neue Kanzel und neues Chorgestühl. Vergleiche M. BARTH, wie Note (6), S. 291-292.

11. *Archives de la Ville d'Obernai*, GG — nro 21, Comptes de l'Eglise paroissiale (von 1721 an).

12. Ausführliche Informationen siehe bei a) wie Anmerkung (8) ; b) HERMANN BROMMER, *Der Colmarer Bildhauer Anton Ketterer* (I) *und die Altäre der Pfarrkirche in Niederentzen* — Alemannisches Institut Freiburg, *Alemannisches Jahrbuch* 1968/69, S. 98-111.

Januar 1692 in Schönwald bei Triberg (Schwarzwald) das Licht der Welt. Mit zwanzig Jahren trat er bei Philipp Winterhalder (1667-1727) in Gengenbach (Kinzigtal) [13] die vierjährige Bildhauerlehre an. Nach der Freisprechung zog Anton Ketterer mit seinem Werkstattskameraden Hans Jakob Braun (1695-1757) auf die Wanderschaft. Beide sind im Oberelsass erstmals 1719 in ihren Wirkungsstätten Colmar und Turckheim schriftlich nachzuweisen. Nach erfolgreichem Künstlerleben starb Anton Ketterer (I) am 6. August 1748 in Colmar. Seine Söhne Franz Anton (1733-1796) und Franz Augustin (1747-1790) verlegten ihren Wohnsitz nach Strassburg und überliessen die väterliche Werkstatt in Colmar dem verwandten Bildhauer Anton Ketterer (II) (1711-1785).

13. Informationen über den Lehrmeister Anton Ketterers und dessen Beziehungen zum Unterelsass : a) HERMANN BROMMER, *Bildhauer Philipp Winterhalder und der Choraltar der Pfarrkirche in Prinzbach bei Lahr — Alemannisches Jahrbuch* 1968/69, S. 90-98 ; b) HERMANN BROMMER, *Philippe und Clemens Winterhalder* — Die Bildhauer des Sebastiansaltar in Dambach-la-Ville — *Das Münster*, Zeitschrift für christliche Kunst und Kunstwissenschaft, Verlag Schnell und Steiner, München, XXIV. Jahrgang/1971, Heft 4, S. 234-239 ; c) HERMANN BROMMER, *Die Bildhauer Hauser in Kirchzarten, Schlettstadt und Freiburg* (Teil I), Kap. Philipp und Clemens Winterhalder — *Schau-ins-Land-Jahrbuch* des Breisgau-Geschichtsvereins Freiburg Nr. 89/1971, S. 77-78 ; d) HERMANN BROMMER, Philipp Winterhalder (1667-1727), Über Leben und Werk des Gengenbacher Barockbildhauers, Kap. Die Schüler Philipp Winterhalders — DIE ORTENAU, Jahrbuch des Historischen Vereins für Mittelbaden 1974.



Fachwerk in Dambach-la-Ville

Les fers à hosties de Saint-Pierre-Bois

par Louis MAGRON

LES premières représentations de pains eucharistiques, par exemple dans les catacombes, nous montrent déjà ceux-ci marqués d'une croix. Mais cela n'avait rien de spécialement chrétien. Ces pains, appelés « quadra » s'achetaient à Rome dans n'importe quelle boulangerie et la croix n'était rien d'autre que les incisions que font les boulangers sur la pâte avant de l'enfourner. Il est normal que pour leur culte, les chrétiens aient préféré ces pains qui, sans les trahir, portaient un de leur symbole. La paix religieuse une fois instaurée, les pains eucharistiques furent marqués d'une empreinte reproduisant soit une croix, soit le « chiro » c'est-à-dire les deux premières lettres grecques du mot Christ, soit le nom de Jésus dont on ne prend que les consonnes, comme en hébreu, ce qui donne J.H.S. de Jhesus ou Jehosua. On y trouve aussi *l'alpha et l'omega,* la première et la dernière lettre de l'alphabet grec. Tous ces symboles, nous les retrouverons au cours des siècles. (*J. Corblet, Hist. de l'Eucharistie,* Paris 1885).

Dès le VI[e] siècle, les conciles s'occupèrent d'uniformiser et d'édicter des règles pour la forme et l'ornementation des hosties. C'est aussi dans ce sens qu'il faut prendre les révélations faites au vénérable évêque Ildefonse en 845, et relatées dans un manuscrit du XI[e] siècle, provenant de l'abbaye de Lerins (*Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie,* tome V, première partie, Paris 1922). Les deux faces des hosties de cette vision étant estampées, les historiens font donc remonter l'existence des fers à hosties au IX[e] siècle bien qu'on ne possède aucun exemplaire remontant au-delà du XII[e] siècle. Ce sont des instruments analogues aux gaufriers. Ils sont composés de deux palettes, s'appliquant l'une contre l'autre, à l'aide de deux manches coudés, réunis par une goupille. La pâte une fois comprimée entre les deux palettes, celles-ci sont maintenues fermées par un anneau fixé au bout des tiges qui sont très longues pour opérer la cuisson au-dessus du feu. L'une des palettes a la face gravée, pour donner les empreintes et le décor des hosties, l'autre est unie, avec parfois des rainures pour indiquer et faciliter le sens du bris des hosties à la messe. La galette cuite, il ne restait plus qu'à découper les hosties avec un couteau spécial.

Le musée de Cluny à Paris, possède une collection importante de ces moules que l'on trouve assez communément à partir du XVII[e] siècle, ceux des époques antérieures sont beaucoup plus rares.

Il fut un temps, avant la fabrication industrielle, où chaque maison religieuse et chaque presbytère possédait le sien, car comme la culture de sa propre vigne garantissait la pureté du vin de messe, ainsi en était-il pour la fabrication personnelle des hosties qui devaient être faites avec la fine fleur de froment. Abandonnés à la rouille, vendus à la ferraille, ces objets sont devenus très rares et sont actuellement recherchés par les musées et les brocanteurs. Déjà *Barbier de Montault,* (Oeuvres complètes, tome VI, Paris 1892, page 179) mettait en garde contre la disparition de ces monuments gravés.

Nous avons eu la chance d'en découvrir un dans les combles du presbytère de Saint Pierre-Bois. Il s'agit d'un instrument de fabrication artisanale, d'un poids respectable — 8 kilos et demi —. Avec lui le travail ne devait pas être un jeu. Il a une hauteur de 92 centimètres. Les palettes sont deux disques au diamètre de 22 centimètres. Il moulait en une fois cinq grandes hosties et quatre petites. Les fidèles ne devaient donc pas communier souvent. Les cinq grandes sont disposées en croix et les petites se trouvent entre les branches. Sans doute forgé par le maréchal-ferrant local, l'instrument fut ensuite confié à un graveur spécialisé qui ne nous a laissé ni date, ni signature. Comme par ailleurs, ce n'est qu'à partir du XVII^{e} siècle que les palettes furent de forme circulaire ou ovale — auparavant elles étaient carrées et plus souvent rectangulaires — il ne peut provenir du couvent de la Hohwarth qui aurait été détruit en 1525. Notons encore, que les premiers moules ne fabriquaient qu'une hostie à la fois. Il est vrai que celle-ci avait la largeur d'une main, et plus tard, lorsque les dimensions en furent réduites, on vit apparaître des fers d'abord à deux hosties, ensuite le nombre augmenta progressivement. A Saint Pierre-Bois le diamètre des hosties est respectivement de sept et de trois centimètres.

L'iconographie comporte une grande et deux petites hosties avec le monogramme de Jésus: J.H.S. le H est surmonté d'une croix avec 4 rayons lumineux, à la base se trouve un faisceau divergent de trois clous. Sur la grande, le monogramme est entouré d'un soleil dont les rayons sont représentés par l'alternance de flammes et de pointes triangulaires.

L'agneau pascal, représenté sur une grande et une petite hostie est debout sur un sol, (et non couché, comme on le reproduit souvent faussement aujourd'hui) en vainqueur comme le décrit l'apocalypse, la tête dirigée en avant, il porte la bannière croisée. Celui de la grande hostie a la tête nimbée et les flocons de la toison sont finement réalisés. Moins heureuse est la réalisation du museau qui est trop prolongé pour un agneau. Il est entouré d'une rose aux arceaux en plein cintre posés sur une pile de trois points, qui repose sur une couronne de pointillés. La couronne extérieure est formée d'une branche aux feuilles stylisées.

Il y a ensuite pour deux grandes hosties le motif de la crucifixion, l'une ne comportant que le crucifix, l'autre avec la vierge et saint Jean. La croix est surmontée de l'écriteau avec les lettres I.N.R.I. et à sa base se trouve la tête de mort. Les bras sont en angle largement ouvert. Le Christ du groupe porte un linge avec pan tombant droit, alors que le Christ isolé porte un linge sans pan comme l'Ecce Homo, qui est le motif de la cinquième grande hostie.

Les mots « Ecce homo » sont inscrits de part et d'autre de la tête du Christ, qui

ici, contrairement aux autres hosties dont les personnages portent un nimbe en cercle, est nimbée par les rayons de lumière. Jésus, couronné d'épines tient dans ses mains un roseau et porte le manteau de dérision qui lui tombe par derrière jusqu'aux talons. La colonne de la flagellation est posée transversalement derrière lui à la hauteur des genoux. D'un côté de ses pieds les verges, de l'autre, le fouet à cinq lanières à pointes. Enfin il reste la dernière petites hostie qui porte l'empreinte de la Sainte Face.

Toutes ces hosties ont un rebord formé d'une couronne de petits grains alternant parfois avec des olives ou des étoiles.

Quant à la face opposée, elle comporte les cinq rainures verticales pour briser les hosties en deux, mais particularité, la barre pour la parcelle à mettre dans le calice se trouve à chaque extrémité comme si l'artiste avait prévu le cas où le prêtre tiendrait l'hostie à l'envers. Notons encore que la tige de cette palette a dû une fois se briser et être ressoudée à une gouttière.

Ce travail exécuté avec art et précision montre le grand soin que l'on portait à ces ustensiles pour la fabrication des pains d'autel à laquelle on procédait avec vénération et recueillement (*Rouault de Fleury, La Messe* tome IV, Paris 1882, p. 21-40). En 1580, l'abbaye de Lucelle, reçut de la part d'un nonce-visiteur les remarques suivantes : « Il conviendra . . . d'avoir un gaufrier pour la fabrication des hosties plus convenables, celles qu'on utilise n'étant ni blanches, ni rondes, sans parler des figures grossières et ridicules qu'elles portent. » (A. *Chèvre, Lucelle. Histoire d'une ancienne abbaye.* Delémont 1973 p. 308).

Objet usuel dans le temps, il est devenu aujourd'hui tellement insolite que des visiteurs, même des prêtres ont demandé si c'était là un chauffe-lit, comme une bassinoire.

Le Musée Alsacien de Strasbourg, qui a une importante collection de moules à à gaufres, n'en possède pas (Note communiquée par M. Georges Klein, conservateur du musée).

Il en existe un à Neuve-Eglise, plus petit et plus maniable, mais de facture plus récente (XIX^{e} siècle).

M. Haug, qui était curé vers les années 50 nous en a signalé un à Ranrupt. D'après les souvenirs des hommes qui jouaient avec lorsqu'ils avaient été enfants de chœur, ses palettes étaient carrées et portaient l'empreinte de deux hosties. Il devait donc être fort ancien. Mais personne n'a pu nous dire ce qu'il est devenu.

D'après l'estimation de M. Brommer, spécialiste en art baroque, celui de Saint Pierre-Bois est du XVIII^{e} siècle. Quand a-t-il cessé d'être utilisé ? Kramer, curé de 1838 à 1850 qui note avec détails toutes les activités et fonctions du prêtre, ne parle pas de la fabrication des hosties.

Puisse cet article éveiller l'intérêt et aider à sauver, là où ils existent encore, cette partie du patrimoine de l'art religieux.

Obernai: Emblèmes de métiers en déclin

par LUCIEN MAURER

APRÈS avoir dressé linventaire des emblèmes de vigneron [1], de tonnelier, de serrurier, potier, chaudronnier et luthier [2], il nous reste à recenser les blasons des artisans de l'alimentation : boucher et boulanger ainsi que ceux des métiers travaillant le fer : serrurier et maréchal-ferrant. Pour conclure, nous tirerons les enseignements qui découlent du relevé de ces différents emblèmes.

EMBLÈMES DE BOUCHER.

Les bouchers occupaient dès le XVI[e] siècle le premier rang dans l'artisanat alimentaire [3]. Ils constituaient en effet à eux seuls une corporation ce qui prouve la puissance de cette profession qui comptait encore en 1752 seize membres [4].

Pour symboliser leur métier, les bouchers ont choisi leur principal outil : le couperet qu'ils ont représenté dans les clés d'arcade de leur porte d'entrée. Parfois ils ont fait sculpter en ronde bosse une tête de bœuf servant de console d'encorbellement ou de support de poulie pour un puits. Rappelons que les armoiries corporatives étaient « d'argent à une rencontre de bœuf de gueules » c.-à-d. une tête de bœuf rouge sur un fond argent [5].

1. MAURER L., *La forme de la serpette dans les emblèmes de vigneron à Obernai,* dans *Annuaire D.B.O.*, V, 1971, p. 107-114.
2. MAURER L., *Emblèmes de métiers disparus,* dans *Annuaire D.B.O.*, VI. 1972, p. 133-144.
3. PISOT O., *Handwerk und Zünfte im alten Oberehnheim,* dans *Elsassland,* XIV, 1934, p. 79-83 et 115-119.
4. RIFF A., *L'artisanat des petites villes d'Alsace,* dans *Artisans et paysans de France,* I, Strasbourg-Paris 1946, p. 223-225.
5. SCHAEFFER M., *A travers Obernai,* Strasbourg, 1887, p. 4.
BRAUN J., *Obernai : les poêles des corporations,* dans *Annuaire D.B.O.*, VII, 1973 p. 101-106 et reproduction de l'ordonnance d'enregistrement des armoiries des bouchers d'Obernai à l'Armorial Général en 1696, p. 104.

Halle aux Blés	1554 :	Une tête de bœuf sculptée en grès des Vosges orne de chaque côté le départ du pignon (dessin de *Hansi, Au pied de la Montagne Sainte-Odile,* Paris, 1934, p. 11).
13, rue du Marché	1558 :	Linteau de porte Renaissance timbré d'un écu taillé en creux figurant un couperet en relief endommagé. Le millésime et un signe lapidaire sont gravés sur le linteau.
13, rue de la Chapelle	1564 :	Console d'encorbellement sculptée en tête de bœuf disparue avec la maison démolie en 1972.
Seelhof	1564 :	Colonne provenant de la maison Weltz, rue Sainte-Odile. Le chapiteau corinthien est orné de trois écussons dont l'un porte le millésime gravé sous lequel le couperet est sculpté en relief.
1, rue du Puits	1595 :	Ecu timbrant porte cochère, modelé en creux, contenant un couperet ainsi qu'une serpette, une roue et une grappe de raisin. Cet emblème composé est celui d'un boucher-vigneron-charron.
7, place de l'Etoile	1598 :	a) Clé d'arcade de porte cochère figurant dans un écu une tête de bœuf, un couperet et un quart de lune sculptés en relief avec de part et d'autre le millésime gravé 15 - 98. b) L'encadrement en pierre sculptée de la fenêtre de la dépendance (à gauche dans la cour) comporte deux montants dont chacun, richement sculpté, est orné à mi-hauteur d'un cercle dans lequel un couperet est sculpté en relief. Le couperet est gravé d'une décoration et présente dans sa partie supérieure une étoile à six rais sculptée en creux (fig. 2) (dessin de *Hansi,* Ibid. p .85).
78, rue Gouraud	s.d. XVI[e] s. ? :	Arcade Renaissance de l'ancien poêle des bouchers (donnant dans la ruelle des marchands), orné d'une clé taillée en écu contenant un couperet martelé dont on devine les contours. Il s'agit de l'entrée de l'ancien poêle des bouchers.

68, rue Gouraud	1607 :	a) Le balcon en bois (à droite dans la cour) qui repose sur quatre consoles Renaissance est orné de deux emblèmes sculptés dans une guirlande dont celui de gauche représente le couperet et les initiales M G. b) Le bas de la deuxième console est décoré d'un écu aux bords enroulés dans lequel sont gravées les initiales M G endessous desquelles est sculpté le couperet en relief. c) un corbeau scellé dans le mur (sur la gauche de la console précitée) est surmonté d'une tête de bœuf qui porte la poulie du puits mural circulaire (dessin de *Hansi,* Ibid. p. 13)
5, rue de Mars	s.d. XVII[e] s. ? :	Pierre rapportée scellée dans le mur extérieur de la cave représentant dans un écu gravé le couperet en relief surmonté des initiales I M K gravées.
5, rue de Mars	1619 :	Entrée de cave en plein cintre (au fond de la cour à gauche) dnot la clé est ornée d'une tête de bœuf dont les cornes sont nouées avec une corde. Initiales et millésime gravés L 16 -19 M.
10, rue des Pèlerins	1689 :	La console d'encorbellement du milieu est ornée d'un écu dans lequel est sculpté le couperet. Les initiales ne sont plus lisibles.
Rue des Boulangers	s.d. XVII[e] s. ? :	La porte cochère de la grange désaffectée à l'intérieur de la cour de la dernière maison à gauche présente sur sa clé d'arcade un écu modelé en creux dont le champ est orné d'un grand couperet (fig. 1).
Rue des Boulangers	s.d. XVII[e] s. ? :	Cette maison, acquise par la Ville et détruite en avril 1969, était ornée sur l'angle d'un bœuf accroupi sculpté servant de console d'encorbellement (fig 3).
11, rue du Marché	s.d.	Ecusson ornant la clé d'arcade de la porte cochère dans lequel sont gravées les initiales I N et en dessous est figuré un couperet sculpté en relief.

8, rue du Marché	1710 :	Poteau en chêne portant la poulie d'un puits mural circulaire dans lequel sont gravés de haut en bas les initiales VG-MR, un couperet et le millésime.
19, rue du Marché	1720 :	Pierre rapportée sur laquelle est taillé en relief un écu dans lequel sont figurés une tête de bœuf flanquée des initiales I-K et en-dessous le couperet flanqué des initiales E-E. Le millésime est gravé par moitié au-dessus (17) et en-dessous (20) de l'écusson.
25, rue Baegert	s.d. XIX° s. :	Linteau de porte orné d'un écusson dans lequel se trouvent les initiales gravées, illisibles et en-dessous le couperet en relief.
Mur Nord du cimetière	1861 :	Pierre tombale de Jacob Gyss. Le couperet est figuré dans une guirlande ronde.

EMBLÈMES DE BOULANGER

On sait que la tribu des boulangers comprenait également les pâtissiers et les meuniers qui en 1752 comptait 26 membres. Ses armoiries étaient « de gueules au lion d'argent, accosté de deux roues d'or » soit un lion d'argent flanqué de deux roues de moulin en or sur fond rouge.

Pour représenter leur profession, les boulangers ont figuré dans leurs emblèmes les produits de leur travail : le pain et le bretzel. Ces derniers sont disposés l'un à côté de l'autre sur l'emblème le plus ancien. Pour la plupart ils se trouvent l'un au-dessus de l'autre dans un écu. Parfois le bretzel symbolise à lui tout seul la profession. C'est notamment le cas des deux socles de poële que nous avons relevés sur lesquels le bretzel est tenu par deux lions affrontés (le lion étant l'animal héraldique des boulangers).

2, rue des Pélerins	1545 :	Entrée cintrée de cave dont la clé d'arcade contient deux écus taillés en creux, disposés l'un à côté de l'autre. Celui de gauche contient un bretzel et celui de droite un pain. Le millésime est gravé de part et d'autre des deux blasons 15-45.
1, ruelle des Moulins	1598 :	Console d'encorbellement en angle sur laquelle est sculpté un écu contenant la moitié d'une roue à eau et un petit pain ainsi que le millésime gravé.

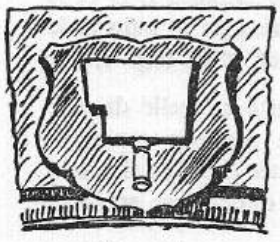


fig. 1



fig. 3

Bouchers



fig. 2



fig. 4

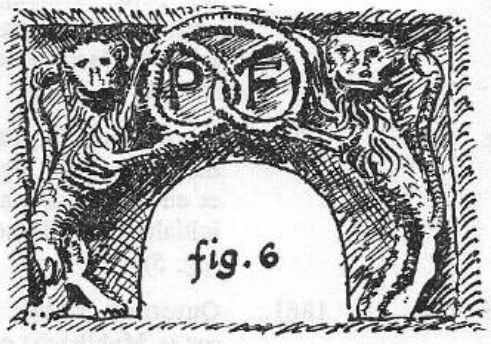


fig. 6



fig. 5

Boulangers



fig. 7

Marechal ferrant

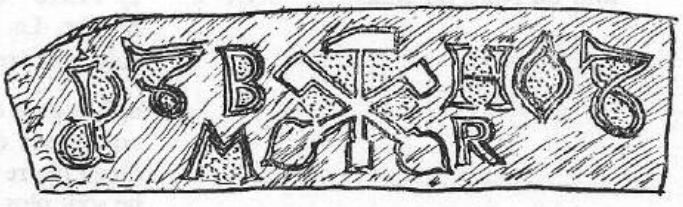


fig 8

serrurier

Mars 1974

34, rue Dietrich	1608 :	Ecu aux bords enroulés modelé en creux scellé dans la façade à colombage au niveau du premier étage. Dans le chef du blason sont gravés les initiales D G et le millésime 1608. En-dessous le pain et le bretzel sont sculptés en relief (fig. 4).
41, rue de Mars	1736 :	Socle de poêle rapporté et scellé dans le mur donnant sur la rue des capucins. Deux animaux affrontés (lions ?) tiennent un bretzel au-dessus duquel est gravé le millésime.
50, rue Gouraud	s.d. XVIII[e] s. :	Socle de poêle rapporté et fixé dans le mur, contenant les mêmes symboles que le précédent sculptés en relief avec initiales P F gravées.
25, rue de Sélestat	1795 :	Linteau de porte orné d'un bretzel à gauche et d'un pain à droite, sculptés dans de petits rectangles. Entre les deux emblèmes sont gravés le millésime et les initales disposés comme suit : 17 AK MP 95.
39, rue de Sélestat	1796 :	Le linteau de porte est orné d'un écu dans lequel sont figurés en relief le bretzel et en-dessous le pain. Le millésime et les initiales AV-FD sont gravés dans l'écu. (fig. 5).
15, rue du Marché	1861 :	Ouverture cintrée condamnée (donnant sur le Muhlbach) orné d'un écusson dans lequel sont gravés au centre un bretzel, les initiales IH OB et au bas le millésime.
Mur du Nord du cimetière	XIX[e] s. :	a) Pierre tombale de Franz Joseph Specht. Le bretzel est sculpté dans une guirlande ronde. b) Un pain et un bretzel sont figurés l'un en-dessous de l'autre dans une guirlande d'une pierre tombale dont les inscriptions ne sont plus lisibles. c) Mêmes symboles : le bretzel se trouvant sous le pain, sculptés dans une guirlande d'une pierre tombale dont les inscriptions ne peuvent plus être déchiffrées.

53, rue Gouraud	1925 :	L'arc surbaissé de la vitrine de boulangerie est frappé d'un écu orné d'un bretzel et d'épis de blé.

EMBLÈMES DU MARÉCHAL-FERRANT

Les maréchaux-ferrants et les serruriers faisaient partie de la tribu des vignerons qui englobait pratiquement tous les métiers travaillant le fer et le bois [3].

Pour figurer leur profession, les maréchaux-ferrants ont choisi comme symbole, le produit de leur fabrication : le fer à cheval, exceptionnellement des outils.

6, Place de l'Etoile	1538 :	La console d'encorbellement de gauche soutenant le premier étage est gravée du millésime sous lequel se trouve l'écusson. Dans ce dernier sont représentés une paire de tenailles, un clou et un marteau et en-dessous un fer à cheval et deux petites croix (l'une en relief et l'autre en creux dans un cercle).
34, rue Gouraud	1569 :	Fer à cheval sculpté en relief dans un écusson en creux timbrant l'arcade d'une fenêtre cintrée de l'ancienne Imprimerie Gyss, flanquée du millésime gravé 15-69.
Rue des Boulangers à gauche	s.d. XVI[e] s.	Clé d'arcade (provenant d'une ancienne maison détruite en 1923) ornant la fenêtre cintrée des Ateliers de tapisserie Haberstroh, ornée d'un écu taillé en creux aux contours échancrés contenant un fer à cheval sculpté en relief flanqué des initiales gravées M-F Signe lapidaire (fig. 7).
3, rue Dietrich	1740 :	Entrée cintrée donnant dans l'impasse de la Pharmacie Sainte-Odile ornée d'une clé figurant un fer à cheval en relief avec millésime gravé de part et d'autre 17-40.

EMBLÈMES DE SERRURIER

Cette profession a retenu comme symboles pour son emblème le marteau, son principal outil et une paire de clés. En disposant celles-ci en sautoir et le marteau en pal, les serruriers ont créé une belle expression héraldique pour leur métier. Une seule exception a été relevée sur une pierre tombale du XIX[e] s. où les deux clés sont suspendues à un anneau.

Kapellturm	1642 :	Ecusson gravé dans la galerie Est figurant les deux clés et le marteau. Initiales L H.
8, place de l'Etoile	1707 :	Pierre rectangulaire rapportée, scellée dans le mur représentant les clés en sautoir et le marteau en pal encadré des initiales B H et en dessous M R et du millésime 1707 (fig. 8).
4, rue de Gail	1727 :	Ecu sculpté dans la pierre d'arcade de l'entrée de cave représentant la même disposition des attributs professionnels que ci-dessus avec millésime 17-27 et initiales H-MR gravées.
Mur du Nord du cimetière	XIX^{e} s: :	Pierre tombale de Anton Veter 1890. Dans une guirlande sculptée en relief sont figurées deux clés suspendues à un anneau.

L'étude des différents emblèmes artisanaux que nous avons recensés durant les dernières années nous permet à présent de tirer certains enseignements.

— *sur le plan économique* — Les emblèmes de métiers témoignent par leur nombre et leur variété d'une activité artisanale florissante à Obernai entre le XVI^{e} et le XVIII^{e} siècle, ces deux siècles ayant marqué chacun une période faste pour l'artisanat. Ils nous prouvent également que de nombreux métiers qui occupaient jadis une place importante dans l'économie locale ont complètement disparu : potier, tonnelier, tanneur, meunier, chaudronnier et luthier. — D'autres professions ont fortement décliné à la suite du progrès technique au XIX^{e} s. et au début du XX^{e} s. : vigneron, boulanger, boucher, serrurier, maréchal-ferrant. Pour ce qui est des vignerons — profession dominante jusqu'au début de ce siècle — ceux-ci exerçaient souvent une activité artisanale annexe, la vigne ne rapportant pas chaque année. Des emblèmes composés attestent l'existence de viticulteurs qui étaient également tonnelier, charron ou maçon. Enfin, certains métiers comme par exemple les potiers d'étain (XVI^{e} s. et XVIII^{e} s.) n'ont malheureusement pas laissé d'emblèmes de leur profession.

— *sur le plan topographique* — Grâce à cet inventaire nous avons pu localiser certaines activités artisanales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des enceintes fortifiées. Ainsi nous avons relevé que les potiers étaient tous installés dans le faubourg. En effet pour éviter les risques d'incendie ces artisans étaient obligés d'habiter et de construire leurs fours en dehors de l'enceinte de la ville [6]. Ces mesures de sécurité étaient appliquées dès le Moyen-Age dans les villes fortifiées. Les tanneurs et les bouchers s'étaient groupés au alentours des étaux de boucheries, installés dans l'actuelle Halle aux blés, qui leur fonrnissaient la matière première. Les tan-

6. KLEIN G., *Céramiques populaires alsaciennes*. Catalogue de l'exposition à l'Ancienne Douane, 8 février - 1er avril 1973, p. 7.

neurs utilisaient les eaux du canal des Moulins pour le tannage des peaux et y déversaient les déchets. Quant aux meuniers, ils avaient recours à la force motrice fournie par le Muhlbach sur lequel ils avaient construit leurs moulins tant à l'intérieur de la ville (chaque communauté devant veiller à son approvisionnement) qu'en amont et en aval de celle-ci. Enfin il est surprenant de constater que dans les ruelles portant des noms de métiers (rue des boulangers, cuvetiers) aucun emblème correspondant à ces professions n'ait été relevé.

— *sur le plan héraldique et artistique* — On constate que les artisans ont retenu comme symboles de leurs métiers soit l'un de leur outils (la serpette pour le vigneront ou le couperet pour le boucher) soit le produit de leur travail (le bretzel et le pain pour le boulanger ou le fer à cheval pour le maréchal ferrant). Parfois ils ont eu recours aux deux : le gabarit et le pot pour le potier ; la paire de clés et le marteau pour le serrurier [7].

Si le choix de ces symboles relevait de l'artisan lui-même, leur figuration dans l'écu ou le cartouche était en principe l'œuvre exclusive des sculpteurs sur pierre ou sur bois. Ceux-ci ont su manier le ciseau avec habileté et ont souvent fait preuve d'un sens héraldique développé.

Cette constatation toutefois appelle quelques réserves en ce qui concerne les emblèmes exécutés par des sculpteurs confirmés, attestés par des signes lapidaires. Il s'agit presque exclusivement de blasons de vigneron datant du XVI[e] s. Ces derniers sont caractéristiques pour l'époque Renaissance et retiennent notre attention sur le plan artistique. Ce qui nous frappe tout d'abord c'est l'extrême variété des écussons servant de support aux emblèmes artisanaux. En effet, l'écu est modelé en creux, ses bords sont de plus en plus découpés, sa pointe et ses lobes sont recourbés et enroulés selon la fantaisie du sculpteur. Celle-ci se donne libre cours dans le choix des symboles. La serpette y apparaît certes encore mais qu'accessoirement : s'y ajoutent des étoiles à six rais de vigneron, le quart de lune, des pampres, des signes de famille voire des personnages. On a l'impression que le sculpteur voulait faire valoir son habileté professionnelle en accumulant des symboles dans l'espace réduit de l'écu. Si ces emblèmes, trop chargés à notre goût, représentent de petites œuvres d'art au point de vue exécution, ils perdent néanmoins beaucoup de leur valeur héraldique.

En plaçant ces emblèmes sur les parties bien visibles de leurs maisons : clés d'arcade des portes cochères, consoles d'encorbellement, linteaux de portes et de fenêtres, les artisans ont su allier l'utile à l'agréable. En effet, ils n'ont pas seulement signalé au passant le métier qu'ils exerçaient (l'emblème correspondant à notre enseigne actuelle), mais ils ont créé un élément décoratif propre à l'art populaire des villes et villages du vignoble alsacien.

En conservant et en mettant en valeur ces blasons artisanaux nous rendons hommage à la fois à nos métiers d'antan et à notre art populaire local.

7. WALTZ J.-J. (Hansi), *Les armes des tribus et des corporations et les emblèmes des artisans*, Paris s.d., p. 107-123.

Les dessins des différents emblèmes sont dûs à la plume de M. Henri Sauter. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude.

Les Orgues de Steige

par P. MEYER-SIAT

A. *L'ORGUE VALENTIN RINCKENBACH*

En 1844, Antoine Ringeisen notait que l'église de Steige, construite au XVIII[e] siècle, était « excentrique et insuffisante » pour les 1 253 habitants ; en effet, elle était située au cimetière, hors du village (aujourd'hui, il en reste la tour).

Cette église fut réparée en 1804 pour 716 fr. (cf. séance du conseil municipal du 29 germinal 11, où l'on décida aussi la construction d'un presbytère pour 12 223 fr., et de son bâtiment économique pour 2 719 fr. ; de 1841 à 1854, ce presbytère fut, avec l'école [1], l'objet d'une violente polémique locale : avis à l'amateur d'historiettes pittoresques ; le dossier est assez gros. Bref : en 1849, on construisit un nouveau presbytère, et dans l'ancien, on installa apparemment des salles de classe).

En 1822, on refit la toiture en ardoise du clocher de l'église, pour 1 880 fr. (à cette époque-là, Vauvilliers était ingénieur en chef du Bas-Rhin, Couturat [2], ingénieur du premier arrondissement à Schlestatt).

En 1826 (séances du conseil municipal du 16. 7.1826 et du 29.11.1827), on répara la toiture de la nef (selon projet Rivaud, architecte de la Ville de Schlestatt, du 2.6.1826).

Le 30.7.1828, George Simler, maître-horloger à St-Hippolyte, signa une quittance de 426 fr. pour la réparation de l'horloge [3]. En 1831, on fit refondre 2 cloches par Edel, pour 1 195 fr.

En 1862, on acquit, pour 2 000 fr., une pompe à incendie de Simon, de St-Dié.

Le 24.3.1828, le maire manda au sous-préfet de Kentzinger, de Sélestat : « . . . Nous n'avons point d'orgue dans notre église. . . » Après autorisation du 3.5.1828, le conseil municipal, en sa séance du 10.5.1828, accepta le

1. Début 1792, Steige voulut agrandir son école. *Archives du Bas-Rhin* 1 L 625 n° 17235.
2. *La Musique en Alsace*, Strasbourg 1970, p. 218.
3. Début 1793, Steige voulut toucher 1.200 livres de la fabrique pour réparer l'horloge ou s'en procurer une neuve. *Archives du Bas-Rhin* 1 L 626 n° 27986.

Devis détaillé dressé par Vallantin Rinkenbach, facteur d'orgues à Ammerschvir ... montant à 3 000 francs ... attendu qu'un pareil instrument est convenable pour l'usage de l'église ... que les fonds ne peuvent être mieux employés qu'à l'acquisition d'une orgue qui servira à la décoration de l'église ...

signé : Joseph Benoit - J.-B. Petit - Matthieu Lavigne - Matthias Heissat - Nicolas Houlné - J.-B. Zinq - Laurant Dillenseigre - Joseph Petit, maire.

Vu et proposé. Schlestatt le 21 juin 1828. de Kentzinger.

Vu et approuvé. Strasbourg le 29.7.1828. Pour le préfet : de Choiseul.

L'orgue fut placé au printemps 1829 :

Arch. dép. BR - O - Dossier 133. Steige.

Certificat de 1er acompte.

Marché passé le 2 mai 1828 et approuvé le 29 juillet 1828 en faveur du Sr Valentin Ringenbach facteur d'orgues moyennant une somme totale de 3 150 fr. y compris celle de 150 fr. pour frais de direction. Je soussigné Th. Kuhlmann architecte voyer de l'arrondt de Schlestadt, après avoir vérifié les travaux effectués ... certifie qu'il peut être payé audit ... la somme de 2 000 fr. ...

Schlestadt le 17 mars 1829.

Vu par le s/pr. le 18 mars 1829.

Quittance 2 000 fr pour orgue fourni. St Martin le 21 avril 1829.

signé : Valentin Rinkenbach

Quittance de 1 000 fr. pour solde des orgues fournis à ladite commune suivant PV réc. approuvé par préfet le 23 avril 1829.

Steige le 22 8bre 1829. Valentin Rinkenbach.

Les comptes paroissiaux mentionnent le salaire de l'organiste (40 fr. vers 1860), du souffleur (13,70 fr. à Nicolas Prince en 1854 ; 12 fr. à Steiner en 1857 ; 15 fr. à Will en 1858) et quelques menues réparations : 7,70 fr. à « Joseph Houlné pour avoir arrangé les soufflets » en 1854 ; 9,85 fr. « à Schuhmacher pour réparation aux orgues » en 1856 ; 31 fr. « pour l'entretien de l'orgue » en 1863 ; 9,50 fr. « pour réparation » en 1864 ; 225 fr. en 1865.

En 1876, un an avant la démolition (mentionnée dans les séances du conseil municipal du 25.7.1874, du 12.11.1876 et du 13.2.1877, et dans les comptes communaux 1878/1879) de la nef de l'ancienne église, cet orgue Valentin Rinckenbach fut vendu à *Diebolsheim :*

Comptes communaux 1876 de Steige :	
Produits de la vente d'un ancien orgue	600,— fr
Comptes communaux 1876 de Diebolsheim :	
Ankauf der Orgel zu Steige	570,69 Mk
Reparatur der angekauften Orgel	680,69 Mk

On complètera donc en ce sens le chapitre Diebolsheim dans *Herbuté* (*Archives de l'Eglise d'Alsace,* 1969, p. 191-192) : l'orgue Ronzoni-Herbuté, attesté par le budget paroissial 1838 (souffleur : 25 fr.) et par le curé en 1840[4] ne dura pas longtemps. Le 1.8.1875 (confirmé en la séance du 2.1.1876) le conseil de fabrique accorda au conseil municipal une subvention de 133,60 Mk pour l'achat (+

4. BARTH M., *Elsass « das Land der Orgeln »*, Strasbourg 1966, p. 76.

réparation) de l'orgue de Steige qui devait coûter environ 1 200 Mk. Le lendemain, 2.8.1875, le conseil municipal sollicita de l'Etat une subvention de 600 M pour l'achat de cet orgue destiné à remplacer « l'ancien orgue inutilisable depuis longtemps » ; le conseil refusa « à l'unanimité » l'achat ou la location d'un harmonium, solution proposée par le maire ; il revint une semaine après, le 10.8.1875, sur l'achat et la réparation de l'orgue de Steige. Le 20.12.1875 et le 12.2.1876, il est question des frais de voyage du maire à Steige. Ni l'un ni l'autre conseil ne donne le nom du facteur d'orgues chargé du transfert et de la réparation.

L'orgue Valentin Rinckenbach de Diebolsheim fut repris en 1913, pour 280 Mk, par F. Kriess qui plaça un orgue neuf [5], inauguré en novembre 1913 (conseil municipal du 1.6.1913). L'orgue Kriess coûta 5 958 Mk ; le plan de financement se trouve au conseil de fabrique (3.11.1912). Le 5.8.1917, le conseil de fabrique nota la façade réquisitionnée :

Es waren 7 grosse Pfeifen zu beiden Seiten, 14 kleine in der Mitte ; alle waren stumm, bis auf 6, je 3 zu beiden Seiten... Zusammen 70 kg à 6,30 Mk das kg vergütet = 441 Mk (+ 476 Mk zum Ausbauen)...

L'orgue Kriess de Diebolsheim fut endommagé par faits de guerre en 1944 (remplacé par un orgue Roethinger neuf en 1955). Au printemps 1948, Georges Schwenkedel, pressenti pour la réparation des dommages de guerre, nota :

Kriegsschäden. Alte Orgel. Kriess pneumatisch. 14 Register. Schweller Weigle. Völlig zerstört. Alte Disposition :

I Hw C-g'''	II Schwellwerk C-g'''	Pedal C-d'
Principal 8'	Flötenprincipal 8'	Subbass 16'
Bourdon 8'	Gedacktflöte 8'	Cello 8'
Dolce 8'	Salicional 8'	
Gamba 8'	Voix céleste 8'	
Oktav 4'	Rohrflöte 4'	
Mixtur	Trompette 8'	

B. L'ORGUE VOIT.

La construction de la nouvelle église de Steige fut adjugée le 3.7.1860 pour 95 000 fr. On en trouve trace dans les comptes communaux de 1861 à 1873, car l'église neuve de 1863 s'écroula (Ringeisen note : « Eglise neuve de 1863 ; réception retardée pour malfaçons »), et il fallut tout recommencer. Ce fut une longue histoire à gros dossiers, avec recours contre Ringeisen (séance du conseil municipal du 8.12.1865), et procès contre l'entrepreneur Hückel en faillite. L'église actuelle (nef de 26 m sur 17,95 ; chœur de 12,85 m sur 6,95 m), construite en 1869, consacrée le 21.1.1873, revint à 116.849,45 fr. selon procès-verbal de réception de Ringeisen (séance du conseil municipal du 10.9.1877), à 160 000 selon Nartz qui englobe le mobilier [6]. Les travaux d'aménagement furent évidemment interrompus par la guerre (séance du 4.5.1871) : bancs (séance du 30.9.1869), maître-autel (5 000 fr.) et chaire (3 500 fr.) Klem, de Colmar (séance du 17.10.1869) ; tout

5. MATHIAS F.X., *Compte-rendu du Congrès...*, Strasbourg 1934, p. 43.
6. NARTZ Th., *Le val de Villé*, Strasbourg 1887, p. 494.

cela se retrouve dans les comptes 1871 et 1872, qui consacrent aussi 2 000 fr. à la réparation des autels latéraux (provenant donc de l'ancienne église). Les comptes 1872 donnent 14 000 fr. pour l'orgue, parlent d'acquisition de cloches, et du transfert de l'horloge dans l'église neuve. En 1873, ils notent l'achat de vitraux pour 2 430 fr. En la séance du 24.10.1875, il est question de l'achat de stalles Klem pour 4 000 Mk.

Le traité pour l'orgue, du 7.12.1871, approuvé le 18.9.1872, fut fait avec L. Voit & fils, de Durlach, sur la recommandation de Franz Stockhausen, directeur du Conservatoire de Strasbourg [7].

Séance du 7.12.1871.

Entre le conseil municipal de Steige et L. Voit ... a été convenu ... : Les facteurs d'orgues Voit & fils s'engagent à fournir ... des orgues nouvelles ... Ledit orgue comprendra 2 claviers de 54 notes et une pédale de 25 notes, avec 20 registres, plus 4 registres d'accouplement et plein-jeu ... Accord à 870 vibrations ...

1er clavier :	2e clavier ou positif :	Pédale :
1. Montre 8'	10. Montre 8'	16. Violonbasse 16'
2. Bourdon 16'	11. Salicional 8'	17. Sousbasse 16'
3. Viole de gambe 8'	12. Aeoline 8'	18. Basse octave 8'
4. Flûte 8'	13. Bourdon 8'	19. Violoncelle 8'
5. Bourdon 8'	14. Fugue (sic !) 4'	20. Trompette 8'
6. Prestant 4'	15. Flûte harmonique 4'	
7. Flûte traverse 4'		
8. Doublette 2'		
9. Fourniture 2 2/3		

... Le facteur ... promet de terminer ... pour septembre 1872 ... Prix : 14.000 fr. payable en argent ayant cours en Allemagne ... 10.000 fr. après réception, et 4.000 fr. un an après ... 5 % ... Transport à la charge du facteur d'orgues jusqu'à la gare du Val de Villé ... la commune se charge du reste ... Garantie 10 ans ... *Signé :* Voit u. Sohn

(En la même séance, il est question de l'achat d'une cloche de 1 500 kg (78 % cuivre, 22 % étain) de Perrin & Causard, de Colmar).

L'approbation fut retardée parce que Ringeisen proposa des changements. Sa lettre est importante, non seulement parce qu'elle décrit l'orgue, mais aussi parce qu'elle donne la certitude définitive de la construction d'un orgue Stiehr à Benfeld, dont elle fournit les dimensions :

Schlestadt le 9 février 1872.

Ringeisen au Directeur du Cercle de Schlestadt,

M. le Comte de Solms

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour avis l'accord passé le 7 décembre 187! entre ... Steige et le Sr Voit, moyennant 14.000 fr. pour un orgue ... compris dans un buffet de 4 m, 35 de largeur sur 5 m, 20 de hauteur, composé d'un soubassement plein à panneaux, et d'une montre formée de 2 avant-corps à arcades et d'un arrière-corps à 3 arcades plus petites, ladite montre faisant voir 35 tuyaux et ornée de pilastres et de sculptures courantes de couronnement.

Sans préjuger le mérite de l'orgue qui doit être avant tout une affaire de conscience (et le facteur n'a encore rien produit dans l'arrondissement), je ferai observer que, relativement à la

7. *La Musique en Alsace*, ouvr. cité, p. 320, art. de M. BRAUN.

grandeur du vaisseau ... le buffet disparaîtra en partie, surtout si l'on tient compte de l'effet de perspective prise au milieu de la nef.

J'estime donc que le facteur soit invité à modifier sa montre en ajoutant au-dessus de la partie centrale un nouveau motif qu'on pourrait surmonter d'un cadran, ainsi que le demande l'autorité locale.

J'indique sur la coupe ci-jointe, par un profil à l'encre rouge, le contour qu'il serait désirable d'obtenir.

Ce supplément me paraît d'autant plus facile à imposer au soumissionnaire, sans rien changer au prix, que le Sr Stiehr, facteur d'orgues alsacien, a construit en 1863, dans l'église de Benfeld et à l'entière satisfaction de la Ville, un grand orgue de 29 registres avec montre de 5 m, 40 de largeur sur 6 m, 80 de hauteur, moyennant le prix de 13.433 fr.

Agréez ... Ringeisen

Voit accepta ces modifications pour 500 francs ; en mars 1872, le conseil, sans rien promettre, engagea le facteur d'orgues à se mettre au travail. L'orgue fut reçu le 14.11.1872.

PV de réception de l'orgue de Steige.

Le 14 novembre 1872, nous soussignés, A. Ringeisen ... Stockhausen, maître de chapelle de la Cathédrale de Strasbourg, Eberling, organiste de Ste-Foy de Schlestadt... et MM. Voit...

Accord du 7 décembre 1871 ...

Modification proposée le 9 février 1872, ... adoptée par le conseil municipal et acceptée par les facteurs, ... approuvée par l'administration supérieure le 18 septembre 1872 ...

Pose de l'orgue à la fin du mois dernier et récemment achevée ...

Le buffet comprend un corps principal en sapin à panneaux et frises, portant en façade sur un soubassement plein 2 grandes arcades latérales en avant-corps et au milieu une ordonnance de 3 petites arcades ... ; surmontées d'une seconde formée de 3 arcades plus petites terminées par un motif d'ornementation entourant un cadran horaire. La décoration architecturale est composée de pilastres avec bases et chapiteaux sculptés surmontés d'impostes, frises et corniches ; le tout profilé et mouluré suivant les dessins joints à l'accord. Les parties principales de l'ornementationt sont en chêne sculpté, les autres secondaires sont en sapin raboté, peint à l'huile, imitation de chêne.

Les vides des 8 arcades sont garnis de tuyaux en étain poli, de différentes grandeurs, posés symétriquement suivant leur place et au nombre de 58. L'intérieur fermé sur les 4 faces contient les sommiers, les tuyaux, le mécanisme et la soufflerie.

Un petit buffet en avant, en chêne, reçoit les 3 claviers et les 4 pédales d'accouplement et de combinaison, avec le siège pour l'organiste la face dirigée vers la nef.

Les sommiers sont bien construits en chêne très sec et de bonne qualité ; les 3 soufflets suivant un système nouveau très facile à manœuvrer, sont en sapin de bonne qualité et bien encollés ; le mécanisme est suivant les règles de l'art avec les perfectionnements les plus récents ; les 2 premiers claviers ont l'étendue voulue ; la pédale a 27 notes au lieu des 25 prescrites ; les touches sont plaquées en ivoire et les dièses en ébène ; les demoiselles et guides sont en bois et laiton et d'un mécanisme perfectionné ; les tuyaux en bois de 2 natures, sont bien encollés, finement ajustés et vernis à l'intérieur ; les tuyaux en étain sont faits avec un métal de première qualité. Tous les détails sont exécutés avec soin et intelligence.

Les 20 registres ... conformes à l'accord ; les sons rendus sont pleins et harmonieux. De l'initiative privée du facteur, il a été ajouté un 21e registre dit : Voix céleste. L'instrument est une œuvre artistique sortant de l'ordinaire ... Il y a lieu de ... recevoir ...

Montant de l'accord	14.000 fr.
Acompte du 9 novembre 1872	2.000 fr.
Acompte du 15 novembre 1872	8.000 fr.
Reste pour Solde	4.000 fr. à 5 %

Améliorations introduites par les facteurs :

1. Deux notes en plus à la pédale.
2. Un registre important dit : Voix céleste.
3. Une ordonnance de 3 arcades à la partie supérieure avec le cartouche du cadran.

Il serait fait au conseil municipal une demande de gratification ... lors du règlement du solde ...

Ringeisen architecte
F.X.J. Eberling, organiste à Schlestadt
Fr. Stockhausen maître de chapelle de la cathédrale de Strasbourg
Accepté : les facteurs Voit & Sohn
Vu : le maire Zing

Schlestadt 29 9bre 1872.
Ringeisen au maire
... Les honoraires de l'organiste de Schlestadt sont à mon compte. Au cas où la commune aurait commandé directement M. Stockhausen, il y aurait lieu de le prier de joindre le mémoire de ses honoraires, afin qu'il pût être approuvé en même temps que les autres pièces du dossier ...
Ringeisen Architecte Directeur des travaux.

Stockhausen toucha 60 francs (séance du 25.2.1873). Le 20. 4. 1873, le conseil municipal discuta de la demande de Voit qui réclamait ses 500 francs ; le conseil argua des « petits dérangements survenus durant la première année », estimait que « si l'on a donné espoir, il n'y a pas eu de promesse » de payer les 500 francs, déplorait les dettes qu'il avait encore à liquider, et décidait que si l'instrument se maintenait en de bonnes conditions, on pourrait peut-être prendre plus tard la demande en considération. Le 11.5.1874, le conseil ratifia un accord avec Voit pour accordage (21 registres) par an, moyennant 70 francs.

Nous sommes convaincu que la vieille maison Voit [8] a fait tous ses efforts pour placer à Steige un orgue capable de lui ouvrir le marché alsacien ; ce fut son premier orgue en Alsace : il devait être bon. Le prix en était d'ailleurs bien supérieur aux prix Stiehr. Cependant le marché alsacien ne s'ouvrit guère à Voit : on ne le trouve ensuite qu'à Morsbronn en 1878 [9], à Breitenbach en 1892 [10], à Metzeral en 1897, à Lièpvre [11] en 1899 (cette liste n'est pas définitive) ; aucun de ces travaux n'atteint l'ampleur de Steige.

Le 22.7.1880, Mathaeus Moessmer [12] offrit ses services pour l'entretien de l'orgue pour 40 francs par an : « Ich kenne Ihr Orgelwerk gründlich, da es mein eigenes System enthält ».

Dans les années 1890-1893, l'accordage fut assuré par Martin Rinckenbach (séance du conseil municipal du 30.5.1893).

Le 28.4.1917, les montres furent réquisitionnées (séance du conseil de fabrique du 12.10.1917). Le 25.5.1921, le conseil municipal profita de ce vandalisme partiel, pour pneumatiser l'instrument :

8. La maison Voit fut fondée en 1670 à Schweinfurt par Johann Georg Voit ; en 1794 elle s'installa à Durlach. RUPP E., *Die Entwicklungsgeschichte der Orgelbaukunst*, Einsiedeln, 1929, p. 158, 177, 362, 372, et surtout les articles solides de Hermann FISCHER dans *Acta organologica* 2, p. 180 et 3, p. 60.
9. MEYER-SIAT P., *Stiehr-Mockers*, Haguenau 1972, p. 710.
10. *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 121.
11. *Acta organologica* 3, p. 128.
12. MEYER-SIAT dans *Annuaire de Sélestat* XXIII (1973), p. 110.

Steige le 10 juin 1921.

Contrat entre Léon Meister, maire ... et Fr. Kriess fils, facteur d'orgues à Molsheim ... L'orgue se trouvant en état défectueux par suite de mauvaise construction ... M. Kriess fils se charge de faire toutes les réparations de reconstruction de l'orgue, c'est-à-dire sa transformation en orgue pneumatique, telle qu'elle est formulée dans son devis détaillé du 15 mars 1920 ... pour 22.000 fr. ... (rabais de 580 fr.) ... Montre neuve pour 2.900 fr. ... Garantie 10 ans.

Le prix de 22 000 fr. comprenait la pneumatisation et quelques menues réparations (tuyaux bosselés etc.). Il fallut, de plus, payer 780 fr. pour le transport (séance du 31.12.1921). Kriess garda le buffet et tous les tuyaux Voit ; on ne comprend pas, dans ces conditions, comment il peut ranger cet orgue parmi ses constructions neuves.

Le devis Kriess fils, du 7.5.1955, prévoyant le remplacement de membranes, donne la composition actuelle, qui est, sauf la trompette GO, celle de Voit : les quelques changements de mots importent peu, car un orgue, comme nous nous évertuons à le dire, ne se compose pas de mots. Ce ne fut pas Kriess, mais Muhleisen qui fit le travail (devis du 5.8.1955, ratifié le 15.11.1958), reçu en 1959 par l'expert P. Blumenroeder ; Muhleisen remplaça le biffaro par une doublette.

Situation actuelle (1970) : Dans le buffet peint, on trouvera des analogies (des thèmes Voit) avec le buffet de Breitenbach [13]. Montre en zinc. Console indépendante vers l'avant, pneumatique. Registres en dominos ; 4 combinaisons fixes ; balanciers d'expression et de crescendo ; 5 accouplements, dont Sub et Super Récit/GO. Composition :

GRAND ORGUE 54 notes 9 jeux

Montre 8'	Bourdon 16'	Gambe 8'	Trompette 8'
Prestant 4'	Bourdon 8'	Flûte 8'	
Fourniture 2 2/3	Flûte solo 4'		

RÉCIT EXPRESSIF 54 notes 7 jeux

Montre 8'	Bourdon 8'	Salicional 8'
	Flûte harmonique 4'	Aeoline 8'
		Fugara 4'
		Pifaro 8' = 2'

PÉDALE 27 notes 5 jeux

Flutbasse 8'	Sousbasse 16'	Violonbasse 16'	Trompette 8'
		Violoncelle 8'	

13. *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 129.

Jean-Frédéric Kayser

Chirurgien de la Grande Armée - Médecin à Barr

par MARCEL KRIEG

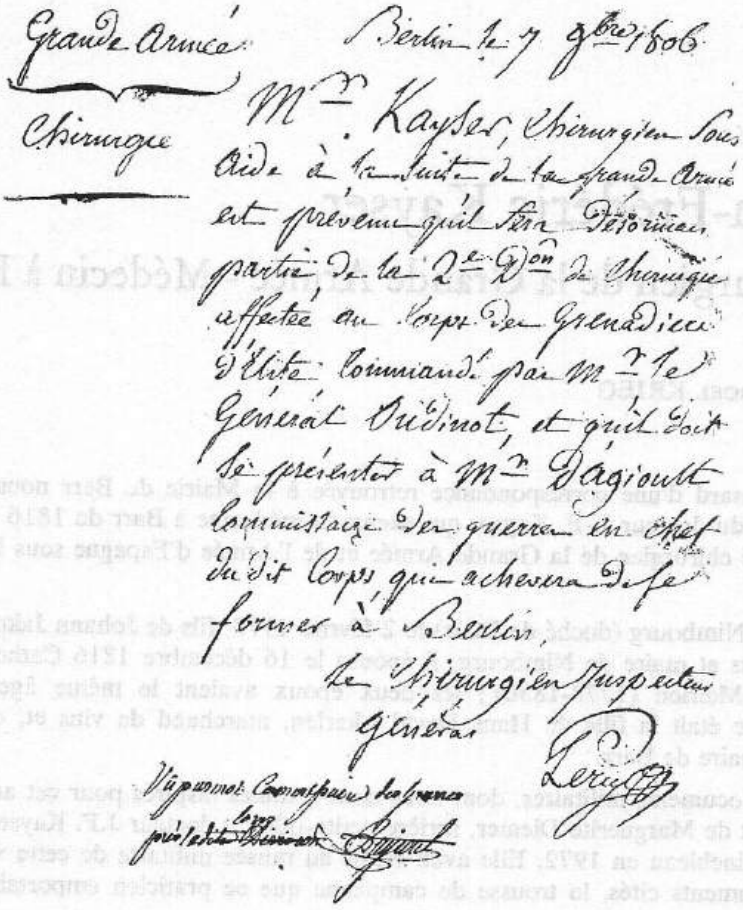
LE hasard d'une correspondance retrouvée à la Mairie de Barr nous révéla le nom du docteur J.-F. Kayser qui exerça la médecine à Barr de 1816 à 1854 et avait été chirurgien de la Grande Armée et de l'Armée d'Espagne sous le Premier Empire.

Né à Nimbourg (duché de Bade) le 2 février 1778, fils de Johann Jakob Kayser, chirurgus et maire de Nimbourg, il épousa le 16 décembre 1816 Catherine Marguerite Mœrlen (1778-1850) ; les deux époux avaient le même âge, 38 ans. L'épouse était la fille de Hans David Mœrlen, marchand de vins et, de 1795 à 1800, maire de Barr.

Les documents militaires, dont nous nous sommes inspirés pour cet article, proviennent de Marguerite Diemer, arrière-petite-fille du docteur J.F. Kayser, décédée à Fontainebleau en 1972. Elle avait remis au musée militaire de cette ville, outre les documents cités, la trousse de campagne que ce praticien emportait dans ses activités militaires ainsi que son épée.

Nous devons à l'amabilité de Monsieur Stéphane Lamy, conservateur du musée militaire de Fontainebleau, notre reconnaissance pour avoir mis à notre disposition ces documents et nous avoir permis de les utiliser.

J.F. Kayser fit des études de médecine à l'Université de Fribourg en Brisgau de 1802 à 1804 suivant des attestations et documents d'inscription comme chirurgus-Student qui nous ont été transmis. En 1804 le Grand-Duché de Bade était l'allié de Napoléon : le jeune chirurgien fut donc requis au service chirurgical à la suite de la Grande Armée. Le 7 novembre 1806 il reçoit une affectation au corps des Grenadiers d'Elite, signée par le Baron Percy :



Le baron Percy est une gloire de la chirurgie militaire française. A partir de ce moment J.F. Kayser sert en Allemagne, en Prusse, en Pologne soit auprès de l'armée en campagne, soit dans des hôpitaux militaires ; ainsi après l'affaire d'Ostrolenko qui vit la victoire des Français sur les Russes, il convoie du 26.2.1807 au 4.3.1807 un transport de blessés en route pour Varsovie et dans sa thèse il mentionne le dur devoir qu'il eut à accomplir à ce moment-là.

Du 12.5.1807 à janvier 1808 il est affecté à l'hôpital Karass à Varsovie où son zèle est mentionné dans l'attestation suivante :

GRANDE ARMÉE - 3e CORPS **Varsovie, le 20 janvier 1808**

Le chirurgien en chef d'armée, chargé de la surveillance du service de santé de la place et Duché de Varsovie.

Monsieur Frédéric Kayser, chirurgien sous-aide à la suite de la Grande Armée et employé dans les hôpitaux de Varsovie depuis le mois de mai 1807, où le besoin du service a réclamé sa présence jusqu'à ce jour, se rendra au Grand quartier Général à Berlin, auprès de Monsieur Percy, Inspecteur général du service de santé de la Grande Armée et commandant de la Légion d'Honneur qui lui donnera telle destination qu'il jugera convenable.

Cet officier de santé, qui par son zèle, ses soins et sa bonne conduite a mérité l'estime de ses chefs, a également acquis quelques droits à la bienveillance de Monsieur l'Inspecteur général Percy à qui j'ai l'honneur de le recommander.

Signé : DELACOSTE

Nous trouverons Kayser à Berlin à partir de cette date jusqu'au 15.10.1808 où il est affecté en qualité de chirurgien sous-aide à l'Armée d'Espagne.

J.F. Kayser va rester en Espagne jusqu'en 1812. Nous le voyons chirurgien sous-aide major à Madrid en 1809 et à l'hôpital de Talaveira de la Reyna en 1810. A cette époque il semble avoir été malade ; une lettre du baron Percy signale cet état de maladie à la dame Cuntz à Strasbourg :

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE — Paris, le 7 février 1810

à Madame Veuve Cuntz, née Klein
à Strasbourg, Place du Vieux Marché aux vins

Le Baron Percy, l'un des Inspecteurs Généraux du Service de Santé Militaire apprend à Madame Cuntz que le chirurgien sous-aide Kayser, dont elle lui a demandé des nouvelles est à Madrid où il l'a laissé bien rétabli de sa maladie, que cet estimable jeune homme est en proposition auprès du Ministre pour le grade d'aide-Major qui lui sera conféré à titre de récompense et de dédommagement pour les services qu'il a rendu et les pertes qu'il a essuyées, et il invite ses amis et parents à être tranquilles sur son sort et sur sa santé.

Signé : PERCY

C'est ainsi que le 8 août 1811 Kayser est nommé chirurgien aide-major au 65e régiment de ligne qui opère à cette époque en Espagne. Le libellé de la nomination est identique à celle de 1808, citée plus haut.

Dans sa thèse de doctorat J.F. Kayser mentionne son affectation à un convoi de blessés qui se dirigeait en 1812 de Salamanque à Burgos, dans des conditions extrêmement difficiles autant pour le transport que pour l'état de santé de ses malades ou blessés. De nombreux cas de choléra font le vide autour de lui ; lui-même déclare en avoir été atteint et s'en être miraculeusement sorti.

En 1813 nous le trouvons à l'hôpital militaire de Gand en Belgique où il tombe de nouveau malade et doit être déclaré exempt de service. Le 31 juillet 1814, après l'abdication de Napoléon Ier, il est mis en disponibilité et devra se retirer à Barr où vivait son frère Georges :

Nous, Lieutenant Général des Armées du Roi,
Inspecteur général d'infanterie dans la 14e Division militaire

En vertu de l'article 16 de l'Ordonnance du Roi, en date du 12 mai 1814 et de l'article de l'instruction ministérielle en date du 25 mai 1814, ordonnons au Sieur Frédéric Kayser, chirurgien aide-major au 65e régiment d'infanterie, qui n'a pu être compris dans l'organisation du nouveau 61e par défaut d'ancienneté de grade, de se rendre dans son domicile à Barr, département du Bas-Rhin, où il attendra que S.E. le Ministre de la guerre lui assigne une destination.

Fait à Bayeux, le 31 juillet 1814 — Signé : M. J. FOY

Le 10 septembre 1814, sous la monarchie, il est décoré de la Fleur de lys.

Réaffecté le 1er décembre 1814 à l'Armée, il est nommé à l'emploi de chirurgien sous-aide à l'hôpital de Besançon. Pendant les Cent Jours, il est attaché comme chirurgien aide-major au 57e régiment d'infanterie de ligne à Strasbourg :

MINISTRE DE LA GUERRE - 9e DIVISION
BUREAU DU PERSONNEL DES OFFICIERS DE SANTÉ — EMPIRE FRANÇAIS

Commission de chirurgien aide-major

Le Ministre de la Guerre, sous l'autorisation de l'Empereur, a nommé, par décision du 17 de ce mois, le sieur Kayser, Jean-Frédéric, à l'emploi de chirurgien aide-major attaché au 57e régiment d'infanterie de ligne.

Il est en conséquence ordonné au dit sieur Kayser de partir de Paris pour aller à Strasbourg où il devra être rendu le 9 juin prochain.

Immédiatement après son arrivée, il se présentera au conseil d'administration de ce corps qui le fera reconnaître et mettre en fonctions.

Le Ministre d'Etat
A Paris, le 22 mai 1815 — signé : MARÉCHAL DAVOUT

Jean-Frédéric Kayser profite de son séjour à Strasbourg pour présenter et soutenir devant la Faculté de Médecine, le 26 juillet 1815, une dissertation en vue d'obtenir le grade de docteur en médecine.

Le docteur Kayser présente un certain nombre de cas médicaux et de traitements qu'il a eu l'occasion de voir et d'employer durant ses études et lors de ses cam-

PROPOSITIONS

Déduites d'Observations faites sur divers points de médecine:

DISSERTATION

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE à la Faculté de Médecine de Strasbourg, le Mercredi 26 Juillet 1815, à quatre heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE;

PAR

JEAN-FRÉDERIC KAYSER,

DE NIMBOURG,

CHIRURGIEN AIDE-MAJOR AU 57.e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE.



STRASBOURG,

De l'imprimerie de LEVRAULT, imprim. de la Faculté de Médecine.

1815.

pagnes comme chirurgien pendant les combats et dans les hôpitaux. Il émet des prises de positions personnelles et des interprétations thérapeutiques basées sur son expérience. Il est curieux de constater parfois la justesse de ses vues, confirmées dans la suite par les progrès de la médecine en matière d'épidémiologie ou de thérapeutique. Un certain nombre de traitements empiriques de son époque ont été repris de nos jours de façon scientifique, ainsi la prophylaxie du typhus ou le traitement calmant du tétanos.

Entre autres il reconnaît à l'ophtalmie aigüe une origine gastro-intestinale. Pour le typhus (fièvre adynamique) il reconnaît comme cause aggravante la promiscuité et l'entassement dans des locaux trop exigüs, le froid, l'humidité et la mauvaise nourriture.

Il se méfie du traitement chirurgical de la fistule anale chez un sujet prédisposé à la tuberculose pulmonaire. Pour le melaena (hémorragie intestinale) il préconise le quinquina et les vins amers, contenant beaucoup de tanin. Pour le « choléra morbus », dont il fut atteint lui-même en Espagne, il admet que l'affection, prise au début, est parfois un simple trouble gastrique qui s'aggrave dans les conditions particulières des armées en campagne, ne permettant pas un traitement adéquat dès le début.

Sa façon de traiter les cas de strangulation est plutôt curieuse : ouverture de la veine jugulaire et massage de la région précordiale ; on peut donc le considérer comme un précurseur des massages cardiaques pratiqués de nos jours.

Reçu docteur en médecine à la suite de cette dissertation, il voit son certificat ratifié le 7 septembre 1815 par la Commission de l'instruction publique qui lui accorde au nom du Roi le diplôme de Docteur en Médecine.

A la chute de l'Empire le docteur J.-F. Kayser se retire à Barr où habitait son frère, Johann-Georg Kayser, chamoisier. Il avait épousé Suzanne Catherine Lantz de Barr, fille du mégissier Daniel Lantz et de Marie Salomé Schmitt. Le frère du docteur décéda le 26.11.1848 au n° 118, rue de la Kirneck.

Ainsi le docteur J.F. Kayser aura passé dix ans de son existence au service des armées de l'empereur Napoléon I[er], soignant blessés et malades sur les champs de bataille et dans les hôpitaux. A plusieurs reprises sa santé avait été compromise par maladie ou blessures. Alors que nous ne voyons aucune décoration au titre de l'Empire, une nomination à l'ordre du Lys, accordée par le roi Louis XVIII, récompensera son dévouement.

Le 16 décembre 1816 il se marie avec la « Jungfrau Catherine Marguerite Mœrlen » ; le beau-père Hans David Mœrlen, époux de Catherine Marguerite Bœckel, exerçait à cette époque la profession de marchand de vins ; il était conseiller municipal et membre du consistoire protestant.

Comme témoins au mariage on relève dans les documents d'archives : Hans Georg Kayser, chamoisier, frère du marié — Jean Schmitt, marchand de bois, boulanger et cafetier, oncle de la femme de son frère, habitant rue Reiber et ancêtre de Madame A.M. Brickmann, née Schmitt, petite-fille du docteur Hecker, maire de Barr, et actuellement encore propriétaire de la maison familiale, rue Reiber — Jean Mœrlen, marchand de vins, oncle de la mariée — Jean Kiener, négociant à Colmar, mari de la sœur de la mariée. Le beau-père fonctionnait comme officier de l'état-civil.

Le jeune ménage s'établit dans la maison des beaux-parents, au n° 100, Wiedengasse actuellement maison Grohens, électricien, rue des Cigognes). Le 20 décembre 1817 leur naquit une fille : Caroline Julie Adèle (« schwachheitshalber im Haus getauft ; le père « Doktor der Arzneiwissenschaft »). Les parrains furent : Johann Jacob Mœrlen, ancien commandant de la Garde nationale en 1793 — Marguerite Mœrlen, la grand-mère — Johannes Kiener comme parrain absent et sa femme Caroline Julie, née Mœrlen.

Adèle Kayser, morte en 1899, épouse Thiébaut Diemer, notaire à Barr. Le jeune couple habite en 1848 avec les beaux-parents Kayser, toujours au n° 100, Wiedengasse. Lors du recensement de 1851 les familles Kayser et Diemer habitent la maison rue de l'église où est actuellement installée la maison de retraite Salem.

Nous ne savons pas grand-chose de l'activité médicale du docteur Kayser à Barr ; vers 1836 il est inscrit comme juré en même temps que le docteur Sultzer et le docteur Raffara, fils de l'ancien maire. Il aura rempli les devoirs de sa profession avec la même conscience que durant les années difficiles passées aux armées.

Sa fille Adèle Kayser-Diemer eut un fils, Armand, et une fille, Eugénie. Armand Diemer né le 24.10.1844, semble avoir quitté l'Alsace après 1870 et fut notaire à Epinal en 1875, où il épouse Marie-Suzanne Thorens, descendante de Daniel Dollfuss, manufacturier à Mulhouse, et de sa femme Anne-Maria Mieg.

Armand Diemer se trouve administrateur de l'Agence Fournier à Paris en 1900. Du mariage Diemer-Thorens naissent deux filles, Marie et Marguerite. Cette dernière, morte en 1972, a pu transmettre les documents militaires de son arrière-grand-père.

Quant à Marie Diemer, elle a eu une activité d'écrivain et publia : « La légende dorée d'Alsace » (Paris 1905) ; « Maître Josias. Un conte du vieux Strasbourg » (Paris 1907) ; « Chants d'Alsace, mis en rimes françaises » (Paris 1916) ; « Barr » esquisses et souvenirs », dans : A travers les Vosges II (1921) 86-89.

Eugénie Diemer, la sœur d'Armand, épousa le notaire Auguste Schmitt et resta propriétaire par héritage de la maison dans la rue de l'église (Salem).

Ce sont les fils de ce couple, Robert, mort en 1930, et Edmond, qui ont en fin de compte vendu la maison familiale pour qu'y soit installée la maison de retraite Salem.

Les ressources d'un dossier mis en réserve nous ont ainsi permis de rappeler le souvenir attachant de ce médecin barrois, dont la vie au service des armées napoléoniennes et de ses concitoyens mérite notre entière estime.

Les Mines de Dambach

par HENRI GACHOT

LES mines de Dambach ont été mentionnées pour la première fois dans le

Traité sur l'acier d'Alsace
ou l'art de convertir le fer de fonte en acier

un petit livre paru à Strasbourg en 1737. Son auteur, Gilles Augustin Bazin, bibliothécaire du prince cardinal-évêque de Rohan et correspondant de l'Académie royale des Sciences, commence sa « Préface » en ces termes :

« *Il y a cinq ans que l'on découvrit en Alsace une mine propre à faire de l'acier aussi bon que le meilleur qui nous vient d'Allemagne. C'est à M. Makau de Hirchheim, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, du Corps de la Noblesse, Magistrat de la Ville de Strasbourg qu'on doit la connaissance de cette mine.* »

La même année (1737), le baron de Mackau d'Hurtigheim obtint des lettres patentes enregistrées au Conseil souverain d'Alsace et accordant le titre de manufacture royale d'acier à sa fabrique. C'est bien la découverte des minerais de fer de Dambach en 1732 qui a incité M. Bazin à rédiger son « Traité » en s'inspirant du Traité sur l'acier de Réaumur et en citant en détail les méthodes suédoises. En ce qui concerne l'Alsace, nous lisons à la page 45 de son travail :

« *Près de* Dambach, *à sept lieues de Strasbourg, & à my coste d'une des montagnes des Vosges, on a ouvert une mine abondante et riche. Elle rend par la fusion 50 sur 100 pesant.*

Les filons sont larges de 4 à 5 pieds (1,30 à 1,60 m), on leur trouve jusqu'à présent plus de 20 à 30 Toises (39 à 58 m) de hauteur.

Ils couvrent des Entredeux de rochers extrêmement écartés. Ils jettent de tous côtés des branches aussi gros que le Tronc,& que l'on fait par des Galleries ».

La mine est couleur d'ardoise, elle est composée d'un grain ferrugineux très fin enveloppé d'une terre grasse qui, dissoute dans l'eau prend une assez belle couleur d'un brun-violet.

Quoy qu'on la pulvérise, la Pierre d'Aiman ne paroit point y faire la moindre impression. L'aiguille de la boussole n'en ressent point non plus.

On tire de cette mine en la cassant avec des coins, comme on fait les rochers ;

on la Voiture à une lieu en deçà dans un fourneau à fondre. On la coule sur un lit de sable fin. »

Nous avons reproduit ce texte intégralement en respectant l'orthographe de l'original, cité souvent que partiellement.

Dans son « Alsatia Illustrata » de 1754 [7], Schoepflin cite Dambach sous « Mines d'acier et de charbon ». Voici comment L. W. Ravenez a traduit ce passage dans l'édition française de 1849 :

« *Aux divers mines métalliques, il faut joindre une mine d'acier, sise près de la petite ville de Dambach, à l'entrée de la vallée de Liepvre, dans le rayon de Sélestat, qui a été découverte récemment par la sagacité d'un homme* [1] *très habile dans la recherche des gisements métalliques.* »

Les auteurs que nous venons de citer ne mentionnent pas encore les minerais de manganèse de Dambach, parce que ce métal n'avait pas encore été identifié. Ce n'est qu'en 1774, que Gahn l'a isolé pour la première fois en lui donnant le nom de *manganésium*. Après la découverte du magnésium, le nom primitif fut changé en manganèse (en allemand Mangan).

Bazin ne pouvait pas encore parler de manganèse, mais son texte ne laisse aucun doute qu'il a connu ces minerais, puisque la remarque « l'eau prend une assez belle couleur d'un brun-violet » ne peut concerner que le manganèse.

Dans son étude sur les minerais d'Alsace de 1789 [3], de Dietrich cite le gisement de Dambach avec les paroles de Bazin qu'il complète en ajoutant :

— que les mines d'acier « se trouvaient entre Dambach et Blienschwiller » ;

— que « les verriers prennent encore aujourd'hui le manganèse de Dambach »

— que la fabrique de Mackau de Hurtigheim « qui s'étoit bien annoncée, ne se soutint pas, et il n'en reste plus que la mémoire ».

En 1806, Graffenauer [4] mentionne Dambach sous l'entête :

Manganèse oxyde brun

« *On en exploite aussi à Dambach ; ce dernier est d'un brun noirâtre, salissant les doigts. Il est employé dans les verreries sous le nom de savon des verriers.* »

Le bioxyde de manganèse permettait de décolorer le verre.

Daubrée consacre au minerai de Dambach plusieurs passages dans sa célèbre « Description géologique du Bas-Rhin » de 1852 [2] :

Filons de fer des environs de Dambach

« Ces filons avaïent 1,30 à 1,60 m de largeur ; ils se ramifiaient d'une « manière variée » (p. 284).

Manganèse dans les mêmes filons

« Les mêmes filons renfermaient en outre de l'oxyde de manganèse que l'on a également exploité pendant le siècle dernier » (p. 285).

Voici la description détaillée qu'il donne à la page 302 :

« *Dans la montagne granitique à laquelle est adossé Dambach, au canton dit Kälberhügel, il existe un filon de manganèse qui était exploité par les verriers à la fin du siècle dernier.*

Parmi les masses amorphes d'oxyde anhydre qui s'y rencontrent ordinairement, j'ai trouvé de la braunite cristallisée en octaèdres et associée à une gangue quartzeuse. Ce gîte de manganèse appartient au groupe de filons de fer qui servaient à alimenter l'usine à acier naturel de Dambach. »

Le « Reichsland » III [6] cite parmi les gisements de minerais :

« *Mines de minerai de fer dans le Kirchtal entre Dambach et Blienschwiller et au Neuberg près de Dambach (minerais de fer et de manganèse).*

« *Les mines ont été déjà exploitées dans le passé, mais ont été de nouveau abandonnées. En septembre 1898, le « Bergwerks- & Hüttenverein » de Sainte-Marie-auxMines a repris l'exploitation dans les vieilles galeries.* »

Nous ignorons combien de temps la « Société minière de Ste-Marie-aux-Mines a poursuivi ses travaux de recherches.

Pour terminer notre aperçu historique, nous citerons encore « La géologie de l'Alsace » de G. et C. Dubois de 1955 :

« *Le filon de manganèse de Dambach est assez isolé des autres ; il se présente dans le granite du Kälberhügel à Dambach et comporte de la braunite et des oxydes de manganèse ; il fut exploité autrefois par des verriers.* »

GÉOLOGIE

Les filons de minerai de manganèse de Dambach appartiennent à un système de filons qui traversent le granite dans la direction nord-nord-est, direction principale des failles bordant le fossé rhénan. Les gîtes sont encaissés dans le granite au voisinage de schistes et d'arkoses rouges du permien supérieur. On se trouve en présence de 5 à 6 filons dont les plus importants sont constitués de minerais de fer et de manganèse, un autre, d'importance secondaire, contient exclusivement de la barytine.

Le remplissage de ces filons s'est fait probablement et de préférence de l'extérieur, c'est-à-dire par des eaux métallifères ayant tiré leurs métaux des roches environnantes : granite, schistes et arkoses. Au point de vue minéralogique, il faut signaler l'absence, dans les filons de manganèse, de la barytine, la gangue préférée de ce métal.

L'emplacement de gisements de manganèse dans le granite est assez rare. On en connaît très peu d'une importance technique. A signaler deux en Norvège, un en Suède, un dans la Forêt-Noire, un à Fauconey dans les Vosges et un à Romanèche (Saône-et-Loire) qui présente quelques analogies avec Dambach.

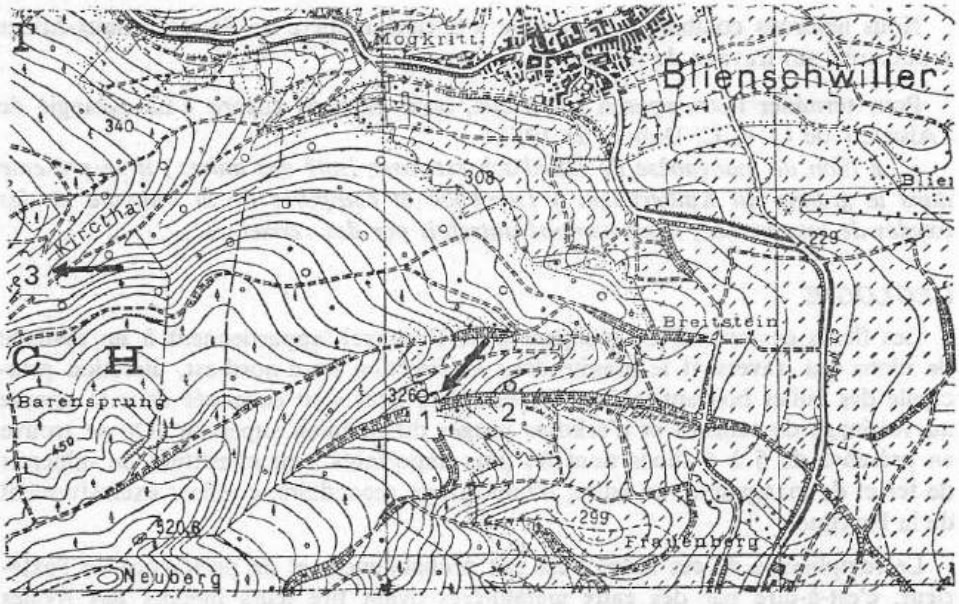
LES TRAVAUX DE 1920/21

Après la première guerre mondiale, les prospecteurs ont essayé de revaloriser les anciennes exploitations minières dans les Vosges. C'est ainsi que furent également repris les travaux dans les mines abandonnées de Dambach. Les détails qui vont suivre, sont le fruit d'une expertise faite en 1921. Les noms des mines sont ceux donnés par les exploitants à cette époque.

La mine Edmond (N° 3 de la carte)

Cette mine était située dans le Kirchthal au sud-ouest du village de Bliensch-willer à une altitude de 360 m. La galerie de 40 m de long, dont l'avancement dans le granite s'est fait exclusivement à coups de mine, suivait un filon de 25 à 50 cm d'épaisseur dans la direction nord-est. L'analyse des minerais extraits a démontré qu'il s'agissait de minerai de fer (50,15 % Fe) ne contenant que 1,25 % de Mn. Il s'agissait donc d'un fer oligiste compact maganésifère. A la suite de la faible puissance du filon et des frais d'exploitation élevés, les recherches ont été vite abandonnées au Kirchthal.

La mine Joseph (N° 1 de la carte)



Cette mine se situe au versant nord du vallon Kalkstahl, à l'ouest de Dambach, où les vignes ont cédé la place au bois d'arbres à feuillage, à une altitude de 330 m. La galerie qui existait encore en 1920, avait été utilisée et prolongée en 1898/99 par la Société minière de Ste-Marie-aux-Mines, qui fit forer un puits de 32 m de profondeur.

En 1921, cette galerie fut encore prolongée. Après les premiers 120 m, elle se tournait vers l'ouest pour se terminer dans le filon. Ce dernier avait été complètement exploité et rempli avec des morceaux de granite. Une galerie tournante devait recouper le filon plus vers le nord, mais à cet endroit le minerai avait été également complètement extrait.

C'est alors que l'on s'est décidé de forer un nouveau puits profond de 24 m qui a fourni des minerais de fer et de manganèse dont la composition chimique est donnée par les analyses du tableau I. Les travaux ont permis de constater que le filon, large de 0,80 à 1 m, suivait la direction N 30° O et plongeait vers l'est (60°).



Chapitre de la Cathédrale, Angoulême

Le chanoine Bisch, de Klingenthal 1831-1926



Collection Fr. Anderhalt

Joseph Anderhalt 1891-1969

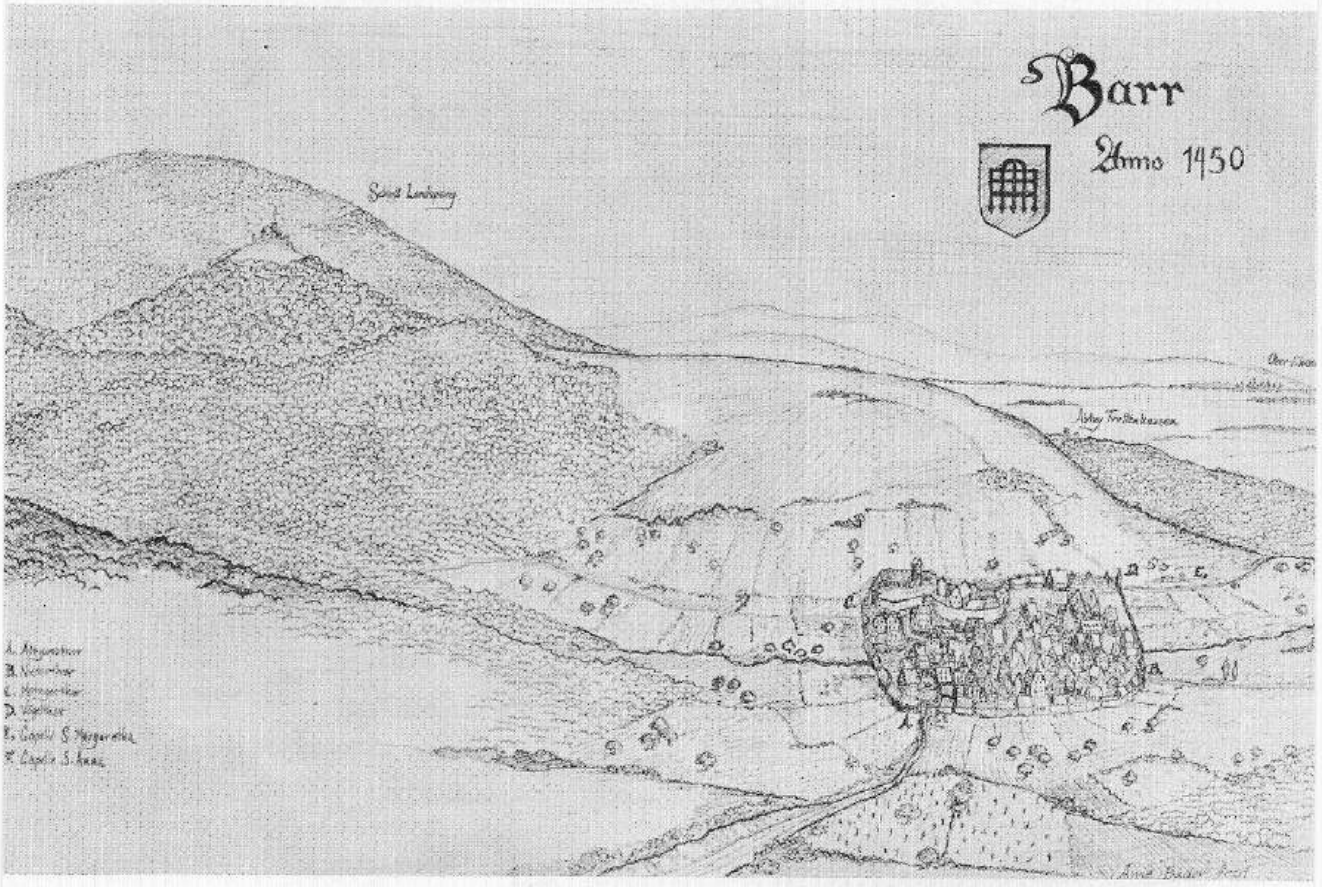
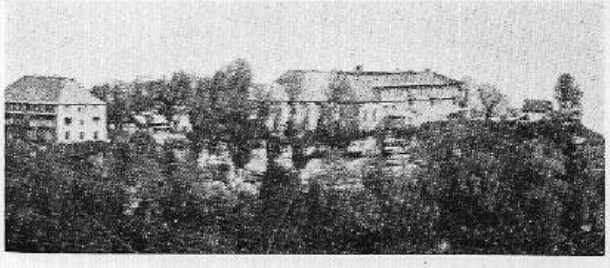


Photo Le Nouvel Alsacien, Strasbourg

On ne connaît pas de vue générale très ancienne de Barr
La plus reculée dans le temps est de 1781 dans le livre de Silbermann sur Hohenbourg et la région.
Le dessin ci-dessus est un essai de reconstitution exécuté par Mme Anne Bader à Barr



Le Mont Sainte-Odile vers 1900

LES MINERAIS

Les échantillons 1 et 2 provenaient des épontes du filon respectivement du filon recoupé par le puits vertical ; ils étaient de couleur violette, tandis que celle des N^{os} 3 et 4 était le noir-bleuâtre, comme de l'acier. Une lentille de minerai riche, mais de volume total assez restreint, à l'est du grand filon, a fourni l'échantillon 3, tandis que le N° 4 a été abattu dans le puits à 16 m de profondeur.

D'après les normes établies, les minerais de manganèse destinés à la métallurgie, doivent contenir au moins 50 % de ce métal et pas plus de 8 % de silice. Les minerais 1 à 4 répondent parfaitement à ces exigences, mais leur faible quantité ne permettait pas une extraction suivie.

Tableau I

Composition chimique des minerais de Dambach

	1	2	3	4	5	6
	%	%	%	%	%	%
SiO_2	6,00	6,93			24,01	23,53
Mn_2O_3	72,01	79,04	77,42	70,88	21,76	7,27
Fe_2O_3	5,66	5,57	4,82	4,99	26,92	42,30
Perte au feu	7,20	6,90			6,26	2,79
Reste	9,13	1,47				

Teneur en métal

	%	%	%	%	%	
Manganèse	50,00	54,89	53,75	49,33	15,14	5,06
Fer	3,95	3,89	3,37	3,88	18,83	29,64

Extraction et expédition de minerais de Dambach

Les résultats des travaux de 1920/22 se reflètent fidèlement dans le tableau II qui fut établi par les exploitants d'antan et qui indique les quantités de minerais de fer et de manganèse expédiées en 1921 et 1922 de la gare de Dambach.

Tableau II

Minerais de Dambach expédiés en 1921/22

Date	*Wagon*	*Poids en kg*	*Nature du minerai*
19.1.1921	A.L. 105 314	15 329	fer
21.1.1921	A.L. 102 397	15 916	fer
25.1.1921	Est 25 688	15 000	fer
26.1.1921	P.L.M. 162 605	15 760	fer
28.1.1921	A.L. 25 108	15 540	fer

5.2.1921	A.L. 272 000	2 560	manganèse
7.2.1921	A.L. 29 002	8 990	manganèse
25.2.1921	A.L. 75 000	12 270	manganèse
7.7.1921	A.L. 115 488	8 990	manganèse
6.4.1922	A.L. 50 919	11 930	manganèse
12.5.1922	A.L. 114 315	20 000	manganèse

On constatera que les wagons transportant le minerai de fer ont été remplis normalement, tandis que ceux chargés de minerais de manganèse étaient presque toujours déficitaires en poids. Cette différence confirme les difficultés d'extraction pour un tonnage correspondant à un chargement normal. Une extraction de 77,5 t de minerai de fer et de 64,7 t de minerai de manganèse était trop faible pour une extraction rentable.

Il est donc étonnant qu'après les travaux de 1920/22 au résultat insuffisant, d'autres essais d'extraction aient été projetés ou entrepris.

RECHERCHES PLUS RÉCENTES

En 1929, M. Daniel Gesell d'Illkirch-Graffenstaden a envisagé une reprise de l'exploitation après avoir été averti par le préfet du Bas-Rhin que, d'après l'article 3 du décret du 24.12.1925, la recherche de minerais était autorisée sans permis spécial. M. Gesell fit analyser des échantillons des deux genres de minerais trouvés : le minerai « noir » était riche en manganèse, le minerai « rouge » en était presque dépourvu.

1938/39. — Un rapport de l'ingénieur des Mines Delacote du 8.11.1938 nous apprend que M. Théodore Abt avait fait travailler 5 à 6 ouvriers pour remettre en état les anciens travaux » et que « sur le carreau de la mine » étaient stockées environ 100 tonnes de minerais.

A la suite de ces travaux préliminaires, M. Abt a demandé en février 1939 un permis d'exploitation de mines. L'« Avis » correspondant fut publié le 28 mars 1939 dans les « Dernières Nouvelles de Strasbourg » et porté à la connaissance des communes intéressées par de grandes affiches pendant deux mois (du 15. 4. 1939 au 14. 6.39) à savoir à Dambach-la-Ville, Blienschwiller, St. Pierre-Bois, Thanvillé, Scherwiller, Dieffenthal et Colmar, lieu de résidence de M. Abt. Les limites du périmètre d'une étendue superficielle de 10 km carrés étaient ainsi définies :

Au Nord : par une ligne droite joignant le point A au point B, défini comme suit : point A, angle sud de la maison d'habitation de la ferme de Neumatten, point B : clocher de Blienschwiller.

A l'Est : par une ligne joignant le point B au point C : clocher de Dambach-la-Ville.

Au Sud : par les lignes joignant les points C et D et les points D et E définis ainsi qu'il suit :

Point D : angle nord d'un bâtiment d'habitation de la ferme Schulhof ; point E : clocher de Saint-Pierre-Bois.

A l'Ouest : par une ligne joignant le Point E au point A. »

Les documents déposés au Service des Mines de Strasbourg font état de plusieurs événements marquants :

— le 2 mai 1938 un incendie a ravagé la mine parce que les ouvriers « avaient transvasé de l'essence en s'éclairant d'une lampe à flamme découverte ».

— dans son rapport mensuel à la préfecture, M. Zimmer, chef des travaux signale en septembre 1939 que 45 t de minerais contenant 50 à 57 % de manganèse ont été extraites par les 8 ouvriers et

— qu'il fallait creuser une galerie de 75 m pour l'écoulement de l'eau.

Le 24 septembre 1939, les travaux ont cessé à la suite de la mobilisation de tout le personnel à l'exception de 2 ouvriers. Le document correspondant nous apprend les noms des dirigeants, à savoir :

M. Abt, directeur-propriétaire, M. Kœhler, ingénieur, M. Zimmer, chef des travaux, M. Thirion, chef d'équipe.

A la suite de la cessation du pompage, la mine fut inondée par l'eau. Ainsi se termine l'histoire des mines de Dambach sous la menace d'une guerre et d'une inondation.

ÉTAT ACTUEL

L'entrée de l'ancienne galerie de la « mine Joseph » s'est complètement effondrée. Il ne sera donc plus possible de la visiter. Par contre, on peut ramasser des échantillons des différents minerais sur les haldes devant l'ancienne exploitation. L'état du chemin d'accès, marqué sur la carte : « Chemin dit Kalkstalweg », permet l'utilisation de l'auto pour se rapprocher de la mine. Au nord de ce chemin, à la lisière de la forêt dans le vignoble, un trou, long, large et profond de plusieurs mètres trahissait, il y a encore un an, l'existence d'une vieille galerie souterraine qui s'était effondrée (point 2 sur la carte).

BIBLIOGRAPHIE

1. BAZIN, *Traité sur l'acier d'Alsace*, Strasbourg, 1737.
2. DAUBRÉE, *Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1852.
3. DE DIETRICH, *Description des gîtes de minerai de la Haute- et Basse-Alsace*, Paris-Strasbourg, 1789.
4. GRAFFENAUER, *Essai d'une minéralogie économico-technique des départements du Haut- et du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1806.
5. GACHOT, « Le manganèse dans les Vosges », *dans la Revue Scientifique*, n° 2, 1935.
6. *Das Reichsland Elsass-Lothringen. Landes- und Ortsbeschreibung*, III, 198, Strasbourg, 1898-1903.
7. SCHOEPFLIN, *Alsatia Illustrata* I, 13 - Colmar, 1754.

Au service du théâtre populaire
Joseph Anderhalt (1891-1969)

par PAUL ADOLF

Es gett in uns'rem Elsassland
E Staddel, des isch güet bekannt,
Wo jeder Wenkel dich lacht an,
Wo 's Korn gedeiht im wyte Bann,
Wo d'Rebhald gaist de Berry nuff
Un der vor Freid geht's Herz wyt uff.
Hesch selte noch e Staddel g'sahn
Wie unser üralt Owernahn.

(*Extrait de la poésie « Myn Owernahn » 1950*)

Ces vers d'une simplicité touchante traduisent précisément l'attachement inaltérable que l'auteur ne cessait de témoigner à sa ville natale *Obernai,* tout au long d'une vie consacrée modestement à la culture populaire alsacienne.

Pierre Marie Joseph *Anderhalt,* fils du coiffeur — ou plus exactement du chirurgien barbier — Martin *Anderhalt* et de son épouse, née Thérèse Wagner, vit le jour dans la cité de Sainte Odile le 5 juillet 1891. Sa maison natale, l'actuelle droguerie Ste-Anne, s'élevait dans l'artère principale, étrangère alors à l'animation fébrile qui la marque de nos jours.

La famille *Anderhalt* (*Anderhalden*) était d'origine suisse (1413), précisément de la région de Sarnen, chef-lieu du demi-canton d'Obwald (Unterwald). Son arrière-grand-père, Martin, né à Rohrschwihr (Ht-Rhin) vint se fixer à Obernai, où il épousa Marie-Barbe Zaber en 1794.

Elève de « Tertia » au Progymnasium de la ville, Joseph se vit, à l'âge de 14 ans, contraint de renoncer à ses études en raison du décès de son père. S'étant initié au métier d'imprimeur quelque temps, il se décida enfin à partir pour « frotter et limer sa cervelle à celle d'autrui. »

Arrivé finalement à Berne (Suisse) en 1909, il ne tarda pas à se lier d'amitié avec le poète suisse *Losli* qui était alors éditeur de l'hebdomadaire suisse « Schratz-

männli ». Touché par les heureuses dispositions du jeune conteur populaire, *Losli* consentit à la publication d'un recueil inédit de nouvelles de Joseph Anderhalt.

Rentré au pays en 1911, il resta le dévoué collaborateur de l'imprimeur Charles Gyss jusqu'en 1923, puis occupa un poste administratif au siège des Carrières de St-Nabor à Strasbourg jusqu'en 1960.

Ses activités professionnelles ne l'empêchèrent nullement de remplir de multiples fonctions dans sa ville natale, notamment celles d'animateur culturel : en 1913 il fonda le Club des sports — actuellement football-club — puis en 1922, il assuma la présidence de la Caisse de Décès ; mais réservons tout particulièrement une place au rôle efficace qu'il joua pendant 26 ans au sein de la Musique municipale, la « Caecilia Harmonie ».

Obernai était en liesse les jours du Messti ! et l'infatigable Joseph Anderhalt était toujours prêt à improviser, en vers, un salut de bienvenue aux sociétés de musique invitées à rehausser l'éclat du cortège folklorique local.

Cependant la génération des aînés se complaira à lier le nom de J. Anderhalt surtout aux soirées de théâtre populaire organisées par la « Caecilia Harmonie ». Il s'agissait là des pièces inoubliables en dialecte, de Gustave Stoskopf, de Ferdinand Bastian . . . et de Joseph Anderhalt.

Sa période productive se situe à l'époque de l'entre-deux guerres. Ses pièces s'adressaient à un vaste public qui aimait se retremper aux joies d'une morale simple, mais saine. Pendant plus de vingt ans, ses pièces populaires occupaient la scène des salles paroissiales et des sociétés locales.

Sa production était certes modeste, mais combien authentique par son esprit et sa coloration régionalistes de l'époque. Son répertoire divers groupe plus de vingt cinq pièces en dialecte. Songeant à distraire ses compatriotes pendant les soirées hivernales, Anderhalt débuta ainsi par la farce, le vaudeville et la comédie légère [1]. Délaissant les préoccupations d'ordre psychologique, l'auteur développe surtout des situations amusantes en créant et démêlant des imbroglios cocasses. C'est bien ce qui ressort des pièces telles que « D'r Babbe well flieje » (écrite dans le parler local d'Obernai) « S'Pariserle », « d'Muesikantemueder » « Sprechklopfer » « D'Cousine Jeannette » [2].

Par la suite, l'auteur se montrera capable d'imprimer à sa production un ton plus dramatique : c'est notamment le cas de « Jerry Ittel », pièce populaire relatant un épisode de la guerre des paysans. « Le répertoire du théâtre populaire alsacien doit aussi comporter des pièces à caractère historique », disait Anderhalt dans la préface.

Was in unserer Vereinsbuehnenliteratur fehlt, ist das elsässische historische Drama, das dem Publikum einen belehrenden Ueberblick gibt über einzelne Epochen unserer Heimatgeschichte . . . Ich habe nun versucht, die Entstehung, die Entwicklung und das traurige Ende des Bauernkrieges im mittleren Elsass in einem Volksstück zusammenzufassen und zwei alte Volkssagen damit zu verbinden. (Die Intrigenfigur des getauften Juden Meyer und die Verherrlichung des Todes Ittels). Ich werde wohl hier den Vorwurf ertragen müssen, dass diese zwei Sagen Volkserfindung sind, die nicht mit dem historischen Stoff hätten vermengt werden

dürfen, und doch kommt gerade in der Sage das wahre Volksempfinden zum Ausdruck. Wenn das Volk manchmal anders denkt, wie der Historiker und dies Jahrhunderte lang weitererzählt, so ist es sicher auch der Mühe wert, diese Volksmeinung einmal auf der Bühne festzuhalten, selbst wenn der sentimentale Abschluss manchem scharfen Kritiker nicht angenehm erscheinen sollte. Aber das Volk will seine Helden nicht allein leben, sondern auch sterben sehen ... Im vorliegenden Falle wird der Feind Ittels erschlagen, er aber stirbt als Freiheitsheld in dem Gedanken, dass ihm Gott gnädiger sein wird, als seine weltlichen Richter.

CHORALE „STE CÉCILE", ROSHEIM.

Sonntag, den achten Januar 1928,
nachmittags 3 Uhr:

PROGRAMM

zur Aufführung des grossen Volksstückes von
J. ANDERHALT

Im kath. Vereinshaus Rosheim

JERRY ITTEL

Volksstück us'm Bürekreij in 4 Akten,

ausgeführt durch den Kirchenchor „Ste. Cécile", Rosheim

Ort un Zit von der Handlung:

1. Uffzug Vor de Rengmüre vo Strosburi
2. „ Uff'me Platz in Dorelse (Karfridi 1525)
3. „ Em beschefliche Palais en Zawere (17. Mai 1525)
4. „ Em Katarinedorm am Katzestej in Strosburi (zwei Daa vor Johanni 1525)

BILLETS: Reservierter Platz 5 Fr., I. Platz 3 Fr.

Annonce dans Courrier de Rosheim 7. 1. 1928

Le souvenir douloureux des heures sombres de 1940 marquera en 1948 sa pièce « Elsaessisch Bluet, e Stek ues de schwere ite » : la haine qui divise les habitants d'un village reculera à l'idée d'une invasion imminente ... et le patriotisme triomphera !

Si l'œuvre de J. Anderhalt porte un cachet irrémédiablement désuet, celle-ci offre néanmoins un aperçu piquant du caractère alsacien et des mœurs rurales de l'époque : son attachement sincère à la tradition religieuse (Im Scharele sin Wihnachtstraum), son goût de la vérité et d'une vie simple, l'amour de la musique populaire, les grandeurs et les servitudes de l'état matrimonial, le penchant matérialiste, ou bien encore les relations peu amènes qu'entretiennent deux sociétés de musique locales ; ajoutons que l'auteur reprend sur un ton guoguenard les préjugés citadins dans « Sprechklopfer » par exemple.

Quant à la moralité de ses pièces, elle est maintes fois attestée par un proverbe en guise d'épigraphe : « Travaille et prie » (D'Merlebacher Buewe), « Hochmut

kommt vor dem Fall » (Sprechklopfer). D'une manière générale, l'honnêteté et la confiance en Dieu sont récompensées, l'arrivisme puni (Eningebatscht).

Bien que ses personnages manquent d'épaisseur psychologique, ils sentent malgré tout leur époque et leur terroir ; l'intention satirique de l'auteur perce nettement dans les noms simplement désopilants des types à la mine réjouie et aux sonorités rocailleuses : Le paysan cossu qui se rengorge, le Ramsebuer, le Mosbachbuer ; la mijaurée paysanne qui singe les manières citadines ; le Schwanewirt, le Glockewirt, d'r Fasselwirt : aubergistes à la trogne enluminée ; le relieur Schaweschangele ; le commis aux écritures Bleifader ; le gendarme Brumschadel ; l'épicier Nudelsack ; le compagnon peintre Farwetopf ; le pharmacien poète Gélatine et son apprenti Gift ; le célibataire endurci Jérôme Ledig ; vieille fille Mlle Spannagel et le dragon de vertu aux prises avec le coquelin villageois ; la rosière en butte aux propos doucereux du vert galant, etc. Sans doute les amoureux Charles et Dorette de «D'Musikantemueder» sont-ils à reléguer au domaine de l'anachronisme; convenons toutefois qu'à l'époque, l'auteur dut en partie se conformer à certaines conventions théâtrales « édifiantes » : c'est bien ce qui ressort des dénouements « fatalement » heureux de ses pièces qui du reste ne sont pas étrangères à un certain didactisme.

Cependant nous retiendrons l'emploi du dialecte alsacien qui se prête admirablement à la comédie satirique.

Ses Alsaciens ne panachent pas leurs propos : ils disent simplement ce qu'ils ressentent ; bien sûr on raconte des balourdises, mais le plus souvent les dialogues sont empreints d'un invincible humour assaisonné du bon sens pratique alsacien. Que penser de la réplique savoureuse qu'adresse le mari à son épouse ? Celle-ci, au cours d'une scène de ménage, lui lance : « Que serais-tu devenu si je ne t'avais épousé ? » — et lui de répondre : « peut-être un homme plus tranquille ! » ou encore les comparaisons inattendues auxquelles l'Alsacien a volontiers recours pour mieux se faire comprendre : « manger sans boire, c'est un chat privé de queue » s'écrie la fermière pour demander à son mari de monter un pichet de vin de la cave.

Son théâtre, inspiré du peuple et écrit pour le peuple était bien le reflet de son époque et l'expression de son parler. Dans la lignée des Stoskopf, des Bastian, Anderhalt a lui aussi, contribué modestement à créer une distraction saine et honnête pour les amateurs de théâtre populaire.

En évoquant Joseph Anderhalt, nous tentons vainement de retrouver le goût du rire d'une époque révolue ou encore l'attrait d'une vie simple, remplie de joies et de peines.

Après quarante ans d'une inlassable ardeur au travail, d'une vie modestement mise au service de la culture populaire, l'auteur et acteur Joseph Anderhalt repose au cimetière d'Obernai ; son vœu le plus cher a été exaucé :

No isch my letschter Welle g'schan,
Blieb ewi no in Owernahn.

LE THEATRE POPULAIRE DE JOS. ANDERHALT

TITRE	ACTES	GENRE	ROLES	DATE
DR BABBE WILL FLIEJE	1	Schwank	M	1913
SPRECHKLOPFER	1	Comédie	M	1924
S'PARISERLE	1	Lustspiel	M	1924
E WALZER-NARR	1	Comédie mus.	M	1924
E TOLLI NACHT	1	Schwank	H	1924
D' COUSINE JEANNETTE	3	Schwank	M	1924
S'MERLEBACHERS BUEWE	3	Volksstück	H	1925
WIHNACHTSFREDDE	1	Volksstück	M	1925
EJESINN	1	Lustspiel	M	1926
ENINGEBATSCHT	1	Schwank	H	1926
S'GLECKSMÆNNEL	1	Märel	M	1926
JERRY ITTEL musique E. Heyler	4	Volksstück	H	1927
E DAUWI AFFÆR	1	Schwank	M	1928
D' MUSIKANTEMUEDER	2	Lustspiel	M	
DR 15. NOTHELFER musique J. Kuntz	1	Farce	H	1936
WAS D'FRŒSCH UNS SINGE musique E. Heyler	1	Singsang	H	1936
ELSÆSSISCH BLUET		Drame	M	1948
E GLECKLICHER MENSCH	1	Singspiel	M	1950
DOPPELT GENÆJT	1	Comédie	M	1950
IM SCHARELE SIN WIHNACHTSTRAUM	1	Saynète	M	1951
EHRLICHKEIT	1	Lebensbild	F	1952

L'auteur publia aussi des récits : ELSÆSSISCHE DORFGESCHICHTEN (1914) — DR MAIKAFER (*La littérature populaire II*. 1920) — HANS JŒRG DER KESSELFLICK - NANA UND DER BUCKLIGE (*Courrier d'Obernai* 1920) — DER ROTE HANS VON DREISTEIN UND DIE SCHŒNE ROSEL VON EHNHEIM (*Courrier d'Obernai* 1928-29). Plusieurs de ses poèmes furent mis en musique. Les pièces de théâtre parurent jusqu'à la guerre aux *Ed. Alsatia*, Colmar, les dernières aux *Ed. Jaggi-Reiss*, Gundershoffen.



Hôtel de ville de Barr. Sous-face du linteau de la porte d'entrée. En médaillon frontal = signe lapidaire ✠

Le Chanoine Bisch (1831-1926)
de Klingenthal

DOYEN des organistes de France en 1925, doyen d'âge aussi du clergé du diocèse d'Angoulême (Charente), Louis Philippe Bisch naquit au pied du Mont Sainte-Odile, à Klingenthal, annexe de la Ville de Bœrsch, le 11 janvier 1831 de Joseph Ambroise Bisch, fondeur, et de Victoire Eulalie Lobstein [1]. Il décéda à l'âge de 96 ans à Angoulême le 18 avril 1926 [2].

Par son père il appartenait à la lignée des Bisch, anciennement établis à Bœrsch et qui, depuis la fondation en 1730 de la Manufacture d'armes blanches à Klingenthal, y étaient par tradition familiale fondeurs, fourbisseurs, graveurs, doreurs [3]. Sa mère était la fille d'un « réviseur d'armes » ; plus tard le compositeur signera plusieurs œuvres : Ludovic Steinlob, par métathèse du nom patronymique de sa mère. Les parents s'étaient mariés le 21 novembre 1824 [4].

Lorsqu'en 1836 la manufacture d'armes fut transférée à Châtellerault (département de la Vienne, diocèse de Poitiers), de très nombreux artisans spécialistes et leurs familles s'y établirent. Parmi elles Joseph Ambroise Bisch et ses dix enfants, dont trois devinrent prêtres.

Louis Bisch fit ses études au petit séminaire diocésain de Montmorillon [5], puis

1. *Etat-Civil Bœrsch*, Naissances 1831, n° 2.

2. Eléments biographiques : VICTOR BUCAILLE dans *La Vie catholique* (Paris) 12. 12. 1925 ; même article dans *Cæcilia* (Strasbourg) 39 (1926), p. 24-26. F. ST. dans *Der Elsässer* (Strasbourg) 19. 12. 1925. *La semaine religieuse* (Angoulême) 1926, p. 210, 225-230, 238. *L'Orgue en Charente* (Angoulême) avril, mai, juin 1968 : Ludovic Bisch-Lobstein par *R. Ducouret*.

Louis Bisch est cité par GASS J., *Prêtres alsaciens en France*, dans *Revue cath. d'Alsace* 49 (1934), p. 452. Du même, *Les orgues de la Cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg 1935, p. 33. BARTH M., *Elsass das « Land der Orgeln »*, Haguenau 1966, p. 415. Il est omis dans MULLER R., *Anthologie des compositeurs de musique d'Alsace*, Strasbourg 1970 (multigraphe).

3. Sur les graveurs Bisch : SPINDLER Ch., dans *Archives alsaciennes d'Histoire de l'Art* 1927, p. 225 et suiv. THIEME-BECKER, *Allg. Lexikon der bildenden Künstler*, t. IV, p. 55. GRAU M.A., *Chronique de la Ville de Bœrsch*, Strasbourg 1952, p. 151. KORITKÉ F., *Klingenthal*, Strasbourg 1953, p. 50-52. APPELL P., *Le Klingenthal*, Colmar 1957, p. 19-20.

4. *Etat-Civil Bœrsch*, Mariages 1824, n° 16. — Lobstein, reviseur d'armes avait en 1820 une solde annuelle de 1 440 F. KORITKÉ, ouvr. cité, p. 60.

5. Dans un « Registre de l'Archiconfrérie de l'Immaculé Cœur de Marie », conservé au presbytère cath. de Klingenthal, figure comme adhérent en 1844 Joseph Xavier Bisch, de Châtellerault « élève de Rhéthorique au petit Séminaire de Montmonvillare ». KORITKÉ, ouv. cité, p. 38.

au grand séminaire de Poitiers, et lorsque le supérieur de cet établissement fut nommé évêque d'Angoulême, il le suivit et fut ordonné prêtre dans ce diocèse en 1855. Après un court vicariat à Cognac, il fut nommé organiste à la cathédrale en 1856. Il ne quitta plus ce service et l'assura avec enthousiasme et compétence jusqu'à la fin de sa longue vie. Concurremment il fut aussi chanoine titulaire (1898), doyen du chapitre de la cathédrale (1909) et aumônier-catéchiste durant quarante ans d'un établissement à Angoulême des Sœurs de la Croix. A. St.

⁂

Les œuvres musicales du Chanoine Louis Bisch, organiste de la Cathédrale d'Angoulême durant 69 ans (1856-1925), ne manquent pas d'ampleur. Le compositeur était un bon contrapuntiste. Sans être de grandes œuvres vouées à l'immortalité, elles sont bien au-dessus de ce qu'on nomme des œuvres de « maître de chapelle ». L'harmonie est celle de son époque : celle de Théodore Dubois, dont on a dit jadis trop de bien et maintenant trop de mal. C'est de la bonne musique, digne du saint lieu, en un temps où l'on y cultivait le style théâtral.

On connaît de ce compositeur :

1. *Stabat Solennel* à deux chœurs (nef et tribune) avec grand orgue concertant et harpe (ad libitum) par Lud. Bisch-Lobstein, chanoine honoraire, maître de chapelle et organiste du grand orgue de la cathédrale d'Angoulême. En partition net 6 F Paris, Perigally et Paroy fils, éditeurs de musique, 80, rue Bonaparte. Angoulême, chez l'auteur, rue Corneille 11 (Charente). Imprimé.

Cette œuvre est dédiée à Mgr Frérot, évêque d'Angoulême. La dédicace de l'auteur est du 19 janvier 1895, mais l'œuvre avait déjà été exécutée à la cathédrale en 1894.

Suivent les extraits de lettres de musiciens : le chanoine Morelot (Dijon), Théodore Dubois (Paris), Aloys Kunc (Toulouse), W. Moreau (Poitiers), puis des extraits de la presse locale.

Dans les « Avis importants » le chanoine Bisch parle d'une éventuelle édition d'autres œuvres « collection assez considérable » de compositions religieuses et profanes, telles que Motets pour les fêtes et saluts de l'année, Messes solennelles brèves, semi-brèves, Cantiques. Cantates pour diverses circonstances, Musique d'orgue.

Le Stabat Solennel fut encore exécuté en 1926 à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi.

2. Un autre *Stabat* à 4 voix mixtes, avec orchestre et orgue concertant, pour un seul chœur. Lithographie.

3. *Oratorio « La Passion du Christ »*, trilogie musicale : la sainte cène, l'agonie, la mort du Christ. Datée 1900. Lithographiée et signée Lud. Steinlob. Dédiée à Mgr Jean Louis Mando, évêque d'Angoulême. Pour chœur à 4 voix mixtes avec orchestre et grand orgue concertant.

Interviennent : Jésus, les disciples, la foule, l'historien, le chœur, Caïphe, Pilate, la femme de Pilate.

4. *Les sept paroles du Christ*, œuvre litographiée chez Miette à Angoulême en 1902, signée Lud. Steinlob, avec introduction symphonique pour orchestre et grand orgue. Dédiée à Mgr Ernest Ricard, évêque d'Angoulême.

Interviennent : le Christ, le chœur des saintes femmes, l'évangéliste, le chœur des juifs, le chœur des disciples, le bon larron.

Paul BRUNET

Résidences dans la campagne d'Obernai

par JEAN BRAUN

I. LE CHATEAU DE LEONARDSAU

DANS le domaine de la Léonardsau (mais déjà sur le territoire de la commune de Bœrsch) existait vraisemblablement depuis le XVII[e] siècle, certainement depuis 1812, (d'après un document de 1835) [1] une blanchisserie (Bleiche) effectuant le blanchiment et le lavage sur pré des toiles de lin : on sait que ce procédé consiste à étendre sur des prairies et à exposer aux rayons du soleil (en les arrosant aussi d'eau claire), les toiles de lin filées jadis par les ménagères et tissées par des artisans tisserands. Cette propriété rectangulaire, clôturée de haies et de murs d'enceinte, possédait à ses quatre coins et en son milieu, cinq guérites en maçonnerie qui servaient pendant la nuit à abriter les gardes de la propriété ; ceux-ci devaient empêcher le vol des toiles exposées sur les prés ; l'une d'elles existe encore, à la limite du lieudit Steinerne Furt.

L'eau provenait d'un canal dérivé de l'Ehn, le Bœrscherbach, prenant un tiers des eaux de l'Ehn en aval de l'ancien martinet de cuivre Oesinger à Klingenthal et rejoignant le ruisseau dit Weidasch (ou Weidesch) en aval de la porte inférieure de Bœrsch ; ce canal servait aussi à alimenter les moulins et tanneries de cette dernière localité [2].

Les prairies appartenaient avant 1789 à la Collégiale de Saint-Léonard ; elles furent acquises par François-Joseph Bisch qui exploitait déjà la « buanderie ». François-Xavier, dit le Jeune, graveur-doreur d'armes de Klingenthal (1793-1841,

1. *Archives Départementales du Bas-Rhin*, liasses S 921, 1301 et S 1624. — *Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 3, p. 972. — J. CLAUSS, *Historisch-Topographisches Wörterbuch des Elsass*, p. 969. — Ch. SPINDLER, *Les Bisch, une famille de graveurs alsaciens, dans « Archives Alsaciennes d'Histoire de l'Art »*, t. 6, 1927, p. 225-227. — Renseignements aimablement communiqués par le général Gruss par lettre en date du 14 mars 1970 et données orales par M. Moog, ancien chef-jardinier, le 12 avril 1970. — Voir aussi M. A. GRAU, *Chronique de la ville de Bœrsch*, s.l., 1932, p. 187-188. — Château et parc sont décrits par Robert REDSLOB, *A travers les villages d'Alsace*, Wœrth, 1955 (chapitre écrit en novembre 1954)

2. Le canal fut construit en 1401 après un accord entre Bœrsch et Obernai. Obernai cédait à Bœrsch la moitié des eaux de l'Ehn contre cession des « cantons » de Bœrschbühl, Steinerne Furt et Auwiesen. J. GYSS, *Histoire*, t. 1, p. 402. Au XIX[e] siècle un tiers des eaux seulement est détourné.

il est enterré au cimetière de Bœrsch) continua cette entreprise et acheta entre 1818 et 1823 plusieurs lots des communaux d'Obernai attenant à sa propriété, communaux vendus par la Caisse d'Amortissement. En 1824 il fit déplacer l'ancien bâtiment situé un peu en amont et édifier le bâtiment servant actuellement de ferme ; en même temps il fit construire un foulon, en donnant un nouveau cours à la portion du canal située sur sa propriété, ce qui lui valut des ennuis avec l'administration et les tribunaux, conflits aplanis en sa faveur en 1838.

Blanchisserie et foulon furent arrêtés en 1869, victimes de l'industrie moderne et tout le terrain, situé en majorité sur le territoire d'Obernai, prés et vignes, ainsi que les bâtiments, furent cédés à la Société Couleaux et Cie, qui avait acquis de l'Etat, en 1838, les aiguiseries et martinets de l'ancienne manufacture d'armes blanches de Klingenthal. Couleaux le vendit à son tour en 1896 au baron Albert de Dietrich [3].

Celui-ci commença par faire bâtir en 1899-1900 une villa formant la partie centrale du château, puis fit élever en 1909-1910 l'aile ouest par un architecte allemand qui s'inspira de la mairie d'Ensisheim (l'ancien hôtel Saint-Jacques était construit dans le même style). Le château fut agrandi en 1921, lors du mariage de sa nièce, Mlle Oesinger, avec l'industriel Maurice Jacquel de Natzwiller, par l'aile est (grand salon, grand bureau, appartement du premier étage, grande terrasse) et enfin en 1929 par le doublement de la salle à manger donnant vers le jardin.

On voit encore aujourd'hui la vieille maison d'habitation (partie des communs actuels) datant du XIX^{e} siècle et une maisonnette pour le gardien des prés. Le reste des communs a été bâtis entre 1900 et 1907.

Le château lui-même forme un plaisant pastiche Renaissance avec des éléments gothiques et présente à l'extérieur une riche décoration de pierres et de boiseries

3. *Albert* Louis Eugène de Dietrich (1861-1957) né à Niederbronn, était fils d'*Albert* Frédéric Guillaume et de Sophie Louise Amélie Euphrosine, baronne von und zu der Tann-Rathsamhausen (et sœur du général von der Tann, qui commandait le 1er C.A. bavarois à la bataille de Froeschwiller). Il était donc l'arrière-arrière petit-fils en ligne directe et aînée du baron Frédéric, maire de Strasbourg, chez lequel fut chantée pour la première fois la Marseillaise, et le descendant des Rathsamhausen. Ancien élève de l'Ecole Alsacienne, Ingénieur civil de l'Ecole Centrale des Mines, il partit pour le Chili et construisit entre autre la conduite d'eau alimentant, depuis les Andes, la ville minière d'Antofagasta, située dans la région la plus désertique du monde et ravagée souvent par de violents incendies. Il en revint après un séjour de deux ans et s'occupa ensuite de la mise en valeur des mines qui étaient en partie sa propriété (entre autres celle de Djebel Djerissa en Tunisie.)

Il quitta toute activité industrielle après son mariage avec Lucie Hottinguer (1870-1961) fille aînée du baron Rodolphe Hottinger, banquier à Paris, (et d'origine suisse) et de Louise de Bethmann. Leur union resta sans enfants.

M. et Mme de Dietrich voyageaient beaucoup et résidaient soit à la Léonardsau, soit à Strasbourg, rue Joseph Massol, soit à Paris, 82, Bld Malesherbes, ou encore dans leur villa Araucaria à Cannes.

Le baron était chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la croix de guerre 1914-1918, membre du Conseil d'Administration de la Société des Amis de l'Université de sa fondation, en 1919, jusqu'à sa mort ; il présidait aussi, avant 1939, la Société des Courses et Concours Hippiques de Strasbourg. C'était un homme de grande culture.

sculptées, dont certaines sont anciennes et proviennent d'édifices rasés ; le baron, grand amateur d'art (et artiste lui-même), était un grand collectionneur. La pièce la plus précieuse est constituée par l'entrée principale, qui est encadrée de deux colonnes provenant d'un des portails latéraux de l'ancienne église paroissiale d'Obernai (datées de 1617-1619) ; une autre colonne ancienne se trouve dans le parc, vis-à-vis de l'entrée.

Des sculptures et panneaux sur bois, de style Renaissance et baroque sont apposés sur les façades, plusieurs sont d'origine espagnole ; on y voit aussi un coq (d'une église ?) et une cloche de 1756, fondue par Matthieu Edel à Strasbourg. Vers le sud-est, un cadran solaire peint, représentant un soleil dardant ses rayons (blason des Dietrich).

L'intérieur était somptueusement décoré et meublé de toiles de Jouy, de vieilles tapisseries ; des Gobelins, des portraits de famille en étaient les éléments les plus notables. Les pièces d'apparat, grand salon, grand bureau, grande et petite salle à manger se trouvent au rez-de-chaussée. On y verra encore les parties fixes du décor au grand salon, un poêle de faïence néo-classique et une cheminée Louis XV, ainsi que des panneaux néo-classiques en haut-relief de bois doré courant dans la partie supérieure de la pièce (vases, trophées, scènes de chasse, de vendanges, de moisson, etc . . .) ; dans le hall d'entrée, une fontaine ou vasque de marbre, des panneaux en bois peint du XVI[e] siècle enchâssés dans une porte, des haut-reliefs en bois et en pierre sculptés et peints (armoiries, scènes diverses), des encadrements de portes en pierre partiellement anciens ; dans le petit salon une fresque de Ch. Spindler représentant Herrade composant le « Hortus Deliciarum » (de 1902), enfin dans « la chambre alsacienne » un grand poêle en faïence bleue de Delft (XVIII[e] siècle) et des boiseries Renaissance de 1630, marquetées et en grande partie reconstituées. Dans cette pièce on conservait jadis un morceau de cercueil de Kléber et un fragment de la racine de l'arbre qui abritait la tombe de Napoléon à Sainte-Hélène.

Dans les communs se voit un bel escalier à vis Renaissance et un escalier en bois du XVII[e] siècle.

La façade côté jardin offre une vue saisissante vers la montagne vosgienne. Le parc est composé :

1) d'un jardin baroque italien avec des escaliers et bassins à fond bleu et à différents niveaux,
2) d'un jardin japonais avec des rocailles, arbres nains et bassin,
3) d'un jardin à la française avec de beaux massifs (surtout de buis) régulièrement taillés ;

Le parc avait été dessiné en partie par M. de Dietrich. C'est l'un des plus remarquables d'Alsace. Il faut y ajouter le jardin potager avec de vastes serres.

Le baron de Dietrich servant en 1914-1918 comme officier-interprète dans l'armée française, le château fut considéré comme bien ennemi [4] et servit de résidence en août 1914 à l'Etat-Major du 119[e] Régiment de réserve wurtembergeois,

4. Charles SPINDLER, *L'Alsace pendant la Guerre*, Strasbourg, 1925, p. 29, 184-185, 191, 209, 545, 659, 697.

en 1915 à un autre Etat-Major qui avait invité le prince Eitel, fils de l'empereur Guillaume II (qui lui-même passa avec son fils à Obernai le 18 avril 1915 ; on ignore si la visite eut effectivement lieu). Bientôt après ce fut le Q.G. du Lt.-Colonel Bieberstein, commandant le 74e Régiment qui offrit à Charles Spindler et au curé de Bœrsch un « grand » dîner (mai 1915). Le 26 janvier 1918 le roi de Wurtemberg passa en revue les deux divisions wurtembergeoises, cantonnées dans la région, sur les prés de l'« Au », non loin de l'Ehn, devant le château. En février 1918 le duc d'Urach (auquel on avait projeté en 1914 d'offrir l'Alsace-Lorraine en apanage) inspecta une des divisions sur l'« Au », vers le Buehl (sur lequel d'ailleurs étaient installées des batteries de D.C.A., couvertes par des tranchées). Enfin, un colonel hongrois, appartenant à une des cinq divisions magyares engagées sur le front occidental, y logea jusqu'au 3 novembre 1918. Cependant le mobilier et les collections d'art de M. de Dietrich furent heureusement sauvegardées.

De 1940 à 1944, le château fut une annexe de la Nachrichtenschule SS d'Obernai, qui occupait aussi, on le sait, la maison Laugel à Saint-Léonard, El Biar, Oberkirch et la propriété Tardeux à Ottrott (une maternité se trouvait à Ottrott et une crèche à Léonardsau . . .) Pendant la seconde guerre mondiale le mobilier et les œuvres d'art furent en grand partie enlevés.

La propriété resta entre les mains d'Albert de Dietrich jusqu'en 1950 ; il la vendit alors au général Gruss, ancien Gouverneur Militaire de Strasbourg[5] qui

5. Le général Gruss (Epinal 1893 - Colmar 1970) était de vieille souche alsacienne : son père, commandant militaire du Sénat, était originaire de Guémar, sa mère de Strasbourg. Le jeune Adrien Pierre *Raymond* Gruss fit partie de la fameuse promotion de Saint-Cyr 1913-1914 de la Croix du Drapeau, dite aussi des Gants Blancs et opta pour la cavalerie. Pendant la première guerre mondiale il fit l'objet de trois citations, dont une en Alsace. Après un stage à Saumur, il passa de longues années dans notre province : lieutenant au 11e Dragons à Colmar (1920-1921), officier d'ordonnance et chef de cabinet du général Humbert, gouverneur militaire de Strasbourg (1921), affecté à l'Etat-Major de la 3e D.C. à Strasbourg 1921-1923 ; il revint au 11e (puis 12e) Dragons à Colmar en 1923-1925. Capitaine en 1925, il est breveté de l'Ecole de Guerre en 1928. De 1937 à 1940 le commandant Gruss était le chef du 6e Groupe d'Auto-Mitrailleuses de combat à Compiègne avec lequel il fit la campagne de 1939/1940 ; il fut aussi attaché à l'E.M. de l'Armée (2e Bureau), comme chef de la section allemande.

En 1940 il part à Alger pour créer et commander l'Ecole de Cavalerie (1941-1943) ; il est l'artisan de la transformation de la cavalerie traditionnelle en une arme qui deviendra la puissante armée blindée, grâce aux équipements fournis par les Etats-Unis. Gruss devient en juillet 1943 commandant du 1er Régiment de spahis ; puis, toujours en 1943, sous-chef d'Etat-Major général à Alger.

Colonel, il participe au débarquement d'août 1944 en Provence avec la 1re Armée Française ; il prend alors le commandement du *Combat Command* n°1 (brigade de chars) de la 1re D.B. (Touzet du Vigier). En novembre c'est la percée de la trouée de Delle qui surprend totalement les Allemands, puis la libération de Hirsingue, Illfurth et Altkirch, dont il était citoyen d'honneur (21 novembre 1944), l'arrivée au pont de Chalampé sur le Rhin, enfin les combats dans la poche de Colmar et en particulier la prise d'Ensisheim (janvier 1945).

Devenu général de brigade, Raymond Gruss prend part à la traversée du Rhin, à la conquête de la Forêt-Noire, au franchissement de vive force du Neckar à Horb ; avec ses blindés il arrive le premier sur le Danube à Mülheim, prend Sigmaringen et Ulm, comme un général du 1er Empire. Le 29 avril 1945, après cette folle chevauchée, il arrive au pied des Alpes du Tyrol pour porter l'estocade finale aux forces nazies.

l'habita jusqu'en 1968 avant de se retirer à Colmar. Quelques semaines avant son décès, survenu le 11 mai 1970, le général la céda à la Ville d'Obernai ; elle comprend 906,53 ares, dont 8 ha sur le territoire d'Obernai et 1 ha sur celui de Bœrsch [6].

De juin à août et à l'automne 1971 le metteur en scène Claude Chabrol tourna à Léonardsau le film en couleurs « La décade prodigieuse », tiré d'un livre d'Ellery Queen, et sur scénario de Paul Gégauff, avec le concours d'Orson Welles (qui logeait dans une villa d'Obernai), de Marlène Jobert et d'Antony Perkins, pour le compte des « Films de la Boétie » (producteur André Génovès). Dans ce but l'intérieur du château fut entièrement refait, somptueusement meublé et décoré d'objets d'art baroque et des « années folles » de 1920-1930 (on utilisa aussi des Hispano-Suiza et des Bugatti des environs de 1925). Les extérieurs furent en grande partie tournés en Alsace, dans les Vosges, près de Bœrsch (avec le concours de gitans), à Obernai, Grendelbruch, Barr (bal avec 1 500 figurants),, Dambach-la-Ville, Molsheim, Sélestat, aux Trois-Epis et au lac de Lamaix. Les vedettes Marlène Dietrich et Stéphane Audran vinrent en juillet-août rendre visite aux acteurs. Ce film — discuté — procède de la manière d'Hitchcock et de l'expressionnisme de Lang et de Max Ophüls. Il baigne dans un monde fantastique, comme il se doit pour un film tiré d'un roman policier (images de Jean Rabier).

II - LE CHATEAU DE TRUTTENHAUSEN

Comme on le sait, le domaine du prieuré de Truttenhausen passa, après la ruine de cet établissement en 1525 et 1555 aux seigneurs de Landsberg, qui le vendirent en 1749 au Grand Chapitre de la cathédrale de Strasbourg, mais le rachetèrent bientôt après et le conservèrent jusqu'après la Révolution.

En 1750, le Grand Chapitre avait construit à côté des ruines de l'église du prieuré une maison et une ferme. En 1900 le banquier Bernard Frédéric de Turckheim (1752-1831, il avait épousé en 1778 Anne Elisabeth « Lili » Schœnemann, un moment fiancée à Gœthe) acquit le « Gertrudenhaus » (sic dans le cadastre de 1812) et le transforma en 1806 en une agréable maison de campagne. Le baron Bernard Frédéric, officier de la Légion d'Honneur, fut Maire de Stras-

Après la seconde guerre mondiale, le général Gruss occupe les fonctions d'attaché militaire à Berne (1945-1947) et remplit les hautes fonctions de Gouverneur militaire de Strasbourg, commandant la Subdivision Militaire du Bas-Rhin. (1947-1950). Il est placé en deuxième section (réserve) en novembre 1950 avec le grade de général de division. Il fut un extraordinaire cavalier dans la meilleure tradition de Saumur.

Après sa retraite il exerce les fonctions de Président, puis de Président d'honneur du Conseil Départemental de la Croix-Rouge du Bas-Rhin. Membre de l'Académie d'Alsace, il en avait dirigé l'assemblée générale en 1969 à Obernai.

Le général était Commandeur de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945. Il avait épousé en 1923 à Niederbronn Mlle Warnery ; deux fils sont nés de cette union. Mme la générale Gruss fut Présidente-fondatrice de la Section du Bas-Rhin de l'Association d'entraide des veuves et orphelins de guerre.

6. *Courrier des Vosges* n° 24 (13 juin 1970).

bourg en 1792-1793, siégea au Sénat de 1807 à 1814, puis à la Chambre des Députés de 1815 à 1816 et de 1819 à 1824, devint Président du Consistoire Supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg de 1826 à 1831, Président du Conseil Général du Bas-Rhin en 1803 et de 1805 à 1809 et membre du Conseil Général de 1800 à 1815 [1].

Le domaine échut au troisième fils de Bernard Frédéric, Frédéric *Guillaume* (1785-1831), Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Officier de la Légion d'Honneur, aide de camp du Général Rapp [1], qui épousa en 1818 Octavie Elisabeth-Amélie, fille du baron Jean Albert Frédéric de Dietrich, Maire de Strasbourg, et de Louise *Amélie,* baronne de Berckheim. Il appartint ensuite à son fils Guillaume *Rodolphe* (1827-1890), qui avait épousé Jenny Bohn, fille du baron autrichien André Bohn de Babo (1830-1912).

Leur fils *Hugo* Guillaume (1856-1931), se maria avec Marguerite de Bary (1867-1950) et joua un rôle avant et pendant la première guerre mondiale grâce à ses parents dans les deux camps en présence : d'une part son beau-frère, mari de sa sœur, était le Général Hans von Arnim, gouverneur de Metz ; d'autre part le frère de sa femme, le Colonel Albert de Bary (polytechnicien) était officier d'ordonnance du Maréchal Foch.

Charles Spindler, dans ses mémoires de guerre [2], mentionne Hugo, qui jugeait avec lucidité les épisodes divers de la guerre, et garda son franc-parler sans se laisser intimider. Hugo était un gentilhomme distingué, grand seigneur aimé des gens qui l'entouraient et respecté par les plus humbles comme les plus haut placés.

Jamais ceux qui n'ont vécu le dilemne de l'Alsace, qui n'ont subi le tiraillement, les anxiétés de la vie journalière dans l'ambiance politique entre deux puissances hostiles, ne mesureront la grandeur, l'honnêteté de ceux qui entre le marteau et l'enclume ont gardé intacts l'honneur et les sentiments intimes de leur cœur.

Hugo eut la douleur de voir deux de ses fils tomber sous l'uniforme feldgrau : *Brice* (1893-1915), blessé sur le front de Russie, est mort à l'hôpital de Strasbourg. Son frère *Gilbert* (1892-1915) rend le dernier soupir dans la vallée de Guebwiller, lieu de naissance de sa mère, dans les bras de son oncle, colonel français, « conséquence tragique de cette lutte fratricide » ajoute Spindler. Les deux jeunes gens furent inhumés à Heiligenstein.

Aujourd'hui, Truttenhausen appartient aux enfants d'Evrard, dernier fils de Hugo *Evrard* (1903-1940), Lieutenant de Réserve au 1er Génie, Croix de Guerre avec Palme, Légion d'Honneur, et mort au Champ d'honneur à Meung-sur-Loire.

Après de brillantes études à l'Institut National Agronomique où il était entré comme major dans sa promotion, il revient auprès de ses parents âgés, sur son domaine. Malgré ses beaux diplômes, il ne demanda pas autre chose que de pouvoir cultiver de ses mains la terre de ses ancêtres. Comme beaucoup d'agriculteurs, il

1. HIMLY F.J., *Chronologie de la Basse Alsace*, Strasbourg 1972. LEHR E., *L'Alsace noble*, t. 2, Paris 1870.

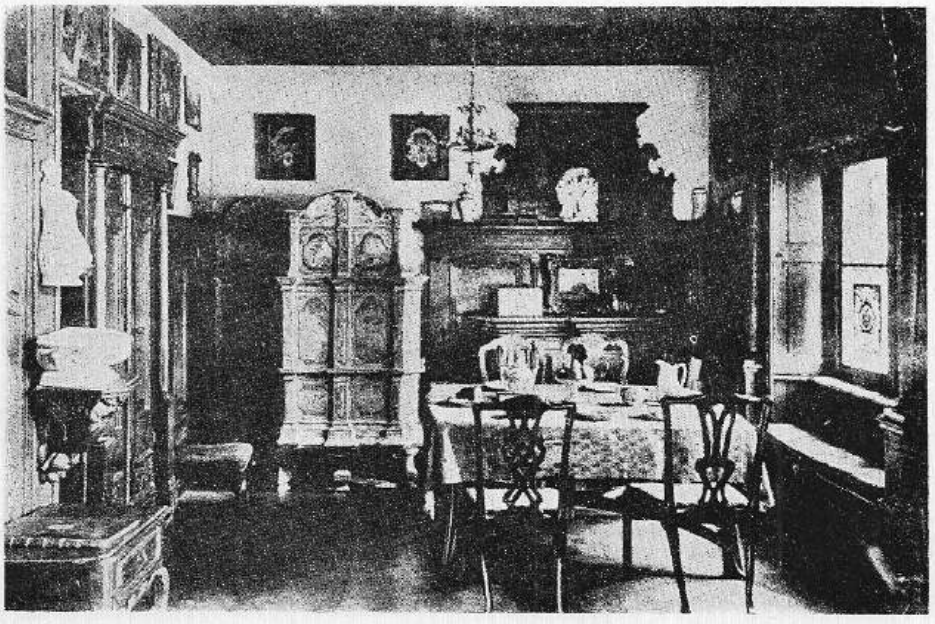
2. SPINDLER Ch., *L'Alsace pendant la guerre*, Strasbourg 1925.

L'auteur remercie Madame de Turckheim-Fernex d'avoir bien voulu revoir le manuscrit et le compléter sur certains points.



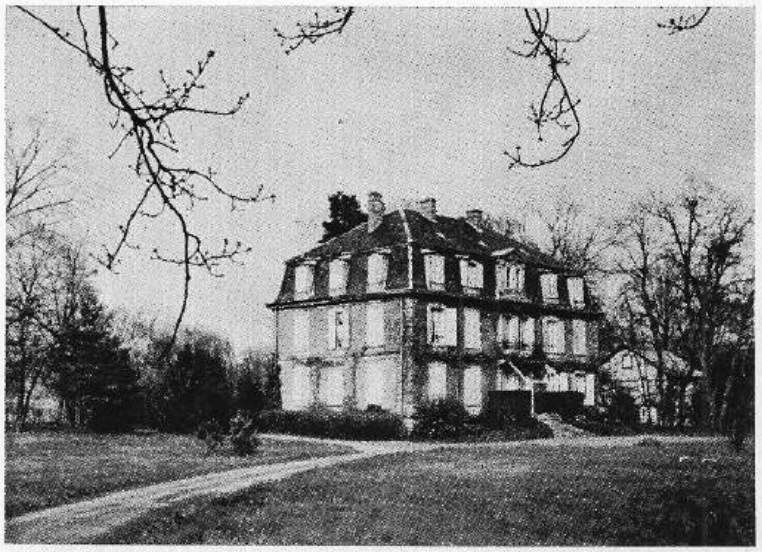
Photo R. Herzog, 68 Munster

Château de la Léonardsau



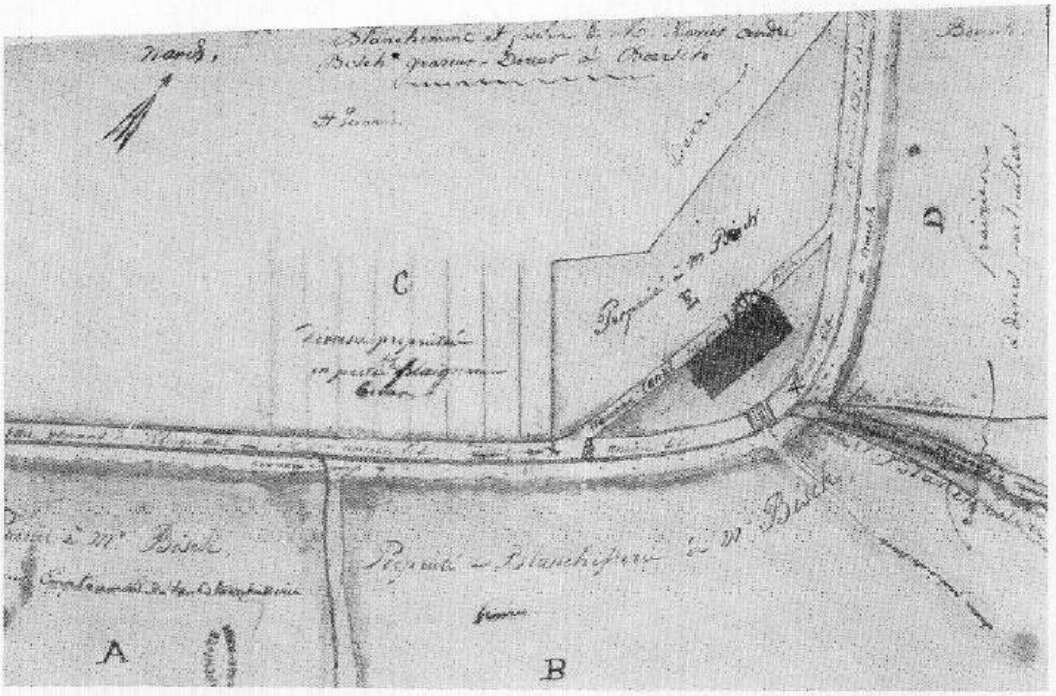
Collection Oesinger, Bœrsch

Château de la Léonardsau, chambre alsacienne (ancien état, du temps de M. de Dietrich)



(*Photo R. Stenger*)

Château d'El Biar



Arch. dép. du Bas-Rhin, S 921

Blanchisserie Bisch, vers 1840

a souffert des difficultés, et le choix fut dur entre la vie facile de la ville et l'austère labeur de la campagne. Il eut le courage de choisir la voie la plus difficile, mais celle-ci lui apporta la fierté, la tradition, l'esprit d'indépendance et la paix du contact intime avec la nature.

Comme ses pères, Evrard se donna entièrement à son pays. A Heiligenstein il fut un des plus jeunes maires de France, conseiller presbytéral, fondateur de la Caisse Mutuelle Agricole de dépôts et de prêts du village et président de sociétés locales. Vice-Président de l'Association des Viticulteurs d'Alsace, il fut également membre fondateur et Secrétaire Général du Syndicat des Propriétaires Forestiers.

Evrard laisse deux fils et deux filles, comme lui profondément attachés à leur pays.

III - LE CHATEAU D'EL BIAR

Ce château moderne se trouve sur l'Ehn, près d'Ottrott et à l'emplacement de l'ancien moulin dit Aumuehle ; il fut édifié de 1864 à 1865 par le général de Vivès et porte son nom d'après le faubourg résidentiel d'Alger, situé sur les premières hauteurs du Sahel, et dominant immédiatement la ville à l'Ouest. Les formes architecturales sont inspirées du style Louis XIII : les briques rouges alternent avec les chaînages d'angle et les encadrements des portes et des fenêtres en pierre de taille ; le grand toit est couvert d'ardoise.

Le général Anatole de Vivès (né en 1802 à Ecueil, Marne, où sa famille résidait depuis les troubles révolutionnaires, mort en 1884) [1] ancien élève de l'Ecole Polytechnique jusqu'en 1823, avait été officier d'artillerie à Metz, Douai et Strasbourg (au 11e R.A. jusqu'en 1842), puis avait commandé à Paris le corps des Sapeurs-Pompiers, formation militaire, et le 8e R.A. à Vincennes. Devenu général, il commanda en chef l'artillerie en Algérie. Retraité en 1864, il acheta le domaine de l'Aumuehle.

Le général avait épousé en 1832 *Frédérique* Elisabeth Cécile de Turckheim, petite-fille du baron Bernard Frédéric et d'Anne-*Elisabeth* Schœnemann (la « Lili » de Gœthe) et fille du baron Jean *Charles,* banquier à Strasbourg et de Cécile, comtesse de Waldner de Freundstein. Il s'était pris d'un grand amour pour l'Alsace, pays de sa femme (née en 1808, décédée dès 1849).

Même après la guerre de 1870 Vivès revint séjourner dans son château, il en fut de même de son fils aîné Fernand Emmanuel de Vivès (1834-1901), lieutenant-colonel de cavalerie (deux autres fils, Carlos, 1839-1864, sous-lieutenant au 19e de ligne et Alphonse, 1849-1869, moururent jeunes).

Sa veuve, née Marie Calmels, continua régulièrement à séjourner une grande partie de l'année à El Biar, et ceci jusqu'à sa mort, survenue en 1936. Par testament elle légua le portrait de son beau-père à la Ville d'Obernai ; cette œuvre d'art est toujours conservée à la mairie.

1. Fiches biographiques du général et du colonel de Vivès, *Archives Municipales de Strasbourg.* — J.-P. AMANN, El Biar, *Courrier des Vosges,* 24 septembre 1949. — Données aimablement fournies par Madame Suzanne Burkhard, par lettre du 5 février 1970.

Madame de Vivès fut surprise à El Biar par la guerre en 1914 et peu après expulsée en France, via la Suisse, par les autorités allemandes [2].

Le château connut bien des viscissitudes pendant le premier conflit mondial ; il fut un moment le Q.G. du Kronprinz de Bavière, en mai 1915 il servit de cantonnement au colonel (plus tard général) von Below, en janvier 1918, à un autre colonel wurtembergois. Le 11 février 1918 il fut mis en vente comme bien ennemi séquestré, ainsi que ses annexes, le logement du jardinier, les bâtiments d'exploitation et un domaine de 534 ares, comprenant le parc, des prés, des vergers, des champs et des jardins maraîchers. Bien que le notaire — pourtant allemand — d'Obernai, Habbel, n'y mît pas beaucoup de zèle, la vente eut lieu à la mi-mai et l'ensemble échut — pour la somme très modique de 40 000 Marks (dont les 2/5 payables après la conclusion de la paix !) — à la dame Kessler, épouse d'un professeur d'université allemand, mobilisé. Ch. Spindler raconte avoir vu souvent la nouvelle (et éphémère) châtelaine se promener fièrement dans la région dans un élégant tilbury attelé de deux chevaux . . .

Après 1918 la propriété revint aux Vivès, puis, le colonel et Madame de Vivès n'ayant pas eu d'enfants, en 1936 à M. et Mme Jean Betz, tous deux de vieille famille alsacienne ; aujourd'hui elle appartient à leurs enfants, M. et Mme Jean Thiébaut, industriel dans le Nord, et à M. et Mme Maurice Burkard, ingénieur à Paris qui, depuis 1945 habitent toujours El Biar pendant les mois d'été.

De 1940 à 1944 le château fut réquisitionné par les autorités allemandes qui y installèrent une école de « Nachrichtenhelferinnen SS » dirigée par la princesse Wilhelmine de Schaumburg-Lippe. Le parc fut creusé d'abris anti-aériens souterrains et envahi par des baraques.

2. Charles SPINDLER, *l'Alsace pendant la guerre*, Strasbourg 1925, p. 118, 141, 208, 544, 597, 599.

Un papillon du Bruch de Meistratzheim

par PIERRE KUNTZMANN

IL s'agit de *Tyria* (=*Hipocrita* = *Euchelia*) *Jacobaea L.* (*Famille des Lithosiidae* ou *Arctiidae.*)

SES COULEURS AVERTISSANTES

Son nom vulgaire : goutte de sang ou Ecaille du séneçon, en allemand : Jakobskrautbär. Il fait partie de la famille des Lithosiidae ou Arctiidae (sous-famille des Lithosiinae). Seitz [1] l'a classé dans la sous-famille des Nyctemerinae et dans le genre Hipocrita.

Ses couleurs vives, pourrait-on croire, trahissent facilement sa présence aux prédateurs ; c'est vrai, mais dans le but de les éloigner.

On sait bien que certains lépidoptères, et spécialement ceux qui sont mal protégés, c'est-à-dire démunis de sécrétions défensives ou de couleurs avertissantes, utilisent l'homochromie et l'homotypie pour se confondre avec le milieu qui les entoure.

Ce n'est pas le cas du papillon que nous étudions. Ses couleurs voyantes constituent précisément un avertissement aux prédateurs. On parle chez les lépidoptères « d'allures et d'aspects avertissants » [2], parfois de « couleurs prémonitrices ou aposématiques » [3].

La chenille de notre insecte, aux anneaux jaunes et noirs, présente les mêmes caractères que l'imago. Elle ne cherche absolument pas à se dissimuler en plein jour ; nous la trouvons à découvert et bien exposée sur la plante nourricière. Pourtant nous n'avons jamais vu ni mésange ni autre oiseau ou prédateur s'attaquer soit à la chenille soit à l'adulte. Et pour cause !

Le prédateur novice qui, à défaut d'expérience, a goûté l'un ou l'autre, n'est pas prêt à recommencer. C'est que notre insecte possède un moyen de défense chimique. La chenille a un goût qui répugne aux oiseaux.

C'est l'entomologiste allemand Windecker qui a montré expérimentalement que

1. SEITZ, Die Grosschmetterlinge der Erde.
2. A. KLOTS, Vie et mœurs des papillons.
3. P. PORTIER, La biologie des lépidoptères.

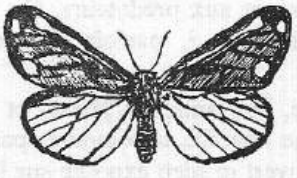
ce sont les poils de la chenille de H. jacobaea qui sont responsables du dégoût provoqué. Il a mélangé à des vers de farine différents éléments de la chenille de Jacobaea : intestins, peau. Il a observé que les oiseaux mangeaient sans difficultés les tripes, mais qu'ils évitaient la peau. Procédant par élimination, Windecker a rasé les poils des chenilles et vit que les oiseaux avalaient fort bien les peaux ainsi débarrassées.

Les chenilles de H. Jacobaea vivent par groupes sur leur plante nourricière. Cette vie collective par elle-même constitue un moyen de défense. Lorsqu'elles sont prêtes à faire leur cocon, elles quittent la plante et se dispersent pour poser séparément leur chrysalide à terre, dans l'herbe, sous la mousse. Au moment de la métamorphose proprement dite de chenille en chrysalide, nous assistons en même temps à une métamorphose du comportement. Des couleurs voyantes et de la vie en communauté l'insecte passe au camouflage (le cocon est brun) et à la dispersion. Il s'agit là d'un autre moyen de défense pour la survie. Si toutes les chrysalides (sans défense !) étaient rassemblées en fortes concentrations, le travail du prédateur serait trop facile. Ici, la dispersion est donc d'une importance capitale.

L'adulte par contre reprend ses couleurs avertissantes parce qu'il est pourvu d'un nouveau moyen de défense. L'imago émet un liquide toxique qui s'écoule derrière la tête sur la chitine. Certains papillons d'autres espèces projettent même leur liquide. Ce phénomène est appelé l'autohémorrhée.

De quel liquide s'agit-il ? C'est tout simplement du sang toxique qui, injecté à un animal de petite taille (souris, grenouille . . .) le paralyse et le tue rapidement. On comprendra facilement que les couleurs avertissantes d'un tel insecte invitent un prédateur à s'éloigner rapidement. Leur but : dissuader l'ennemi.

Le cas présent rend d'une manière quasi parfaite les combinaisons des couleurs prémonitrices ou aposématiques citées par Van der Eeckhoudt [4], à savoir : noir-jaune pour la chenille, noir-rouge pour l'adulte.



Le papillon en grandeur naturelle

Dessin : Serge Schildknecht

LE PAPILLON

D'une envergure maximale de 35 mm, il vole à partir de la mi-mai jusqu'en juin dans la cuvette du Bruch de Meistratzheim. Ses ailes antérieures gris-noir sont

4. VAN DER EECKHOUDT, Papillons de nuit.

frangées en teinte plus foncée. Une ligne rouge-sang longe le bord costal depuis la racine de l'aile jusqu'à deux millimètres de l'apex. La bande marginale porte deux taches rouges. Les ailes postérieures sont entièrement rouge carmin frangées de noir. Comme toutes les Arctiides, notre papillon est un Hétérocère (papillon de nuit). Accroché à un brin d'herbe, il s'envole en plein jour dès qu'il est dérangé pour se poser à quelques vingt mètres plus loin. Capture facile pour le chasseur !

SON HABITAT DANS LE BRUCH

L'intérêt particulier que nous portons à cet insecte relativement commun partout (du moins il l'était autrefois), vient du fait que pendant de longues années, il semblait se cantonner exclusivement dans la cuvette du Bruch de Meistratzheim (Weid, Scheuergabel, I. et II. *Läng*, Oberbruch), malgré l'abondance de sa plante nourricière dans le Bruch de Niedernai. En 1973 enfin, nous l'avons vu franchir le Dachsbach (limite naturelle entre les territoires de Meistratzheim et de Niedernai). Cette même année des chenilles furent trouvées sur le territoire de Niedernai.

LA PLANTE NOURRICIERE

La plupart des auteurs dont Lampert et Lhomme indiquent Senecio Jacobae (la Jacobée). Dans le Bruch nous trouvons différentes espèces de séneçons (entre autres : S. spathulaefolius, S. paludosus ; S. Fuchsii ; S. aquaticus, S. Jacobaea). Dans 98 % des cas le chenille étudiée se trouve sur Senecio paludosus (séneçon des marais), les 2 % restants reviennent à Senecio Jacobaea. Pourtant des deux plantes, c'est la jacobée qui prédomine (S. spathulaefolius et S. fuchsii fleurissent respectivement avant et après l'apparition de notre papillon et sont à éliminer).

Pourquoi cette préférence pour S. Paludosus alors que les ouvrages préconisent S. Jacobaea ? Remarquons que la jacobée pousse partout, tandis que le séneçon des marais est localisé comme son nom l'indique. Mais nous ne considérons ici que le cas du Bruch. Nous avons étudié la question bien longtemps avant d'oser avancer une solution qui pourrait être satisfaisante.

Senecio paludosus a des feuilles charnues, abondantes, tandis que la Jacobée a un feuillage beaucoup plus réduit, très découpé et peu fourni. A moins de trouver cette dernière plante par touffes importantes, les petites chenilles risquent de mourir de faim sur des plantes isolées ou d'être obligées de se déplacer à la recherche de nourriture. Senecio paludosus, en plus de l'avantage précité sur sa compagne, présente celui de couvrir des bas-fonds entiers quoique localisés. Aucun risque de famine pour nos chenilles !

L'ÉLEVAGE de cette espèce n'offre certainement pas d'intérêt particulier pour l'entomologiste, si ce n'est celui d'en mieux connaître la biologie.

Il nous eût été facile de capturer quelques femelles de Jacobaea en vue d'une ponte. Ce n'est pourtant pas ce que nous avons fait, simplement parce que ce stade initial de la métamorphose est absolument celui de toutes les Arctiidae et n'apporte rien de nouveau. Nous avons préféré ramasser directement sur S. paludosus une dizaine de chenilles dans leur dernière mue. L'élevage en bocal

(certaines Arcticiides supportent mal l'élevage en verre, et ce n'est pas le cas ici) se réduisait à quelques jours.

Inutile d'ajouter que la plante nourricière (S. paludosus) qui flétrit rapidement fut renouvelée jour par jour. Au bout de cinq jours, les chenilles refusaient toute nourriture. C'est là le signe de la métamorphose imminente. On sait à présent que la cause de cette transformation est la sécrétion d'une hormone par deux petits organes situés en arrière des ganglions cérébroïdes : les Corpora allata. La chenille quitte sa plante et rampe sur le papier qui garnit le fond du bocal. En même temps elle vide son intestin et rejette ses derniers excréments sous forme très molle accompagnés de liquide. « C'est la seule excrétion liquide que la chenille rejette au cours de sa vie » (J. Rostand). Car toute excrétion liquide en dehors de cette transformation est pour l'entomologiste averti signe d'une infection virale (flacherie) qui cause des ravages et qui n'est curable que dans des cas très rares.

La chenille finit par s'immobiliser dans un coin. Nous la voyons filer avec sa bouche un cocon lâche mêlé de poils dans lequel elle s'enferme. C'est là que la chrysalide se dégage des téguments de la chenille que nous retrouvons séchés dans le cocon. D'abord jaune, la chrysalide brunit rapidement et durcit. Elle est ovoïde et mesure 12 mm. Dès lors on peut indiquer avec certitude le sexe du futur papillon.

Lorsque les chrysalides ont un aspect brun foncé, on peut risquer de les manipuler, car elles sont alors assez dures. Nous les disposons délicatement sur du sable humide dans une boîte aérée placée dans une chambre, à l'abri des prédateurs (oiseaux, souris . . .) Elles passeront l'hiver à l'état de diapause. A noter que les lépidoptères peuvent subir la diapause sous leur quatre états, selon l'espèce. Certaines Arctiides passent cette diapause à l'état de chenilles. C'est le cas le plus délicat pour l'entomologiste. Mais ce n'est pas notre problème, le cas présent est plus simple. On sait que certaines chrysalides ne présentent pas de diapause. Il s'agit des papillons qui font plusieurs générations dans la même année, par exemple le paon du jour, la petite tortue . . .

Nos chrysalides de jacobaea sont prêtes depuis la fin du mois de juin. Pourquoi attendent-elles onze mois pour éclore ? Il y a des espèces comme la nôtre qui ne se transforment que sous l'action d'une hormone secrétée seulement après refroidissement préalable du cerveau. Il s'agit ici de l'action des ganglions prothoraciques ou corps pharyngiens de Lerma situés derrière les corpora allata. Le cerveau refroidi agit sur les glandes prothoraciques et leur fait secréter l'hormone qui arrête la diapause et commande la formation et l'éclosion du papillon. D'où l'importance d'exposer nos cocons à une température suffisamment basse et de les ramener progressivement à la température ambiante de la chambre (20°) Il est certain que le temps de la diapause se trouvera réduit. L'éclosion de l'imago devancera donc celles qui se produisent dans la nature. Les expériences que nous avons réalisées depuis vingt ans confirment la théorie. L'imago d'élevage naîtra avant ceux du Bruch. Il serait facile de les retarder : il suffirait de prolonger la diapause. Le 1er papillon (une femelle) est éclos le 15.02.74 ; le 2e, (un mâle), le 20.03.74 ; le 26.03.74 éclosion d'un mâle et d'une femelle.

En conclusion, nous constatons que cet élevage est intéressant d'autant plus que

le papillon étudié est de forme réduite et que ses cocons sont petits et difficiles à découvrir dans la nature. Si nous trouvons facilement les « chrysalides des murs », il est certain que celles de Tyria Jacobaea, cachées par terre dans leur cocon lâche, ne livrent leur secret qu'à l'éleveur.

Nous n'avons fourni qu'un exemple, mais combien de vies se trouvent ainsi à la merci des inconscients et spécialement de leurs feux de broussailles.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

Aue, Handbuch für den praktischen Entomologen I 1928 - Stuttgart.
Borelly, Comment chasser et collectionner les papillons - 1958 - Saint-Jean Cap-Ferrat.
Fischer Ch., Catalogue des lépidoptères d'Alsace - 1940 - Soc. entomologique de Mulhouse.
Hering M., Lepidopterologisches Wörterbuch - Kernen - Stuttgart.
Klots Alexander, Vie et mœurs des papillons - 1956 - Horizons de France.
Lampert, Die Grosschmetterlinge und Raupen Mitteleuropas - München.
Le Cerf et Herbulot, Atlas des Lépidoptères de France, Belgique, Suisse 1944 - 1949 - Boubée - Paris.
Portier P., La biologie des Lépidoptères - 1949 - Lechevallier - Paris.
Seitz, Die Gross-Schmetterlinge der Erde (Kernen - Stuttgart).
Tinbergen Niko, Carnets d'un naturaliste, Hachette 1961.
Van der Eeckhoudt, Papillons de nuit (Edit. Ecole des loisirs).

RENVOIS EN FRANÇAIS AUX ARTICLES RÉDIGÉS EN ALLEMAND

P. 39 — Décisions des chapitres généraux de Cîteaux concernant l'abbaye cistercienne de Baumgarten près Barr, de 1198 à 1486.

P. 48 — Poème lyrique : l'Alsace contemplée du haut de Hohenbourg (Mont Sainte-Odile).

P. 56. — Chronique familiale du temps de la Révolution par un tonnelier-vigneron d'Obernai.

P. 105 — Etude de deux œuvres d'art du XVIII[e] siècle : le presbytère de Meistratzheim et une statue de Madone à Obernai.

P. 169 — Recension par notre Président d'Honneur du tome III de la « Bibliographie Alsacienne » de Mme Lang, conservateur à la BNU Str.

Publications récentes

RÉPERTOIRES

B. BLUMENKRANZ. — *Bibliographie des Juifs en France* (Ed. Privat, Toulouse), 1974, IX - 349 pp. Prix : 130 F. — Cette bibliographie comprend environ 4 700 notices, allant de la Gaule romaine jusqu'à nos jours. L'histoire locale proprement dite compte, à elle seule, près de 600 titres. Bien entendu, notre Alsace n'est pas oubliée, qu'il s'agisse de communes comme Barr, Obernai, Scherwiller, de personnages célèbres comme Joselmann de Rosheim ou encore du dialecte et des coutumes locales. C'est le premier travail de cette importance et il a demandé des dépouillements considérables de journaux, revues et périodiques d'un accès souvent difficile. L'ouvrage s'arrête au début de 1972 et il est à souhaiter que, dans un avenir proche, on ait la possibilité de faire un supplément à cet instrument désormais indispensable.

J. SCH.

LANG M. — *Bibliographie alsacienne* 1969-1970, Strasbourg 1974, Grossformat, 365 p. — Bei Behandlung eines geschichtlichen Themas ging die Suche nach einschlägiger Literatur in der Strassburger Landesbibliothek im J. 1910 nicht so von statten, wie dies heute möglich ist. Ein ordentliches Quantum Geduld war dazu nötig. Fand der Forscher Entgegenkommen, dann wurde ihm eine lange, mit Glas überdeckte und verschlossene Holzlade überreicht, deren Bücherzettel sich nur durch einen seitlich laufenden Einschnitt wenden liessen. Jeder Fund steigerte den Drang nach weiteren Entdeckungen, so dass man die Mühe, welche solche Arbeit verlangte, mit in Kauf nahm. Wohl brachten elsässische Zeitschriften, wie auch die in Baden erscheinende, Anzeigen von Neuerscheinungen, doch keineswegs erschöpfend, so dass man es als grossen Fortschritt bezeichnete, als 1908-1911 mit der Drucklegung des Kataloges der els.-lothr. Abteilung begonnen wurde.

Nach dem politischen Wechsel gab die neue Faculté des Lettres in Strassburg eine mehrbändige Bibliographie alsacienne heraus. Diese Aufgabe übernahm später die von F.J. Himly zum Neuerscheinen gebrachte Revue d'Alsace, die 1966 wieder einging. Um die Lücke, die sich erneut auftrat, zu schliessen, setzte sich die Bibliothèque Nationale in Strassburg selber ein. Mit der Weiterführung der Bibliographie alsacienne wurde Madeleine Lang betraut, welche für die Jahre 1965-1968 zwei Bände veröffentlichte (1970 und 1971) mit 1 858 bezw. 3.481 Nummern. Der Dritte, 1974 erschienene Band (mit 4 180 Nummern), in dem auch die Nachbargebiete einbezogen sind, ist ein höchst gründlich bearbeiteter Handweiser, welcher der Forschung den Reichtum der Bibliothèque Nat. von Strassburg weitgehend erschliesst. Auch diese Behandlungsform verdient volle Anerkennung.

Médard Barth

SPECKLIN R. — *Répertoire bibliographique pour les villages d'Alsace* (Annales du centre régional de recherche et de documentation pédagogiques), Strasbourg 1972 ; 620 p., 6 474 titres. —

Cet ouvrage de 620 pages reprend et élargit une publication plus modeste du

même auteur parue dans les mêmes Annales en 1971, intitulée « L'Alsace, 1 000 et une communes. »

Le Répertoire bibliographique présente quatre grandes rubriques :

1. Ensemble de l'Alsace (p. 1-76) : les ouvrages y sont clsasés par thèmes ;
2. Etude régionale (p. 77-142) : Haute Alsace, Basse Alsace, Sundgau, Vosges, Autres divisions ;
3. Localités, classées alphabétiquement (p. 143-571) ;
4. Table des auteurs (p. 572-617).

L'ouvrage n'a pas la prétention d'être complet, Monsieur Juillard le précise dans la préface. Il rendra de grands services à tous ceux qui, sans être rompus aux méthodes de recherche bibliographique, ont besoin d'une information simple, claire et rapide, par exemple aux enseignants qui se penchent avec leurs élèves sur l'histoire locale. Monsieur Specklin, attaché de recherche au C.N.R.S., a lui-même enseigné. Il connaît les problèmes et son livre répond à un besoin. Les nombreux utilisateurs du Répertoire lui en sauront gré. M.-A. H.

MEYER-SIAT P. — *Stiehr-Mockers, facteurs d'orgues* [Archives de l'Église d'Alsace, t. XX], Haguenau 1972, 760 p., nombr. illustrations. — Le monumental ouvrage de notre collaborateur, spécialiste de l'organologie alsacienne, rassemble ce qu'on peut savoir, sur la base de documents d'archives exploités pour la première fois, sur l'origine, les transformations, les déplacements, la constitution technique de tous les orgues Stiehr en Alsace. Il y en a des centaines. Dans notre secteur l'enquête concerne Barr (cath. et prot.), Bernardswiller, Bernardvillé, Bischenberg, Bischoffsheim, Blienschwiller, Bœrsch, Dambach-la-Ville, Dieffenthal, Epfig, Gertwiller (prot.), Goxwiller, Heiligenstein, Itterswiller, Kertzfeld, Krautergersheim, Mittelbergheim (prot.), Nothalten, Obernai, Reichsfeld, Mont Sainte-Odile, Saint-Pierre, Stotzheim, le val de Villé. Le livre est du plus haut intérêt pour toutes ces communes et paroisses, leurs responsables, leur clergé, leurs enseignants. En vente : Musée de Haguenau ; prix 80 F.

SITZMANN E. — *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, 2 vol. Réimpression sans changement de la 1re édition 1909-1910. Préface par G. Stœssel, Paris 1973. — Le « Sitzmann » était devenu introuvable et hors de prix. Le préfacier, sans taire les défauts de l'œuvre gigantesque d'un seul homme (prolixité, pas complet, des erreurs), rend hommage au mérite de l'auteur, membre instituteur de la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne du diocèse de Strasbourg, dits « Frères de Matzenheim », fondée en 1845. Cette réimpression ne devrait pas empêcher la refonte et mise à jour de l'ouvrage, entreprise depuis plusieurs années par la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace, à laquelle participe aussi notre Société pour le secteur qui la concerne. S'en tiendrait-on au conseil de Boileau :

« Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse » ?

Le « Sitzmann » étant de nouveau accessible, s'avisera-t-on peut-être, au lieu de le refondre, de lui adjoindre seulement un tome de suppléments ?

RÉGION

BUSHART et autres. — Suevia Sacra, Augsburg 1973, 232 p. et 223 pl. Catalogue Exposition S. Ulrich ; toponymie : Vallée S. Ulrich, Holzbad.

CALLOT et SALCH. — Pfennig au lis de Strasbourg. Découvertes archéologiques, dans *Revue numismatique* XIV (1972) p. 124-147, dess. et pl. Concerne Ramstein, Ortenbourg, Niedermunster, Rathsamhausen.

DANILO A. — Evolution géomorphologique de la bordure vosgienne aux env. de Barr et d'Epfig. Thèse 3e cycle géogr. Strasbourg 1973.

GREULE A. — Die vorgermanischen Flussnamen des Oberrheintales, dans *Alemannisches Jahrbuch* 1971/72, p. 201-216. Concerne Andlau, Scheer, Ehn, Magel.

GUBLER H.M. — Der Vorarlberger Barockbaumeister Peter Thumb (1681-1766). Ein Beitrag

zur Geschichte der süddeutschen Barockarchitektur. Sigmaringen 1972, 246 p. ill. Concerne Ebersmunster, Erstein, Altorf.

HEITZ et autres. — Artistes d'Alsace. *Saisons d'Alsace* n° 47. Concerne groupe de St Léonard, Schenkbecher, Bliekast, Baar, Gillmann, Krieger. (Planches).

HIMLY F.J. — Les cartes et plans antérieurs à 1790 conc. l'arr. de Molsheim, dans *Annuaire de Molsheim* 1973, p. 99-107. Concerne Bischoffsheim, Bœrsch, Gertwiller, Klingenthal, Ottrott, St-Nabor, M. Ste-Odile.

HOTZ W. — Ottonen, Staufer und Mönchsorden, dans *Frankf. Allgem. Zeitung* 18. 2. 1974. Concerne Girbaden, Baumgarten.

HUMM A. — La parenté du Père Foucauld, dans *Bull. du Cercle généalogique d'Alsace* 22 (1973/2). Laquiante, Barr ; Rumpler, Obernai.

LEHNI R. — La vierge à l'enfant de Hindisheim, dans *C.A.A.A.H.* XVII (1973), p. 101-108.

[LENZ P.] — Mont Sainte-Odile, Vallée de la Bruche. Carte du Club Vosgien 1973, éd. revue.

MECKSEPER C. — Das städtische Traufenhaus in Südwestdeutschland, dans *Alemannisches Jahrbuch* 1971/72, p. 229-315. Concerne Barr, Bœrsch, Dambach, Obernai.

OCHSLIN et autres. — Die Vorarlberger Barockbaumeister. Catalogue exposition Einsiedeln — Bregenz, Einsiedeln 1973, 289 p. et 281 ill. Concerne Altorf, Ebersmunster, Erstein.

OURY R. — Geispolsheim, du Bas-Empire au Haut Moyen-Age, dans *Bull. d'Inf. mun. Geispolsheim* 5 (1973).

PÉTRY F. — Informations archéologiques, dans *Gallia* 30 (1972), fasc. 2, p. 400 et suiv. Concerne Ehl, Ottrott, Mur Païen.

RENCONTRES. — Nouvelles du consistoire prot. de Barr. Bull. périodique, n^{os} 1, 2, 3 (1973-74). Gérance Th. Busch, rédaction M.-A. Hickel.

RIEB et SALCH. — La vie au Moyen-Age et à la Renaissance. Dix ans de fouilles, Strasbourg 1973, 68 p. et 63 pl. Concerne les châteaux.

RITTER R. — Wanderwege im Elsass, Lahr, 2^{e} éd. 1973, 194 p. — 32 itinéraires dont 8 concernent notre région.

de SAINT-PIERRE M. — Eglises en ruines, églises en péril, Paris 1973, 439 p. et 32 pl. Concerne Ottrott, Niedermunster p. 416.

SCHŒPFLIN J.D. — L'Alsace Illustrée. Réimpression. Introduction par J.-P. Klein, 5 vol. ill. et 1 suppl. ill Paris 1974. Concerne toute notre région (Index).

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL. — Carte géologique 1:50 000, feuille de Sélestat XXXVII - 17 (1970.)

SPECKLIN R. — Géographie et médecine en Alsace (1920-1940), dans *Regio Basiliensis* XIV. 1 (1973), p. 164-175. Concerne Heiligenstein, Bœrsch, Rosheim, Val de Villé. Maladies régionales d'après thèses de méd.

STEHLÉ A. — Hospitalité vosgienne avant le club vosgien, dans *Les Vosges* 1974, n° 1, p. 1-3. Concerne Barr, Mt. Ste-Odile, Hohwald.

STIEBER A. — Benfeld et la station romaine Eichwäldel = Sauweide, dans C.A.A.A.H. XVII (1973), p. 61-70. Abondante bibliographie.

THEOBALD N. — Les matériaux de construction utilisés dans la région de Dambach, Barr, Obernai, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 7-28.

TRENDEL G. — Enigmes et mystères des Vosges. Coll. Alsatique de poche 4. Strasbourg 1973. Concerne Hohwarth et Mont Sainte-Odile.

TRUTTMANN J. — Le « Moulin-Vert » et la famille des Livio (historique de l'hospice Elisa), dans *Bull. d'Inf. mun. Geispolsheim* 5 (1973).

TRUTTMANN J. — La chapelle de Hattisheim, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 65-79.

VEYRE M. — Présence des Templiers en Alsace, Strasbourg 1973, 20 p. ill. Cite Andlau, Hohwarth (?), Ottrott (?).

VOGT J. — L'évolution des cultures à Hipsheim au XVIII^{e} siècle, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973) p. 63-64.

VOGT J. — Quelques aspects du commerce du Safflor ou safran sauvage à Strasbourg et dans sa région (XVII^{e}-XVIII^{e} s.), dans *Annuaire du Vieux Strasbourg* 1972, p. 57-66. Concerne région Benfeld.

WAHL A. — L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872), Paris 1974, 276 p., nombr. cartes. Concerne notre région p. 118-119.

WILL R. — Architecture romane en Alsace, dans *Echoreco* n° 127, janv. 1974, p. 12-13. Repris de : *Elan*. Concerne Niedermunster, Mont Sainte-Odile, Rosheim, Epfig.

N. — L'Alsace. 4 albums coul. n° 39 à 42 de *Découvrir la France*, Paris, Larousse 1972. Concerne le vignoble, Obernai. Omission du Mont Sainte-Odile.

N. — Spécial route du vin, n° 123 de *Echoreco*, sept. 1973. Notre région p. 26-29 (repris de *Saisons d'Alsace*).

N. — Willkommen, Bienvenue, Welcome. Guide touristique trilingue Bade, Wurttemberg, Alsace, 8e année, Bühl, Bade [1973], 272 p. très ill. ; p. 140-141 : Rosheim, Landsberg.

ANDLAU

BROMMER H. — Endingen St. Peter. Coll. Schnell, Kunstführer 987. Munich et Zurich 1973, 16 p. ill. L'abbaye d'Andlau possessionnée à Endingen.

BROMMER H. — Merdingen. Coll. Schnell, Kunstführer 1003. Munich et Zurich 1974, 20 p. ill. L'église de M. est de Bagnato, architecte à Andlau et Meistratzheim.

MEYER-SIAT P. — Les orgues d'Olwisheim, dans *Pays d'Alsace* (Saverne) 85 (1974-1), p. 36. Provenance d'Andlau.

STEHLÉ A. — Un humaniste dAndlau, Paul Hemmerlin, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 35-44.

BARR

DIETZ A. — Benjamin Dietz, ein Barrer Handwerkerdichter V, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 134-140.

DITTLER E. — Kehl als Druckort in den Messkatalogen 1782-1786, dans *Die Ortenau* (Offenbourg) 73 (1973), p. 178-189. Edition de Voltaire conservée à Barr, Folie Marco.

HERING et autres. — Le vigneron d'autrefois (enquête scolaire ill.), dans *L'Alsace* 22. 1. 1974.

HICKEL M.-A. — Fontaines barroises, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 127-133.

[cre], — Auf den Spuren eines Nördlinger Bürgers (Nic. Ziegler, seigneur de Barr † 1526), dans *Rieser Zeitung* (Bavière), 29. 6. 1973.

N. — Charles Kommer (1893-1973), dans *Les Vosges* 1974, n° 1, p. 20. Dirigeant du Club Vosgien Barr.

N. — Le coin de Barr, dans *Albra-Informations* n° 25, p. 11-12. Tourisme, viticulture.

BAUMGARTEN

CHÈVRE A. — Lucelle. Histoire d'une ancienne abbaye cistercienne. Coll. Bibl. Jurassienne. Delémont 1973, 351 p. ill. Concerne l'abbaye de B. voir Index.

WEISSENBERGER P.A. — Ein Wiegendruck aus der Benediktinerabtei Neresheim (Wttbg) in Barr (U.-Elsass), dans *Annuaire D.B.O. VII* 1973), p. 45-61.

BERNARDSWILLER

G.T. — Ländliche Probleme : Bernardswiller. Reportage dans *Le Nouvel Alsacien* 12. 8. 1973.

BŒRSCH

BARTH M. — Die zwölf silbernen Apostel des Stiftes St. Leonhard sowie anderer Kultstätten des Elsass, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 91-97.

GALL J.-M. — Le théâtre populaire alsacien au XIXe siècle. Coll. Recherches et Documents XIX. Strasbourg 1974, 213 p. ill. Concerne Carl Muller.

BOURGHEIM

KRIEG M. — Un centenaire contesté : le puits de Bourgheim, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 157-160.

SCHUFFENECKER G. — Le second souffle de Bourgheim-la-Romaine. Reportage dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* 22. 11. 1973.

DAMBACH-LA-VILLE

von ELLER et autres. — Le massif granitique de Dambach-la-Ville (Bas-Rhin) et ses abords, dans *Ann. scientif. de l'Université de Besançon*, Géologie 3e série, fasc. 18, 1973, p. 287-297.

GALL J.-M. — Sceaux et armoiries de Dambach, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 29-34.

GERTWILLER

WEBER J. — Heurs et malheurs d'un pasteur de Gertwiller au XVIIIe siècle, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 107-114.

HEILIGENSTEIN

DOCK E. — Un Massenet à Heiligenstein, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 98-100.

HICKEL M.-A. — Hochzeit im Pfarrhaus von Heiligenstein (1824), dans *Rencontres* 3 (mars 1974).

STEHLÉ A. — Une servante, son patron et sa maison (chez Piton à Str.), dans *L'Alsace* 6. 10. 1973.

KRAUTERGERSHEIM

VETTER Th. — Choucroute et hygiène des gens de mer (au XVIIIe s.), dans *Saison d'Alsace* 44, automne 1972, p. 497-497 ill.

MEISTRATZHEIM

KUNTZMANN P. — Chemins et routes du Bruch de l'Andlau, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 141-150.

MITTELBERGHEIM

DE BARIGMER. — n° 1, nov. 1973. Bull. des « Amis de Mittelbergheim » (animation culturelle et touristique). 7 p. ronéo.

SELTZ P. — Comparaison qualificative et concurrentielle entre vins blancs de Californie et vins d'Alsace, dans *Les vins d'Alsace*, mai 1973, p. 197-201.

SELTZ P. — Tequila (boisson nat. du Mexique), dans *Revue vinicole internationale* 177 (nov. 1973), p. 61-64.

MONT SAINTE-ODILE

CHRISTEN A. — Chronik des Odilienberges. Ueber das Grab und die Reliquien, dans *Odilienkalender* 1974, p. 31-39.

CHRISTEN A. — Mgr Brunissen et le Mont Sainte-Odile, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 171-173.

GALL R. — La montagne Sainte-Odile, haut-lieu de l'Alsace. 32 dessins art., texte de Pierre Schmitt, Colmar 1973.

LEGROS J. — Le Mont Sainte-Odile, reflet de l'histoire d'Alsace, Colmar 1974, 288 p. ill.

RAPHAEL F. — Juifs et Sorcières dans l'Alsace médiévale, dans *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 3 (1974), p. 69-106, ill. Concerne juifs dans le Hortus deliciarum.

SPITZMULLER H. — Poésie latine chrétienne du Moyen-Age, du IIIe au XVe siècle. Coll. Bibliothèque européenne, Paris 1971, 2 011 p. Trois poèmes de Herrade de Landsberg, texte et trad. p. 720.

STEHLÉ A. — L'inscription runique au Mennelstein, dans *Bull. Club Vosgien Molsheim-Mutzig*, janv. 1974 et *Courrier des Vosges* 19. 1. 1974.

TRENDEL G. — Histoire et légende autour du chameau de Niedermunster, dans *Le Nouvel Alsacien* 7. 10. 1973.

NIEDERNAI

RUSCHER A. — Un alsatisant de Niedernai, l'abbé Gaessler (1868-1938), dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), 167-170.

TRENDEL G. — Niedernai, dans *L'Alsace automobile* n° 134, fév. 74, p. 10-12. Reportage historique.

OBERNAI

BRAUN J. — Les vieilles auberges d'Obernai, dans *Annuaire D.B.O.* VII 1973), p. 115-120.

BRAUN J. — Obernai : les poêles des corporations, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 101-106.

BRAUN J. — Le château de Gail à Obernai : dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973). p. 149-150.

MAURER L. — La restauration du puits à six seaux d'Obernai, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 161-166.

MAURER L. — Zum 86. Geburtstag von H. Dr. Joseph Lefftz, dans *Courrier des Vosges* 11. 4. 1974.

MULLER et CORBIN. — Les mille-clubs de jeunes, dans *Alsace-Loisirs* n° 4. Concerne l'échec à Obernai.

NONN H. — L'Alsace. Album coul., 80 p. Paris 1973. Obernai pl. 46, 65.

OHRESSER X. — L'hospice Saint-Ehrhard et sa chapelle à Obernai, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 80-90.

STEHLÉ A. — Mœurs obernoises au XVI[e] siècle dans *Courrier des Vosges* 12. 1. 1974.

STEHLÉ A. — Sprachkundliches aus unserer Landschaft, dans *Courrier des Vosges* 5. 1. et 12. 3. 1974.

STEHLÉ A. — Prêtres obernois au XVIII[e] s. (les Pimbel, les Rumpler) dans *Courrier des Vosges* 16. 2. 1974 et 1. 6. 1974.

THIAVILLE G. — Etude comparative du contenu en fluor des eaux potables de la ville d'Obernai. Thèse de doct. en chir. dentaire 1973, n° 26, Université Louis Pasteur, Strasbourg.

ZWICKY von GAUEN J.P. — Oberst Bernard Blumenstihl (1824-1920), dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 151-156.

N. — Jules Albert Jaeger (1898-1964), dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 174.

A.G. — Exposition artisanale (avec historique), dans *Courrier des Vosges* 9. 6. 1973.

N. — Almanach s. feuilles 1974. Ed. Gyss, Obernai. 6 vues d'Obernai.

N. — Le costume du 19[e] siècle de nos Obernoises, dans *Courrier des Vosges* 15. 6. 1974.

OTTROTT

KRIEG M. — La chapelle Saint-Nicolas d'Ottrott, Obernai [1973], 7 p. Repris de *Annuaire D.B.O.* 1967.

STOTZHEIM

d'ANDLAU M. — Le château de Grünstein à Stotzheim, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 113-114.

UTZ L. — Mühlbach und Mühlen in Stotzheim, dans *Bull. paroissial Stotzheim* 1973, n° 10. octobre.

[GLOECKLER L.G.] — Die Pfarrer von Stotzheim von 1693 bis nach dem Concordate, dans *Bull. paroissial Stotzheim* avril, mai, juin/juillet 1974. Réimpression.

STEHLÉ A. — Nachträgliches über abbé Stindel, dans *Bull. par. Stotzheim,* juin-juillet 1974.

VALFF

BRANDNER E. — Alte Bräuche, dans *Horizon Neuf* mai-juin 1973.

BRANDNER E. — Das Erneuerungsbuch von 1688, dans *Horizon Neuf,* janv.-fév. 1973.

VAL DE VILLÉ

BORMANN A. — Sondages 1972 au Lattenrain (Hohwarth), dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 97.

MEYER-SIAT P. — Les orgues de Breitenbach, Hohwald, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 121-126.

STEHLÉ A. — Les « apparitions » dans le Val de Villé (en 1872), dans *Les Vosges* 1973, n° 3, p. 10.

A. St.

Table des Matières

Liminaire par le Président Dr. Marcel Krieg

Approches et Documents

Page		*Auteur*
9	Procès de sorcellerie en Moyenne-Alsace au début du XVII[e] siècle	Y. Beck
31	Château de la forêt d'Obernai	J. Braun
39	Kloster Baumgarten in den Statuten der Generalkapitel des Zisterzienserordens 1198-1486	P.A. Weissenberger
49	Le Calvaire ou « Œlberg » d'Obernai	X. Ohresser
56	Ein Hausbüchlein aus Obernai	J. Muller
61	Le « Badhiesel » de Dambach	M.-A. Hickel
65	Petite chronique de Dambach au XVII[e] siècle	J. Weber
71	L'ancienne caserne des Alliés (puis tissage), à Obernai	J. Braun
76	Le château d'Oberkirch à Obernai	J. Braun
84	Le prieuré de Truttenhausen, aperçu historique	X. Ohresser
97	Traces d'occupations des XI[e] et XII[e] siècles au château de Rathsamhausen-Ottrott	D. Fèvre et J. Burnouf

Émergences et Constats

105	Aus dem Kunstschaffen des 18. Jahrhunderts im Elsass	H. Brommer
116	Les fers à hosties de Saint-Pierre-Bois	L. Magron
119	Obernai : Emblèmes de métiers en déclin	L. Maurer

Page		Auteur
128	Les orgues de Steige	P. Meyer-Siat
135	Jean-Frédéric Kayser, chirurgien de la Grande Armée, médecin à Barr	M. Krieg
141	Les mines de Dambach	H. Gachot
148	Au service du théâtre populaire : Joseph Anderhalt (1891-1969)	P. Adolf
153	Le chanoine Bisch (1831-1926), de Klingenthal	A. St. et P. Brunet
155	Résidences dans la campagne d'Obernai	J. Braun
163	Un papillon du Bruch de Meistratzheim	P. Kuntzmann

Mélanges

7	Le pré-inventaire : Barr	M.-A. H.
48	Auf der Felsenkanzel der Hohenburg	D. Lutz
70	Futilités à Heiligenstein	N.
75	Les orgues de Epfig	P. Meyer-Siat
168	Publications récentes	J. Sch., M. Barth, M.-A. H., A. St.

Divers

2	Liste des Collaborateurs	N.
4	Membres Bienfaiteurs 1974	N.
5	Nouveaux membres de la Société	N.
6	La vie de la Société	M.-A. Hickel
38	Un Annuaire hors série	N.
167	Renvois français-allemand	N.
176	Ephémérides culturelles 1973-74	M.-A. H.
174	Table des Matières	N.

Ephémérides Culturelles 1973-74

MONUMENTS

Eté 73 : Epfig, restauration des fresques à Sainte-Marguerite.
Eté 73 : Eichhoffen, réfection entreprise de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.
Automne 73 : Andlau, réfection de la flèche de l'église Saint-André.
Hiver 73 : Réfection de « bancs de l'Impératrice » à Barr, Valff, Heiligenstein.
Fév. 74 : Stotzheim, restauration de l'orgue.
Mars 74 : Blienschwiller, électrification de l'horloge du clocher.
Mai 74 : Triembach-au-Val, inauguration du nouvel orgue.
Juin 74 : Obernai, érection de 3 « bancs du Centenaire » du Club Vosgien.
Eté 74 : Birkenfels, consolidation par une association de sauvegarde (siège à Heiligenstein).
Eté 74 : Krautergersheim, abattage de l'allée d'arbres vers Hindisheim.
14. VII. 74 : Andlau, vente-brocante pour restauration Saint-André.
Août 74 : Bruch, chantier de jeunes pour restauration du Riedhof.

CONTACTS

Sep.t 73 : Dambach, tournage du film « La famille Grossfelder ».
Sept. 73 : Niedernai (château), réunion de « l'Ordre souverain du Temple solaire ».
Oct. 73 : Le prix Maurice Betz au Comte Hubert d'Andlau pour « Histoire d'une famille d'Alsace ».
Hiver 73 : Diverses conférences à Villé (Histoire du Val, La peinture sur verre, De la basilique à l'art gothique), par MM. Hirschfell, Siffer, Magron.
10. XI. 73 : Obernai, Ass. générale de la Société d'Histoire du Ban de la Roche.
11. XI. 73 : Mittelbergheim, récital Paul Rutmann.
Mars 74 : Obernai, tournage du film « Le Pèlerinage ».
28. III. 74 : Saint-Pierre-Bois, émission radiophonique avec exposé sur fouilles Hohwarth,
18. IV. 74 : Barr, égl. prot., concert spirituel par la Marienkantorei de Lemgo.
27. IV. 74 : Mittelbergheim, conférence de M. G. Klein sur art et tradition populaires en Alsace.
Avril 74 : Stotzheim, concert à l'église par la manécanterie de Walbourg.
29. V. 74 : Obernai, conférence du prof. R. Matzen sur « L'Alsacien et sa langue » (Univ. Populaire).
9. VI. 74 : Prix Léon Boll, de l'Académie d'Alsace, à Mme Gleizes, membre de notre Société, pour « Rosheim nous conte . . . »
14. VII. 74 : Dambach, les « Joyeux Vignerons » jouent à l'Elysée à Paris.
Août 74 : Rosheim, mise en théâtre de la « Grande Folie » de Thomas Murner.

EXPOSITIONS

Eté 73 : Strasbourg, expos. « Dix ans de fouilles archéologiques » avec nombreuses trouvailles d. l. châteaux de notre région.
Nov. 73 : Barr, Hôtel de Ville, exposition de peinture Jos. Fritsch.
Déc. 73 : Obernai, Halle aux Blés, exposition par Carrefour des Arts.
Avril 74 : Mittelbergheim, Mairie, exposition de peinture et gravures par les Amis de M.
Mai 74 : Obernai, Halle aux Blés, exposition « Künstler aus Heilbronn ».
Juin-Juillet 74 : Mittelbergheim, Ebénisterie Seltz, exposition « Art contemporain ».
7. VI. 74 : Ottrott, exposition philathélique « Postes et chemin de fer ».
30. VI. 74 : Andlau, inauguration du Hall de réception pour touristes avec exposition folklorique et artisanale.
Juill. 74 : Obernai, exposition Artisans d'Art d'Alsace et de Gengenbach.
Juill. 74 : Barr, exposition audio-visuelle du Club de Géologie.

M.-A. H.

Publications de notre Société

Annuaire I - 1967 épuisé	*Annuaire V - 1971*
Annuaire II - 1968 épuisé	*Annuaire VI - 1972 épuisé*
Annuaire III - 1969	*Annuaire VII - 1973*
Annuaire IV - 1970	*Annuaire VIII - 1974*

Chacun 30 F - envoi franco

J. Braun - Obernai. Guide des curiosités artistiques et archéologiques, 1969 (3 F)

M. Barth - Grossbrände und Feuerlöschwesen des Elsass vom 13.-20. Jahrhundert, 1974 (50 F)

★

Adresse pour toute correspondance concernant la Société et l'Annuaire : M. le docteur Marcel Krieg, président, avenue des Vosges à 67140 Barr.

★

Nos membres voudront bien verser dès réception de cet Annuaire 1974 leur cotisation pour 1975 (20 F ou plus. A partir du triple de la cotisation on sera « membre bienfaiteur »).

★

Cotisations et tous versements au nom de : C.M.D.P. Obernai, C.C.P. Strasbourg 1499-10 « pour Soc. d'Histoire » (laquelle n'a pas de C.C.P. à son propre nom).

★

L'Annuaire est remis gratuitement à tout membre en règle avec la cotisation pour l'année courante. On devient membre en versant la cotisation, sans autre obligation. L'Annuaire paraît en automne.

★

Il n'est pas délivré de carte de membre. L'Annuaire sert de récépissé de la cotisation.

★

Plusieurs fois par an chaque membre est avisé par la presse des manifestations de la Société (conférences, soirées culturelles, promenade archéologique guidée), auxquelles il participe à volonté.

★

Le présent Annuaire VIII-1974 a été tiré à mille deux cents exemplaires numérotés de 1 à 1200.

★

Tous droits réservés

★

Réalisé sur les presses des « Editions d'Alsace »
14a, route de Neuf-Brisach à Colmar


DAMBACH
LA VILLE
OBERNAI
BARR